DERNIÈRE ÉDITION



DIMANCHE 30-LUNDI 31 MARS 1986

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12805 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine

M. Chirac veut aller vite en politique et se hâter lentement en économie

Le rétablissement du scrutin majoritaire, qui est l'une des deux priorités auxquelles M. Jacques Chirac a décidé de satisfaire par voie d'ordonnances — l'autre étant la privatisation de « certaines » entreprises nationales, — donnera lieu à un projet de loi d'habilitation, qui sera soumis au conseil des ministres dès le 9 avril. Ce texte sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le même jour, qui sera aussi celui de la déclaration de politique générale du premier ministre, suivie d'un vote. Autant M. Chirac souhaite aller vite dans la réforme électorale, autant M. Balladur l'invite à la modération dans l'application du volet économique du programme RPR-UDF.

M. Pasqua, maître d'œuvre du redécoupage électoral



Le rétablissement du scrutin majoritaire, annoncé par M. Chirac le vendredi 28 mars aux responsables de la majorité, qui se réuniront chaque mardi autour de lui, a été approuvé par les représentants de l'UDF. Toutefois, la façon dont les alliés du RPR seront associés, au-delà de cette rencontre hebdomadaire, à la réforme du mode de scrutin et, particulièrement, au découpage des circonscriptions, n'apparaît pas encore clairement.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6 et, page 16, l'article d'ANDRÉ PASSERON.)

M. Balladur, artisan réfléchi de la libéralisation

« Nous avons été élus pour mettre en œuvre une certaine politique. Il faut l'appliquer », dit-on dans l'entourage du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Cependant, la volonté de libéralisme implique, dans les circonstances d'aujourd'hui, plus d'un détour. C'est ainsi que M. Edouard Balladur, recevant vendredi 28 mars, dans la salle des commissions du ministère des finances (aile nord du Louvre), les présidents des banques nationalisées, a commencé par leur dire que l'Etat, dont il est le représentant, entendait exercer à plein ses prérogatives d'actionnaire avant de passer la main au capital privé. L'avertissement visait à mettre un terme aux divers frémissements qui se sont récemment manifestés dans la profession, chaque responsable d'établissement ayant tendance à préparer « sa » privatisation.

La condition d'une authentique politique libérale dans ce domaine passe par le respect des droits de l'actionnaire actuel et provisoire, fait-on remarquer sur un ton tranquille Rue de Rivoli, où se réinstalle l'équipe ministérielle *« pour se rapprocher de ses services »* restés dans les anciens locaux.

Sur quels établissements portera le futur programme de privatisation, qui fera l'objet d'une ordonnance particulière, une fois que le gouvernement aura fait voter la « loi d'habilitation » autorisant à mettre en vigueur la politique *« de redressement économique et social pour créer des emplois »* annoncée par M. Chirac ? Les hésitations du gouvernement illustrent à leur manière la prudence dont celui-ci entend faire preuve dans ce domaine comme dans quelques autres. La liste ne comprendra sans doute que les banques nationalisées en 1982, y compris, par conséquent, Paribas et Suez.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 13.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Voyage en Amérique

- Les traducteurs du nouveau roman
- Pierre Schaeffer parle de la télévision

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un membre d'Action directe arrêté à Lyon

Un membre présumé du groupe terroriste clandestin d'extrême gauche, Action directe, a été interpellé vendredi soir 28 mars, à Lyon. Il s'agit d'André Olivier, trente-neuf ans, connu comme l'un des membres fondateurs du mouvement clandestin à la fin des années 70. Il était en compagnie de Bernard Blanc, vingt-six ans, connu des services de police comme petit malfaiteur lié au milieu lyonnais. On avait cru, au début, qu'il s'agissait d'un autre membre « historique » d'Action directe.

A bord de la voiture des deux hommes, arrêtés à Lyon, les enquêteurs ont trouvé un véritable arsenal : un colt 45, un revolver, un pistolet-mitrailleur de fabrication israélienne Uzi, un P-38 « spécial » et des munitions à tête creuse. En outre, les deux hommes étaient vêtus de gilets pare-balles et leur voiture, aux plaques maquillées, contenait plusieurs objets permettant à des auteurs d'attaques à main armée de se déguiser.

Les deux hommes ont été interrogés toute la nuit à Lyon par les inspecteurs des renseignements généraux de Paris, de la DST et de la PJ lyonnaise, et ce samedi matin une série de perquisitions ont eu lieu à Paris et en province.

Les policiers qui ont opéré à Lyon « filaient », semble-t-il, les deux hommes depuis plusieurs jours, dans le cadre d'une opération menée en collaboration par les renseignements généraux de Paris et les services locaux de police.

Considéré comme cofondateur d'Action directe en 1979, André Olivier, né le 16 mars 1943, était connu au sein du groupe extrémiste sous le surnom de « Raymond la science ». Avant la création d'Action directe, il était apparu comme le lien entre deux autres groupes extrémistes : les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP), notamment animés par Frédéric Oriach, et les Groupes armés révolutionnaires internationalistes (GARI).

Action directe, interdit par le gouvernement en août 1982, a revendiqué près de soixante-dix attentats commis principalement à Paris et dans la région parisienne.

En 1985, le mouvement avait revendiqué l'assassinat, le 25 janvier à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense. Le dernier attentat revendiqué remonte au 19 octobre à Paris.

ALTERNANCE ET COHABITATION EN ISRAËL

La «rotatzia» en question

De notre correspondant

Jérusalem. — « Rotatzia », les politiciens d'Israël n'ont que ce mot à la bouche. Jour après jour, il est vrai, la « rotatzia », mi-alternance mi-cohabitation, se distingue plus nettement à l'horizon d'octobre. Dans six mois et demi, sauf coup de théâtre, de moins en moins probable, le Likoud et les travaillistes, ayant permuté leurs rôles, entameront le second acte de l'expérience d'union nationale scellée en septembre 1984.

Actuel maître du jeu, M. Shimon Pérès l'a dit et répété : le 13 octobre, il laissera comme prévu son fauteuil de premier ministre au chef de la droite, M. Itzhak Shamir. Le dirigeant travailliste semble mettre un point d'honneur à respecter son engagement. Au fil de sa longue carrière en dents de scie, ses ennemis l'ont trop souvent décrit, jusque dans son propre parti, comme un intrigant sans scrupules pour qu'il ne cherche pas à les confondre à l'heure décisive. Sa crédibilité et celle du travailliste sont en jeu, mais également l'image qu'il veut laisser dans l'histoire du pays.

D'autres considérations, plus prosaïques, incitent M. Pérès à tenir parole. Les Israéliens aiment voir leurs chefs cohabiter. Aux sondages, deux sur trois répondent régulièrement : *« Pourvu que ça dure ! »*. Neuf électeurs du Likoud sur dix veulent la « rotatzia » — ce qui ne surprendra personne, — mais aussi un sympathisant travailliste sur deux. Si M. Pérès décidait de rompre l'union pour une cause subalterne ou sous un faux prétexte, nombre de ses supporters risqueraient de lui en tenir rancune.

M. Pérès n'aurait pu — et ne pourrait — divorcer avant terme d'avec le Likoud qu'à propos du dossier qui lui importe le plus, celui de l'avenir des territoires occupés et du règlement de la question palestinienne. Pour faire pencher la balance en sa faveur — fût-ce de peu — dans un pays où jusqu'à preuve du contraire l'électorat reste étonnamment stable, pour emporter la conviction d'une partie des nombreux Israéliens viscéralement hostiles à toute concession au monde arabe, le leader travailliste devrait se prévaloir d'une « percée » suffisante sur le front diplomatique.

M. Pérès est décidé, comme prévu, à abandonner, le 13 octobre prochain, son fauteuil de premier ministre au chef du Likoud, M. Shamir. Mais de nombreux dirigeants travaillistes enragent et renâclent...

C'est peu dire qu'il est loin du compte. Le dialogue avec la Jordanie a tourné court avant même de s'engager. Faute de s'entendre avec M. Arafat sur les prémices d'une éventuelle négociation avec Israël, le roi Hussein s'est une nouvelle fois replié sur son royaume. L'assassinat, début mars, de Zafer Al Masri, le maire de Naplouse, devenu un « homme à abattre » aux yeux des extrémistes arabes ennemis de tout contact avec l'Etat juif, a sonné le glas pour longtemps des efforts travaillistes.

Inscrit dans une stratégie d'ouverture en direction de dirigeants palestiniens locaux, le programme de transfert de pouvoirs au profit du maires arabes bat lourdement de l'aile. M. Pérès a redécouvert à ses dépens que l'intransigeance de la droite israélienne n'est pas seule responsable de l'enlisement diplomatique et que, dans le camp arabe, les adversaires de toute solution négociée sont en mesure à tout moment de dicter leur loi par les armes. Le cœur et la raison commandent donc à M. Pérès d'honorer son contrat.

C'est aussi l'avis de M. Itzhak Rabin, numéro 2 du parti. Le ministre de la défense aurait mauvaise grâce à penser autrement, puisqu'aux termes de l'accord d'union nationale, il conservera ses fonctions et deviendra le plus puissant des travaillistes de la coalition.

Mais la « rotatzia » n'enchante pas tout le monde, loin de là. Plusieurs ministres, une partie des députés et de nombreux cadres enragent à l'idée d'abandonner tranquillement la direction du gouvernement à la droite, alors que M. Pérès jouit auprès du public d'une cote d'amour rarement atteinte par un premier ministre. Quant aux « compagnons de route » du travaillisme, sur son aile gauche, MM. Ezer Weizman et Ammon Rubinstein, ils ont déjà menacé de quitter le gouvernement lors de la permutation.

Au fond, les adversaires travaillistes de la « rotatzia » reprochent à M. Pérès, sans le dire ouvertement, de se comporter plus en homme d'Etat respectueux de sa parole qu'en chef de parti attentif à conserver le pouvoir. Ayant eu le courage politique d'assainir l'économie en imposant la rigueur, ils admettent mal d'avoir préparé *« deux bonnes années pour la droite »*. Quoi, n'auraient-ils *« fait le sale boulot »* que pour offrir au Likoud les fruits de l'austérité ? Ils soupçonnent même l'autre camp, non sans quelque raison, d'empêcher aujourd'hui toute relance de l'économie et de prolonger les sacrifices au-delà du nécessaire, afin de s'attribuer demain le mérite de la croissance retrouvée et des largesses consenties à un public reconnaissant. Le Likoud rétorque que le courage de l'austérité revient largement à l'un des siens, M. Itzhak Modaï, ministre des finances.

La « rotatzia » sera au cœur du prochain congrès du Parti travailliste, qui s'ouvre le 8 avril à Tel-Aviv. MM. Pérès et Rabin devraient assez facilement imposer leur point de vue à la majorité des trois mille délégués. Sans doute feront-ils valoir que, hormis le maintien de l'union nationale, aucune solution ne garantit aux travaillistes de rester à coup sûr au pouvoir. Des élections anticipées ? Mais qui peut prévoir le verdict des urnes ?

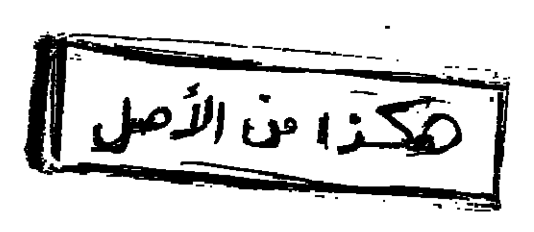
Une entente avec les partis religieux ? M. Pérès, qui ne peut combattre à la fois la droite nationaliste et la droite religieuse, a tout fait pour ménager cette dernière. Mais ses concessions n'ont pas suffi à la débaucher. Elle n'est pas prête à « trahir » le Likoud, son allié naturel, et à former avec les travaillistes une « coalition étroite ». En toute hypothèse, M. Pérès n'échapperait pas facilement au chantage permanent des « religieux », dont il connaît la prétention à vouloir de plus en plus régenter la vie quotidienne des Israéliens.

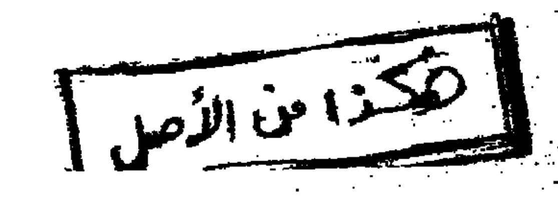
S'il se veut loyal, M. Pérès n'est pas masochiste. Cela ne l'amuserait pas de passer à la postérité comme le premier ministre des vaches maigres et de l'impuissance diplomatique. Il attend du Likoud qu'il respecte sa part du contrat et veillera, après octobre, au maintien de l'esprit de l'union nationale. Mais le sort du gouvernement dépendra amplement de l'issue des luttes en cours au sein du Hérout, principale composante du Likoud.

Depuis son tumultueux congrès, il y a deux semaines, le Hérout est en plein désarroi. Prétendants à la succession de M. Shamir, MM. Lévy et Sharon lui ont infligé des coups dont il se remettra difficilement. Il ne contrôle guère plus qu'un tiers du parti. S'il obtient un sursis, ce sera seulement parce que ses rivaux, qui ont pour l'instant intérêt à préserver une unité de façade, auront renoncé provisoirement à le détrôner.

Or l'accord de coalition est un contrat personnel entre MM. Pérès et Shamir. Le premier est donc en droit d'attendre du second la preuve qu'il est toujours maître chez soi. Faute de quoi, M. Pérès pourrait s'estimer délié de sa promesse. Gageons qu'il ne passera pas le témoin à M. Shamir s'il a le sentiment que le Hérout — et donc le pouvoir — écherra rapidement à M. Sharon. Le chef travailliste ne poussera pas si loin la complaisance.

J.-P. LANGELLIER.





Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 31 mars

– *New-Delhi :* Ouverture du procès d'espionnage des « réseaux de janvier 1985 ».

Mardi 1er avril

– *Soudan :* Elections générales.

– *Nouvelle-Zélande :* Visite du commissaire européen, M. Willy de Clercq.

Mercredi 2 avril

– *Sofia :* Congrès du PC bulgare.

– *URSS :* Visite du ministre ouest-allemand de l'économie, M. Bangemann.

– *Corée du Sud :* Début de voyage du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger.

Jeudi 3 avril

– *Japon :* Visite de M. Weinberger.

– *Arabie saoudite :* Visite du vice-président américain, M. Bush.

– *Bonn :* Visite de M. Raimond, ministre des affaires étrangères.

Vendredi 4 avril

– *Pays-Bas :* Réunion semestrielle des ministres des finances des Douze.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 8 dir. ; Tunisie, 560 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A TRENTE ANS EN HONGRIE

La réhabilitation de Rajk, pendu de Staline

Il y a trente ans, un mois après le fameux discours au vingtième congrès, récemment rappelé dans ces colonnes (*le Monde* daté 16-17 février), Matyas Rakosi prend la parole dans la ville d'Eger, à l'occasion de la conférence départementale du PC. Le *« meilleur disciple hongrois du grand Staline »* annonce la *« réhabilitation de Laszlo Rajk et d'autres camarades ». « Après que l'agent impérialiste Beria et la bande de Gabor Peter* [son équivalent à la tête de la police politique hongroise - NDLR] *eurent été démasqués, il a été procédé à la révision du procès Rajk de 1949 pour établir qu'il était fondé sur une provocation. »*

Aveu plutôt embarrassé, car l'arrestation du général Peter, coresponsable (avec bien entendu Rakosi) des épurations sanglantes pendant la période stalinienne, remonte à l'année 1953, et la plupart de ses victimes (parmi lesquelles un certain Janos Kadar) ont été discrètement remises en liberté dès l'été 1954. Il a donc fallu attendre presque deux ans (plus précisément le vingtième congrès et le « discours secret » de Nikita Khrouchtchev) pour que Matyas Rakosi proclame enfin l'innocence de Rajk. En fait, le *« Staline hongrois »*, principal bénéficiaire sinon auteur de la *« provocation »* de 1949, comptait dissimuler le plus longtemps possible la vérité sur la liquidation de Laszlo Rajk, personnalité de premier plan du mouvement communiste, devenu son rival potentiel.

Des « aveux » complets

Militant depuis 1932, combattant des Brigades internationales en Espagne, interné en France, l'un des chefs du parti clandestin hongrois engagé sur le terrain dans la lutte antifasciste pendant la seconde guerre mondiale, Laszlo Rajk est chargé successivement, après la Libération, de plusieurs postes-clés, dont le ministère de l'intérieur. Matyas Rakosi et les autres staliniens rentrés avec l'armée rouge de leur émigration moscovite se méfient de ce *« communiste national »*, orateur brillant, organisateur remarquable et trop populaire. La rupture entre Staline et Tito offre l'occasion de lui régler son compte.

En mai 1949, Laszlo Rajk est arrêté. Il est jugé en septembre, dans le plus pur style des procès de Moscou des années 30. A la stupéfaction générale, il fait des aveux complets, déclare calmement au tribunal avoir été dans sa jeunesse un vulgaire indicateur de la police fasciste ; le redoutable ministre de l'intérieur de la Hongrie populaire se charge, au cours du procès, de détruire sa propre légende.

Comment a-t-il pu en arriver là ? Comment a-t-on arraché les aveux ? Longtemps avant que le monde apprenne les « techniques » employées à l'Est pour faire avouer les accusés pendant cette période tristement célèbre, François Fejtö – ami de jeunesse de Laszlo Rajk – publie dans la revue *Esprit* (novembre 1949) une étude démontrant que les accusations ont été forgées de toutes pièces afin d'augmenter la tension internationale et, à travers l'accusé, atteindre Tito. Quoi qu'il en soit, Rajk et ses « complices » sont exécutés, et les journaux communistes du monde entier – dont *l'Humanité* – publient pendant des années des articles fustigeant la *« trahison »* de ces *« ennemis de la classe ouvrière »* démasqués grâce à la vigilance du peuple.

Mais revenons à la journée du 27 mars 1956, quand Matyas Rakosi annonce à Eger la réhabilitation officielle de Laszlo Rajk. Au même moment, à Budapest, le préfet de police Sandor Kopacsi, mandaté par le comité du parti de la capitale, s'adresse à mille deux cents policiers communistes. Après avoir déclaré que *« le camarade Rakosi a commis des fautes »*, il demande au secrétaire général de faire son autocritique. Un tonnerre d'applaudissements accueille ses paroles.

Quarante-huit heures plus tard, plusieurs dirigeants sociaux-démocrates qui ont été torturés en prison, parmi lesquels l'ancien secrétaire général adjoint György Marosan, sont libérés. Le lendemain, Rakosi, au siège du parti, lui exprime avec un large sourire ses *« regrets de tout ce que Gabor Peter et sa bande lui ont fait subir »*. Marosan réplique : *« Ne parlons pas de ces bandits. Ils n'auraient pas osé m'arrêter si vous ne leur en aviez donné l'ordre ! »*

Le « baiser de Judas »

Au début d'avril, un jeune professeur de lycée se lève dans une réunion du parti organisée à Angyalfold, quartier ouvrier de Budapest. György Litvan est le premier communiste hongrois à lancer publiquement à la face de Matyas Rakosi, qui assiste au rassemblement, qu'il ferait bien de quitter le pouvoir car le peuple *« n'a plus aucune confiance en lui »*.

Ces propos, répandus en quelques heures à travers le pays malgré le silence des journaux, auront un immense retentissement. A peu près à cette époque se déroulent d'autres réunions, dont celle de l'assemblée générale des écrivains communistes. L'un des orateurs, Sandor Lukacsi, qualifie le discours de Rakosi au sujet de l'affaire Rajk de *« baiser de Judas »*, soulevant de vifs applaudissements et provoquant la suspension de la séance.

Dessin de ROUIL.

Au sein d'un Parti communiste de plus en plus ébranlé par les révélations de Khrouchtchev sur les crimes de Staline (le texte de son « discours secret » commence à circuler), le nombre de partisans inconditionnels de Rakosi diminue de jour en jour.

Le Cercle Petöfi, fonctionnant sous l'égide de l'Union des jeunesses communistes de Budapest, devient la tribune de l'opposition. La direction des débats échappe aux membres de l'appareil du PC, encore contrôlé en partie par les fidèles de Rakosi. Le 19 juin 1956, pour la première fois depuis sa libération, la veuve de Laszlo Rajk prend la parole et demande l'aide des communistes honnêtes pour que soit rendue à son mari assassiné la place qu'il mérite dans la mémoire du peuple.

Le 28 juin éclate la révolte de Poznan, qui ébranle le régime polonais. Aux abois, Rakosi voudrait prendre prétexte du risque de contagion pour frapper les opposants regroupés autour de l'ancien président du conseil Imre Nagy. Mais Moscou en décide autrement. Khrouchtchev dépêche Mikoyan dans la capitale hongroise pour y faire savoir que le bureau politique du PC soviétique retire son appui au secrétaire général du « parti frère ». Le 18 juillet, après avoir enfin reconnu *« les fautes commises sur le plan du culte de la personnalité et de la légalité socialiste »*, Matyas Rakosi démissionne et part en exil... en URSS, où il mourra en 1971. Il est remplacé par Ernö Gerö, autre stalinien. Imre Nagy reste écarté du pouvoir, alors que la tension monte dans le pays.

Le 6 octobre 1956, jour de deuil national en Hongrie depuis ce jour de l'année 1849 où treize généraux de la guerre d'indépendance contre les Habsbourg sont tombés victimes de la répression conjointe austro-russe, toutes les rues de Budapest arborent des drapeaux couverts par un crêpe noir. Des centaines de milliers d'hommes et de femmes se hâtent vers le cimetière central pour rendre un ultime hommage à Laszlo Rajk et aux trois autres *« héros de la classe ouvrière »* exécutés avec lui en 1949.

C'est une manifestation digne, silencieuse, bouleversante, inoubliable, une sorte d'avertissement aux derniers dirigeants staliniens qui s'accrochent. L'exécution de Laszlo Rajk, en septembre 1949, a illustré la dégénérescence du régime socialiste ; ses obsèques solennelles, en octobre 1956, sont la répétition générale de l'insurrection hongroise qui débutera dix-sept jours plus tard. Parmi les premières revendications des insurgés figurait l'exigence de connaître toute la vérité sur Rajk.

THOMAS SCHREIBER.

IL Y A QUARANTE ANS EN GRÈCE

Le début de la guerre civile

Trente mars 1946, Macédoine occidentale, village de Litohoro. C'est cette paisible petite bourgade paysanne, au pied du mont Olympe, baignée par les eaux du golfe Thermaïke, qui a été choisie par le Parti communiste de Grèce (KKE) pour déclencher la guerre civile.

Nikos Zachariadis, secrétaire général du parti depuis 1931, rescapé de l'enfer de Dachau, vient depuis moins d'un an de reprendre ses troupes en main. Formé à Moscou, il n'est pas homme à tergiverser. N'a-t-il pas déclaré le 24 août 1945, à Salonique, devant cent cinquante mille personnes : *« Si la situation ne s'oriente pas rapidement et radicalement vers un développement démocratique normal, nous riposterons au monarcho-fascisme » ?*

Dans la nuit du 30 au 31 mars, l'heure de la riposte est venue pour les communistes. Nikos Zachariadis charge deux vétérans de la résistance de choisir l'objectif et de frapper. Markos Vafiadis, militant communiste depuis vingt ans, chef des partisans grecs macédoniens pendant l'occupation, libérateur de Salonique en octobre 1944, s'entretient de ce projet avec son bras droit, Giorgis Kikitsas, autre grande figure de la résistance en Macédoine. Tous deux sont les chefs clandestins à Salonique de l'ODEK (Groupes armés des démocrates poursuivis), c'est-à-dire des activistes chargés de protéger les militants en butte à la répression royaliste.

Giorgis Kikitsas a repéré une bande de « coupeurs de têtes » dans la région de Katérini-Litohoro. Ces irréguliers royalistes viennent d'éventrer trois dirigeants du Front de libération nationale (EAM, organisation de masse du KKE, fondée en 1941, comptant un million de membres). De Salonique, Giorgis Kikitsas charge Alekos Rossios de les châtier.

Plus connu sous son nom de guerre de Kapétanios Ypsilantis, emprunté au héros de la guerre d'indépendance de 1821, il est natif de Litohoro et a dirigé la résistance dans la région. Ancien officier entré en communisme pour combattre les nazis, il choisit trente-deux anciens partisans, dont vingt-huit de son village. Tard dans la nuit du 30 mars, le détachement conduit par Ypsilantis investit le village. Ne trouvant pas la bande recherchée, il prend l'initiative d'attaquer le poste de gendarmerie. Les gendarmes ont été renforcés le jour même par un peloton de l'armée régulière. Les soldats, cantonnés dans un autre bâtiment, n'opposent aucune résistance, et quelques conscrits repartent avec les partisans. En revanche les gendarmes, traditionnellement royalistes convaincus, refusent de déposer les armes. Leur caserne est encerclée et incendiée. Après plusieurs heures de combat, ils finissent par hisser le drapeau blanc. Seize des leurs gisent dans leur sang. Aucun des trente-trois assaillants n'a été touché. Quand les blindés britanniques arrivent aux portes de la ville peu avant l'aube, Ypsilantis et ses hommes s'évaporent dans les maquis de l'Olympe, sans omettre d'emporter toutes les armes des gendarmes et des soldats. Premier butin, premier succès.

Le parti n'a pas voulu prendre le pouvoir à la libération ou en décembre 1944. Mais le temps est venu. Nikos Zachariadis a choisi la nuit du 30 mars pour lancer sa première action armée, car les élections législatives, les premières depuis 1936, doivent avoir lieu le lendemain, dimanche 31. L'attaque de Litohoro, après le mot d'ordre d'abstention lancé un mois plus tôt par le parti et l'ensemble de ses organisations, doit enclencher un processus de conquête du pouvoir.

La menace ne fait que cimenter encore plus les différentes forces de droite, qui s'appuient à l'extérieur sur Londres puis sur Washington. Thémistoklis Sophoulis, premier ministre et vieux dirigeant libéral, déclare le 17 mars : *« Je suis obligé d'admettre que les conditions indispensables pour procéder aux élections n'existent pas encore. »* Trois semaines plus tard, il laisse sa place aux ultras du Parti populiste. Engagés en ce printemps de 1946, les combats s'arrêteront le 30 août 1949 à la frontière albanaise. Ils feront 50 000 morts, 600 000 personnes déplacées et 80 000 exilés dans les pays de l'Est. Il faudra attendre les années 80 pour que s'estompent les séquelles psychologiques du drame. Les protagonistes deviendront les chefs de l'Armée démocratique avant d'être écartés en 1948-1949 par Nikos Zachariadis en personne. Vafiadis, Kikitsas, Ypsilantis connaîtront tous les trois la relégation dans l'Oural, en Asie centrale et en Sibérie. Ils ne rentreront en Grèce qu'entre 1975 et 1983. Marcos Vafiadis et Panos Ypsilantis rejoindront les rangs du Parti socialiste grec (PASOK), tournant définitivement la page de ces années de larmes et de sang, sans jamais toutefois oublier les 29 partisans sur les 33 du départ disparus dans la folle tourmente de la tragédie hellénique.

C. CHICLET.

Étranger

APRÈS LA FIN DES MANŒUVRES AMÉRICAINES

Le colonel Kadhafi affirme qu'il a « humilié » les Etats-Unis

Au lendemain de l'annonce de la fin des manœuvres de la VIe flotte américaine au large du golfe de Syrte, qui a coïncidé avec le quarante et unième anniversaire du retrait des troupes italiennes de Libye, le colonel Kadhafi a déclaré, vendredi 28 mars, dans un discours public qu'il avait *« humilié »* les Etats-Unis, qu'il a accusés de cacher leurs pertes au cours des affrontements du début de la semaine.

Le colonel libyen a réaffirmé que trois avions américains avaient été abattus et leurs six pilotes *« mangés par les poissons du golfe de Syrte »*. Il a accusé Washington d'être *« un fieffé menteur »* pour ne pas le reconnaître. *« Nous sommes prêts à défendre notre souveraineté avec notre sang »*, s'est-il écrié en s'adressant à des milliers d'écoliers, étudiants et soldats du balcon de la caserne de Bab-el-Azizia. Il a affirmé que la *« ligne de mort »* tenait toujours et répété ses menaces de frapper les pays européens – en particulier l'Espagne et l'Italie – qui accordent des facilités portuaires aux navires de guerre américains, si la marine américaine tentait de nouveau de pénétrer dans le golfe. Il a d'autre part révélé qu'il allait remettre à l'URSS un des missiles américaine utilisés dans les combats du golfe, et qui, selon lui, est *« intact »*, *« rien que pour faire enrager l'Amérique et pour que l'Union soviétique le démonte et en tire profit »*.

Entre-temps, les bâtiments de la VIe flotte qui ont affronté lundi et mardi des forces libyennes dans le golfe de Syrte ont jeté l'ancre vendredi près des côtes siciliennes pour que les équipages puissent se reposer. La trentaine de navires qui composent la flotte ne vont cependant pas se disperser *« alors que l'on ne sait pas si l'on va avoir besoin de les réunir de nouveau rapidement »*, a-t-on souligné à Washington. De sources proches de la marine américaine, on a d'autre part révélé vendredi que les bases aéronavales américaines à travers le monde avaient reçu des directives les invitant à *« accroître leur vigilance »* dans l'hypothèse d'attaques *« terroristes »*.

A Rome, où il est arrivé vendredi, le secrétaire d'Etat américain George Shultz a déclaré que les Etats-Unis continueraient à s'opposer au *« comportement scandaleux »* du colonel Kadhafi, qui *« prétend s'approprier unilatéralement les eaux et espaces aériens internationaux »* dans le golfe de Syrte.

Cependant, au cours de leurs entretiens de vendredi après-midi, M. Shultz et M. Craxi ont constaté leur *« volonté commune d'œuvrer pour une réduction de la tension en Méditerranée »*.

MM. Shultz et Craxi sont, d'autre part, *« tombés d'accord sur la nécessité d'empêcher la détérioration de la situation déjà grave qui prévaut au Proche-Orient, et d'œuvrer pour le rétablissement du dialogue entre les forces réellement disposées à la négociation et susceptibles de relancer le processus de paix »*.

Les Etats-Unis ont fait, par ailleurs, savoir au gouvernement soudanais qu'ils considéraient comme *« très peu sage »* de sa part d'avoir fait appel à une aide militaire libyenne pour combattre l'insurrection dans le sud du pays. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a affirmé que l'assistance militaire libyenne au Soudan constituait un nouvel exemple de l'*« absence de principes »* de la Libye, puisque ce pays a longtemps été un des principaux fournisseurs d'armes des insurgés soudanais et qu'il *« bombarde maintenant ses anciens alliés »*. Selon des informations de presse, les bombardements sont effectués par deux Tupolev-22 de fabrication soviétique.

Moscou et Tripoli

A Moscou, un responsable du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Valery Soukhine, a indiqué que l'Union soviétique et la Libye avaient abandonné le projet, vieux de trois ans, de conclure un traité d'amitié. *« Il n'existe à l'heure actuelle*, a-t-il dit, *aucune discussion à ce sujet. Les rapports entre le gouvernement libyen et Moscou sont amicaux et en pleine expansion, mais tant l'URSS que la Libye considèrent que le niveau actuel des relations n'a pas besoin d'être renforcé par des textes juridiques. »*

D'autre part, dans un communiqué commun publié vendredi à l'issue de la visite du président Bendjedid Chadli à Moscou, l'URSS et l'Algérie *« exigent qu'il soit immédiatement mis fin à toutes les menaces, agressions et intimidations contre la Libye »*. Dans ce document, diffusé par l'agence Tass, les deux parties expriment leur *« ferme solidarité »* avec le peuple libyen et dénoncent *« l'agression des Etats-Unis »* ainsi que *« la prise de sanctions économiques et commerciales »* contre Tripoli. Par ailleurs, l'Algérie et l'URSS condamnent la *« collusion »* israélo-américaine *« organisée contre les peuples arabes au Maghreb et au Moyen-Orient »*.

Les deux pays ont signé, jeudi, un programme à long terme de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, un protocole sur des consultations soviéto-algériennes et un accord de coopération économique et technique. – *(AFP, Reuter.)*

● *Message de félicitations de M. Arafat à M. Jacques Chirac.* – Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, a envoyé vendredi 28 mars un message de félicitations à M. Jacques Chirac, dont le texte est publié par l'agence Wafa. M. Arafat exprime ses *« chaleureuses félicitations »* à M. Chirac et aux membres de son gouvernement, et ses *« vœux sincères de prospérité, de progrès et de paix au peuple français ami »*. Il se déclare convaincu que sous son autorité l'amitié franco-arabe en général et l'amitié franco-palestinienne en particulier se renforceront, et exprime l'espoir de voir la France jouer un *« rôle agissant »* pour un *« règlement juste de la question du Moyen-Orient garantissant les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant sur son sol national »*. – *(AP.)*

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES SEPT

La venue de M. Chirac embarrasse le protocole japonais

Tokyo *(AFP)*. – Si M. Jacques Chirac vient à Tokyo, on ne lui fermera pas la porte du sommet économique des Sept (du 4 au 6 mai), mais il faudra théoriquement qu'il prenne la place d'un autre représentant français, ont déclaré, vendredi 28 mars, des responsables japonais des affaires étrangères.

Les officiels cités par le *Mainichi* laissent ainsi transparaître un certain embarras, qui semble partagé par le chef de la diplomatie lui-même. Interrogé sur l'annonce par Matignon que le premier ministre voulait cohabiter à Tokyo comme à Paris, M. Shintaro Abe s'est retranché derrière l'absence de notification officielle de la France.

Plusieurs responsables des affaires étrangères interrogés par l'AFP se sont abrités derrière le même argument vendredi soir. *« Nous étudierons la question quand le gouvernement français nous aura officiellement avertis de la venue du premier ministre. Pour l'instant, nous ne disposons que d'informations de presse »*, ajoutent-ils.

Certes, sur le fond, la France est souveraine et M. Chirac lui-même ne fait pas peur. *« Chirac, on le connaît, c'est un ami du Japon »*, déclarait avant les élections, à l'AFP, un responsable des affaires étrangères. Il aurait pu ajouter : un conservateur comme son homologue Yasuhiro Nakasone, autre grand partisan de la dénationalisation, et comme la classe politique au pouvoir au Japon depuis quarante ans.

Par ailleurs, la modeste victoire de la droite française aux élections législatives du 16 mars n'a pas trop affaibli le président François Mitterrand, qu'on craignait de voir arriver diminué au sommet économique des sept pays occidentaux les plus industrialisés, estimait un diplomate japonais après les législatives.

Protocolairement, il en va autrement, si l'on en croit les sources citées par la presse. On fait remarquer au Gaimusho (affaires étrangères) que chaque pays ne disposait jusqu'à présent aux sommets économiques que de trois sièges : un pour le numéro un, chef d'Etat ou de gouvernement, selon les pays : dans le cas de la France, son président ; plus deux autres sièges pour le ministre des finances et son collègue des affaires étrangères.

Si M. Chirac veut participer aux débats, il devra prendre la place d'un des trois, selon les sources citées. Même chose pour les entretiens séparés, où participe un seul représentant par pays, ajoute-t-on.

Les Japonais, qui avaient du mal à comprendre à distance la cohabitation en France d'un président de gauche et d'un gouvernement de droite, voient soudain le problème transporté chez eux.

Un responsable interrogé imagine que, si la venue de M. Chirac est confirmée, le Japon engagera un processus de consultation des autres participants avant toute décision.

La formule a déjà été retenue pour le cas du Néerlandais Rudolf Lubbers, président en exercice du conseil des ministres de la CEE. Sa venue à Tokyo serait également une première dans le cadre des sommets économiques des Sept. Sa participation n'a, toutefois, toujours pas été décidée après plusieurs semaines de délibérations, a déclaré un porte-parole.

La Cour suprême des Etats-Unis interdit le port de la calotte juive dans l'armée américaine

Washington (AFP). – La Cour suprême des Etats-Unis vient de confirmer que l'armée américaine était en droit d'interdire le port de la calotte à son personnel de religion juive. Par cinq voix contre quatre, les magistrats de la plus haute instance juridique du pays ont reconnu le bien-fondé d'une décision prise en ce sens par l'US Air Force contre le capitaine Simcha Goldman, un psychologue militaire, qui avait porté sans incident cet attribut de 1970 à 1981.

A cette date, ses supérieurs avaient décidé de lui interdire le port de la calotte traditionnelle des juifs pratiquants. Le capitaine avait porté l'affaire devant la justice, et une cour fédérale avait donné tort à ses supérieurs, considérant que leur décision violait les droits constitutionnels de l'officier. Ce jugement avait été par la suite annulé en appel.

La Cour suprême a jugé que l'uniforme encourage le sens de l'unité hiérarchique en éliminant toute distinction individuelle autre que le rang.

Liban

Le Hezbollah suggère l'organisation d'un référendum sur l'avenir du pays

Les dirigeants chrétiens libanais ont accusé, vendredi 28 mars, la Syrie d'avoir participé directement aux violents bombardements de la veille contre le *« pays chrétien »*, qui ont fait cinq morts et dix-huit blessés.

Le calme est revenu vendredi sur le front du haut Metn, au nord de Beyrouth où les milices pro-syriennes affrontent l'armée libanaise, déployée le long des *« frontières »* du *« réduit chrétien »*. Ces combats avaient dégénéré jeudi en un bombardement généralisé des régions chrétiennes et occasionné une riposte de l'armée libanaise contre des régions sous contrôle de l'armée syrienne. Au total, selon la presse, soixante-cinq villages ont été touchés par les obus.

D'autre part, Cheikh Soubhi Toufaily, un des principaux responsables du Hezbollah (Parti de Dieu) de Baalbeck, dans la plaine de la Bekaa libanaise, a proposé l'organisation d'un référendum pour que les Libanais décident de leur avenir.

Dans un entretien qu'a publié vendredi l'hebdomadaire libanais *Magazine*, Cheikh Toufaïly estime qu'*« Il faut donner aux Libanais la liberté d'exprimer leurs opinions sur le régime qu'ils souhaitent adopter »*. Il a estimé que l'organisation d'un tel référendum est possible *« si les interventions étrangères au Liban cessent »*.

« Nous réclamons un référendum qui précise le régime libanais, même si nous sommes convaincus que l'islam est le projet le plus satisfaisant pour établir la justice entre les hommes. (...) *Dans le cadre de ce référendum, nous dirons oui à l'Etat islamique, pas nécessairement dans le cadre d'une république, car telle est notre conviction »*, a-t-il ajouté. – *(AFP)*.

● *La détention provisoire de M. Demjanjuk prolongée de quinze jours en Israël.* – La détention provisoire de M. John Demjanjuk, soupçonné d'être le criminel de guerre nazi « Ivan le Terrible », a été prolongée, vendredi 28 mars, de quinze jours par le tribunal de district de Jérusalem. M. Demjanjuk a, de nouveau, clamé vendredi son innocence dans les locaux de la prison Ayalon de Ramleh, près de Tel-Aviv, où le juge Aharon Simcha s'était rendu. Le commissaire Alex Ich Chalom, chargé de l'enquête, a, de son côté, réfuté les témoignages rendus publics récemment, selon lesquels « Ivan le Terrible » serait mort durant une révolte des détenus de Treblinka le 2 août 1943. – *(AFP.)*

● *Nouvelles preuves de la mort de Mengele fournies par le Brésil.* – La police brésilienne a présenté, jeudi 27 mars, des radios de la denture de l'ancien médecin nazi Josef Mengele qui semblent confirmer que le squelette déterré en juin dernier dans la banlieue de Sao-Paulo était bien celui du criminel de guerre. Ces radios ont été communiquées aux enquêteurs par le dentiste qui avait soigné Mengele lors de son séjour au Brésil. *« Nous pensons qu'il s'agit de la preuve qui nous manquait pour refermer le dossier Mengele »*, a déclaré le chef de la police fédérale brésilienne. Des copies des documents ont été transmises aux gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, d'Israël et des Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

Intervention télévisée de M. Gorbatchev samedi soir

Moscou *(AFP)*. – Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev doit faire une intervention télévisée, samedi soir 29 mars, a annoncé sans autre précision le quotidien *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique.

Cette annonce revêt un caractère exceptionnel, les interventions des dirigeants soviétiques ne faisant que très rarement l'objet d'une publicité préalable.

Cette intervention du chef du Kremlin semblait devoir porter sur le dossier du désarmement et, plus précisément, selon une source soviétique informée, sur le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires décrété l'été dernier par l'URSS. M. Gorbatchev avait proposé, le 13 mars, de proroger une seconde fois ce moratoire au-delà du 31 mars *« jusqu'à la première explosion nucléaire américaine »*.

Les Etats-Unis ont rejeté l'idée de s'associer à ce moratoire et ont procédé à un essai atomique le 22 mars, dans le Nevada. Ils s'apprêteraient, selon le *Washington Post*, à effectuer une nouvelle expérience nucléaire dans les prochains jours, peu avant ou immédiatement après le dernier jour du mois.

Cette « intervention » télévisée de M. Gorbatchev, note-t-on de source diplomatique, devait avoir lieu alors que l'on s'interroge avec de plus en plus d'insistance sur l'éventuelle tenue – et sur la date – de la seconde rencontre au sommet Reagan-Gorbatchev prévue pour cette année aux Etats-Unis.

Autriche

Un débat télévisé « en direct de Moscou »

De notre correspondant

Vienne. – Le vent du renouveau, qui souffle sur l'Union soviétique semble se faire sentir dans le domaine où on l'attendait le moins : les médias, chasse gardée du pouvoir. L'Union soviétique a, en effet, accordé à la radiotélévision autrichienne (ORF) l'autorisation de retransmettre en direct un débat entre journalistes et représentants officiels des deux pays qui aura lieu à Moscou le 1er avril. Trois personnalités de chaque pays – dont l'ancien ambassadeur soviétique à Bonn, M. Valentin Falin – discuteront donc devant les caméras dans les studios de la télévision moscovite sur le thème « l'Union soviétique aujourd'hui ». L'animateur sera M. Paul Lendvai, directeur de la rédaction Est de l'ORF.

Ce projet couronne une politique particulièrement originale de l'ORF à l'égard des pays de l'Est qui n'a pas toujours été sans frictions. Profitant de la neutralité de l'Autriche et des nombreux liens historiques entre les pays de l'ancienne monarchie austro-hongroise, l'ORF a réussi, depuis 1982, à assurer une « couverture » assez complexe de l'Est et du Sud-Est européen. Les téléspectateurs autrichiens se sont habitués aux débats télévisés retransmis en direct ou en différé de Budapest, Belgrade et Varsovie, vingt-six documentaires ont été réalisés, dont un sur l'Albanie, très apprécié et vendu à douze radio-télévisions étrangères. Les Albanais ont interdit récemment aux reporters de l'ORF de revenir dans leur pays ; le deuxième pays qui les boude actuellement est la Roumanie, en raison d'un documentaire présentant M. Ceausescu en « empereur roumain ».

W. B.

Le changement de gouvernement à Paris n'affectera pas les relations franco-allemandes, *estime le chancelier Kohl*

Bonn *(AFP)*. – Dans un entretien publié ce samedi 29 mars par le quotidien *Die Welt*, le chancelier Helmut Kohl estime que *« le changement de gouvernement à Paris n'aura pas d'influence sur la qualité particulière des relations franco-allemandes »*.

« Depuis la signature du traité franco-allemand en 1943 par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, il y a eu plusieurs gouvernements de tendances politiques différentes, aussi bien à Paris qu'à Bonn, sans que cela ait eu une influence sur les étroites relations amicales entre nos deux pays », déclare M. Kohl.

M. Kohl a ajouté qu'il y avait toujours eu *« des différences d'intérêts entre la France et la RFA »*, mais que les deux gouvernements s'étaient toujours efforcés *« d'empêcher qu'elles ne se transforment en un problème grave »*.

« Nous avons réalisé, depuis 1963, d'énormes progrès dans le domaine des rapports franco-allemands et lors des dernières consultations entre nos deux gouvernements, au mois de février à Paris, nous avons posé les jalons pour un approfondissement de notre coopération », a encore dit le chancelier.

« Pour moi, il ne fait aucun doute que le gouvernement français continuera dans cette voie », a conclu M. Kohl.

La presse yougoslave publie un nouveau document relatif au passé de M. Waldheim

Le gouvernement yougoslave a déclaré, vendredi 28 mars, *« ne disposer pour l'instant d'aucun élément nouveau »* relatif au passé de M. Kurt Waldheim, en plus des documents remis en janvier 1948 à la commission des Nations unies sur les crimes de guerre et qui ont été *« publiés par la presse nationale et internationale »*.

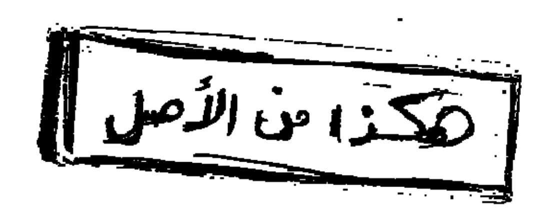
Après les accusations portées contre l'ancien secrétaire général des Nations unies par le *New York Times* et le Congrès juif mondial, le journal yougoslave *Vecernje Novosti* avait reproduit en début de semaine un document officiel yougoslave datant de décembre 1947, où le nom de M. Waldheim figurait parmi la liste des personnes recherchées pour crimes de guerre. Le même journal a publié vendredi un autre texte portant le sceau de la commission des crimes de guerre des Nations unies intitulé *« Soixante-dix-neuvième liste de criminels de guerre, suspects et témoins »*, dont une copie se trouverait dans les archives nationales yougoslaves. Selon ce texte, M. Waldheim est le suspect 724 sur une liste de 791 criminels de guerre présumés, et il aurait été lié à des *« meurtres et mises à mort d'otages »* entre avril 1944 et mai 1945.

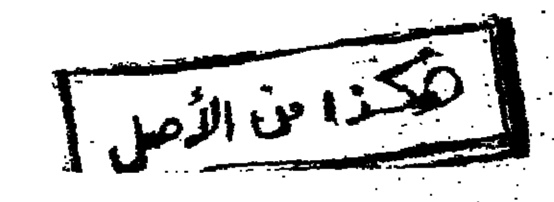
Dans un éditorial publié ce samedi, le *New York Times* laisse entendre que les Grands connaissaient peut-être le passé de M. Waldheim et détenaient là un moyen de pression sur lui lorsqu'il a accédé en 1972 au secrétariat général de l'ONU.

Le porte-parole du gouvernement yougoslave a déclaré que son pays accordait une *« pleine attention »* aux informations publiées sur cette affaire, mais il a reproché à certains organes de presse de *« tenter de mêler la Yougoslavie à la campagne pour l'élection présidentielle en Autriche »*. *« Les élections dans ce pays voisin et ami sont l'affaire du peuple autrichien »*, a-t-il ajouté. M. Waldheim est le candidat du Parti populiste (opposition conservatrice) à l'élection présidentielle du 4 mai.

A Jérusalem, un porte-parole du ministère de la justice interrogé sur cette affaire a déclaré : *« Nous ne possédons aucune information sur le passé nazi de M. Waldheim, mais nous suivons attentivement les développements. »* Il s'est refusé à tout autre commentaire. Le quotidien de langue anglaise *Jerusalem Post* a précisé qu'Israël, se fiant à l'accord des deux superpuissances, n'avait fait aucune tentative pour vérifier le passé de M. Waldheim lors de sa nomination en 1972 comme secrétaire général de l'ONU. – *(AFP, AP, Reuter.)*







Étranger

CHINE

Confidences « nucléaires » à M. Lange

Pékin. — Les dirigeants chinois ont affirmé vouloir respecter le traité pour la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud (signé en 1985 par treize nations du Pacifique), a déclaré, vendredi 28 mars à Pékin, le premier ministre néo-zélandais. A l'issue d'une visite d'une semaine en Chine, M. Lange a indiqué que ses interlocuteurs chinois avaient par ailleurs confirmé qu'ils n'accepteraient pas la visite de navires de guerre étrangers équipés d'armes nucléaires. Pékin n'a pas encore publié de déclaration à ce sujet, mais le numéro un du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, avait laissé entendre, en février 1985, à l'issue d'une visite en Nouvelle-Zélande, que des navires de guerre américains, abordant dans un port chinois, ne devraient pas être équipés d'armes nucléaires. La visite de ces unités prévue par les Américains avait d'ailleurs été annulée peu de temps après, sans commentaires. — *(AFP, UPI.)*

CORÉE DU SUD

Feu vert pour l'opposition

Séoul. — Le gouvernement sud-coréen a décidé d'autoriser l'opposition à faire campagne pour une pétition réclamant une réforme électorale, campagne qui était jusqu'à présent interdite, a annoncé, vendredi 28 mars, un officiel. Il a précisé, que tout le monde, *« même les étudiants et les citoyens ordinaires »*, pouvait désormais signer la pétition à condition de s'abstenir de manifester de façon violente ou illégale.

Le Parti de la nouvelle démocratie avait lancé sa campagne en février, espérant rassembler 10 millions de signatures en faveur d'un vote direct dans le scrutin présidentiel.

La campagne a été durement réprimée. Le gouvernement a arrêté des centaines d'étudiants et interrogé plus d'une centaine d'hommes politiques et de dissidents, au cours des dernières semaines.

Vingt-huit universitaires ont publié, vendredi, une déclaration de soutien à la campagne, affirmant notamment : *« Nous croyons que la liberté de parole, de discussion et de pétition sont des droits naturels du peuple et que la répression de ces activités prive le peuple de ses droits fondamentaux. »* — *(Reuter.)*

INDE

Etat d'alerte au Pendjab

New-Delhi. — Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a envoyé, vendredi 28 mars, deux de ses collaborateurs les plus proches au Pendjab, où seize hindous ont été tués et vingt et un autres blessés par des extrémistes sikhs. Cette décision fait suite à une série d'attentats survenus le même jour dans la ville de Ludhiana, qui portent à quatre-vingt-un le nombre des victimes de la violence au Pendjab depuis un mois, soit le bilan le plus lourd depuis le siège du Temple d'or d'Amritsar par l'armée en juin 1984. Selon la police, six motocyclistes ont ouvert le feu sur des membres de la Force nationale des volontaires (RSS), mouvement hindou de droite, qui faisaient de la gymnastique dans un jardin public (*le Monde* du 29 mars). A New-Delhi, la police a mis en garde la population, lui demandant de la prévenir immédiatement en cas de mouvements suspects d'inconnus. De son côté, le premier ministre du Pendjab, Surjit Singh Barnala, a déclaré que les attentats de Ludhiana résultaient d'efforts « étrangers » pour déstabiliser l'Etat, qui a une frontière commune avec le Pakistan. — *(Reuter.)*

PAKISTAN

Mlle Benazir Bhutto entend rentrer d'exil le 9 avril pour animer l'opposition

Mlle Benazir Bhutto, chef en exil du Parti du peuple pakistanais (PPP), principal mouvement d'opposition, retournera au Pakistan le 9 avril prochain, a annoncé son porte-parole, vendredi 28 mars à Londres.

Fille de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, exécuté en 1979, Mlle Bhutto avait passé deux mois en résidence surveillée à Karachi l'automne dernier, après être revenue dans son pays pour y enterrer son frère, Shah Navaz Bhutto. Elle avait été autorisée à quitter le Pakistan en novembre et avait repris ses activités au sein de l'opposition en exil.

Mlle Bhutto entend participer, dès son arrivée, à une série de réunions publiques au cours desquelles elle demandera l'organisation d'élections.

D'autre part, les onze partis du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD, opposition) ont réclamé, vendredi, à Karachi, la démission du président Zia Ul Haq et la tenue d'élections, à l'occasion d'un rassemblement qui a réuni environ cinquante mille personnes, chiffre record depuis la levée de la loi martiale en janvier dernier. — *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le cardinal Tomasek contre l'organisation Pacem in terris

Prague. — A la veille des fêtes de Pâques, le cardinal Frantisek Tomasek a une nouvelle fois appelé les prêtres tchécoslovaques à quitter l'organisation pro-gouvernementale Pacem in terris, interdite par le Vatican en mars 1982, a-t-on appris, vendredi 28 mars, à Prague, de source religieuse. Dans son sermon du Jeudi saint, prononcé en la cathédrale Saint-Guy de Prague, le primat de Bohême a révélé qu'il avait reçu, en décembre dernier, une lettre du Vatican dans laquelle le Saint-Siège se félicitait de ce que de nombreux prêtres membres de Pacem in terris ont quitté cette association, indique-t-on de même source. Sans jamais citer le nom de l'association, Mgr Tomasek, quatre-vingt-six ans, a invité les ecclésiastiques à se consacrer uniquement à leurs devoirs religieux, comme le recommande le Vatican. Avant son interdiction, l'association Pacem in terris comptait environ mille cinq cents membres — soit la moitié des prêtres catholiques tchécoslovaques — et trois évêques : Mgr Josef Vrana d'Olomouc (Moravie du Nord), Mgr Josef Feranec et Mgr Jan Pasztor, à Banska-Bystrica et Nitra (Slovaquie), dont l'autorité n'est pas reconnue par le Vatican. — *(AFP.)*

Tchad

M. Goukouni Oueddeï renonce à rencontrer M. Hissène Habré au Congo

C'est apparemment à un exercice un peu vain que se sont livrés, vendredi 28 mars, à Brazzaville, les présidents du Sénégal et du Congo, MM. Abdou Diouf et Sassou Nguesso, en lançant un appel à la réconciliation des *« fils du Tchad »*. La rencontre tant attendue entre le président Hissène Habré et son principal opposant, M. Goukouni Oueddeï, n'a, en effet, pas eu lieu. A Paris, comme à Brazzaville, des porte-parole du GUNT ont annoncé vendredi que leur président ne se rendrait pas au « sommet » organisé par le président en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), M. Diouf, et par le président congolais, chargé par l'OUA d'une mission de conciliation dans l'affaire tchadienne. Les deux hommes *« regrettent que les fils du Tchad aient laissé échapper une chance de régler leurs problèmes »* et soulignent que cette décision du GUNT intervient *« malgré les engagements préalables »* pris par le mouvement de M. Goukouni Oueddeï.

A Brazzaville, le « ministre des affaires étrangères » du GUNT, M. Facho Balam, a indiqué qu'il n'est pas question pour le GUNT de *« cautionner la légitimité de M. Habré qui avait accédé au pouvoir avec la complicité de troupes soudanaises, zaïroises et sénégalaises, au mépris des accords de Lagos »*. Ces accords, signés le 21 août 1979, consacraient la création d'un *« gouvernement d'union nationale de transition »* présidé par M. Goukouni Oueddeï et rassemblant onze « tendances » tchadiennes. M. Hissène Habré en était le ministre de la défense. M. Balam a précisé que, malgré la discrétion réclamée par le GUNT, *« il y a eu trop de tapage à propos du projet de rencontre au sommet »* et a souligné que son mouvement *« réitère son entière disponibilité à répondre favorablement à toute rencontre ultérieure »*. Selon M. Balam, le GUNT a effectivement accepté, en février dernier, le principe d'une réunion de réconciliation avec le « groupe de N'Djamena », mais, a-t-il indiqué, depuis, la situation a considérablement changé, en raison de *« l'intervention directe des troupes françaises dans le conflit tchadien »* et du *« non-respect du cadre de discussion arrêté »*.

A Paris, M. Abderamane Moussa, représentant du GUNT en France, a, pour sa part, déclaré que le GUNT attend, pour que cette conférence ait lieu, que l'OUA *« dénonce clairement l'intervention française au Tchad et ne la soutienne pas par son mutisme »*. *« En outre*, a-t-il précisé, *il est certain que tel que prévu par les autorités congolaises, le problème protocolaire reste un des handicaps pour que les Tchadiens se retrouvent autour d'une table de réconciliation. »* M. Moussa a cependant souligné que la présence de M. Balam à Brazzaville va *« peut-être permettre de débloquer la situation »*.

Cette rencontre entre MM. Habré et Goukouni Oueddeï, qui devait se tenir à Loubomo, une localité située dans le sud-ouest du pays, apparaît donc comme une nouvelle occasion manquée après l'échec d'une première tentative, à Bamako, en avril 1985. Les raisons invoquées par le GUNT pour justifier son refus sont contradictoires : il est évident que l'OUA peut difficilement condamner l'intervention militaire française au Tchad (l'opération Epervier), qui a été déclenchée à la demande du président tchadien. Tout porte à croire, au contraire, comme le souligne d'ailleurs M. Moussa, que les questions de protocole, une fois de plus, expliquent en partie l'échec de cette réunion. M. Goukouni Oueddeï refuse toujours de se présenter devant M. Habré comme un opposant face au président *« légitime »* du Tchad, comme l'exige celui-ci. En outre, il est clair que la Libye ne verrait pas d'un bon œil une réconciliation qui se ferait en dehors d'elle. Le colonel Kadhafi, dont les troupes contrôlent étroitement, sur le terrain, celles du GUNT, n'a évidemment pas renoncé à exercer, d'une manière ou d'une autre, une influence sur l'évolution politique du Tchad.

Il n'est donc pas du tout évident que M. Goukouni Oueddeï ait eu, dans cette affaire, une complète liberté de manœuvre. Enfin, on ne peut manquer de s'interroger sur les raisons qui ont provoqué une telle publicité autour de cette rencontre qui, pour avoir des chances de se tenir, devait évidemment rester secrète. De source officieuse tchadienne, on souligne que les autorités congolaises se sont un peu précipitées pour lever le secret. Et on s'interroge...

LAURENT ZECCHINI.

Nicaragua

Le président Ortega met en garde Washington contre le risque de « vietnamisation » en Amérique centrale

Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a mis en garde, vendredi 28 mars, les Etats-Unis contre le risque d'un engagement militaire plus important en Amérique centrale. Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue au lendemain de l'approbation par le Sénat américain d'une aide de 100 millions de dollars aux groupes armés antisandinistes, M. Ortega a déclaré qu'une telle décision était une étape supplémentaire vers *« une implication directe des troupes américaines aux côtés des mercenaires »*. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, vont devoir faire face, s'ils continuent dans cette voie, à *« une vietnamisation de la guerre en Amérique centrale »*.

Dénonçant le vote du Sénat à la veille du vendredi saint comme une *« crucifixion du Nicaragua »*, le commandant Ortega a indiqué qu'à ses yeux l'événement « le plus grave » des derniers jours était l'utilisation d'hélicoptères américains pour le transport des soldats honduriens à la frontière avec le Nicaragua. Comme l'avait fait la veille le ministère nicaraguayen de la défense, M. Ortega a implicitement reconnu qu'il y avait bien eu incursion de la part des sandinistes en territoire hondurien. Il a toutefois qualifié les opérations de l'armée nicaraguayenne à la frontière des deux pays de *« défensives »*.

Il semble bien, en réalité, que dans cette affaire tout le monde joue sur les mots. Le Honduras nie, en effet, qu'il y ait des bases de « contras » sur son territoire. Et, ainsi que l'a remarqué le commandant Ortega, *« lorsque les dirigeants antisandinistes se font prendre en photo sur ces bases, ils affirment qu'elles se trouvent au Nicaragua »*. Autrement dit, en se retranchant derrière la propagande de leurs adversaires, les dirigeants sandinistes peuvent prétendre qu'en détruisant ces bases ils n'ont pas commis de violation de frontières. En fait, ces campements se situent bien du côté hondurien, et, à en croire des sources diplomatiques occidentales à Tegucigalpa, les incursions nicaraguayennes sont fréquentes. Au cours des six derniers mois, l'armée de Managua aurait franchi une soixantaine de fois la frontière hondurienne à la poursuite des « contras ». De même source, on indique que les combats des derniers jours, s'ils sont bien réels, n'ont certainement pas eu l'ampleur à laquelle les Etats-Unis ont voulu faire croire.

A Washington, de hauts responsables de la défense ont fait savoir vendredi que les forces nicaraguayennes avaient opéré un mouvement de retrait significatif sans qu'il soit possible d'estimer le nombre de soldats restés en territoire hondurien. Les transports de troupes honduriennes dans des hélicoptères américains ont cessé, ajoute-t-on.

De leur côté, les « contras » ont annoncé à San-José, au Costa-Rica une offensive de grande ampleur contre le régime sandiniste du 15 au 30 avril prochain. C'est le 15 avril que la Chambre des représentants américaine doit délibérer de nouveau sur le projet d'aide militaire et civile qui leur est destiné. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

LE SORT DES DISSIDENTS CHINOIS

La romancière Yu Luojin demande l'asile politique à Bonn

La romancière chinoise Yu Luojin a déposé mercredi 26 mars auprès des autorités ouest-allemandes une demande d'asile. Elle séjournait en RFA depuis un mois et demi à l'invitation de l'éditeur de ses œuvres en langue allemande. Mme Yu Luojin (quarante ans) a déclaré à l'AFP qu'elle avait *« décidé de quitter son pays à la suite des tracasseries incessantes dont elle faisait l'objet »*. Auteur notamment de livres critiquant le régime de Pékin (*Nouveau conte d'hiver* et *Nouveau conte de printemps*, inspirés de l'œuvre de Heine *Conte d'hiver*), elle avait été invitée par son éditeur en octobre dernier.

Ses livres sont des romans autobiographiques sur les déboires de l'auteur et de sa famille pendant la révolution culturelle chinoise. Pendant celle-ci, l'écrivain fut envoyée *« à la campagne »* pour y travailler la terre. Son frère Yu Luoke, étudiant, fut fusillé en 1970, pour s'être plaint ouvertement du traitement réservé aux siens. Il fut *« réhabilité »* par la suite.

Les livres de Yu Luojin, bien que publiés par des maisons d'édition officielles chinoises, ont été vivement attaqués par les autorités dans le cadre de leur campagne contre les intellectuels réclamant la libéralisation du régime. L'éditeur d'un de ses ouvrages avait fait l'objet d'une condamnation pénale. Yu Luojin avait été la cible d'une véritable campagne nationale lorsqu'elle avait décidé de divorcer d'un mari brutal. Les journaux officiels l'avaient accusée à cette occasion d'être une *« femme dépravée »*, *« venimeuse »*, *« immorale »*.

Par ailleurs, dans une dépêche datée de Pékin, l'AFP indique que, sept ans après son arrestation, Wei Jingsheng, le principal animateur du mouvement démocratique Printemps de Pékin (qui avait fleuri fin 1978), ainsi qu'une dizaine d'autres dissidents chinois emprisonnés sombrent peu à peu dans l'oubli, au fond de leurs cellules. Des quatre plus connus — Wei Jingsheng, Xu Wenli, Liu Qing et Wang Xizhe, — on ne sait rien ou très peu, les autorités chinoises observant un mutisme total sur leur situation.

Oubliés de l'Occident

A la différence des dissidents soviétiques, polonais ou tchèques, plus nombreux et mieux organisés, les dissidents chinois restent presque inconnus en Occident et ne peuvent pas compter sur un soutien suffisamment puissant pour faire fléchir le régime de M. Deng Xiaoping. En Chine même, l'idéal de liberté et de démocratie du Printemps de Pékin qui, jusqu'en 1980, avait animé des milliers de jeunes dans la capitale et dans d'autres grandes villes du pays, ne fait plus recette. Pour la jeunesse chinoise, seule semble compter désormais la course à l'argent.

Les questions relatives à la dissidence et aux droits de l'homme sont toujours tabou dans les milieux du pouvoir. Selon plusieurs témoignages, le sort des dissidents emprisonnés serait même le seul sujet qui irrite le chef du Parti communiste, M. Hu Yaobang, quand un visiteur étranger se permet de l'aborder devant lui.

Dans un récent rapport, Amnesty International affirme que la Chine est l'un des principaux pays d'Asie à violer les droits de l'homme et que la notion de *« crime contre-révolutionnaire »* permet encore de traduire en justice et de condamner des hommes et des femmes uniquement coupables de délit d'opinion.

Arrêté en mars 1979, Wei Jingsheng avait été condamné à quinze ans de prison pour *« crimes contre-révolutionnaires »* et pour avoir transmis des *« secrets militaires »* à un étranger. Agé aujourd'hui de trente-six ans, Wei, ouvrier électricien, s'était fait connaître par son désormais célèbre dazibao (affiche murale) réclamant l'instauration d'une *« cinquième modernisation »*, la démocratie, qui aurait dû nécessairement s'ajouter aux quatre autres lancées par M. Deng : l'agriculture, l'industrie, les sciences et la défense. — (AFP.)

République sud-africaine

La France « s'émeut de la recrudescence de la répression »

Le ministère français des affaires étrangères *« s'est ému, auprès des autorités sud-africaines, de la recrudescence de la répression »* en Afrique du Sud, a indiqué, vendredi 28 mars, le porte-parole du Quai d'Orsay, soulignant que deux médecins français, *« qui avaient été arrêtés, ont été relâchés sur intervention de l'ambassade de France »* (*le Monde* du 28 mars). Cette réaction française a été exprimée, d'une part, à l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris et, d'autre part, à Pretoria par le chargé d'affaires français.

En Afrique du Sud, une catastrophe ferroviaire s'est produite vendredi près de la gare de Bon-Accord (10 kilomètres au nord de Pretoria) causant la mort de seize personnes et en blessant cinquante. Cinq voitures d'un train spécial, mis en circulation pour les fêtes de Pâques et rempli de travailleurs noirs se rendant à Pietersburg, dans le nord du pays, ont déraillé pour une raison encore indéterminée.

Selon la compagnie de chemin de fer, il n'y a pas lieu cependant de croire que l'accident soit dû à un acte de sabotage. Une commission d'enquête a été créée. — *(AFP, Reuter, AP.)*

République centrafricaine

APRÈS L'ACCIDENT DU JAGUAR FRANÇAIS

Neuf blessés graves ont été évacués sur Paris

Selon le dernier bilan rendu public à Bangui, l'accident du Jaguar français qui s'est écrasé le jeudi 27 mars sur un quartier populaire de la capitale centrafricaine a fait vingt-cinq morts et trente blessés. Neuf blessés graves — cinq enfants et quatre adultes — sont arrivés vendredi après-midi à Paris à bord d'un DC-8 spécial de l'armée de l'air, pour y être soignés dans les hôpitaux militaires français, *« les conditions de traitement des grands brûlés n'étant pas localement remplies »*, ainsi que l'a précisé le ministère de la défense.

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a, d'autre part, décidé d'envoyer dès jeudi à Bangui le général de l'armée de l'air Théodore Mahlberg, inspecteur général de l'armée de l'air, pour mettre en place une commission d'enquête chargée de déterminer les causes de l'accident du Jaguar. On ignorait encore vendredi, au ministère de la défense, la nature exacte de la panne technique à l'origine de la chute du biréacteur, au moment du décollage.

La manifestation anti-française, qui a eu lieu à Bangui dès l'annonce de l'accident a amené les autorités françaises à donner des consignes de discrétion aux mille cinq cents militaires français basés à Bangui. On apprenait, d'autre part, que Mme Danièle Mitterrand a envoyé à Mme Kolingba, épouse du président centrafricain, un télégramme de condoléances.

Enfin, l'agence libyenne d'information Jana a estimé que cet accident *« révèle les dimensions dangereuses de la présence militaire française directe en République centrafricaine et dévoile l'intensification de l'intervention française dans le continent africain »*. — *(AFP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les « trouillards » font leurs valises...

Leurs compatriotes les tiennent souvent pour des timorés qui fuient la difficulté. Pourtant, les Blancs qui quittent l'Afrique du Sud obéissent parfois à des considérations plus estimables que celles des rats quittant le navire...

De notre correspondant

Johannesburg. – Les Sud-Africains appellent cela le « *chicken run* », c'est-à-dire la fuite des « trouillards », des « froussards », qui quittent ce pays à l'avenir incertain. Ces « dégonflés » ont longtemps pesé le pour et le contre, et c'est souvent à contrecœur qu'ils décident de recommencer leur vie ailleurs. Un choix douloureux, qu'explique John Kennedy, un journaliste du *Star*, qui s'est envolé vers ce qu'il sait ne pas être le paradis, mais où il sera en paix avec sa conscience : l'Australie. « *Hélas ! je n'ai pas l'esprit d'un croisé. Je veux seulement vivre et, plus encore, que mes enfants vivent dans un environnement dépourvu de la haine raciale qui empoisonne mon pays. Je veux me libérer de ce sentiment de culpabilité que je ressens en tant que Sud-Africain blanc dans un Etat qui dénie à des millions d'hommes les plus élémentaires de leurs droits.* »

Beaucoup de ces émigrants partent car ils sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Ou encore parce qu'ils ne veulent pas qu'ils prennent les armes contre d'autres Sud-Africains. Parfois, tout simplement, parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas d'avenir pour eux dans un pays qui s'enfonce petit à petit dans la guerre civile.

Une fuite des cerveaux

L'hémorragie a commencé en 1984 avec la promulgation d'une loi qui, à partir du 11 octobre, contraignait tout résident permanent en Afrique du Sud depuis plus de cinq ans à prendre la citoyenneté du pays s'il était âgé de quinze à vingt-cinq ans. Cela afin d'obliger les étrangers installés sur le territoire à effectuer leur service militaire. Près de 1 000 jeunes sur 46 000 ont refusé de devenir citoyens sud-africains, et beaucoup d'entre eux ont dû partir, ainsi que leur famille. Ce mouvement s'est accéléré au milieu de l'an dernier, avec la croissance de l'agitation dans les townships, l'instauration de l'état d'urgence et la récession économique. Ce n'est pas l'exode, mais 11 400 personnes ont choisi de s'expatrier en 1985, soit 33 % de plus que l'année précédente. Une perte qui a cependant été largement compensée par l'arrivée des immigrants. Le solde annuel est toujours positif (5 800), mais l'afflux des nouveaux venus a considérablement diminué, 40 % de moins qu'en 1984. Et, pour la première fois, en décembre dernier, le solde a été négatif (– 273).

En fait, tout cela ne serait pas trop grave s'il ne s'agissait d'une fuite des cerveaux : ingénieurs, médecins, enseignants, comptables, techniciens, que la crise économique et la situation politique poussent dehors. « *Si le flux n'est pas inversé*, met en garde M. John Moubray, directeur d'une société de consultants, *l'Afrique du Sud sera menacée par un suicide socio-économique.* » Le troupeau, qu'il n'est pas facile de reconstituer, fuit vers des pâturages supposés plus verts : meilleurs salaires et possibilité d'améliorer son sort.

L'Afrique du Sud aurait-elle cessé d'être cette terre attirante où la vie est facile et les possibilités d'enrichissement prometteuses ? Il n'y a pas si longtemps, en 1982, près de 50 000 personnes avaient émigré vers cet eldorado. Selon un récent sondage, la foi en l'avenir du pays a chuté en huit ans de 74 % à 47 % chez les Blancs. Pourtant, certains l'ont encore, comme ce Sud-Africain d'origine britannique, Christopher Turner, qui avait émigré en Angleterre en 1978 et qui est revenu s'installer ici en mai 1985. Il accuse les partants de chercher des excuses à leur égoïsme et lance un appel : « *L'Afrique du Sud a besoin de vous.* » Pourquoi ? Parce qu'il y a un défi à relever et que ce pays reste « *l'un des meilleurs au monde* » avec « *des ressources et un potentiel qui ne demandent qu'à être développés* ». « *Fuir les problèmes en émigrant*, ajoute-t-il, *rend ceux-là plus difficiles à résoudre pour ceux qui se préoccupent des gens et du pays dans lequel ils vivent.* »

Certains immigrants pensent, d'un autre côté, qu'il est toujours possible de « *faire son trou* » ici. Comme le dit un jeune Portugais, Fernando Martins : « *Il y a plus de travail que chez moi et plus de chances d'une vie meilleure.* » Même chose pour cet Anglais, Pete Norris, qui estime qu'il y a plus de possibilités en Afrique du Sud qu'en Angleterre, d'autant qu'il a déjà ici de la famille.

Cent une raisons de rester

Le magazine *Style* s'est amusé à chercher les cent une bonnes raisons qu'il y avait de rester. Non sans humour, Davit Barrit note qu'il y a « *cinquante mille variétés de mouches en Australie* », que « *le reste du monde ne nous mérite pas* », que « *nous risquons finalement de manquer la chance d'apprendre à connaître les Noirs* », que « *l'Azanie est un si joli nom* », que « *l'eau est imbuvable ailleurs* », ou enfin que, « *avec l'exode des cerveaux, ceux qui restent pourront faire fortune* ».

Après tout, fait remarquer l'auteur, « *si les nationalistes* [le parti au pouvoir] *s'en vont, et que l'on se retrouve avec Tambo, Buthelezi ou Mandela, laissons-les se promener dans des limousines payées par le contribuable. C'est leur tour, bon sang. Pas même l'ANC ne peut gâcher une nuit d'hiver dans le Transvaal... Si, finalement, vous partez quand même, que la dernière personne qui quitte East-London n'oublie pas de nourrir les dauphins* ». Au diable donc les prophètes de malheur, les défaitistes, les vaincus de l'espoir ! ailleurs aussi les pierres sont dures.

Pour les candidats au départ, le chômage et les lois draconiennes sur l'émigration sont autant d'obstacles à franchir. Environ un million et demi de Sud-Africains détiennent ou peuvent prétendre obtenir un passeport étranger. Pour les autres, quitter le pays signifie renoncer définitivement à leur citoyenneté, ensuite franchir tous les arcanes administratifs, enfin trouver un pays d'accueil. Actuellement, soixante-quatorze Etats refusent l'entrée sur leur territoire à tout porteur d'un passeport sud-africain.

Ceux qui bénéficient de la double nationalité ont sans conteste un énorme avantage, surtout quand ils peuvent être accueillis par des membres de leur famille. Les autres candidats doivent affronter la réglementation du pays choisi, qui peut imposer des quotas ou ne recruter que ceux dont il a besoin. L'année dernière, l'ambassade des Etats-Unis a reçu jusqu'à cinquante demandes de renseignements par jour, mais sept cents visas seulement ont été accordés en 1985.

Bonne chance. Bon vent !

Beaucoup de Sud-Africains se rendent d'abord dans le pays de leur choix en touriste pour faire de la prospection, étudier les possibilités, sonder le marché du travail. Les destinations le plus fréquemment retenues sont la Grande-Bretagne, l'Australie, les Etats-Unis. Un guide a été publié en Afrique du Sud, non « *pour encourager l'émigration, mais pour renseigner les gens sur le sujet* ». Il est tout simplement intitulé : *Quitter l'Afrique du Sud.* Un opuscule qui fournit les renseignements et les adresses utiles sur la terre d'asile.

La première des entraves est souvent l'impossibilité d'emporter plus de 100 000 rands (30 000 F) pour une famille ou 50 000 rands pour une personne seule. La faiblesse de la somme réfrène bien des ardeurs, surtout depuis la chute de la monnaie locale par rapport aux devises étrangères. Les volontaires de l'exil attendent des jours meilleurs. Ce qui fait dire à S.D. Allop, l'un de ceux qui quittent le bateau, pensant qu'il va sombrer : « *Partez pendant qu'il est encore temps.* » Il ajoute : « *Aux raisonnables, équilibrés, intelligents qui ont décidé malgré tout de rester, bonne chance. Bon vent à l'Afrique du Sud, mais j'ai des doutes.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

SERGUEI 86.

Dessin de SERGUEI.

ALGÉRIE

Un barrage contre le Sahara

L'Algérie, c'est une côte et un désert. Pour en faire durablement un pays prospère, il faut lancer des travaux cyclopéens. L'ingéniosité et le travail des jeunes du contingent leur ont fait prendre un bon départ...

De notre envoyée spéciale

Djelfa. – Un vent froid souffle en rafales. Le jour se lève à peine sur des collines pelées où errent des moutons. Là-bas, à 350 kilomètres au nord-ouest, Alger et ses plages sont bien loin. Le Sahara, en revanche, est tout proche et gagne chaque année du terrain sur ces terres arides ou semi-arides, au climat rude, glacial l'hiver, torride l'été, voué de tout temps à l'élevage des troupeaux que les fiers Ouled Naïls mènent à travers monts.

A 1 200 mètres d'altitude, Djelfa est l'un des points d'appui du « barrage vert », pharaonique projet conçu à l'origine comme un immense rideau forestier dressé d'est en ouest de l'Algérie face à l'avancée du désert. « *C'est, avec la Transsaharienne, le second chef-d'œuvre que la nation doit à sa jeunesse* », écrivait récemment *El Moudjahid*.

Le barrage vert englobe 3 millions d'hectares, soit 60 % des terres productives de l'Algérie, avec une population de trois millions d'habitants. Première expérience de cette taille, le barrage s'est vu assigner des objectifs à la fois plus réalistes et plus soucieux de l'homme. Il s'agit aujourd'hui, affirment les responsables, de « *rétablir et maintenir l'équilibre écologique des terres en vue d'une exploitation rationnelle des ressources, en concordance avec la promotion sociale des populations* ».

Vaste programme pour lequel quatre zones-tests, de 100 000 hectares chacune, ont été délimitées. Déjà les effets des travaux entrepris depuis une quinzaine d'années se font sentir, et les résultats sont spectaculaires.

Une forêt de pins

A une dizaine de kilomètres de Djelfa, préfecture de la willaya, le projet de Moudjebara lancé en 1970 est très avancé. Il entend, en reboisant 20 000 hectares de terres, protéger les sols, garantir Djelfa contre les inondations, fréquentes dans ces régions de pluies rares mais très violentes, alimenter la nappe phréatique, et enfin faire revivre une usine de bois. Au sommet d'un promontoire installé tout exprès au détour d'une piste rocailleuse, M. Khaled Rabah, le jeune et enthousiaste sous-directeur de l'environnement et des forêts, ne parvient pas à s'arracher au spectacle : une immense tache verte qui vient mourir au pied d'une falaise rocheuse et contraste avec la nudité du terrain quelques kilomètres plus loin. Coupée à intervalles réguliers de tranchées pare-feu, sillonnée par des pistes qui permettent une étroite surveillance des plantations, une nouvelle forêt de pins d'Alep est en train de naître. 12 000 hectares ont déjà été reboisés, 3 000 doivent encore l'être, tandis que, sur 3 500 autres, la forêt naturelle dégradée semble en piteux état.

A quelques kilomètres de là est installée sur 10 hectares une pépinière qui produit annuellement six millions de plants : pins d'Alep, Propopis, Atriflex, Jajoba, cyprès d'Arizona....

Alignés au cordeau à perte de vue, de vastes rectangles de 20 mètres de long, 1 mètre de large, délimités par des parpaings, renferment chacun 8 000 à 9 000 plants. Les graines sont contenues dans des petits sacs en plastique posés dans la planche de semis. Accroupis, une dizaine d'hommes âgés, la peau tannée par le vent dont ils se protègent en rabattant le burnous sur la tête, remplissent à l'aide d'entonnoirs de petits sachets.

La pépinière emploie une centaine d'hommes en permanence ; et Monfoud, le chef de culture, vieux paysan formé sur le tas, enveloppé d'une grande djellaba brune, keffieh noir et blanc sur la tête, n'est pas peu fier de la belle allure de son domaine. Il déplore le manque d'intérêt des jeunes pour ces travaux et s'inquiète pour l'avenir, compte tenu de l'âge de ses ouvriers. Les jeunes ici aussi désertent la terre et les conditions de vie difficiles. C'est aussi pour les retenir qu'est mis en œuvre ce vaste projet.

Ne comprenant pas toujours le bien-fondé d'une action à très long terme, les habitants auraient tendance à pester contre la barrière de protection des plantations qui allonge les parcours ancestraux des troupeaux. « *Il faut leur expliquer, les éduquer*, avoue Khaled, *mais petit à petit ils comprendront.* » Le barrage vert fournit aussi du travail. Une centaine d'hommes s'activent à la réhabilitation de la forêt de Senelba-Chergi, première étape de l'exploitation contrôlée d'un massif forestier de 100 000 ha qui alimentera une scierie à Djelfa et créera encore deux cents emplois.

Les appelés de la « Cité du bonheur »

A une centaine de kilomètres de Djelfa, dans l'oasis de Bou-Saada, la « Cité du bonheur », dont les charmes avaient tellement séduit le peintre français Etienne Dinet qu'il s'y fit enterrer après s'être converti à l'islam, c'est une expérience à grande échelle de fixation des dunes que tentent les responsables du barrage vert. A l'entrée de la ville, en effet, des montagnes de sable blanc qu'une tempête suffirait à déplacer menace la cité. « *Ce risque d'ensablement est réel*, explique un ingénieur agronome. *Déjà la route Alger-Biskra est menacée en cas de vent de sable, les terrains agricoles ont perdu de leur valeur et beaucoup d'habitations ont été abandonnées.* »

Le projet de Bou-Saada est énorme car 25 000 ha de cordons dunaires doivent être fixés en une trentaine d'années. Ici, ce sont comme sur la Transsaharienne, les *djounouds*, les jeunes appelés, qui participent à l'expérience. Après leurs six mois d'instruction militaire, beaucoup de conscrits consacrent les quinze mois restants à de grands travaux de développement. Deux cent cinquante jeunes, sous la responsabilité d'ingénieurs agronomes appelés comme eux, travaillent au projet de Bou-Saada et, depuis janvier 1983 début de l'opération, 800 ha de sable ont été fixés.

Le procédé est d'autant plus intéressant qu'il est simple, peu coûteux, et qu'il pourrait offrir un modèle à un continent où les problèmes de désertification sont très répandus.

L'opération se fait en deux temps puisqu'il faut d'abord poser des claies à base de palmes sèches, parallèles entre elles et perpendiculaires aux vents dominants, pour servir de coupe-vent. On plante ensuite des espèces dont les racines très longues fixent le sol. Les *djounouds* utilisent essentiellement le tamaris et l'acacia plantés dans les bas-fonds.

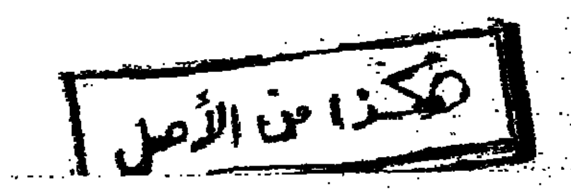
Jeune aspirant, fraîchement émoulu de l'Ecole agronomique, Ahmed, dans son treillis impeccable, ne dissimule pas la difficulté de son travail de fourmi. La tâche est dure, les conditions climatiques sévères, et, dit-il, « *quand le vent souffle en tempête, 20 % du travail est à refaire* ». On doit sans cesse surveiller les troupeaux qu'attire cette verdure inespérée. Or il faudra plusieurs années avant que le pacage des moutons soit possible.

L'expérience, à ce stade, est un succès. Elle intéresse déjà beaucoup de pays, qui ont envoyé des émissaires visiter ce chantier de plein air dont on ne voit pas la fin. En rase campagne, des tentes blanches, groupées autour d'un ou de deux bâtiments en dur, marquent le campement des *djounouds*, qui ne s'éloignent pas de leur chantier.

Sur un champ de rocailles dominant un oued asséché, un autre groupe de jeunes s'appliquent à planter de l'Atriflex, plante fourragère particulièrement appréciée des ovins ; mais il faut, là aussi, pour l'instant, les maintenir à distance. Dans toute cette région, les jeunes du contingent, suivant les plans de développement du barrage vert, creusent des puits, tracent des pistes, réparent les ponts arrachés par les crues.

Epopée au même titre que la Transsaharienne, le barrage vert, revu et corrigé par le nouveau réalisme algérien, reste un travail de titan dont profiteront les générations futures. Il démontre déjà la possibilité d'un développement intégré qui, grâce il est vrai au coût modeste de la main-d'œuvre militaire, ne nécessite pas de très gros moyens financiers. La reconquête du désert n'est pas pour demain, mais déjà il est sommé de s'arrêter.

FRANÇOISE CHIPAUX.



LA SECONDE JOURNÉE DE DÉBAT AU COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Juquin : où allons-nous ?

M. Marchais : nous nous heurtons à un mouvement profond de la société vers la droite

Après avoir donné un compte rendu « analytique » et exclusif de la première journée du comité central du PCF, réuni comme d'habitude à huis clos, place du Colonel-Fabien à Paris, les 24 et 25 mars (*le Monde* du 29 mars), nous publions, aujourd'hui, un récit, toujours exclusif, de la seconde et dernière journée des débats. Les interventions de MM. Georges Marchais et Pierre Juquin résument les oppositions, qui se cristallisent sur des noms, qu'on le veuille ou non, à l'intérieur du parti. Cette seconde journée a amplifié les caractéristiques observées la veille : une opinion largement majoritaire (137 membres sur 142) défendant, avec des nuances ici où là, les orientations du vingt-cinquième congrès face à des critiques, minoritaires dans le « parlement communiste », qui souhaitent l'ouverture d'un débat pour une analyse critique des reculs électoraux du PCF. Nous avons malencontreusement omis de rapporter, dans le récit de la première journée (*le Monde* du 29 mars), l'intervention de M. Auguste Becheler (Alsace), qui a souligné les « convergences de fond » entre le PS et la droite, citant l'exemple d'un élu socialiste de sa région.

Mardi 25 mars, la séance débute sous la présidence de M. Marcel Rosette (Val-de-Marne). La première intervenante, Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne) parle, comme certains orateurs du lundi, des « *tendances lourdes* » qui pèsent sur le PCF. Immédiatement après, l'ambiance se tend. « *Le silence était absolu, mais lourd* », confie un membre du comité central. M. Pierre Juquin prend la parole.

L'ancien porte-parole du PCF fait part de son inquiétude. « *A mesure que les heures passent*, dit-il, *nous nous voyons placés devant cette urgence : où allons-nous ? Pourquoi redouterions-nous un libre débat ? De quoi avons-nous peur ?* » Il se livre à une analyse des résultats et indique : « *Nous serions irresponsables de minimiser ou de banaliser les résultats du 16 mars ; nous devons la vérité aux communistes.* » Selon *l'Humanité* du 27 mars, il souligne que ces élections ne sont le signe de « *nouvelles fractures* » pas de l'électorat communiste, mais que « *la baisse tendancielle se poursuit* ». « *Nous n'avons pas touché le fond* », dit-il. Il développe longuement un projet de société et ajoute que le parti « *ne peut pas se contenter d'être protestataire* ».

Répondant à différents intervenants, il lance : « *On pourrait se demander qui exerce les plus grandes pressions : la direction ou ceux qui demandent un débat.* » Il conclut sur cette formule : « *Je ne suis pas et ne serai jamais de ceux qui disent « il faut que ça passe ou que ça casse ». Je souhaite que, ici, personne ne le dise ou ne le pense.* »

Mme Danielle De March (Var) attaque *le Monde* et *le Matin de Paris*, puis signale que « *Pierre Juquin organise la fronde, dont on se demande d'où elle vient* ». Mme Jacquie Hoffman (Yvelines) déclare : « *On dramatise les résultats du parti, le PS et la droite ont trouvé pour cela des alliés à l'intérieur du parti.* » Elle évoque l'existence d'une activité fractionnelle organisée. M. Nicolas Marchand (Val-de-Marne) s'en prend, à son tour, au *Matin de Paris*, pour souligner que ce journal « *parle d'une offensive des rénovateurs* » en précisant : « *J'ai tendance à me méfier des conseils de l'Elysée.* » Une interruption de séance intervient, afin de permettre une réunion du bureau politique, qui dure environ une heure.

C'est ensuite au tour de M. Jack Ralite, ancien ministre de l'emploi et représentant de la Seine-Saint-Denis. Il évoque la « *poussée néo-libérale* », demande que le PCF étudie le passage de l'ouvrier au technicien de production, souligne que « *l'unité du parti doit être moins disciplinaire et reposer sur une réflexion commune* ». Il a cette formule : « *Etre plusieurs et rester soi* ». M. Georges Marchais prend alors la parole.

Le secrétaire général s'attache à décrire l'état dans lequel se trouvent la France et les Français « *après cinq années de gouvernement socialiste* » et à détailler la manière de « *progresser dans la voie d'une issue à la crise et du changement de société* ». Pour lui, le bilan de la législature « *est tout simplement catastrophique* » : il observe « *un glissement général de l'électorat vers la droite* ». Selon lui, cela « *traduit un mouvement profond de la société* », qui, précise M. Marchais, est « *un obstacle majeur que nous rencontrons et continuerons à rencontrer* ». Certains membres du comité central confieront, le lendemain, qu'il s'agit là d'une « *théorisation des reculs futurs du parti* ». Si le secrétaire général reconnaît que le PCF n'a « *pas atteint son objectif, qui était de remonter* », il estime que les forces du capital n'ont pas atteint le leur, qui était d' « *écraser* » le parti et de « *déraciner toute idée de changement social* ».

Après le déjeuner, la session de l'après-midi reprend sous la présidence de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT. M. Paul Boccara, économiste, fait, de l'avis de certains membres du comité central, « *une intervention très intéressante* », voire « *brillante* ». Pour ce professeur de l'université d'Amiens, la remontée du PCF doit s'inscrire « *dans un processus de longue haleine* ». Il souligne que « *le freinage du recul en pourcentage* (sic) *est un fait important* », avant de dénoncer « *ceux qui cèdent aux lois du capital* ». L'historien Roger Martelli cite, lui aussi, les « *tendances lourdes* », tout en refusant « *l'intériorisation de la fatalité du recul* ». S'il n'est pas favorable à un nouveau congrès rapidement, il pense, cependant, comme M. Sève (*le Monde* du 29 mars) qu'il faut « *donner une impulsion exceptionnelle à la discussion* » passant par « *la presse communiste* », pour que le comité central puisse « *faire le point dans quelque temps* ». En tout état de cause, pour M. Martelli, « *il ne doit y avoir ni autoépuration honteuse et larvée ni compromis mou* ».

Les « bavards »

M. Guy Poussy salue la communication de M. Marchais et demande qu'elle soit distribuée aux militants (*l'Humanité* du 27 mars l'a publiée intégralement). Il en profite pour attaquer *le Monde* et s'adresse aux « *bavards* », en déclarant qu'« *il est insupportable d'être en liberté surveillée au CC* ». Chargé de suivre la fédération du Doubs, qui est un peu en ébullition, il dénonce le mot « *discuter* », qui est « *une formule attrape-tout, derrière laquelle il y a une formule magique : changer de direction* ».

Le doyen du bureau politique, M. Gaston Plissonnier, estime qu'« *il faut aider les Français à faire leur expérience* ». Il observe que la politique socialiste a été caractérisée par des zigzags. Il assure la défense du bureau politique en s'adressant directement à M. Rigout — « *Marcel, tu as accusé la direction* » — et en réfutant longuement les arguments de M. Poperen sur « *l'organisation du travail* » du bureau politique et sur « *l'omnipotence du secrétariat* » de M. Marchais. Etonné par la tournure de ce comité central, il déclare : « *Des camarades ont mis en cause la direction du parti. Je n'en ai jamais entendu autant, notamment sur le BP, c'est assez impressionnant. Il y a des choses qu'on ne peut pas laisser dire.* »

M. Michel Duffour (Hauts-de-Seine) estime que plusieurs orateurs ont « *trop noirci la situation* » et parle, à son tour, des « *tendances lourdes* » du recul. M. Robert Bret (Bouches-du-Rhône) souligne que M. Le Pen a bénéficié d'un « *vote de protestation des pauvres* » et du « *rejet des partis politiques* » dans les quartiers populaires et dans les communes administrées par le PCF. M. Jacques Roux (Hérault) évoque, lui aussi, le vote Le Pen et demande de « *ne pas sous-estimer l'impact* » de l'appel lancé par douze maires communistes sur seize de son département réclamant un congrès extraordinaire. Il considère, malgré tout, que cette « *intervention a un caractère provocateur, dans lequel les camarades ne tomberont pas* ». Avant d'approuver M. Marchais, il lance : « *La gauche, c'est nous.* »

M. Claude Compeyron (Calvados), responsable des éditions du PCF, estime que la campagne a été « *exceptionnelle, dynamique et enthousiaste* ». Cependant, il indique que, « *en spéculant en souplesse sur la notion de gauche* », le PCF a « *contribué au vote utile* ». Il ajoute : « *Les communistes peuvent être trompés par Juquin, mais, eux, ils ne sont pas près de servir d'auxiliaires au PS.* »

« *Notre recul ne peut se comprendre en dehors de la période historique* », affirme M. Guy Hermier (Bouches-du-Rhône). Pour ce membre du bureau politique, « *le PS n'a pas seulement un lourd bilan politique, mais aussi idéologique.* » Avant de défendre l'hebdomadaire *Révolution* attaqué par M. Michel Laurent (*le Monde* du 29 mars), il parle du mensuel *M* (*le Monde* des 25 et 26 mars), qui va être lancé par la mouvance « rénovatrice ». « *Qu'une revue naisse ne doit pas nous préoccuper* a priori, dit-il. *Mais qui sont les initiateurs ? Sera-t-elle un lieu d'échange et de confrontation à partir du marxisme ou un autre lieu de combat contre le parti ?* »

Le bilan du... PS

Pour M. Marc Bruyère (Loire), il faut « *surtout ne pas baisser la garde* ». M. Bernard Marx (Hauts-de-Seine), collaborateur de M. Herzog à la section économique du comité central, dénonce le peu de « *sérieux* » d'un discours prononcé par M. Jjuquin, lors de la campagne électorale, dans lequel il « *proposait* » une politique industrielle.

Suit Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'UGFF (fonctionnaires CGT), connue pour ses envolées passionnées. « *Les fonctionnaires ont été super malmenés par le PS*, déclare-t-elle. *Cela étant dit, on constate chez eux un fort maintien d'un vote socialiste et un fort vote utile pour le PS, ainsi qu'un glissement du vote, directement vers la droite et l'extrême droite. Chez ceux qui ont le plus subi les effets de la politique socialiste.* » Le second volet de son intervention est à usage interne. « *Il y a des discours que j'ai de plus en plus de mal à supporter, qui sont tout à fait inadmissibles*, affirme-t-elle. *Des camarades se présentent en sauveurs du parti, mais quelle est la réalité concrète ? Certes, je ne fais pas d'amalgame. Je n'ai pas la paranoïa de la maladie du complot, mais je refuse d'être naïve, la naïveté est suicidaire.* » Et de préciser : « *Depuis quelques années, je comptabilise les actes. Il y a, dans notre parti, des forces qui concourent de l'intérieur à l'affaiblir. Elles existaient avant 1981.*

» *Depuis 1981, elles ont eu un terrain favorable à leur développement avec l'exercice du pouvoir d'Etat. Elles ont cru trouver, en juin 1984, un moment favorable pour jeter à bas les principes constitutifs du parti révolutionnaire.* » Mme Hirszberg souligne qu'elle « *aime le courage politique. Ceux qui ont voté contre le congrès* [de février 1985] *auraient dû avoir le courage de dire ce qu'ils voulaient. Ces forces, une fois battues, se sont mises en réserve et ont attendu tranquillement le 16 mars au soir. C'est une tendance organisée, ramifiée, avec des prolongements dans le mouvement syndical. Il s'agit de quelque chose de délibéré, qui vient de loin.* » Elle conclut : « *Allons-nous accepter longtemps qu'on nous tire dessus de l'intérieur ? Le problème passe aussi, maintenant, par la mise en œuvre de nos principes d'organisation.* »

Difficile de succéder à Mme Hirszberg. C'est pour cela qu'une pause casse-croûte intervient vers 21 heures. M. Jean-Paul Jouary (Val-de-Marne) ouvre la dernière séance. « *Meurtrier* », pour un membre du comité central, « *sarcastique* », pour un autre, et « *cinglant* », pour un troisième. Tels sont les qualificatifs qui sont donnés au discours de M. Anicet Le Pors (Hauts-de-Seine). « *Puisqu'il y a glissement à droite, il y a dégagement d'un terrain potentiel à gauche*, déclare l'ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique. *Pourquoi ne l'avons-nous pas occupé ?* » Interpellant ceux qui dénoncent les attaques contre le parti, il ajoute : « *C'est que les autres ne nous attaquent pas qui serait étonnant.* » Légèrement moqueur et s'appuyant sur son passé d'économiste, il met en cause la brochure sur la création d'un million d'emplois, et ajoute : « *Notre projet de société aurait dû être de créer trois millions d'emplois.* »

Donnant l'impression qu'il fixe un délai et des conditions à la direction, il lance à cette dernière : « *Il faut accentuer le caractère de classe à notre démarche, analyser la réalité dans toutes ses contradictions et faire vivre un centralisme démocratique riche.* » Il refuse « *tout label, tout amalgame, bienveillant ou malveillant* », désapprouve les propos de M. Juquin et précise qu'il votera le rapport, tout en déclarant que « *le bureau politique ne nous dote ni d'une ligne ferme ni d'un centralisme démocratique vivant* ».

Personne ne semble bien se souvenir de l'intervention de Mme Paulette Fost (Seine-Saint-Denis). Pas même *l'Humanité* : la fatigue, sans doute. En revanche, c'est bien M. Roland Favaro (Meurthe-et-Moselle) qui clôt les débats. Le successeur probable du premier secrétaire fédéral démissionnaire, M. Alain Amicabile, observe que sa « *fédération est particulièrement impliquée dans ce qui se passe. Les interrogations légitimes auraient pu nourrir une réflexion sérieuse*, précise-t-il, *mais elle a été gravement affectée par la campagne publique engagée par quelques camarades* ». Selon lui, il y a « *des risques d'éclatement* » du PCF.

Il est minuit passé ; le « parlement communiste » passe au vote sur le rapport de M. Laurent. Il est adopté par 137 voix — M. Sève vote pour « *avec réserve* » — et 5 abstentions (MM. Damette, Llabres, Poperen, Juquin et Rigout). M. Charles Fiterman rapporte, ensuite, sur la résolution, qui est adoptée par le même nombre de voix pour, un vote contre (M. Juquin) et quatre abstentions.

OLIVIER BIFFAUD.

M. Pasqua, maître d'œuvre du redécoupage électoral

(Suite de la première page.)

De même, la formule annoncée par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le 2 mars — celle d'une « *commission d'experts et de sages* » qui rendrait publics « *les éléments de son étude* », — n'est pas encore entrée en application, ni même évoquée. La tâche qui incombe en priorité au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, est, pour le moment, assumée par lui seul. Le mode de scrutin retenu, suivant l'engagement qui figure dans la plate-forme RPR-UDF, est celui qui existait antérieurement à la réforme de 1985. L'idée de conserver une « *dose* » de proportionnelle — comme le souhaitaient MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing — a été écartée. Ce sera donc le scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans le cadre de circonscriptions législatives, tel qu'il avait été institué en 1958. Le seuil que devra atteindre un candidat au premier tour pour pouvoir se maintenir au second tour sera de 12,5 % des électeurs inscrits, disposition qui avaient été introduite dans le code électoral en 1976. Le nombre des députés ayant été porté, avec l'introduction de la proportionnelle, de 491 à 577 (chacun d'eux représente aujourd'hui, en moyenne, 108 000 habitants), la question se pose de savoir si ce nombre doit être maintenu. M. Chirac est plutôt favorable à sa réduction. Celle-ci nécessite une loi organique, que la Constitution interdit d'adopter par ordonnance. Il faudrait donc, pour modifier le nombre des députés, déposer un projet au Parlement et y ouvrir le débat sur le découpage que la procédure des ordonnances, appliquée au mode de scrutin, avait précisément pour objet d'éviter. Aussi la tendance semble-t-elle être, aujourd'hui, au maintien du nombre actuel de députés.

Le problème du découpage s'en trouve compliqué, puisque dans la plupart des départements la référence aux circonscriptions antérieures ne sera plus possible. Sur cette question, le président de la République entend bien avoir aussi son mot à dire. Des dispositions ont été prises, avant le 16 mars, pour que l'Elysée dispose de toutes les données nécessaires au contrôle du découpage des circonscriptions. Nullement adversaire du scrutin majoritaire, M. François Mitterrand se réserve le droit d'en surveiller la méthode et les résultats. Sa signature au bas de l'ordonnance qui lui donnera force de loi n'est pas acquise d'avance.

Le problème s'annonce épineux pour le Parti socialiste, qui avait présenté l'établissement de la représentation proportionnelle, l'an dernier, comme le respect d'un engagement pris de longue date. Comment pourrait-il demain, sans se renier, approuver le retour au scrutin majoritaire ? Peut-il, à l'inverse, combattre une réforme qui aura donné lieu à un débat entre le président de la République et le gouvernement et dont la ratification éventuelle par le premier n'aurait plus une valeur purement institutionnelle ?

Qui dit scrutin majoritaire dit en outre alliance pour le second tour. Le seuil de 12,5 % des inscrits pour la participation au second tour allégera, pour une part, l'hypothèque que le PCF pourra faire peser sur le PS, et le Front national sur le RPR et l'UDF. Elle n'en sera pas, pour autant, annulée. L'arme de la dissolution entre les mains du chef de l'Etat s'en trouvera agrémentée d'un atout supplémentaire, mais aussi grevée d'un handicap nouveau. L'arme, ce sera de pouvoir obliger la droite à faire alliance nationalement et non plus régionalement avec l'extrême droite. Le handicap, ce sera de soumettre le PS à la menace de la consigne d'abstention au second tour qui devrait résulter logiquement de la politique actuelle du Parti communiste.

A moins qu'un accord ne s'établisse entre MM. Mitterrand et Chirac pour circonscrire, dans le découpage électoral, quelques îlots communistes et Front national, dans lesquels ces deux formations seraient marginalisées.

PATRICK JARREAU.

En Haute-Vienne : les communistes veulent un véritable débat

De notre correspondant

Limoges. — Le comité fédéral du PCF de la Haute-Vienne s'est réuni, le vendredi 28 mars, pour « *poursuivre sa réflexion sur les résultats des élections* ». A l'issue de ses travaux, il a adopté (par 29 voix contre 10 et une abstention) un texte qui appelle à « *une discussion approfondie, responsable, permettant à chaque communiste l'expression de son point de vue sur les causes des résultats négatifs du 16 mars et les leçons à en tirer* ». Le comité fédéral, « *comme cela lui était demandé* », a transmis au bureau politique du PCF les points de vue de plusieurs cellules, des télégrammes des élus, et un texte des conseillers généraux communistes de la Haute-Vienne. Ces textes exprimaient « *le souhait d'un débat à tous les niveaux (...) et ce, sous des formes diverses* » ; ils insistent aussi sur « *leur désaccord concernant la décision de ne pas participer à l'initiative régionale* » (*le Monde* du 26 mars 1986).

Par ailleurs, le conseil municipal de Limoges s'est réuni ce même vendredi 28 mars en session budgétaire. Le budget a été adopté par la majorité PS et PCF. Au nom du groupe communiste, M. Bernard Ebenstein (par ailleurs enseignant à l'université de Limoges) et secrétaire du groupe au conseil général de la Haute-Vienne, a notamment déclaré : « *En raison des débats qui se dérouleront au sein de notre parti sur la meilleure façon de réaliser une ambition pour la France dans notre vingt-cinquième congrès, certains nous interrogent sur notre participation à une gestion municipale à direction socialiste. Nous réaffirmons avec force notre fidélité aux engagements pris (...) et notre volonté constructive au sein du conseil municipal. Pour nous, élus municipaux du PC associés à la gestion communale dans une équipe où nous avons été élus, nous agirons demain comme hier pour réaliser ensemble ce pour quoi nous nous sommes engagés ensemble devant les électeurs en 1983.* »

G. C.

Dans les cabinets ministériels

● BUDGET

— Directeur de cabinet : M. Daniel BOUTON.

M. Daniel Bouton, inspecteur des finances, a été nommé directeur du cabinet de M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget.

[Né le 10 avril 1950 à Paris, M. Daniel Bouton est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale de l'administration. Nommé inspecteur des finances en 1974, il a été par la suite conseiller technique du ministère du budget (1980-1981).]

● COMMERCE EXTÉRIEUR

— Directeur de cabinet : M. François DAVID.

M. François David, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet de M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur.

[Né le 5 décembre 1941 à Clermont-Ferrand, M. François David est licencié en sociologie et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il a été conseiller commercial à l'ambassade de France en Grande-Bretagne, puis conseiller technique au cabinet du ministre du commerce extérieur (1978-1980), enfin directeur adjoint au ministère de l'économie et des finances et du budget.]

● PRIVATISATION

— Directeur de cabinet : M. Jean-Marie MESSIER.

M. Jean-Marie Messier a été nommé directeur du cabinet de M. Camille Cabana, ministre délégué chargé de la privatisation auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

[Né le 13 décembre 1956, M. Jean-Marie Messier, ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1976) et de l'ENA (1982), est inspecteur des finances.]

● TOURISME

— Directeur de cabinet : M. JEAN-PAUL LESPINASSE.

M. Jean-Paul Lespinasse, sous-préfet, a été nommé directeur du cabinet de M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme.

[Né en 1943 à Bergerac (Dordogne), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Lespinasse a commencé sa carrière en 1969 au cabinet du préfet, directeur des renseignements généraux. Chargé de mission au cabinet du préfet de police de 1971 à 1975, il est nommé en 1976 conseiller technique chargé de l'information au cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Directeur du cabinet du préfet des Yvelines de 1977 à 1979, puis secrétaire général de la prévecture des Pyrénées-Orientales à Perpignan de 1979 à 1982, il est ensuite détaché au ministère des finances à la DREE et affecté comme conseiller commercial près l'ambassade de France au Maroc, à Rabat. Depuis mars 1985 il était sous-directeur des affaires scolaires de la Ville de Paris.]

● *M. Frêches, conseiller technique à Matignon.* — M. José Frêches, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chargé de mission à la mairie de Paris, a été nommé, mercredi 26 mars, conseiller technique au cabinet du premier ministre pour les questions concernant la communication.

[Né le 26 juin 1950 à Dax (Landes), M. José Frêches a été conservateur des musées nationaux, puis conservateur à l'inspection des musées de province, avant d'entrer à l'ENA en 1975 et d'être nommé auditeur de la Cour des comptes en 1978. En 1982, M. Frêches est nommé chargé de mission auprès du directeur général de l'information et de la communication de la Ville de Paris (successivement MM. Denis Baudouin et Maurice Ulrich, devenus aujourd'hui le premier chargé de la communication et le second directeur du cabinet de M. Jacques Chirac. M. Frêches continuera à superviser le dossier câble de la Ville de Paris. Il est l'auteur, notamment, des livres *le Coup d'Etat permanent* et *la Guerre des images*.]

APRÈS LE DÉCÈS DE PLUSIEURS NOURRISSONS

Le ministre de la santé interdit l'utilisation des vaccins suspects

Le docteur Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a décidé, vendredi 28 mars, de suspendre *« jusqu'à nouvel ordre toute vaccination utilisant les vaccins associés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite »*. Cette décision fait suite à la série de décès de nourrissons enregistrés ces jours derniers dans les heures qui avaient suivi leur vaccination par Tetracoq. Il s'agit là d'une mesure de prudence prise à titre transitoire et *« qui ne remet nullement en cause le principe même de la vaccination »*.

L'annonce des quatre décès de nourrissons, puis celle du retrait du lot Z 1277 du vaccin Tetracoq et enfin la décision de suspendre toute vaccination associée ont déclenché à l'échelon national un début d'affolement.

« Un vent de panique », confie-t-on à l'Institut Mérieux. Tout se passe en définitive comme si le vaccin était déclaré coupable alors qu'il n'est que suspect.

Le cas de la coqueluche

De quels éléments dispose-t-on aujourd'hui ? Les décès concernent trois nourrissons âgés d'environ quatre mois qui subissaient leur première injection de Tetracoq et un enfant de dix-neuf mois, chez lequel on effectuait un rappel. Un cinquième cas était évoqué le 28 mars à la direction générale de la santé : un nourrisson de Dijon retrouvé mort dans son berceau quelques heures après avoir subi une vaccination associée. Il ne s'agissait toutefois pas d'un vaccin de l'Institut Mérieux, mais d'un produit de la société Pasteur-Vaccins.

Une information judiciaire a d'autre part été ouverte le 28 mars par le parquet d'Evry, après la mort à Mennecy, dans l'Essonne, début mars, d'un bébé qui venait de recevoir le vaccin Tetracoq. Une autopsie effectuée au lendemain du décès avait attribué la mort de l'enfant aux possibles conséquences d'une otite purulente non diagnostiquée. Ces deux derniers cas illustrent la difficulté qu'il y a dans cette affaire à situer avec précision les responsabilités.

A l'Institut Mérieux, on indique qu'aucune des nombreuses analyses effectuées sur les doses du lot incriminé ne permet de conclure en faveur d'une hypothèse toxique. D'autres analyses sont en cours au Laboratoire national de la santé.

Les spécialistes accordent une attention toute particulière au vaccin anti-coqueluche. C'est en effet lui qui est *a priori* connu pour être associé à certains accidents graves. *« Un état de choc retardé,* écrit le professeur Michel Rey, *peut s'observer chez les nourrissons dans les heures qui suivent une vaccination contre la coqueluche. Cet accident est alarmant, mais le plus souvent réversible. Cependant, on a pu en rapprocher quelques très rares cas de mort subite et inexpliquée* (1). »

Vaccination et « mort subite »

L'autre hypothèse, avancée notamment à l'Institut Mérieux, dégage la responsabilité du Tetracoq et souligne la possible coïncidence entre une vaccination et un cas de *« mort subite »*. On recense chaque année en France entre 1 500 et 2 000 « morts subites » de nouveau-nés ou de nourrissons, décès apparemment sans cause et devant lesquels le corps médical reste désarmé.

L'affaire des vaccins se résume-t-elle à des *« morts subites »* survenant dans les heures suivant une vaccination par Tetracoq ? La vaccination est-elle un élément qui favorise la « mort subite » ? Ces deux questions essentielles imposent la mise sur pied d'une étude épidémiologique quelque peu sophistiquée, qui cherchera à établir le plus scientifiquement possible les causes vraisemblables de ces décès. La direction générale de la santé réfléchit actuellement à la méthodologie qui devra être mise en œuvre.

Reste – et cette affaire le démontre pleinement – que les vaccinations demeurent un sujet qu'on ne traite pas sans risque. Le communiqué du nouveau ministre de la santé, qui ne portait que sur la suspension des vaccins associés (2), était ambigu et a été interprété par beaucoup comme la suspension de toutes les vaccinations. Il restera au corps médical en général, aux pédiatres en particulier, la difficile tâche de convaincre de la nécessité absolue de vacciner entre autres contre la poliomyélite, le tétanos, la diphtérie, la tuberculose.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Vaccinations*, du professeur Michel Rey (CHU de Clermont-Ferrand). Collection des « Abrégés Masson ».

(2) *Outre le Tetracoq, il existe un autre vaccin associé contre diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche,* IPAD-DTCP Pasteur, *commercialisé* par Pasteur-Vaccins.

Nouveaux séismes au piton de la Fournaise

Une brusque augmentation de l'activité sismique du piton de la Fournaise a été enregistrée vendredi 28 mars par l'observatoire volcanologique de la Réunion. Par mesure de sécurité, le personnel scientifique installé dans la grande caldera du volcan appelée « l'Enclos » a été évacué en fin d'après-midi.

Un millier de séismes ont été enregistrés depuis 10 heures (heure locale, 7 heures, heure de Paris), soit cinq à six secousses par minute tout au long de la journée de vendredi. Ils se situe tous au sommet du volcan, dans un rayon de 2 kilomètres autour du cratère du Dolomieu. Un tel phénomène n'avait jamais été observé au piton de la Fournaise depuis l'installation de l'observatoire volcanologique en 1979. *« Nous ne savons pas si une grosse éruption se prépare, s'il s'agit d'une réalimentation de la chambre magmatique en profondeur ou d'une injection de magma dans les fissures déjà existantes proches de la surface »*, a déclaré M. Hugues Delorme, directeur de l'observatoire.

En raison de l'insécurité qui persiste dans la zone, la circulation a été limitée entre Saint-Philippe et Bois-Blanc. Dans un message à la population réunionnaise, M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, a annoncé une aide de l'Etat aux familles sinistrées. 200000 francs ont déjà été affectés aux demandes les plus urgentes. – *(AFP.)*

Le Paris des palissades

On se demande quel souvenir garderont de la capitale les malheureux touristes qui ont choisi ce printemps douteux pour la visiter. Ils rapporteront en tout cas de leur séjour pascal une collection de photos qui pourraient illustrer une encyclopédie des travaux publics : partout, ce ne sont qu'échafaudages, palissades et engins de chantier.

Au Panthéon, dont les colonnes sont prisonnières de tubes métalliques, les étrangers se cassent le nez sur des grilles fermées. Pas un mot d'explication. A travers les barreaux, ils parviennent à déchiffrer un panneau lointain où l'on distingue quelques formules telles que : *« étanchéité provisoire des courettes », « couverture du fronton ouest », « relevé photogrammétrique ».*

Le Jardin du Luxembourg est mangé par une enceinte mystérieuse encombrée de monticules. Creuserait-on un nouveau parking pour les sénateurs ? Devant le musée de Cluny, boulevard Saint-Germain, s'alignent des barraques de chantier. En voici d'autres sur les quais de la Seine, dont le cours est encombré par une plate-forme métallique. *« Le RER progresse,* explique une affiche de la RATP. *Nous construisons la gare Saint-Michel mise en service en 1987. »*

Tout à côté, le parvis de Notre-Dame est encadré de constructions provisoires vert et crème. Dans un angle se dresse une sorte de donjon à poivrière sur lequel la région proclame : *« L'Ile-de-France change. »* Mais la moitié du petit pont, dont on refait le pavage, est interdit aux promeneurs,

Impossible de prendre une photo convenable de la rue de la Paix ou de la place Vendôme. Dans la première, un échafaudage d'un jaune agressif encombre la perspective ; et au milieu de la rue la Compagnie parisienne de chauffage urbain travaille. Sur la place elle-même, les entreprises qui creusent le troisième sous-sol sous le Ritz ont installé un atelier de ferraillage qu'une enceinte décorée d'un treillis verdâtre tente, en vain, de dissimuler.

Plus belle encore...

Déception aussi place de la Concorde, où des candélabres couchés à terre, des tas de pavés et des barricades contraignent le visiteur à un véritable parcours du combattant. *« Bientôt,* annonce la Ville de Paris, en guise de consolation, *nous vous rendrons une place plus belle encore. »* Explication : le maire de Paris a décidé de modifier les courants de circulation pour permettre enfin aux piétons de traverser ce bel espace sans risquer leur vie.

A l'aplomb des Tuileries, de l'autre côté de la Seine, le musée d'Orsay montre ses façades ocrées, mais ses portes sont closes. Les curieux ne peuvent qu'admirer les bâches calfeutrant les ouvertures et les palissades où s'effilochent les affiches électorales de la dernière campagne.

Les touristes doivent toucher le fond du désespoir lorsqu'ils parviennent devant le Louvre. Du côté du pavillon de Marsan, des planches peinturlurées cachent le chantier du futur musée de la mode. Enfin d'autres cloisonnement dissimulent des fosses archéologiques. Plus loin, des bâches jaunâtres hautes de deux étages « agrémentent » l'arc de triomphe du Carrousel. Quant à la cour Napoléon, ce n'est qu'un immense trou d'où s'élèvent au-dessus des barricades des tourbillons de poussière. Il fallait bien accueillir les entreprises travaillant sur le site : l'Etablissement public du Grand Louvre *« prie les visiteurs et les passants de bien vouloir l'excuser pour les perturbations ainsi créées ».* Les visiteurs épuisés feront bien d'arrêter là leur périple parisien. Iraient-ils vers l'ouest, qu'ils tomberaient sur les quartiers de la Défense, où l'on bâtit le Centre international de la communication. Passeraient-ils à l'est ? Ils rencontreraient encore des grues : celle de l'Opéra narguant, à quelques kilomètres de là, la colonne de la Bastille, celle du ministère des finances écrasant le palais de Bercy, lui-même bientôt fermé pour cause de travaux. Ne parlons pas de La Villette, où les entreprises s'affaireront encore longtemps.

Mais les visiteurs étrangers pourront tirer de leurs déceptions une conclusion roborative : Paris est, encore une fois, en pleine transformation. Voilà une cité vivante, ambitieuse et qui prépare son avenir. Si elle se refait une beauté, n'est-ce pas pour mieux séduire demain ?

MARC AMBROISE-RENDU.

RÉVOQUÉS APRÈS LES MANIFESTATIONS DE JUIN 1983

Quatre policiers ont été réintégrés par M. Charles Pasqua

Quatre policiers, dont MM. Didier Gandossi et Rémy Halbwax, révoqués après les manifestations du 3 juin 1983, viennent d'être réintégrés dans leurs corps respectifs de la police nationale, par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et par M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité. Les quatre policiers, membres ou responsables d'organisations syndicales proches de la droite, ont été reçus, vendredi 28 mars, par M. Pandraud.

Le 13 novembre 1985, M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, avait annoncé une levée des sanctions contre la plupart des policiers de la base ayant participé à ces manifestations. *« Ceux qui, sans grade, se sont laissés entraîner dans cette funeste affaire bénéficieront de mesures de clémence »*, avait-il indiqué, ajoutant que le sort de ceux qui avaient pris la tête de la manifestation serait *« examiné cas par cas »*.

En plus de M. Gandossi, ancien syndicaliste, et de M. Halbwax, responsable syndical en fonction, deux policiers « de base » ont été réintégrés. M. Gandossi, sous-brigadier des corps urbains et ancien responsable de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), est actuellement directeur de la police municipale de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Le Conseil d'Etat avait décidé, le 26 juillet, d'annuler sa révocation, estimant que la manifestation organisée sur son initiative n'avait pas été interdite.

M. Halbwax, gardien de la paix, est aujourd'hui secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC-Police), proche du RPR et de l'UDF. Les deux autres policiers réintégrés sont Mme Eliane Rouxel, inspecteur stagiaire, dont la révocation avait été annulée le 29 mai 1984 par le tribunal administratif pour une erreur de procédure, et M. Jacques Gaussens, gardien de la paix.

Les manifestations du 3 juin 1983 avaient eu lieu après les cérémonies à la préfecture de police de Paris en hommage aux deux policiers tués, trois jours plus tôt, avenue Trudaine, par des terroristes d'Action directe. L'après-midi, des policiers avait défilé devant le ministère de la justice puis devant le ministère de l'intérieur, à quelques mètres de l'Elysée, et avaient parcouru les rues du centre de la capitale aux cris de *« Badinter, assassin ! »*.

● *Les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie en mission en Corse.* – Alors que deux attentats visant des installations touristiques ont été commis dans l'île en moins d'une semaine (*le Monde* des 25 et 29 mars), les directeurs généraux de la police nationale et de la gendarmerie nationale sont partis, vendredi soir 28 mars, pour Ajaccio (Corse-du-Sud). Ils ont été chargés d'une mission d'information par MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, après un entretien avec le ministre de la défense, M. André Giraud.

MM. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police, et Olivier Renard-Payen, directeur général de la gendarmerie, s'entretiendront avec les responsables de l'administration et de la police.

Le premier des deux attentats a été commis par un commando se réclamant de l'ex-FLNC ; sur les lieux du second, les enquêteurs ont trouvé des tracts signés par le mouvement dissous.

● *Explosion criminelle dans un restaurant parisien.* – Une charge explosive a sérieusement endommagé, dans la nuit du 28 au 29 mars, un petit restaurant, *le Couscous*, situé 10, rue de Montyon, à Paris (9e). L'établissement était vide au moment de l'explosion.

Selon la police, il s'agirait d'une affaire de racket.

Une série d'attentats en Provence-Côte d'Azur

Treize attentats visant des établissements publics ont eu lieu, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mars, à Marseille, Aix-en-Provence et Nice. Il n'y a pas eu de victimes.

Samedi, dans la matinée, les attentats ont été revendiqués par un correspondant anonyme se réclamant de l'ex-FLNC, auprès du bureau régional de l'AFP à Marseille. *« Le nouveau gouvernement doit savoir qu'il n'y aura pas de trêve possible si le statut politique n'est pas octroyé aux patriotes corses emprisonnés »*, a indiqué l'auteur du coup de téléphone à l'AFP.

● A Marseille, la première déflagration s'est produite vers 23 h 15 dans le centre de la ville. Dans les dix minutes qui suivaient, des charges de faible puissance, selon la police, ont légèrement endommagé les devantures de huit établissements bancaires et d'un bureau de poste.

● A Nice, trois attentats ont été commis, selon les enquêteurs, par un seul et même groupe circulant en voiture qui aurait lancé des explosifs agricoles, visant les sièges de la Banque de France, d'EDF et de l'agence régionale d'Air France, situés dans le centre de la ville. La première bombe a explosé à 23 h 12, la deuxième deux minutes plus tard, et la troisième à 23 h 16. Les deux premiers bâtiments ont été légèrement endommagés. En revanche, l'agence d'Air France a été plus sévèrement touchée, les vitrines et la porte d'entrée ont volé en éclats et les dégâts à l'intérieur semblaient assez importants.

Quelques heures après les trois attentats de Nice, plusieurs alertes à la bombe ont mobilisé policiers et artificiers, notamment dans un hôtel et à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, qui a été minutieusement fouillé par la police.

● A Aix-en-Provence, l'attentat qui a eu lieu à 23 heures visait une agence de la BNP.

Tir réussi d'Ariane

Ariane est partie samedi à 0 h 34 (heure de Paris, soit 20 h 34 heure locale), comme il était prévu. Elle a mis en orbite deux satellites de télécommunications : d'abord l'américain G Star 2, puis le brésilien Brasilsat S 2.

Pendant quelques minutes, on a pu croire à une légère erreur. Sur l'écran où s'affiche la position du lanceur, le point lumineux était un peu au-dessus du tracé théorique. Ariane aurait été trop haut de 5 ou 6 kilomètres. Mais, vérification faite, c'était le tracé qui n'était pas bon. Ariane était sur une trajectoire parfaite, comme le montrent ses paramètres : un périgée de 203,2 kilomètres (pour 200 visés), un apogée de 36 243 kilomètres (pour 36 237).

Le second pas de tir de Kourou, Ela 2, où l'on avait découvert, il y a dix jours, un relais mal réglé, a parfaitement fonctionné. Et la capacité de lancement de Guyane, qui était de un tir toutes les neuf semaines, pourrait, si nécessaire, être portée à un tir par mois. Un premier modèle d'Ariane 4, la nouvelle version du lanceur, va pouvoir être tiré en août prochain.

Le nouveau ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, était présent à Evry au siège de la société Arianespace, où étaient retransmises en direct les images du tir. Après avoir rappelé que, lorsqu'il était aux Arts et Métiers, il avait fondé un club qui construisait et lançait de petites fusées, il a félicité le Centre national d'études spatiales, l'Agence spatiale européenne et la société Arianespace de savoir en lancer de grandes. Il a d'ailleurs étendu ses félicitations à toute l'industrie spatiale. Interrogé sur ses attributions et sur la tutelle du CNES, M. Madelin a déclaré que les activités de ce dernier *« sont plus liées à l'industrie qu'à l'éducation nationale »*, tout en reconnaissant que le CNES fait aussi de la recherche.

M. A.

Les suites de l'affaire Deguin

M. PANDRAUD SE DÉCLARE PRÊT A RECEVOIR LE PRÉSIDENT DE SOS-RACISME

M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, et M. Daniel Deguin, le père du jeune lycéen qui affirme avoir été « passé à tabac » dans la nuit du 15 au 16 mars dans un commissariat parisien (*le Monde* du 29 mars), ont annoncé, vendredi 28 mars, qu'ils allaient demander une entrevue au ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud.

« Cette affaire, a souligné M. Harlem Désir au cours d'une conférence de presse, *ne doit pas être enterrée, car il y va de l'honneur de la police. Les sanctions doivent être exemplaires, pour séparer les brebis galeuses et rétablir des relations de confiance entre la population, notamment les immigrés, et la police. En aucun cas ces « accidents » ne doivent être couverts par les pouvoirs publics »*, a ajouté le responsable de SOS-Racisme.

SOS-Racisme compte aussi demander que *« le code de déontologie de la police, récemment adopté, soit affiché de façon visible dans les commissariats, et que les policiers suivent des cours de formation sur leurs droits et devoirs »*.

De son côté, M. Robert Pandraud, rappelant que *« les faits étaient antérieurs à sa prise de fonctions place Beauvau »*, a indiqué qu'*« il était prêt, dès que les enquêteurs de l'IGS auraient déposé leur rapport, à rencontrer M. Harlem Désir, si celui-ci lui en faisait la demande »*.

FOOTBALL

SAINT-ETIENNE (PRESQUE) EN PREMIÈRE DIVISION

Grâce à sa victoire (1 à 0), vendredi 28 mars, contre Cannes, l'Association sportive de Saint-Etienne est quasi assurée de jouer à nouveau – après deux saisons en deuxième division – avec l'élite du football français la saison prochaine. Les autres résultats de la trente-deuxième journée du championnat de France de deuxième division ont été les suivants :

GROUPE A

* Nîmes et Alès, 0-0 ; * Sète b. Montceau, 2-0 ; * Thonon et Red Star, 0-0.

GROUPE B

* Caen et Mulhouse, 0-0 ; * Reims b. Sedan, 1-0 ; * Angers b. Abbeville, 2-0.

● HOCKEY-SUR-GLACE : *Championnats du monde.* – En battant par 3 à 0 l'Allemagne de l'Est, vendredi 28 mars, au cours de la sixième journée des championnats du monde à Eindhoven (Pays-Bas), l'équipe de France a réussi l'exploit de se maintenir dans le Groupe B auquel elle venait d'accéder.

هكذا من الأصل

Culture

DEUX PEINTRES FRANÇAIS A PÉKIN

Cueco et Ernest Pignon-Ernest choquent et émerveillent les Chinois

De notre correspondant

Pékin. — On n'avait jamais vu cela à Pékin : une exposition de peinture contemporaine, avec un numéro spécial du *Monde* en chinois et en français en guise de catalogue. Des milliers d'exemplaires ont été enlevés en trois jours, et il a fallu en mettre de côté pour la suite de l'exposition à Canton et à Kunming.

Les deux peintres, Cueco et Ernest Pignon-Ernest, ont attiré des milliers de visiteurs, étudiants, artistes et amateurs de beaux-arts, ouverts aux influences extérieures, venus profiter de l'aubaine, et aussi ceux qui n'y ont rien compris, par manque de formation. Certains ont tout de suite catalogué Cueco comme un *« peintre des chiens »*, se demandant *« qu'est-ce que ce genre de peinture ? Est-ce vraiment de la peinture ? »*. Une étudiante ne comprenait pas pourquoi une *« plage »* — c'est le titre de l'œuvre — pouvait être encerclée de carrelage. Quand on a été formé à l'école traditionnelle chinoise — c'est-à-dire à copier la peinture de la dernière dynastie des Qing — ou à l'école soviétique du réalisme socialiste, il y a de quoi ouvrir les yeux tout grands devant les collages et les chiens bleus... C'est encore le cas de la plupart, à commencer sans doute par les officiels qui cachent leur stupéfaction derrière des phrases de complaisance.

Des jeunes passionnés

Mais d'autres se sont passionnés parmi la foule de jeunes venus dans cette bâtisse de style pâtisserie qu'est le Musée des beaux-arts de la capitale. Un lycéen nous a dit son attirance pour cette nouveauté de la forme, pour le grand format des œuvres. Un autre, qui étudie la peinture, a été impressionné par la violence des couleurs, la déformation des personnages comme dans *la Grève*, de Cueco, et il voulait chercher par lui-même, et non à travers ses professeurs, où est la beauté. Un jeune travailleur qui suit les cours du soir nous a dit que, même s'il ne comprenait pas, il appréciait. Il était, par ailleurs, satisfait que dans le catalogue il n'y ait pas de mots creux sur la Chine. La qualité, mais surtout la taille des reproductions — format timbres-poste dans les revues chinoises — l'ont également impressionné.

La chance a voulu que nous nous trouvions dans cette exposition en même temps qu'un vieux peintre venu du centre de la Chine, où l'on réfléchit beaucoup sur la nécessité de réveiller une peinture chinoise assoupie, sans toutefois en faire un appendice de l'art occidental. Song Dean qui, du fond de sa province, avait entendu parler de l'œuvre de Pignon-Ernest et de celle de Cueco, nous a dit : *« Cueco peint des choses très simples, très ordinaires. Mais il fait comprendre que ces choses ordinaires peuvent être belles. »* Quant à Pignon-Ernest, *« il fait sortir la peinture des salons, il met la beauté dans la rue. C'est une conception d'avenir »*. *« En Chine,* ajoute-t-il, *trop de peintres abusent de procédés éculés, n'ont pas le courage d'abandonner (...) Il ne faut pas copier, répéter le passé. Il faut oublier ce qui est vieux, usé dans la tradition. » « En Chine, tout le monde est en principe d'accord pour dire qu'il faut renouveler la peinture. Mais comment ? Il faut,* dit-il, *regarder ce qui se passe autour de nous avant de trouver notre propre voie, qui ne peut être ni celle d'hier ni celle de l'étranger. »* Et Song Dean conclut en estimant que *« cette exposition montre le courage du gouvernement actuel qui accepte de présenter ce genre nouveau au public »*. Il faut dire que ce peintre a été l'une des victimes de la révolution culturelle.

Malheureusement, Cueco et Pignon-Ernest n'ont pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup d'hommes tels que lui. Pris en charge par les officiels de la culture — comme souvent ailleurs, plus officiels que cultivés — ils ont fait le tour d'un académisme coupé de la réalité et de ceux qui cherchent une voie nouvelle, n'ayant guère la possibilité de contacts directs avec de véritables créateurs. Dotés d'interprètes qui ne savaient pas qui était Cézanne, ils ont été trimballés dans des ateliers où des étudiants appliqués « faisaient » du Miro, du Kandinsky ou de l'impressionnisme, dans une fabrique de faïence industrielle où des ouvrières peignaient à la chaîne des motifs rabachés, toujours les mêmes. Le contact avec les étudiants était inexistant, l'incompréhension parfois totale. Comment faire comprendre la valeur de l'affichage — parfois sauvage — de Pignon-Ernest, dans un pays traumatisé par la révolution culturelle, et qui a banni les fameux dazibao ? Comment faire admettre la nécessité de la contestation, du conflit, le refus de la copie stérile du maître, dans un pays que les gardes rouges avaient mis à feu et à sang au nom de la rébellion contre toute autorité ?

Déception

Il n'en reste pas moins que la curiosité des deux artistes français sur la Chine, *« à la fois une histoire, une culture prestigieuse et l'expérience contemporaine, la volonté plus affirmée de transformer la société, de changer la vie »* (Pignon-Ernest dans son interview au numéro spécial du *Monde*), s'est teintée d'une certaine déception devant la primauté accordée aux apparences, à la forme et aux techniques.

Reprenant en quelque sorte, sans le savoir, la conception de Song Dean, Cueco estime que les Chinois se *« posent un faux dilemme en se demandant s'il faut continuer la peinture traditionnelle ou accueillir l'art occidental »*. *« Qui plus est,* ajoute-t-il, *le pouvoir y trouve son compte. Il ne faut ni traîner l'art du XIXe siècle, ni avoir une attitude de colonisé envers l'Occident (...) »*. Pourquoi donc cette attitude officielle, stérile, parfois d'une « nullité parfaite », alors que la Chine possède dans sa propre histoire, surtout la plus ancienne, les moyens de se ressourcer à l'art contemporain. On trouve par exemple dans les guerriers de terre cuite de Xian les éléments, le vocabulaire d'un art moderne enraciné dans sa tradition. Il faut inciter les Chinois à faire cette perception, en retournant si nécessaire jusqu'à l'art néolithique : on trouve en effet, dans le musée de Banpo à Xian, des peintures sur poteries qui auraient pu être copiées par Picasso.

PATRICE DE BEER.

CHANSON

Le Printemps de Bourges

Coup de projecteur annuel sur les musiques populaires d'aujourd'hui, le Printemps de Bourges célèbre son dixième anniversaire. Du samedi 29 mars au dimanche 6 avril, quatre-vingt-douze spectacles sont présentés dans neuf lieux différents, avec, pour têtes d'affiche, Renaud, Jacques Higelin, Serge Gainsbourg, Barbara, Gérard Depardieu, Indochine, Madness, Touré Kunda, l'Orchestre national de jazz et les chœurs de l'Opéra de Paris.

Plus de cent mille spectateurs, dont 75 % ont moins de vingt-cinq ans, sont attendus cette année à Bourges, devenu le plus important marché du spectacle vivant. A l'automne dernier, le festival a failli quitter la capitale berrichonne pour Montpellier, faute de subventions suffisantes de la municipalité et de la région. Mais le Printemps a fait son lit à Bourges, il y coule de source. Le festival, qui accueillait treize mille spectateurs au cours de sa première édition, est devenu une institution qui a déjà ses historiens (1).

La ville de Jacques Cœur, le grand argentier du « petit roi de Bourges », Charles VII, sait ce qu'argent comptant veut dire, mais, à l'exemple de Cujas, un autre de ses fils, elle veille aussi sur ses droits. L'union est aujourd'hui trop forte pour ne pas surmonter les divergences.

Ce fut pourtant, il y a dix ans, une drôle de rencontre que celle du Nancéien Daniel Colling, maître d'œuvre du festival, et de cette ville de 80 000 habitants placée en plein milieu de l'Hexagone, chargé d'histoire, de prudence et de silence. En 1977, le paysage musical était en pleine mutation : la chanson soixante-huitarde et le folklore régional avaient fait leur temps. Ce qui était carré, poli, s'effaçait au profit de musiques éclatées. Higelin, Renaud et beaucoup d'autres confirmaient leur percée. Agent artistique, producteur, tourneur, Daniel Colling, aujourd'hui également directeur du Zénith, s'était appuyé sur un solide réseau associatif pour développer un nouveau circuit de diffusion de la chanson, correspondant aux besoins de la nouvelle génération d'artistes.

A Bourges, Colling lance l'aventure du Printemps en s'appuyant sur la maison de la culture et sur une municipalité très active dans les affaires culturelles. Le Printemps ne naviguera pas sans tâtonnements ni fausses notes, sans éclats ni ruptures. Menacé de disparition en 1982, il est sauvé par le ministère de la culture qui, depuis, lui accorde une subvention de 1 million de francs. Bon an mal an, le Printemps de Bourges grandit, s'ouvre à toutes les musiques, multiplie ses thèmes.

Suivant la tradition, une scène ouverte est mise à la disposition des jeunes groupes et des chanteurs non professionnels, et le « tremplin » présente chaque jour en deux séances d'autres jeunes artistes sélectionnés par les organisateurs du Printemps.

CLAUDE FLÉOUTER.

(1) *Histoire d'un Printemps*, de Pierre Favre et Christian Pirot, éditions Chansons.

MUSIQUE

MARC-ANTOINE CHARPENTIER A ARLES

Les chants de la Semaine sainte

Dans le lacis des vieilles rues contournées d'Arles, où l'on zigzague sans cesse des Romains à la Renaissance et du Moyen Age au classicisme en passant par le baroque, on bute, près du Rhône, derrière le dernier vestige de l'enceinte médiévale, sur une église, le « Templum Sancti Martini », comme nous l'apprend une modeste inscription sous laquelle est gravé, en grosses lettres orgueilleuses : « Coopérative du Syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles » !

L'intérieur révèle un édifice roman plusieurs fois remanié et d'une telle envolée que les honorables syndicalistes ont pu y aménager deux chapelles superposées. Ils avaient ainsi construit pour la postérité une excellente salle de concerts et un studio d'enregistrement.

C'est en cette église Saint-Martin du Méjean, en effet, que se donne actuellement une admirable Semaine sainte avec Marc-Antoine Charpentier. Le Concerto vocale de René Jacobs chante les Leçons de ténèbres, ces prodigieuses méditations sur les lamentations de Jérémie qui prophétisent le drame du calvaire.

Une, deux ou trois voix, après avoir décoré la lettre hébraïque initiale, récitent d'abord le texte, selon l'intonation grégorienne, puis le développent, le savourent, l'expriment en une ornementation de plus en plus libérée, jusqu'à une improvisation où les chanteurs s'envolent, où le temps semble suspendu avant de redescendre jusqu'à une brève paraphrase instrumentale.

La transe orientale

Ces immenses efflorescences vocales planant dans une sorte d'éternité, avec une tension dynamique et mystique intense, dramatique aussi, mettent l'auditeur dans un état de profonde réceptivité, dans une sorte de spiritualité proche de la transe orientale sous les vagues de voix admirables : celles de René Jacobs, de Jill Feldman, d'Agnès Mellon, les longs coups de sonde intérieurs de Konrad Junghänel au téorbe, Marianne Muller, à la viole de gambe, et Yvon Repérant à l'orgue.

Ces sublimes concerts spirituels où l'on vient de toute la région, de Montpellier, Nîmes, Avignon, Marseille, on les doit à la conjoncture de forces qui tendent à refaire d'Arles une « coopérative », intellectuelle cette fois ! Saint-Martin fait partie du quartier du Méjean, où Hubert Nyssen a installé Actes Sud, cette maison d'édition qui ouvre depuis quelques années bien des pistes originales.

Hubert Nyssen ne voit pas sans plaisir s'installer près de lui un autre éditeur, de disques cette fois, Bernard Coutaz, qui, avec les trois mille cinq cents titres d'Harmonia Mundi, vient de quitter la montagne, son blockhaus de Saint-Michel-de-Provence, pour s'installer de l'autre côté du Rhône. La municipalité d'Arles, soucieuse d'attirer les entreprises qui lui font défaut, a rénové, à quelques kilomètres de là, le mas de Vert (superbe ensemble de bâtiments du dix-septième et du dix-neuvième siècle, où l'on récoltait et engrangeait le riz) pour permettre à Harmonia Mundi de déployer toute la chaîne de ses stocks, services, imprimeries.

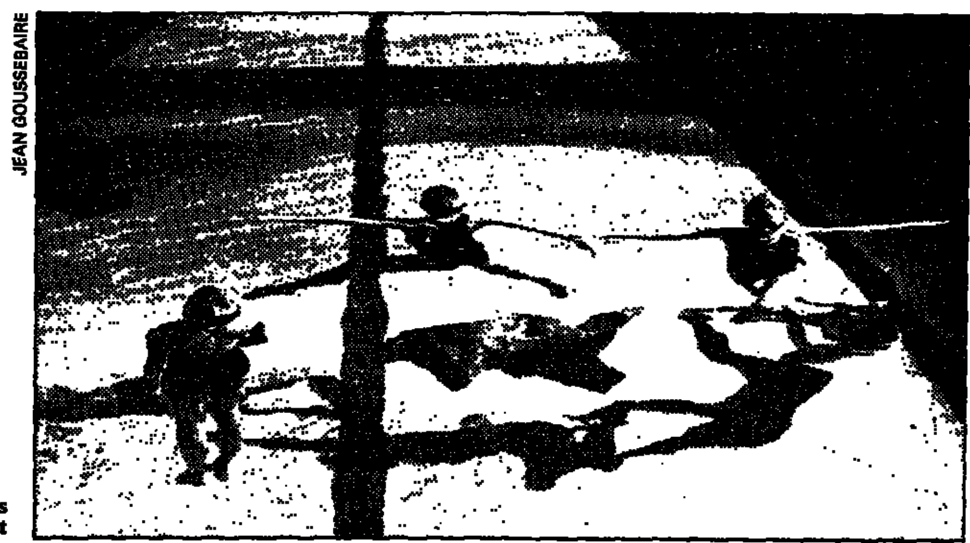
Et, tout naturellement, c'est à Saint-Martin du Méjean, également réhabilité par la mairie, qu'Harmonia Mundi a planté ses appareils d'enregistrement. Nous y avons retrouvé William Christie, ses chanteurs et musiciens des Arts florissants, qui préparaient les deux dernières soirées de cette Semaine sainte, avec des œuvres de Charpentier très différentes des *Leçons de Ténèbres*, mais d'une non moins grande beauté : *le Reniement de saint Pierre*, oratorio à la manière de Carissimi, les *Litanies de la Vierge*, un *Te Deum* inconnu, l'immense *Miserere* où les voix s'enlacent comme dans une tunique sans coutures, s'enchaînent, se relancent, se renforcent avec une densité et une harmonie extrêmes, et surtout les dix *Méditations pour le carême*, qui forment une *Passion* d'un style très original et d'une formidable expressivité, tour à tour dramatique, enflammée et contemplative, s'achevant par le récit dépouillé et terrible du sacrifice d'Abraham.

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE

« WATERPROOF », de Daniel Larrieu à Angers

Romance aquatique



JEAN GOUSSEBAIRE

Des danseurs qui se mouillent

Waterproof, créé à la piscine Jean-Bouin, à Angers, réserve au public des impressions inédites : passage entre la haie d'honneur des douches coulant à plein régime, chaleur moite, miroitement sournois d'une eau turquoise.

Daniel Larrieu déjoue les attentes. Son spectacle est tout le contraire d'un ballet nautique aux figures réglées. Il est le résultat d'une longue préparation des danseurs à l'élément liquide qui leur permet — après quatre heures d'entraînement par jour pendant trois mois — de rester sous l'eau, d'évoluer rapidement en tous sens, de se maintenir immobile à la verticale.

La chorégraphie est réglée par micro placé au fond du bassin. Elle suscite d'étranges personnages en imperméable flottant entre deux eaux (très buto), un commando silencieux d'hommes tritons. Des araignées d'eau se déplacent par couples très vite... Nœud de méduse, noyé suspendu entre des bouées en forme de jambes, tout cela est surréaliste. Daniel Larrieu fait plus qu'inventer de nouveaux mouvements, des caresses dans l'eau, il cherche à habiter cet espace, à lui donner de l'esprit.

En contrepoint des évolutions un peu éparses de ses danseurs-mutants, des images projetées sur quatre grands écrans (mixage de vidéo en direct et de séquences filmées au fond de la piscine par Daniel et Didier Chauvin) montrent la face cachée de ce monde sous-marin, que l'ouverture de *Lohengrin* transforme en opéra aquatique.

Les lumières de Françoise Michel rasent la surface en reflets moirés, et débusquent les secrets des profondeurs où les personnages déformés rappellent les portraits de Bacon.

Et bravo à Michel Reihlac, directeur du CNDC, qui n'a pas hésité à se mouiller et à se joindre aux danseurs par cette difficile performance.

MARCELLE MICHEL.

EN BREF

■ **PAQUES.** — Exceptionnellement, à l'occasion des fêtes de Pâques, la Cité des sciences à La Villette sera ouverte le lundi 31 mars et fermée le mardi 1er avril.

■ **SPECTACLES VIVANTS EN AUVERGNE.** — Les Rencontres du spectacle vivant en Auvergne se dérouleront cette année à Riom du 10 au 30 avril. Cette manifestation organisée par Le milieu du monde, une association régionale, accueille depuis quatre ans et pour une période de vingt jours troupes théâtrales, musiciens et chanteurs. C'est la cavalerie du cirque Zingaro qui ouvrira le festival, suivie des musiciens de jazz Manu Dibango, Don Cherry et Michel Portal avec le groupe Unit. Côté théâtre, on verra Générik vapeur dans *Duodenum*, les Piétons dans *Slip*, OCEAN dans *la Chasse au Snark*, et le spectacle *Black Blanc Beur*. Les chanteuses Ingrid Caven et Sapho se produiront au cours des deux dernières soirées. Le milieu du monde, tél. : 73-68-33-68.

■ **SALON DU THÉATRE.** — Le premier Salon du théâtre se tient du 12 au 16 avril, à la porte de Versailles, à l'intérieur du IVe Salon international de l'équipement des lieux de spectacles. Shows lumineux, mini-représentations, village des discothèques, donneront le climat de fête.

Le son, l'éclairage, la scénographie, les costumes, les maquillages, etc., seront regroupés dans des stands.

Les professionnels pourront découvrir les nouveaux moyens d'expression scénique.

Trois colloques sont prévus : « Les différents métiers du théâtre », « Le théâtre industrie culturelle : son financement », « Les nouvelles technologies appliquées au théâtre ».

CINÉMA

Festivals de Perpignan et de Valence

Deux manifestations presque conjointes vont se tenir à Perpignan et à Valence. La plus ancienne, celle de Perpignan, est placée sous le signe de « la critique historique du film » (le cinéma étroitement rattaché à l'histoire), du 29 mars au 6 avril, sur le thème de « la Belle Epoque », une quarantaine de films (de France, des Etats-Unis, d'URSS, d'Italie principalement) signés notamment Stroheim, Poudovkine, Ophuls, seront projetés.

Presque simultanément, Valence annonce, du 1er au 9 avril, un choix de films centrés autour du « sacré ». Jean Rouch présentera le 2 avril *Funérailles à Bongo, le Vieil Anai*. Le spécialiste de Dreyer, Maurice Drouzy, introduira *la Passion de Jeanne d'Arc* (4 avril) dans sa version la plus complète. André Tarkovski sera plusieurs fois honoré, ainsi que Manoel de Oliveira, qui sera présent, et Robert Bresson.

L. M.

★ La Belle Epoque, Palais des congrès, Perpignan. Tél. : 68-34-13-13.

★ Le Sacré, CRAC, Valence. Tél. : 75-43-42-33.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHRYSALIDE, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), sam. 21 h.
STRATÉGIE DES PAPILLONS, Espace Gaîté (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), Danse : sam. 20 h 30 : Soirée Béjart (le Sacre du printemps ; Sonate à trois ; Arepo).
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 14 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; dim. 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim., 15 h : *les Justes*, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), dim., 20 h : le Conte des contes, de Y. Norstein (v.o.) ; Legend, de R. Scott (v.o.).
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma/vidéo vidéo/information, sam., dim. 13 h, Swamiji, un voyage de l'intérieur, de P. Chagnard ; 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Llédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. De Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo/musique (sam., dim.) à 13 h, Idomeneo, de Mozart ; 16 h, Les hauteurs du Macchu-Picchu, de R. Sepulveda ; 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; *Le cinéma italien 1905-1945*, sam. 17 h 30, Campo dei fiori, de M. Bonnard ; dim. à 14 h 30, 1 000 lire al mese, de M. Neufel ; à 17 h 30, Gelosia, de F.M. Poggioli ; les musées du monde : sam., dim. 15 h : le Museum of modern art Le Stedelijk ; sam., dim. 18 h, Kenneth Anger ; Vienne et le cinéma 1931-1938, sam., dim. : pour la programmation se renseigner à la salle Garance : Tél. : 42-78-37-29) ; Concerts/spectacles : soirée théâtrale, sam., dim. 18 h 30 : Esquisses viennoises, de Peter Altenberg.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Jokko fête son anniversaire (dern.).
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.
ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Hot House.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) : Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.
BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 + 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 22 h, dim. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : *l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge* ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Passions.
CITHÉA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : la Peau de mes dents.
CLA (46-65-34-83), sam. 20 h 30 : Rapport pour une académie.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouwe.
DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise ; sam. 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.
EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-43-15-10), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
ESSAION (42-78-46-42), sam. 15 h + 19 h : Un amour infini (dern.).
FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30 : Noroux est victorieux (dern.).
LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam.-dim. : I. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. sam. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : *21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent* (dern.).
MADELEINE (42-65-07-09), sam. 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), sam. 21 h, dim. 17 h : le Spleen de Paris, de Baudelaire, textes dits par J.-L. Philippe, au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).
MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30, dim. 17 h : le Petit Prince ; sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil.
MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.
MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : *Pyjama pour six*.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), sam. et dim. 16 h 30 et 21 h : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). *Petite Salle*, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam.-dim. 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit (dern.).
POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h + 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Chaises.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence (dern.).
TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit (dern.).
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier (dern.).
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, lun. 15 h : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : *Pour un oui ou pour un non* ; sam. 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit (dern.).
TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Aviateurs (dern.).
VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; (L.) 23 h, mar. 22 h : les Jeux de la nuit ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Solo mio ; du mer. au sam. 22 h 15 : les Spéléologues.
GRENIER (43-80-68-01) (D, L, Mar.) 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 45 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h 30 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (le Concours).

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue (dern.).
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15) sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Samedi 29 – Dimanche 30 mars

Les concerts

SAMEDI 29 MARS

Sainte-Chapelle, 19 h : Lamentabile Consort de Stockholm (Créquillon, Schütz) ; 21 h : Clemencic Consort (Pergolèse).
La Table verte, 22 h : S. Schrader, S.J. Shnoor (Bach, Mozart, Schubert...).
37, rue Saint-Sauveur, 21 h : C. Rocca.
Eglise américaine, 20 h 45 : P. Apelian, M. Thiery, A. Pondepeyre (Milhaud, Berg, Arnold...).

DIMANCHE 30 MARS

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h : O. Pierre (Bach, Saint-Saëns, Guilmant).
Notre-Dame de Paris, *11 h* : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-A. Gendi (Mozart, Messiaen) ; 17 h 45 : J.-P. Leguay (Bach, Mendelssohn).
Eglise Saint-Merri, 16 h : P.-A. Gaye, B. Noël, L. Héry (Beethoven, Chostakovitch, Brahms).
Eglise des Billettes, *10 h* : A. Heurtematte (Bach).

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h + 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84) sam. 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) sam. dim. 21 h : Chansons françaises.
DÉJAZET TLP (48-87-97-34) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Talila.
GYMNASE (42-46-79-79) sam. 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. 20 h : L. Lesha.
OLYMPIA (47-42-25-49) *sam.* 20 h : Talk Talk, *dim.* 20 h 30 : Shimi Tavori.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) sam. 20 h 30, dim. 18 h : Maquillages.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam. 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) sam. 22 h 30 et 24 h : *Cuarteto del Centenario*, sam. 22 h 30 : T. Bozzo, P. Diliscia.
LE 28e ART (43-49-23-16) sam. 20 h 30 : C. Grimm, A. Aniel, Machon.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. dim. 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h, sam. : Azuquita y su melao.
GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : Lou Dementis ; dim. Eleonora.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam. dim. 22 h : S. Rabeerson.
MUTUALITÉ (43-29-12-99), sam. 22 h : Roberto Torres, Alfredo Rodriguez, La *Maniqua*.
NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : Fiesta latina.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), sam. 21 h 30 : Doudelle.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h 30 : S. Patry Duo.
LA PINTE (43-26-26-15), sam. : *Royal Jazz Agressions*.
SHOW CLUB (42-33-84-30), sam. dim. 21 h 30 : D. Doriz.
SUNSET (42-61-46-60), sam. dim. 23 h : F. Lockwood Trio.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
BRETEUIL, Château, le 30 à 17 h : P. Schmalfuss (piano) (Debussy, Djabadary, Schumann).
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à *17 h* : la Ville.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), (jeu., dim. soir), à 20 h 30 ; mat. dim. 16 h : Technique pour un coup d'Etat (dern. le 29). II. (jeu. dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h : Entretien avec M. Descartes (dern. le 29).
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-04-64) (D. soir), 21 h, mat. dim. à 18 h : la Gué-guerre (dern. le 30).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 29 MARS

17 h, l'Evadé de l'enfer, de A. Mayo (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Désirée, de F. De Rooy (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, *Hommage à R. Lester* : On l'appelait Milady (v.o., s.-t.f.).

DIMANCHE 30 MARS

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, L'Autre Aile, de H. Andreani ; 17 h 15, Clara de Montargis, de H. Decoin ; 19 h 15, Panorama du cinéma hollandais : Giovanni, de A. Apon (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : Terreur sur le Britannic (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 29 MARS

21 h, Bronco Billy, de C. Eastwood (v.o., s.-t.f.) ; VIIIe Festival international de films de femmes-Créteil 86 : 17 h 15 et 19 h.

DIMANCHE 30 MARS

15 h, Rétrospective W. Bros 1950-1985 : Elle, de B. Edwards (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, C'était demain, de N. Meyer (v.o., s.-t.f.) ; VIIIe Festival international de films de femmes-Créteil 86 : 17 h 15 et 19 h.

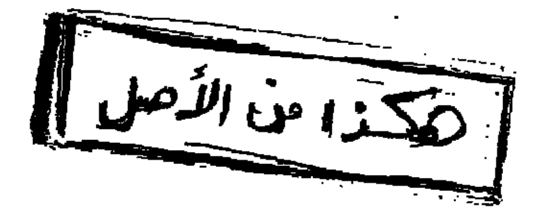
Les exclusivités

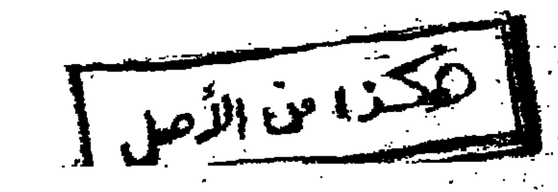
A DOUBLE TRANCHANT (A., *v.o.*) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : *Forum*, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC-Gobelins*, 13e (43-36-23-44).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-*Lazare Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : *14-Juillet-Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).
CRÉATURE (*), (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
ENEMY (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : *Reflet-Logos*, 5e (43-54-42-34) ; *Gaîté* Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : *Lucernaire*, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : *Quintette*, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
LA GITANE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-*Juillet*-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : *City Triomphe*, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; *Studio de la Harpe*, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 13e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RAMBO II (A., *v.f.*) : Bellevue, 20e (47-97-46-99).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos (h.sp.), 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
SANS TOIT NI *LOI* (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., *v.o.*) : *Action-Christine*, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARAIGNÉE DE SATIN, film français de Jacques-Baratier, Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; *UGC Marbeuf*, 8e (45-61-94-95).
ATOMIC CYBORG, film italien de Martin Dolman (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le City Triomphe, 8e (545-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
HIGHLANDER, film britannique de Russell Mulcahy (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Marignan*, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 *Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : *Grand Rex*, 2e (42-36-83-93) ; *Français*, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES MONTAGNES BLEUES, film soviétique de Eldar Chenguelaïa (v.o.) : Ciné Beabourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
OUT OF AFRICA, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE, *film américain* de Barry Levinson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Français*, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SIGNE RENART, film suisse de Michel Soutter : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).





Communication

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série noire : le Salon du prêt à saigner. D'après le roman de J. Bialot, adapt. de D. Haudepin, E. Niermans et S. Saada, réal. J. Séria. Avec H. Quester, J. Goupil, J.-P. Muel...
A partir d'une sombre histoire de trafics d'armes, des règlements de comptes entre deux communautés, juive et turque, dans le quartier du Sentier à Paris. Tuerie, peur et amour.

22 h 15 Droit de réponse : le bazar de la charité. Emission de Michel Polac.
Pour en savoir plus sur les associations humanitaires et leurs relations avec le tiers-monde. La collecte des fonds, la redistribution... Avec J. Ziegler (professeur de sociologie à Genève) ; J.-P. Cot (député européen), B. Kouchner (fondateur de Médecins sans frontières), A. Simon (Terre des hommes), R. Brauman (président de Médecins sans frontières), P. Laurent (Médecins sans frontières – Belgique), M. Bertrand (ancien fonctionnaire à l'ONU), P. Ségal (Association Handicap international).

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées De M. Drucker.
Avec Michèle Torr, Edith Butler, Jermaine Jackson, Tatayet, Bernard Tapie, Frances Russele, Rose Laurens...

21 h 55 Alfred Hitchcock présente : ... Imaginations de C. Leitch.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock (et à 23.50).
Sex machine : un show funky et sexy, avec les Pointers Sisters ; *Mid Gesture*, portrait de l'ex-leader d'Ultravox ; à 23 h 50, Rod Stewart en concert.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».

22 h Journal.

22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
Toujours des déchirements et de multiples rebondissements dans la famille Forsythe...

23 h 10 Musiclub.
« Missa Sanctae Cæciliae », de Haydn, par l'Orchestre de la radio bavaroise, dir. R. Kubelik.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Muppets moments ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Kamikazé impro ; 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Charlie Muffin ; 22 h 15, Série : Mike Hammer ; 23 h 10, le Masque du démon, film de M. Bava ; 0 h 35, Derrière la porte, film de L. Cavani ; 2 h 20, La colline a des yeux, film de W. Craven ; 3 h 50, Boxe ; 3 h 50, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir, film de P. Clair ; 6 h 25, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

19 h 30 Cinq sur cinq, programme musical.
20 h 30 Variétés : Cherchez la femme.
22 h 30 Le grand show du sport.
23 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.

TV 6

19 h NRJ 6 (et à 23 h).
22 h 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « la Ruelle du divin amour », spectacle de déclamation et de chants baroques présenté par le Théâtre de la Sapience.
22 h 10 Démarches avec... François Claudion, « le Voyage romantique ».
22 h 30 Ricercare : œuvres de Leclair, Locatelli, Tchaïkovski, par les Violons virtuoses et l'Orchestre régional d'Auvergne..
0 h Clair de nuit : chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

21 h Concert (en direct de la Sainte Chapelle) : « Sonata a tre en ré mineur », « Gloria pour soprano », « Laudamus te, pour soprano », « Sonata a tre en sol majeur nº 3 », « A soli ortu, pour soprano », « Quoniam tu solus, pour soprano », « Salve Regina, pour alto », « Stabat Mater, pour soprano et alto », de G. B. Pergolese, par le Clemencic Consort, dir. R. Clemencic.
23 h Les soirées de France-Musique : archives, Herman Scherchen, chef d'orchestre ; à 1 h, Champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Dimanche 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h Sept sur sept. Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par J. Lanzi.
Invité : Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Cinéma : les Trois Mousquetaires. Première époque : les Ferrets de la reine. Film français de B. Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier.
D'Artagnan, cadet de Gascogne et ses trois amis mousquetaires, défendent la reine de France contre un complot de Richelieu. Dumas remis au goût dit « moderne » des années 60. Des gags poussifs, une action hystérique, une distribution presque entièrement à contresens.

22 h 15 Sports dimanche soir. *L'actualité sportive du week-end.*

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret a peur. D'après G. Simenon, réal. J. Kerchbron. Avec J. Richard, J. Castelot, R. Van Hool...
Meurtres en série dans une petite ville. Maigret est entraîné dans l'enquête.

22 h 05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit André Chouraqui, traducteur de la Bible, pour un « spécial Pâques ».

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Opéra-vidéo : l'Heure espagnole. Comédie musicale de M. Ravel, d'après le livret de Franc-Nohain (en simultané sur France-Musique). Avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Jordan. Solistes : E. Laurence, F. Loup, G. Quilico, T. Raffali, M. Sénéchal.
A Tolède, la belle Concepcion use d'astuces et de mensonges pour tromper son mari, l'horloger Torquemada, et ménager ses amants... Composé en 1889ca en un acte fut créé en 1911 sur la scène de l'Opéra-Comique, où il reçut un accueil très mitigé.

21 h 25 Aspect du court métrage français.
Dans la série : Nouvelles du monde, rediffusion de : Silence, *de J.-M. Berzosa, et* Un naufragé, *de F. Strouve.*

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Tension. Film américain de J. Berry (1949), avec R. Basehart, A. Totter, C. Charisse, B. Sullivan, L. Cough (v.o. sous-titrée. N.).
Pour se venger de sa femme et de l'amant de celle-ci, un homme se fabrique une nouvelle identité. Du mélodrame psychologique au drame criminel. John Berry a durci, d'une manière très intense, l'action et le style de ce film inédit en France et qui appartient au courant « noir » de l'époque.

0 h Prélude à la nuit.
« Le Cantique de Jean Racine », de Fauré, par le Chœur du Festival de Lourdes.

CANAL PLUS

7 h 20, Sur les chemins de l'aventure : P.D. Gaisseau ; 8 h 20, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 9 h 10, la Nuit porte jarretelles, film de V. Thévenet ; 10 h 30, Sac de nœuds, film de J. Balasko ; 12 h, Dessins animés ; 12 h 5, Canaille plus 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 13 h 10, Superstars ; 14 h, Téléfilm : Pavillons lointains (1re partie) ; 15 h 40, Série : Comics ; 16 h 20, Basket américain ; 18 h, Signé Charlotte, film de C. Huppert ; 19 h 35, Ça Cartoon ! 20 h 30, Subway, film de L. Besson ; 22 h 15, Timerider, film de W. Dear ; 23 h 45, Nightkill, film de T. Post ; 1 h 30, Téléfilm : La vie est un cirque.

LA « 5 »

7 h 30 à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille.
7 h 30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11 h 30 et 15 h 30).
8 h 30, Variétés : Cherchez la femme (et à 12 h 30 et 16 h 30).
10 h 30 Le grand show du sport (et à 14 h 30 et 18 h 30).
19 h 30 Les Schtroumpfs, dessins animés.
20 h 30, Les dimanches du cinéma : l'Associé, film de René Gainville (et à 1 h 40).
22 h 30, La 5 en concert : « Symphonie nº 103 en mi bémol majeur », de Haydn, « Till Eulenspiegels Lustige Striche », de Strauss, « Symphonie nº 4 en ré mineur », de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de la Scala.
0 h Cinéma : Un scandale à la cour, film de Michaël Curtiz.

TV 6

De 14 h à 24 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Du côté de la côte, le rêve du bonheur » ; « Aérobic Adriatique 83 » ; « le Pain et l'Eau ».
22 h 30 Musique : trois fois un, une certaine idée de la France, avec les chanteurs Wasa-Fukuda (Japon), Cuarteto-Cedron (Argentine), Sourakata Kouyate (Afrique).
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (en simultané avec FR 3) : « l'Heure espagnole » de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Jordan, sol. E. Laurence, T. Raffali, M. Sénéchal, G. Quilico, F. Loup, premier violon B. Gardey.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : le Troisième courant ; à 23 h 5, Ex libris : György Ligeti ; à 1 h, les Hollywoodiens : Alfred Newman

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35 : *les Trois Mousquetaires* (première époque), film de B. Borderie ; 22 h 05, Etoiles et toiles ; 23 h 05, Journal ; 23 h 20, C'est à lire.
A2	20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Mort au bout du monde* ; 22 h 25, Document : Les clins d'œil de l'Esprit saint ; 23 h 45, Journal.
FR3	20 h 35 : Téléfilm : *Si j'avais su le jour et l'heure* ; 23 h 55, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, *la Drôlesse*, film de J. Doillon ; 22 h 05, Etoiles et buts ; 22 h 20, Boxe ; 23 h 20, Basket américain ; 0 h 50, *le Masque du démon*, film de M. Bava.
LA « 5 »	20 h 30, *Le ciel peut attendre*, film de W. Beatty et B. Henry (et à 23 h 30). 22 h 30, Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 30).

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 30 MARS

– *M. Louis Mermaz*, ancien président de l'Assemblée nationale, député PS de l'Isère, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *Mgr Jullien*, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

A VOIR

L'Esprit saint à l'antenne

Séduisant, mais irritant. Pour la première fois, une caméra fouille la vie d'une communauté charismatique à l'abbaye de Mortain, dans la Manche, où le Lion de Juda a élu domicile. Une religion qui se donne en spectacle, c'est du pain bénit pour la télévision. Scènes de guérison, sourires angéliques, embrassades, œillades : tous les poncifs se bousculent. Effusion, débordement, bonheur, affection : tout le lexique y passe.

Ce reportage de Denis Chegaray et d'Olivier Doat date quelque peu. Né il y a une dizaine d'années, le Renouveau charismatique a mûri. Le folklore, qui avait fait sourire au début, a fait place à une volonté d'insertion plus grande et plus sérieuse dans l'Eglise. Comment, cependant, ne pas se laisser saisir par les scènes superbes de prière, de chant, de danse et par les confidences de cette trentaine d'hommes et de femmes, religieux ou laïcs, célibataires ou couples mariés.

Celles de frère Cyril, l'imprimeur, guéri de la drogue grâce à sa rencontre avec l'Esprit. Celle d'Ephraïm, le fondateur de la communauté. De sœur Catherine, son « berger » : ancienne danseuse, elle échappe à un accident et consacre sa vie à Dieu : « *Je ne danse plus comme avant, de manière narcissique. Ma danse est devenue don, offrande, dialogue.* » Les voiles de sa longue robe blanche inondent le cloître (et l'écran) d'une lumière intense.

Même s'il manque à cette émission un mode d'emploi – sur l'importance réelle du mouvement charismatique, son statut et son influence dans l'Eglise, – elle pose la question de la foi dans une société sécularisée et rationalisée à l'excès. « *Voyez les oiseaux du ciel et les lys des champs...* » Les charismatiques prennent l'Evangile au pied de la lettre. Quand la sœur comptable traverse une passe difficile, elle se met à genoux et, dit-elle, les dons affluent. Quand les assiettes sont vides, la communauté prie et le livreur frappe...

Un certain jusqu'au-boutisme évangélique peut faire rire. Ou choquer, car il pourrait conduire au sectarisme. Rien de semblable dans une telle émission. Si une fausse prière aliène, la vraie a des accents qui ne trompent pas.

HENRI TINCQ.

★ *Les clins d'œil de l'Esprit saint*, lundi 31 mars, A2, 22 heures.

FRANK TÉNOT, président d'Europe 1-Communication

Plus de trente ans après avoir créé, avec son ami Daniel Filipacchi, l'émission « Pour ceux qui aiment le jazz » diffusée sur Europe 1, M. Frank Ténot retrouve la radio de ses débuts en devenant le président délégué du groupe Europe 1-Communication. L'élection de M. Ténot a eu lieu vendredi 28 mars, à Monaco, lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe, laquelle a également entériné la nomination de cinq nouveaux administrateurs. Il s'agit, outre M. Ténot, de MM. Jacques Lehn et Emmanuel Rault (directeurs chez Hachette), Daniel Filipacchi (président des Publications Filipacchi et vice-président d'Hachette) et de M. Philippe Camus (directeur chez Matra). M. Jacques Lehn a été nommé vice-président délégué, directeur général du groupe.

[Né le 31 octobre 1925 à Mulhouse (Haut-Rhin), Frank Ténot a fait des études à la faculté des sciences de Paris avant d'être secrétaire de rédaction du magazine *Jazz Hot* (1946), puis agent technique au Commissariat à l'énergie atomique (1948-1955). Présentateur d'émission à la RTF, à Radio-Luxembourg, puis à Europe 1, où il crée avec Daniel Filipacchi « Pour ceux qui aiment le jazz » (1955) et « Salut les copains » (1960), il contribue à lancer, en 1962, les Publications Filipacchi dont il est aujourd'hui le vice-président. Président de la coopérative de journaux et publications, puis président d'Edi 7 et de la FEP, il vient de démissionner de chez WEA Filipacchi Musique, dont il était également fondé de pouvoir depuis 1972. Frank Ténot est l'auteur d'ouvrages sur le jazz ainsi que de *Radios privées, radios pirates*, paru en 1977.]

[Né le 15 juillet 1944 à Lausanne (Suisse), M. Jacques Lehn est diplômé de HEC, de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié ès-lettres. Consultant au cabinet Arthur Andersen de 1969 à 1976, puis directeur financier et directeur général des filiales France du groupe Warner-Lambert, il est entré chez Matra en 1980 en tant que directeur chargé de la branche médias du groupe. En 1984, il était nommé directeur général adjoint du groupe Hachette, administrateur de plusieurs filiales françaises et étrangères du groupe.]

EN BREF

● *Deux nouvelles publications sur le Proche-Orient.* – Tous les trois mois, sur trois cents pages, les *Cahiers de l'Orient « décortiqueront l'événement au-delà de son aspect brutal »*. L'équipe libano-française de la nouvelle publication s'intéresse aussi bien au politique qu'à l'économique ou au culturel en Orient arabe. Dans le premier numéro, le philosophe René Habachi se penche sur « Les conflits de Dieu » et l'ancien ministre Michel Jobert analyse la moderne « Question d'Orient ». L'Association Liban moderne, animée par le jeune journaliste Antoine Basbous, publie, elle, une revue bimensuelle de la presse de Beyrouth en toutes langues, qui évite la lecture de dizaines de publications en nous en apportant le suc.

★ *Cahiers de l'Orient*, directeur : Antoine Sfeir, Cariscript, 6 et 8, square Sainte-Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris. Abonnement un an : 300 F.

★ *Points de repère libanais*, 22, rue Emeriau, 75015 Paris. Abonnement un an : 500 F.

● *Grève aux* Dernières Nouvelles d'Alsace. – Le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg) n'a pas paru le 28 mars, à la suite d'une grève déclenchée par le Livre CGT. Le Livre réclame une « prime de rentrée » d'environ 1 000 francs et un jour supplémentaire de « congé mobile » (les ouvriers du Livre des *DNA* disposent actuellement de deux jours de « congé mobile » dans l'année). Le Livre CGT demande aussi des négociations sur la formation du personnel aux nouveaux emplois qu'entraîne la modernisation du journal. La direction du quotidien a fait diffuser auprès de ses abonnés, le 28 mars, deux feuillets imprimés à l'extérieur du journal, où elle explique qu'elle a décidé *« de ne pas céder à ces demandes excessives »*. Le vendredi saint étant férié en Alsace, la question de la pousuite de la grève ne se posait pas pour l'édition du samedi 29 mars. En revanche, une nouvelle grève pourrait être décidée, le 29 mars, qui empêcherait les *DNA* de paraître dimanche.

● *Elie Vannier, directeur des rédactions de* Stratégies. – Elie Vannier, rédacteur en chef à RTL, sera nommé le 14 avril directeur des rédactions de *Stratégies*, mensuel spécialisé dans la publicité et le marketing, de la lettre quotidienne *Newletter* et du mensuel *Création*. Il demeure toutefois à RTL et continuera à présenter, chaque matin à 7 h 50, sa chronique économique. Cette nomination fait suite à la démission de Christian Blachas, du comité de direction du groupe PPF (qui édite les trois titres), à la suite du conflit qui l'opposait au PDG, M. Henri J. Nidjam, lors de la grève de *Stratégies*, terminée le 21 mars (*le Monde* du 26 mars). Elie Vannier vient d'entrer au comité de direction du groupe. Sous la responsabilité de M. Patrick Collard, nommé éditeur et directeur général, il devra notamment choisir le nouveau rédacteur en chef de *Stratégies*, le titulaire du poste ayant démissionné en même temps que Christian Blachas.

● *Union entre Bayard-Presse et la Société Belokapi.* – Le groupe Bayard-Presse et la Société Belokapi ont décidé d'« *unir leurs efforts* » et de « *mettre sur pied une stratégie commune dans tous les domaines où ils sont complémentaires* ». Cette volonté s'est déjà traduite par une augmentation du capital de Belokapi au profit de Bayard-Presse. Elle permettra, espèrent les deux sociétés, la mise en commun de leur savoir-faire respectif : la connaissance du marché des enfants et de leurs parents pour Bayard-Presse, la maîtrise technique de la production audiovisuelle d'animation à destination de ce même public pour Belokapi.

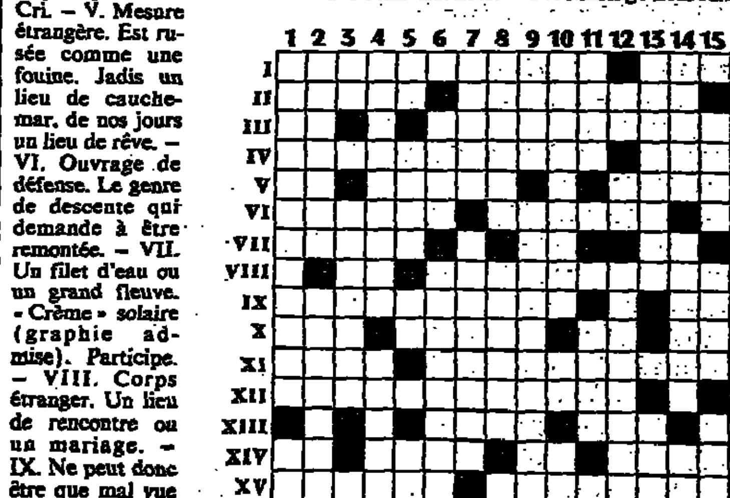
● *Nouveau bureau du SNTRL.* – Le Syndicat national des télévisions et radios locales privées (SNTRL) a élu son bureau national. Le président en est M. Bertrand Akar (Radio-Côte d'Opale), les vice-présidents étant MM. Pascal Defrance (réseau VIVA) et Gilles Casanova (réseau CFM). Dans un « *programme d'action en dix points* » adopté lors du congrès, le syndicat réclame notamment la levée des réglementations restrictives sur l'information et la publicité, le développement de la bande 104-108 MHz, et l'attribution des autorisations pour dix ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4193

HORIZONTALEMENT

I. Des petites coupures qui font des sommes honnêtes. Espèce de bosse. – II. Une bonne douche ou un bon savon. Partager la peine. – III. Deux de trop. Exprime toute l'étendue de nos connaissances. – IV. Mariage heureux. Cri. – V. Mesure étrangère. Est rusée comme une fouine. Jadis un lieu de cauchemar, de nos jours un lieu de rêve. – VI. Ouvrage de défense. Le genre de descente qui demande à être remontée. – VII. Un filet d'eau ou un grand fleuve. « Crème » solaire (graphie admise). Participe. – VIII. Corps étranger. Un lieu de rencontre ou un mariage. – IX. Ne peut donc être que mal vue par les autres. Connut un amour divin mais mouvementé. – X. Sujet de contentement. Fis bonne mesure. Un printemps ou toutes les saisons. Fait partie des beaux quartiers. – XI. Boîte à idées. Un renvoi qui donne de bonnes références. – XII. Réchauffe l'estomac ou refroidit le cœur. – XIII. Amas de sporanges. Sont à mettre au râtelier. – XIV. Lettres de rupture. Ouvert sportivement à tous. Donc très sévère ou pas très strict. Pouvait faire la bise et se montrer cinglant. – XV. Créer une certaine agitation ou appeler au calme. Très choqués.



VERTICALEMENT

1. Rend plus propre avec un bon savon. Appréciation flatteuse. – 2. Pratique donc un fort taux d'usure. Pris dans une rafle. – 3. Une idole dont le disque eut un grand succès. Il est plus agréable de les faire revenir que de les faire partir. – 4. Une action dont la cote est au plus bas. La pointe du combat. – 5. Protection pour une petite main. Qui n'est pas fourni. Peut être dévorée après avoir été croquée. Morceau de peau. – 6. Porte le tablier à la maison. Crier en craillant. – 7. Un acte ou une œuvre complète. Moyen d'exprimer ou moyen d'empêcher d'exprimer. – 8. Espèces de canons. Une manière de doubler en bourrant. – 9. Liquide donc avec du liquide. Résultat d'une bonne friction. – 10. Apparition d'une lettre dans un mot. Note. Cité dans le passé. – 11. N'est donc pas superflu. Jeune-premier. – 12. Terre de France. Entraîne un supplément avec un billet. Sont souvent à la foire mais rarement à la fête. – 13. N'a donc plus d'essences. Manière d'appeler. – 14. Pas écrite. Ne craint pas la concurrence. Article. – 15. Ce n'est pas un chiffre rond. Effet d'avocat. Nous aident à conserver la ligne.

Solution du problème nº 4192

Horizontalement

I. Parapluie. – II. Elysées. – III. Rets (« le Lion et le Rat »). Adde. – IV. Cahier. On. – V. Mer. T.N.T. – VI. Prêteur. – VII. Tu. Tisane. – VIII. Essentiel. – IX. U.S.A. Têt. – X. Renversée. – XI. Sine. Us.

Verticalement

1. Percepteur. – 2. Aléa. Russes. – 3. Rythme. Sana. – 4. Assiette. VI. – 5. Pé. Ereintée. – 6. Lear. Uster. – 7. Use. Traits. – 8. Don. Ne. Eu. – 9. Eventuelles.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 MARS 1986 A 0 h GMT

PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS A 0 h GMT

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 mars à 0 heure et le dimanche 30 mars à minuit.

Le temps restera perturbé sur une grande partie de la France ; une nouvelle zone pluvieuse en provenance de l'Atlantique traversera dimanche le pays d'ouest en est.

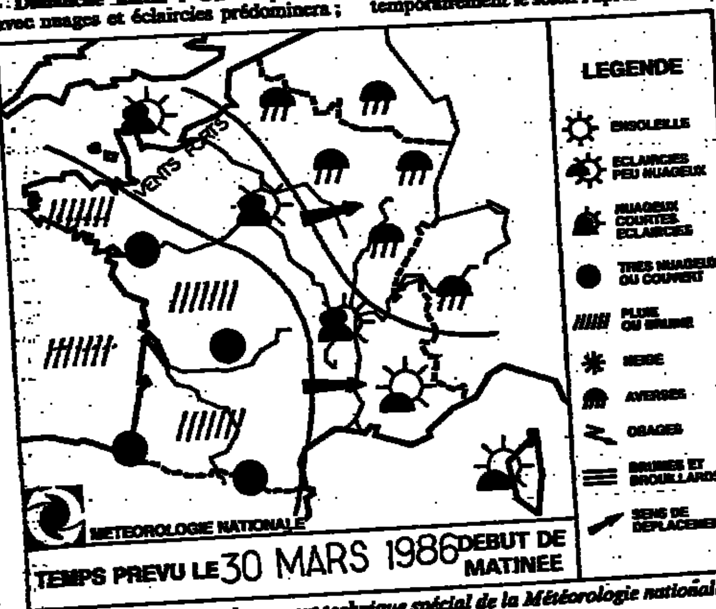
Dimanche matin : Un temps frais avec nuages et éclaircies prédominera ; quelques averses seront toujours observées des Ardennes au nord des Alpes ; les nuages et les pluies situées de la Bretagne à l'Aquitaine s'étendront rapidement vers l'est et gagneront l'après-midi le Jura et les Alpes. Les précipitations seront surtout marquées au nord d'une ligne Bordeaux/Genève ; elles ne seront pas significatives sur les régions méditerranéennes où des nuages voileront temporairement le soleil l'après-midi.

Le vent de sud-ouest dominant, modéré le matin, va se renforcer près des côtes atlantiques et de la Manche, où il soufflera très fort l'après-midi ; les rafales dépasseront 80 km/h. En revanche, le vent très fort le matin en Méditerranée faiblira progressivement au cours de la journée par l'ouest.

Les températures (légèrement positives le matin sur les régions du Centre), atteindront l'après-midi 10 à 18 degrés du nord au sud.

Tendances pour le lundi de Pâques : Nuages abondants le matin, encore accompagnés de pluie du Nord aux Alpes, mais amélioration l'après-midi avec fin des précipitations, et développement de belles éclaircies de la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine, la Méditerranée et les Alpes.

Peu d'évolution des températures.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	maxima	minima	temps
AJACCIO	16	4	S
BIARRITZ	13	7	P
BORDEAUX	14	7	P
BOURGES	13	6	C
BREST	10	4	A
CAEN	12	5	A
CHERBOURG	9	5	A
CLERMONT-FERR.	13	5	N
DIJON	10	3	P
GRENOBLE	21	4	S
GRENOBLE-St-Geo.	15	2	S
LILLE	13	6	A
LYON	13	5	S
MARSEILLE-MAR.	17	6	S
NANCY	12	4	P
NANTES	14	6	A
NICE	16	8	S
PARIS-MONTS.	14	7	S
PARIS-ORLY	14	6	A
PAU	10	2	C
PERPIGNAN	18	4	S
RENNES	12	5	A
STRASBOURG	15	5	N
TOURS	13	6	A
TOULOUSE	11	1	N
POINTE-A-PITRE	30	22	C

ÉTRANGER	maxima	minima	temps
ALGER	25	5	S
AMSTERDAM	11	6	A
ATHÈNES	17	13	P
BANGKOK	32	25	S
BARCELONE	16	6	S
BELGRADE	17	8	S
BERLIN	17	4	S
BRUXELLES	12	6	A
LE CAIRE	27	16	C
CANARIES	12	11	C
COPENHAGUE	9	2	A
DAKAR	31	18	S
DJERBA	20	9	S
GENÈVE	13	4	–
HONGKONG	22	19	P
ISTANBUL	21	6	S
JÉRUSALEM	23	9	C
LISBONNE	15	7	S
LONDRES	11	6	A

	maxima	minima	temps
LOS ANGELES	21	14	C
LUXEMBOURG	10	3	P
MADRID	17	–1	S
MEXICO	25	9	B
MILAN	19	9	C
MONTRÉAL	9	–3	A
MOSCOU	11	3	C
NAIROBI	27	14	C
NEW-DELHI	36	21	S
NEW-YORK	18	5	S
OSLO	7	–3	C
PALMA-DE-MAL.	18	5	B
PÉKIN	16	6	S
RIO-DE-JANEIRO	29	20	N
ROME	18	3	S
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	9	1	C
SYDNEY	22	21	A
TOKYO	13	4	C
TUNIS	16	7	S
VARSOVIE	18	7	P
VENISE	15	5	C
VIENNE	19	9	C

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 MARS

« Bagatelle », 14 h 50, entrée côté Seine (L'art pour tous).

« L'île Saint-Louis », 15 h, Pont-Marie.

« De la petite robe noire classique à la somptueuse tenue du grand soir : cent des plus ravissantes créations de Pierre Balmain », 10 h 30 et 14 h 30, Palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hadda).

« Une petite ville au 17e siècle : l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« L'Académie française et le collège des quatre nations, le tombeau de Mazarin », 15 heures, quai Conti (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, porte principale (V. de Langlade).

« Messe de Pâques à l'abbaye bénédictine du Bec-Hellouin - Jumièges et Saint-Georges-de-Boscherville », inscriptions 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs.

« Deux demeures privées en vallée de Chevreuse du côté de « Châteauvallon ». Tél. : 45-26-26-77.

« L'Opéra », 15 heures, entrée (M. C. Lasnier).

« Ascension dans la tour de Jean-sans-Peur », 14 h 45, métro Etienne-Marcel. Lampes de poche (M. Banassat).

« Visite de l'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle.

« L'Institut de France et son quartier », 15 heures, métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Lutèce visites).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie bd Mortier.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le Marais », 14 h 30 et 17 heures, grille Carnavalet rue des Francs-Bourgeois (C.A. Messer).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

LUNDI 31 MARS

« Les hommes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, métro Père-Lachaise.

« L'Hôtel de la Reine, la colonne astrologique de Catherine de Médecis », 15 heures, Saint-Eustache.

« Belles façades des hôtels du quartier Saint-Sulpice, 10 h 30, parvis église Saint-Sulpice.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Les salons du ministère des finances. Réhabilitation de Napoléon III au tribunal de l'histoire », 15 heures, 93, rue de Rivoli (I. Haller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, et « Une heure au « cimetière-musée » de Montmartre », 14 h 30 et 16 heures devant le 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Une journée chez Paul Bocuse, en Bourgogne ». Inscriptions 45-26-26-77.

« L'Abbaye du Moncel rénovée. Morienval : goûter en auberge ». Inscriptions 45-26-26-77.

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (M.C. Lasnier).

« Toutes les maisons, cours et escaliers de la rue Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« La mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (A. Ferrand).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain (G. Botteau).

Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 17 heures, grille Carnavalet rue des Francs-Bourgeois (C.A. Messer).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, place Saint-Michel (Les Flâneries).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis basilique (Lutèce visites).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (AITC).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (P.Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 MARS

« Salle Pasteur », 60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30 « Jérusalem », 17 heures « Venise » (Noël Ballif) films.

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures « La comète de Halley, le cosmos et l'histoire », par Jean Phaure ; « La lumière de Pâques » (Narya).

LUNDI 31 MARS

Salle Pasteur, 60 bd Latour-Maubourg, 75007 Paris, 14 h 30 « Jérusalem » ; 17 heures « Venise », films réalisés et présentés par Noël Ballif.

MODE

Le marathon sous la pluie

Paraboots détrempés, parapluies retournés et turbans en serpillière : la semaine des collections s'annonçait printanière et décolletée, elle fut sombre, lainée et éprouvante. Celles qui avaient osé les minis et les pastels renfilèrent bien vite fuseaux et doudounes. Des centaines de Sade aux oreilles lestées de créoles investirent la cour Carrée en pestant contre la boue et le froid : *« Je m'achèterais bien des chaussettes de cachemire, dommage que Lanvin soit si loin. »*

Seuls réservoirs de vitamines au milieu de ces visages blafards, poudrés et fendus de rouge vatican : les journalistes et les acheteuses américaines, éperdues d'estime pour Sonia, Karl et les autres. Au même moment, leurs consœurs enfourchaient les idoles : *« Rykiel n'a mené qu'une seule lutte dans la vie : la cellulite. Tu as vu ces robes moulantes ? Importables ! »*

Une semaine à courir après le temps vous transforme une rédactrice bien disposée en un monstre grognon, qui prend la file à la cafétéria et parle aux vigiles comme elle engueule sa baby sitter. *« Monsieur, vous me bouchez la vue. Vous n'êtes pas payé pour regarder le défilé. »* C'était samedi chez Montana. Des milliers de personnes agglutinées dans la salle Sully. Quinze branchés au mètre carré, des hommes en jupe, pas mal de chapeaux de gaucho, et beaucoup de pieds broyés. Pour rentrer, ce fut l'horreur : service d'ordre musclé et cartons déchirés.

Même les jeunes émigrés de Passy, employés pour guider la foule, en perdirent leur sang-froid.

A chaque présentation son public : couettes baroques et tenues déstructurées pour les uns, clips dorés, coiffures casques pour les autres. On allait aux Bains-Douches, on se retrouvait à la Comédie-Française, en pleine matinée pour abonnés. On dormait chez Dorothée Bis, on se réveillait chez Martine Sitbon, un produit Berçot électrisant la salle avec ses robes à la Twiggy, ses jupes à étage et sa mariée belle comme une pagode. Une bouffée de fraîcheur, après des jours passés à observer des tours de Pise habillées de cardigans zippés, de tailleurs à basques...

Evidemment, quand on relit les dossiers de presse, la mémoire flanche parfois : difficile de se souvenir avec précision de *« l'interlude pastel pour du marron glacé »* ou encore du *« sexy-knit arrangement »* de Kansai Yamamoto. Ecoutons plutôt la voix du looké : *« C'était de l'Elvis Presley fin de règne. »* Issey Miyake ? *« Pas mal, mais un peu trop bande Velpeau. »* Montana ? *« Sublissime. »* Castelbajac ? *« J'aime vraiment ses basiques, mais le reste... »* Chanel ? *« Trop gadget. Ils sont fashion victims. »* Gaultier ? *« Il m'a déçue, c'était trop portable. »* On a l'œil couture ou on ne l'a pas.

LAURENCE BENAIM.

EN BREF

AVRIL DES MERS ET DES ILES. – Si les Français passent en majorité leurs vacances en France, puis en Espagne, en Italie, en Tunisie, au Maroc et en Grèce, ils votent massivement, lorsqu'on les interroge sur leurs destinations préférées, pour les mers et les îles ensoleillées. C'est du moins ce qui ressort d'une enquête réalisée récemment par American Express Voyages. D'où la décision du numéro un mondial du voyage de tourisme et d'affaires (cinquante agences en France avec l'intégration de Daro-Voyages et le contrôle de la Compagnie générale de croisières) de faire d'avril « le mois des mers et des îles » avec une super-sélection de croisières, de plages et d'îles soigneusement testées tout autour du monde.

Résultat : dix-huit destinations de 3 000 francs à 37 000 francs avec, pour chacune d'entre elles, un « plus » pour toute réservation effectuée avant le 30 avril et la possibilité de participer à un grand concours. Au menu, les Canaries, le Sénégal, la Guadeloupe, les Bahamas, Rio, les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, la Crète, les Sporades, l'île Maurice, Bali, les fjords scandinaves, le transatlantique, les Caraïbes, le tour de l'Italie, l'Adriatique et les îles grecques et la Polynésie. Sans oublier la possibilité de vivre la Coupe de l'America en Australie.

★ Renseignements dans les agences American Express Voyages.

VACANCES

LE TYROL A LA FERME. – De doux alpages, des forêts tonifiantes, des glaciers et des prairies en fleurs. Des enfants qui découvrent la nature, les animaux et les travaux des champs ; des parents qui profitent d'une vie calme en se délectant des produits locaux. Ce sont, au Tyrol, les vacances à la ferme. Pour les fermiers, la solution pour continuer leur activité agricole et la clé de voûte d'une économie régionale.

Cinq cents fermes prêtes à vous accueillir : soit en appartements, soit en chambres d'hôte avec, pour vingt d'entre elles, une auberge où les repas sont servis. Dans certaines on parle même le français. Elles sont regroupées au sein de l'association Autriche-Pro-France.

★ Renseignements : Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (16-1) 47-42-78-57. On peut s'y procurer la brochure spéciale *Vacances à la ferme.*

LES PONEYS DE SAINT-FARGEAU. – L'Institut des centres de vacances et de loisirs (ICVL) offre aux enfants de 5 à 13 ans des vacances sportives dans le cadre historique du magnifique château de Saint-Fargeau (Yonne). Logés dans le château même, en chambres de quatre à huit, ils monteront tous les jours sur des poneys, joueront au tennis, pratiqueront la planche à voile et s'initieront à la self-défense (Taï-Jitsu). Ces séjours sont proposés en formule « tout compris » au départ de Paris, pour une, deux ou trois semaines.

★ Renseignements et inscriptions : ICVL, 36, rue de Verdun, 92150 Suresnes. Tél. : (16.1) 42-04-73-74.

Carnet

Naissances

– M. Cengiz O. AKTAR et Mme, née COLIN du TERRAIL, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Nile,

à Paris, le 26 mars 1986.

51, rue de Babylone,
75007 Paris.

– Guy-Georges OSBACH et Mme, née Gaby WERTH,

ainsi que Nils-Alexander,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Céline-Anaïs.

Aix-en-Provence, le 3 mars 1986.

Décès

– Nous avons appris (*le Monde* du 29 mars) le décès de

Gaston AUGUET,
membre du conseil d'administration
du journal *l'Humanité*,
ancien membre du comité central
du Parti communiste français,
ancien vice-président
de l'Assemblée nationale.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 2 avril, à 15 h 15, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, métro Gambetta, à Paris-20e.

[Né le 24 novembre 1904 à Châteauroux (Indre), Gaston Auguet, fils d'un facteur, est recruté sur concours par les contributions directes en 1923. Il y obtiendra le grade de vérificateur principal après avoir passé, parallèlement, avec succès un diplôme d'ingénieur des industries agricoles. Responsable syndical, il est élu membre du comité de la région de Paris-Ville du PCF en 1930, puis secrétaire du dix-huitième arrondissement et en devient le conseiller municipal (dix-huitième Clignancourt) en 1935.

Passé permanent, il est secrétaire général de la région Paris-Ville du parti en novembre 1937 et devient, un mois plus tard, membre suppléant du comité central lors du neuvième congrès à Arles. Mobilisé en septembre 1939, démobilisé en septembre 1940, Gaston Auguet entre dans la clandestinité et finira la guerre comme capitaine des Francs-tireurs et partisans (FTP). Membre de l'assemblée municipale provisoire de Paris, conseiller municipal (1945-1947), membre titulaire du comité central (dixième congrès de juin 1945), il obtient les postes de vice-président du conseil municipal de Paris et de secrétaire du groupe communiste à l'Hôtel de Ville. Président du conseil général de la Seine en juin 1946, il est élu député de ce département en novembre 1946. Il ne sera plus réélu au Palais-Bourbon et quitte le comité central au quinzième congrès en juin 1959.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Laurent Herrmann,
son mari (Genève),
Irène et Claire Herrmann,
ses filles,
Mme Renée Jaeggin,
sa mère (Bâle),
Marlène Metraux,
sa « plus que sœur »,
et sa famille (Zurich),
Renée Kahn,
sa belle-mère (Saint-Maurice-de-Beynost),
La famille G. Martal (Lyon),
La famille J. Martal (Jouy-en-Josas),
Mme Paulette Leleu (Paris),
Marie-Laure Alby (Paris),
Eliane et Jacques Bros (Montreuil),
Famille Lecointre (Luzarche),

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Christiane HERRMANN,

survenu le 26 mars 1986, à la suite d'un cancer.

Les obsèques ont eu lieu à Genève dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Laurent Boyer,
Luce, Jean-Baptiste et Elisabeth,
M. et Mme Pierre Beauvais,
Nathalie, Anne, Frédéric et Alice,
Mlle A. Merandon,
M. et Mme Chemel,
M. et Mme Fetter,

ont le chagrin de faire part du décès, le 18 mars 1986, de leur beau-père, grand-père et cousin, le

professeur Maurice LACOMME,
membre honoraire
de l'Académie de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Bar-le-Régulier (Côte-d'Or).

Une messe sera célébrée le jeudi 10 avril, à 18 h 30, en la petite chapelle de Port-Royal, 123, boulevard de Port-Royal, 75014 Paris.

81, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– Mlle Françoise Roussel
a la douleur de faire part du décès de son père

M. José ROUSSEL,
trésorier-payeur général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 28 mars 1986, à 14 h 15, à l'ancien cimetière de Muret (Haute-Garonne).

17, avenue Saint-Germier,
31600 Muret.
335, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Paris. Jérusalem.

Le docteur Jacques Waynberg,
son époux,
a l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Golda Gisèle WAYNBERG,
née Zajcfman,

survenu le 27 février 1986, dans sa soixante-cinquième année, à Paris-10e.

Mme Waynberg a été la seule survivante de sa grande famille exterminée à Treblinka.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 6 mars, en Terre sainte, à Holon (Israël).

Anniversaires

– Il y a cinq ans mourait à Delhi notre cher amour,

Hugues COSTA,

à l'âge de vingt-deux ans.

Tous ceux qui l'ont aimé uniront leur pensée vers lui.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Claire MORANDAT,

le 30 mars, l'Association des Villages d'enfants SOS de France prie ceux qui l'ont connue et qui ont connu son mari,

Yvon MORANDAT,

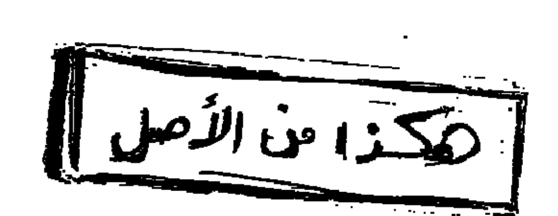
d'avoir une pensée pour ses anciens présidents, Claire et Yvon Morandat.

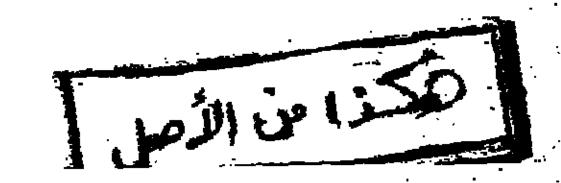
Communications diverses

– L'Union nationale de l'arme blindée cavalerie-chars, 39, rue Caumartin, 75009 Paris, célébrera le soixante-neuvième anniversaire de la première apparition en masse des chars sur le champ de bataille, le 16 avril 1917, à Berry-au-Bac (Aisne).

Au mémorial des chars (route national 44, 4 km nord de Berry-au-Bac, le dimanche 13 avril 1986, à 10 heures).

Par le ravivage de la Flamme, le mercredi 16 avril, à 18 h 30.

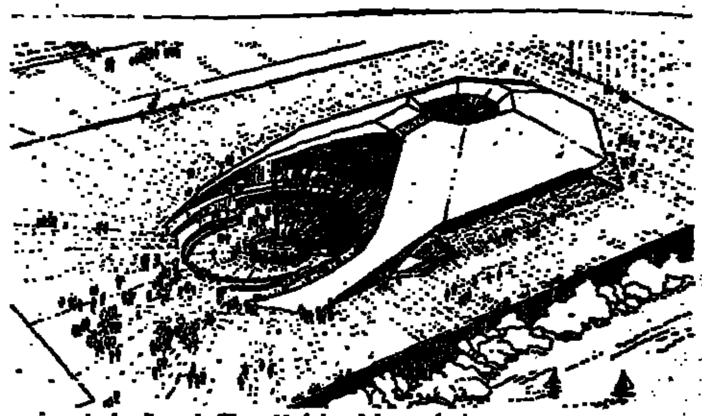




Un Beaubourg de la mer à Brest

UN crabe. C'est l'aspect que prendra un vieux projet brestois, le Centre de culture scientifique et technique de la mer, dont l'ouverture est prévue sur le port de commerce en 1988 ou 1989. Jacques Rougery, grand spécialiste des maisons sous la mer, a imaginé un crustacé percé d'un œil cyclopéen et qui prend dans ses pinces un forum extérieur. Cette coquille ressemble aussi à un vaisseau des grands fonds que n'aurait pas renié Jules Verne.

« On visitera ce centre comme on embarquerait à bord d'un engin océanographique », promet Georges Kerbrat, maire de Brest. Au programme du voyage : une découverte de la navigation et de la sécurité en mer, de la recherche océanographique et industrielle, de la vie maritime en Bretagne. On fera connaissance, en particulier, avec les grands espaces marins, avec la dynamique des océans, la géologie sous-marine, la cartographie et le balisage, la circulation maritime et les technologies qui lui sont liées. On se penchera sur l'exploitation des océans, sur la plongée, les soucoupes, les grands travaux sous-marins. On apprendra aussi à mieux faire connaître l'écosystème côtier.



Les concepteurs du projet veulent reproduire, en grandeur nature, la passerelle d'un bateau munie des derniers instruments de navigation ; construire de grands bassins dans lesquels on observera les algues géantes et les animaux marins ; rendre des planchers transparents pour permettre de voir sous ses pieds les fonds marins recréés. Enfin, une médiathèque contiendra une banque de données informatisée sur la mer.

Coût prévu des travaux : 16,5 millions de francs. L'aménagement intérieur n'est pas encore chiffré. Etat, région et département apporteront des subventions. *« Bénéficiant d'une assise locale très forte, grâce à l'appui des professionnels et des scientifiques, ce centre offrira aux nombreux acteurs de la vie maritime brestoise et régionale une vitrine pour leurs réalisations et un lieu de confrontation des technologies »*, souligne-t-on à la mairie. Il est vrai que Brest est devenue, grâce à l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et à des laboratoires spécialisés de l'université de Bretagne occidentale, un pôle de recherche dans le domaine de la mer. Ce centre sera ainsi un lieu idéal pour mieux souligner l'importance des travaux qui ont mis la France en position de pointe, notamment en océanologie.

Et localement, un tel investissement devrait créer des emplois et retenir un peu plus longtemps les touristes de passage.

GABRIEL SIMON.

AUVERGNE

« Anti-bougnat »

Le premier numéro de *Provinciales*, revue culturelle auvergnate, vient de paraître. Elle affirme nettement son parti pris : celui d'être « anti-bougnat » afin de rompre avec l'ancienne imagerie d'une Auvergne en sabots.

Animée par un jeune journaliste, Michel Thomas, qui est à l'origine de cette création, elle entend porter témoignage des initiatives et des innovations créatrices dans la région.

Son titre, lit-on, a été choisi *« à la fois en hommage désinvolte à Pascal et par ironie à l'égard de tous ceux qui jugent avec quelque condescendance les faits et gestes de ces provinces devenues régions »*.

☆ *Provinciales* : 8, rue Fontaine-du-Bac, 63000 Clermont-Ferrand (mensuel au prix de 15 F).

BRETAGNE

Elèves en usine

Le service formation de l'usine Ford-France à Blanquefort, près de Bordeaux, a élaboré un programme d'initiation à l'entreprise très original. Une convention a été signée avec l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) qui prévoit la collaboration de techniciens de Ford, d'enseignants de trois CES de la région (Edouard-Vaillant à Bordeaux, Capeyron à Mérignac et le collège de Blanquefort) travaillant ensemble pour la préparation des sessions.

Les élèves de 6e, 5e et 4e bénéficieront d'environ quatre demi-journées de stage, au cours de l'année scolaire, soit dans l'entreprise, soit dans le milieu scolaire. Les 3e effectueront un stage d'une semaine en entreprise. Pour cette première année, la curiosité repose sur les travaux entrepris par les classes de 6e. Le programme – il s'agit bien entendu encore d'une expérience – a été conçu en trois étapes : découverte de la notion de besoin (illustrée par la présentation de deux voitures, une Ford année 30, et un dernier modèle), puis concept d'échanges, transformation de la matière et valeur ajoutée. (Exemple : que faut-il pour faire une boîte de vitesse ?), enfin définition du métier (illustrée par un certain nombre de travaux effectués dans l'usine).

L'ONISEP publiera dès le mois de juin un document donnant une première analyse de l'expérience à laquelle d'autres entreprises de la région se sont déclarées intéressées.

ILE-DE-FRANCE

Spécial handicapés

Le premier réseau départemental de transports pour personnes handicapées vient d'être créé dans le Val-de-Marne. Il s'agit d'un transport à la demande par minibus spécialement aménagés, et destinés aux vingt-quatre mille handicapés du département, et tout spécialement aux quatre mille qui ne peuvent utiliser les transports individuels ou collectifs de façon autonome. Ces minibus desserviront l'ensemble du département, mais aussi les communes limitrophes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de l'Essonne et de Paris.

La grande caractéristique du service c'est que le transport est effectué de porte à porte, sauf cas particuliers, avec l'intéressé, et qu'en l'absence d'accompagnateur le conducteur accompagne le voyageur hors de la voiture et l'aide éventuellement jusqu'à l'intérieur de son lieu de prise en charge ou de destination.

Les demandes sont reçues par téléphone au centre d'exploitation situé à Villejuif (1). Pour les voyages réguliers les clients peuvent s'abonner. La tarification appliquée est celle de la RATP.

Le département du Val-de-Marne assure, avec l'Etat et la région Ile-de-France, le financement des investissements et garantit l'équilibre financier du fonctionnement.

(1) Centre radiotéléphonique de régulation, 16 *bis*, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94 Villejuif. Tél. : 47-26-45-00.

Le pont craint le froid

Le pont suspendu du Port-à-l'Anglais, qui enjambe la Seine pour relier Alfortville à Vitry, dans le Val-de-Marne, engendre de fréquentes difficultés de circulation à ses abords. Sa largeur est devenue insuffisante et ses « têtes » sont inadaptées pour faire face au trafic important qui transite sur cet ouvrage. D'importants travaux vont être engagés, notamment pour élargir la chaussée sur le pont et la porter à trois voies. Le coût de ces aménagements est estimé à 15 millions de francs.

C'est au cours des travaux préparatoires qu'il a été constaté que les aciers du pont, datant de la fin de la dernière guerre, et de la même qualité que ceux du pont de Sully-sur-Loire qui s'est effondré par – 20 °C au cours de l'hiver 1984-1985, supportaient très mal les basses températures en cas de chocs – provoqués par un accident, – par exemple. C'est cette observation qui a conduit à interdire totalement la circulation sur ce pont au cours de la dernière période de froid. Le remplacement de la totalité des soupentes en acier vient d'être entrepris.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un institut franco-espagnol

Le CNRS, en accord avec l'université de Perpignan, a décidé de regrouper ses anciens laboratoires (ultras-réfractaires, énergie solaire, le service du four solaire d'Odeillo et ses services généraux techniques) avec l'université de Perpignan.

Les deux organismes créeront un institut situé pour moitié à Odeillo et qui s'attachera à l'étude élaborée à haute température et sur le génie des procédés (domaine des réactions chimiques à haute température et processus intervenant dans l'utilisation de systèmes tels que les pompes à chaleur chimiques).

La direction de cet « Institut de sciences et de génie des matériaux et des procédés » d'Odeillo et Perpignan, a été confiée au professeur Claude Dupuy, président honoraire de l'université Claude Bernard, à Lyon, qui sera secondé par le professeur Bernard Spinner, spécialiste des pompes à chaleur chimiques.

Tous unis

Une chambre régionale des industries du tourisme vient d'être créée en Languedoc-Roussillon. Six organismes professionnels en sont les fondateurs : les fédérations de l'hôtellerie de plein air, des agents immobiliers, de l'industrie hôtelière et des transporteurs routiers et les syndicats des agents de voyage et des chaînes d'hôtels.

Selon son président, M. Bernard Sauvaire, président de la fédération Languedoc-Lozère de l'hôtellerie de plein air, il s'agit d'une première en France. L'objectif est de coordonner les efforts et de présenter un interlocuteur professionnel régional unique face au pouvoir politique et administratif décentralisé.

Le Languedoc-Roussillon a accueilli en 1985, cinq millions de touristes, dont 20 % d'étrangers, en 80 millions de nuitées. Le chiffre d'affaires approche les huit milliards de francs pour l'année dernière. Le nombre d'emplois permanents directs est évalué à 15000 et à 50000 au sens large (restauration, commerce de détail, transports, services). Avec les emplois saisonniers, le chiffre de 100000 a été avancé.

PICARDIE

Grandes cartes

Les cartes postales dans le département de la Somme sont peu nombreuses et celles qui existent ne montrent que des monuments, certes très beaux, comme la cathédrale d'Amiens, mais en utilisant des clichés datant de vingt ou trente ans.

La Somme est pourtant – on ne le sait pas – un pays très touristique, et de bonnes cartes postales seraient un excellent support pour « exporter » l'image des paysages du Santerre, du Marquenterre et du Vimeu, celle des villages et des fermes du littoral et de *sa* baie. Le conseil général a donc pris la décision de commander 10 000 séries de 24 cartes dont 8 panoramiques (12 × 30 cm). Il s'agit de photographies réalisées par Alain Chartier, trente-huit ans, prix Niepce 1978.

Tout est mis en place pour que ces très belles illustrations puissent être achetées dans de bonnes conditions : 120 points de vente NMPP-Hachette depuis le 15 mars, 100 points de vente fin mars, dans le réseau hôtelier, 70 à 150 points de vente, au cours de la prochaine saison estivale, sur le réseau touristique.

POITOU-CHARENTES

Quelle capitale ?

Le conseil régional de Poitou-Charentes a confié à des étudiants en maîtrise de sciences et de gestion de l'université de Poitiers, une enquête par sondage. Cette enquête a été réalisée sur la période du 27 janvier au 8 février 1986 auprès d'un échantillon de mille personnes habitant en Poitou-Charentes, appartenant à des tranches d'âges et des catégories socioprofessionnelles différentes.

Cinquante-deux pour cent des personnes interrogées énumèrent sans erreur les noms des départements qui composent la région. 7 % des personnes ajouteraient volontiers la Vendée...

Poitiers, capitale régionale : l'affirmation est évidente pour 77 % des personnes interrogées. La Rochelle est citée par 7 % des « sondés » ainsi qu'Angoulême (6 % des réponses dans ce sens), Niort (3 %).

A la question « quel établissement administre la région Poitou-Charentes ? » 56 % répondent sans hésiter « le conseil régional ». Les autres réponses font figurer : la préfecture (19 %), le conseil général (14 %), un ministère (3 %), la chambre de commerce (4 %).

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Un projet pyramidal

Deux architectes niçois, Georges Buzzi, qui a construit Acropolis, et F.-J. Cordone proposent de bâtir sur le site de Sophia Antipolis, à Valbonne, dans les Alpes-Maritimes, une gigantesque « technipole pyramidale » de 146 mètres de haut et de 230 mètres de côté.

Selon ses concepteurs, Pyramide 21 (21 pour vingt et unième siècle) abriterait laboratoires et bureaux dans une structure composée de modules, eux-mêmes pyramidaux. La vie de ce Centre international de l'innovation technique, qui pourrait accueillir des milliers de chercheurs, serait organisée à partir de cinq plateaux horizontaux. Sous cet ensemble d'un volume de quelque 2 500 000 mètres cubes, prendraient place des parkings et un planétarium en gradins.

Si ce projet paraît « un peu fou » à certains, le conseil général des Alpes-Maritimes s'y intéresse et se déclare disposé à fournir le terrain et son aide pour la réalisation de la voirie et l'aménagement de l'environnement.

Le coût du projet est assez « pharaonique » : 2 525 millions de francs, quatre fois sensiblement le coût du Palais des congrès Acropolis de Nice.

Si le gigantisme du projet le rendait en fin de compte irréalisable, il pourrait tout de même être repris, mais dans une version plus modeste : 97 mètres de haut, 153 mètres de côté, 746 millions de francs. Mais les architectes tiennent à leur idée : *« La pyramide*, disent-ils, *est la maison la plus parfaite, celle dont les parois sont à la fois toit et muraille (...), si parfaitement close que le rêve que l'on y a enfermé peut durer jusqu'à la fin du monde. »*

Du ciné à la musique

C'était un ancien cinéma de quartier, implanté rue Loubon, au cœur du populaire quartier de la Belle-de-Mai à Marseille. Comme tant d'autres, il a connu une lente anémie avant de fermer ses portes en 1976.

Convoité par divers investisseurs et après avoir été promis à la démolition ou à sa transformation en parking, en 1982, le Gyptis a été acquis par l'Office régional de la culture Provence Alpes-Côte d'Azur.

Grâce à des subventions du conseil régional, du conseil général des Bouches-du-Rhône, de la ville de Marseille et de la direction de la musique, le Gyptis rénové, équipé d'un plateau de 17 mètres d'ouverture sur 9,50 mètres de profondeur et d'un plafond acoustique, a rouvert ses portes avec un concert de l'Orchestre national de jazz. La salle offre une capacité de 700 places (dont 299 au balcon), et elle est accessible aux handicapés physiques.

La nouvelle vocation du Gyptis sera d'accueillir les récitals, les concerts, le théâtre musical, les spectacles de danse contemporaine, et d'être aussi, grâce à ses équipements techniques, un lieu de tournage TV et cinéma, un lieu de répétitions et d'enregistrements.

VILLEFRANCHE-SUR-MER. – La villa « Leopolda », à Villefranche-sur-Mer, l'une des propriétés les plus prestigieuses de la Côte d'Azur, vient d'être rachetée par un banquier américain pour une somme estimée, restaurations comprises, à près de 150 millions de francs.

Ancienne résidence secondaire du roi Leopold II de Belgique, la villa est aujourd'hui propriété de M. Edmond Safra, domicilié à Genève et administrateur, entre autres, de la Republic National Bank de New-York. Construite dans un parc d'une dizaine d'hectares dominant la mer, elle a notamment appartenu au grand patron de la Fiat, Giovanni Agnelli, qui l'avait revendue à la suite d'un pari à une milliardaire canadienne.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon par nos correspondants : Roger Bécriaux, Jean Contrucci, Michel Curié, François Gouge, Jean-Claude Marre, Libert Tarrago, Christian Tual, Michel Vivès.

L'AVENIR DU GROUPE CENTRE FRANCE

La force tranquille de « la Montagne »

SANS bruit, le groupe Centre France constitué autour du quotidien *la Montagne* s'est beaucoup développé en quinze ans. Durant cette période, grâce à l'achat de plusieurs titres, sa diffusion est passée de 240 000 à près de 400 000 exemplaires, ce qui le place au quatrième rang des groupes régionaux, derrière *Ouest-France*, *le Dauphiné libéré* et *Sud-Ouest*.

Au quartier général de Clermont-Ferrand règne une atmosphère de force tranquille. A l'image d'une région austère, les dirigeants du groupe, tous élevés dans le sérail d'un titre fondé en 1919 par le député socialiste Alexandre Varenne, n'exposent pas leurs états d'âme. Gestionnaires avant tout, marqués par l'esprit du fondateur, qui les conduit à évoquer leur penchant pour un *« capitalisme à dominante sociale »*, ils ont discrètement avancé leurs pions sur les quatre départements auvergnats (Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire), les trois du Limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze), la Nièvre et le Cher. Le groupe vit quasiment en situation de monopole dans toutes ces zones.

Le développement débuta en 1971, avec l'achat à Jean-Louis Servan-Schreiber du *Populaire du Centre* à Limoges (56 500 exemplaires aujourd'hui) et du *Journal du Centre* à Nevers (38 000 exemplaires). Ensuite, le groupe acquit *le Berry républicain* (37 700 exemplaires), vendu par M. Hersant, et deux hebdomadaires, *la Gazette de Thiers* (8 000 exemplaires) et *la Voix du Sancerrois* (6 000 exemplaires). Ces journaux entourent le titre-clé *la Montagne* (252 500 exemplaires), dont la version dominicale, *Centre France dimanche*, commune à l'ensemble du groupe, connaît un net développement (+ 69 000 exemplaires en un an, soit une diffusion actuelle de 280 000). Il s'agit là du seul point réellement positif, car les autres titres stagnent. Exemple significatif, des abonnements sont maintenant souscrits par un immeuble, un hameau ou plusieurs familles. La crise économique est présente.

Pour l'avenir, deux raisons inclinent à penser que les Auvergnats devront se tourner vers l'est : la zone couverte par le groupe est d'un faible poids économique et la population diminue. Et l'ouverture récente d'une autoroute Clermont-Ferrand-Saint-Etienne-Lyon constitue un encouragement.

Mais les dirigeants de Centre-Presse agiront sans doute avec la prudence qui imprègne les grands actes de la vie du groupe. Actionnaire largement majoritaire (plus de 70 %), Mme Alexandre Varenne, quatre-vingt-un ans, n'a pas fait un choix innocent en créant en 1979 une fondation portant le nom de son époux et représentée pour 6 % dans le capital. Il s'agit d'une parade contre d'éventuels appétits extérieurs. L'élargissement récent de l'actionnariat s'effectue selon le même principe : le Crédit agricole a fait son entrée dans le capital en 1980 (12,5 %). Son influence semble très réduite, mais c'est sans doute pour lui faire contrepoids qu'un nouveau partenaire, la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui poursuit ainsi son cheminement original dans le monde de la communication, a été admis à acquérir 6 % des parts le 8 novembre 1985 (1).

Un carrefour autour du quotidien

Afin de perpétuer sa prédominence, le groupe auvergnat pèse chaque décision. Ainsi, celle de ne pas créer un réseau de radios locales (*« La valeur ajoutée est mince »*), mais plutôt de proposer des prestations de service : une cellule rédactionnelle de *la Montagne* fournit des informations et une filiale, Radio Partenaires (constituée avec Havas), assure une fonction de régie.

« Nous devons être un carrefour médiatique, souligne Jean-Pierre Caillard, le jeune directeur général adjoint. *Le premier élément restera le quotidien, car, comme l'indique le taux de pénétration très fort (61 % selon le CESP), ce dernier est ancré dans les habitudes de la population. Autour de ce média central, nous visons plusieurs directions pour donner de la valeur ajoutée à ce que nous savons faire, c'est-à-dire l'information et la publicité. Notre présence dans le monde de la radio est un premier pas. Pourquoi pas la télévision locale, encore que la rentabilité ne me paraisse pas évidente ? Le voyage nous intéresse aussi, et, à cet égard, l'accès à la FNAC par la GMF est prometteur. »*

La télématique est également un axe porteur, que le groupe exploite déjà dans la Nièvre à travers le *Journal du Centre* et un GIE, Bourgogne télématique, composé à égalité par *l'Yonne républicaine*, *le Courrier de Saône-et-Loire* et *le Bien public*. Et *la Montagne* vient d'entrer dans la société d'études Pluricommunication constituée par cinq quotidiens (2), destinée à définir une stratégie commune de participation au développement des médias audiovisuels. (*le Monde* du 13 mars).

Le domaine dans lequel le groupe a innové est celui de la publicité. En 1982, il a mis fin au système traditionnel de régie avec Havas pour signer avec cette dernière un accord global, créant des sociétés communes (50 % pour chaque partenaire) pour la régie directe, le voyage et le conseil en publicité. En collaboration avec *Ouest-France*, *Sud-Ouest* et *la Nouvelle République du Centre*, il a imposé à Havas un partenariat minoritaire à 49 % dans le cadre de Région communication, régie de publicité extra-locale.

LIBERT TARRAGO.

(1) La Garantie mutuelle des fonctionnaires, présidée par Michel Baroin, est actionnaire de la FNAC et possède notamment le mensuel *les Nouvelles littéraires*.

(2) *Le Monde*, *Ouest-France*, *Sud-Ouest*, *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, *la Montagne*.

Économie

REPÈRES

BTP : baisse de 5,9 % en 1985 à l'étranger

Les entreprises françaises de BTP et leurs filiales étrangères ont réalisé, en 1985, sur les marchés extérieurs, un chiffre d'affaires de 61,8 milliards de francs, en baisse de 5,9 % en francs courants sur 1984 (65,8 milliards de francs). Le repli est plus sensible dans le bâtiment avec 9,1 % (22,1 milliards de francs de chiffre d'affaires) que dans les travaux publics, où la baisse en francs courants est de 3,6 % (39,8 milliards de francs). Les commandes enregistrées sur les marchés extérieurs s'élèvent, pour le bâtiment, à 14,3 milliards de francs (en baisse de 32 % sur la moyenne de 1984) et, pour les travaux publics, à 32 milliards de francs (en progression de 16,4 % par rapport au point bas de 1984). Selon la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), *« les entreprises s'attendent à un recul de leurs carnets de commandes au premier trimestre de 1986, tant en bâtiment qu'en travaux publics »*.

Indice composite américain : reprise de la progression en février

L'indice composite, indicateur avancé de l'activité économique aux Etats-Unis, a augmenté de 0,7 % en février, a annoncé, vendredi 28 mars, le département du commerce, laissant prévoir une prochaine accélération de la croissance. Le département a également révisé, dans le sens d'un redressement, l'indice de janvier. Celui-ci est resté stable et n'a donc pas baissé de 0,6 %, comme annoncé à l'origine. L'augmentation des dépenses d'investissement est l'élément moteur de la hausse annoncée vendredi. La montée en flèche des actions des sociétés américaines, l'accroissement de l'offre de monnaie et l'accélération des créations d'entreprises ont également poussé l'indice vers le haut.

RENAULT A PERDU 10,9 MILLIARDS DE FRANCS EN 1985

Une convalescence à évolution lente

« Un franc, c'est un franc... » En utilisant ce slogan dans la campagne d'image lancée par Renault au début de cette année, M. Georges Besse, son PDG depuis janvier 1985, n'avait guère laissé d'illusions. Le redressement du constructeur automobile nationalisé serait long et laborieux. La présentation des résultats prévisionnels pour 1985 en conseil d'administration le 28 mars est venue confirmer ce message. Renault affiche un déficit de 10,925 milliards de francs, contre 12,555 en 1984. S'il y a un progrès, il est tout sauf spectaculaire, et plus apparent que réel. Car le chiffre 1985 intègre 3,435 milliards de francs de coûts et provisions de restructuration industrielle et commerciale, et un produit d'impôt de 1,33 milliard de francs. En 1984, les provisions, qui prenaient essentiellement en compte le coût social des suppressions d'emplois, avaient été largement plus élevées (4,6 milliards de francs).

Ainsi l'a voulu M. Besse, qui boucle là son premier exercice effectif à la tête de Renault. Pas question d'alléger si peu que ce soit la barque. Dût son image de redresseur d'entreprise en souffrir. Il reste du pain sur la planche pour 1986, avec 9 000 suppressions d'emplois programmées, pour atteindre un effectif de 76 000 personnes à fin 1986, contre 98 000 à fin 1984 et 83 700 à fin février 1986.

Tout comme en 1984, le responsable désigné des pertes reste la branche automobile avec près de 11 milliards en 1985 contre près de 10 milliards en 1984. Il est vrai que cette branche prend en charge la quasi-totalité des provisions passées en 1985. Côté véhicules industriels, la restructuration entamée avant celle de l'automobile commence à porter ses fruits. La perte se réduit de 2,7 milliards en 1984 à 1,9 milliard en 1985. Renault-Véhicules industriels, à lui seul, perdrait 1,4 milliard. Les autres entreprises industrielles, bien que toujours dans le rouge, affichent un léger mieux. Bonnes élèves, quant à elles, les sociétés financières continuent à progresser sur la voie des bénéfices (1 milliard en 1985 contre 700 millions en 1984).

LE DIFFICILE REDRESSEMENT DU GROUPE

(En milliards de francs)

	1985	1984	1983
Chiffre d'affaires	122,138	117,584	110,274
Investissements totaux	8,269	9,908	10,532
Endettement à moyen et long terme	48,613	40,665	28,312
Résultat net groupe	– 10,925	– 12,555	– 1,576
• Résultat branche automobile	– 10,989	– 9,873	+ 0,674
• Résultat branche véhicules industriels	– 1,961	– 2,729	– 2,212
• Résultat autres entreprises industrielles	– 0,321	– 0,927	– 0,872
• Résultat filiales financières	+ 1,016	+ 0,726	+ 0,736

La relative déception à l'annonce de ces résultats n'a d'ailleurs pas l'air d'entamer outre mesure la cote de popularité de M. Besse auprès des pouvoirs publics. M. Madelin, en digne successeur de Mme Cresson, a été informé par M. Besse, vendredi matin, de l'état des comptes. Mais, en bon ministre libéral, il s'est contenté de constater qu'il n'avait rien à dire, sauf à *« exprimer l'espoir que les mesures de redressement déjà engagées par M. Besse puissent porter leurs fruits le plus rapidement possible »*.

Sans doute ne faut-il pas s'étonner de l'évolution lente de la situation de Renault. L'allure d'un groupe de cette taille tient plus du paquebot que du hors-bord. Et les responsables de la Régie ne se font pas faute de souligner que leurs concurrents, tels Chrysler ou Fiat, lorsqu'ils ont été en perte, ont connu plusieurs exercices difficiles avant de redécoller.

Trois ans pour le redressement

La perte annoncée paraît d'autant plus catastrophique qu'elle est en décalage avec la réalité actuelle de l'entreprise, où l'on sent renaître une certaine combativité, née aussi bien de l'arrivée à la direction commerciale de M. José Dedeurwaerder, l'ancien patron de la filiale américaine de Renault, American Motors Corp., que du lancement tant attendu de la R 21 en ce mois de mars. Le résultat de l'année 1985, dont le premier semestre a été dans la droite ligne de 1984 (1 milliard de francs de perte par mois), ne reflète pas ce nouvel état d'esprit. Pas plus qu'il ne révèle les effets de la restructuration de l'outil industriel et du réseau commercial. Une chirurgie engagée en 1985, mais qui n'aura d'effet qu'à partir de 1986.

M. Besse n'a jamais caché qu'il lui faudrait au moins trois ans pour redresser Renault et amener le groupe à son seuil de rentabilité. L'objectif, c'est un « point mort » (niveau de production à partir duquel l'entreprise gagne de l'argent) de 1,2 million de voitures pour une capacité totale de production de 1,6 million. Or, la Régie revient de loin : en 1984, il lui aurait fallu produire plus que sa capacité de production (2 millions d'unités) pour gagner de l'argent.

Reconstituer les fonds propres

Mais le pari de M. Besse de ramener le groupe à l'équilibre à fin 1987 est loin d'être gagné, car Renault doit surmonter deux obstacles de taille : son absence de ressources financières et l'insuffisance de ses performances automobiles. Malgré les coupes claires pratiquées dans les dépenses (les investissements ont chuté de 9,9 milliards en 1984 à 8,3 milliards en 1985) et les efforts de rationalisation qui ont permis de réduire les besoins en fonds de roulement de 5,452 milliards en 1985, le constructeur automobile manque cruellement de moyens.

Les ressources dégagées par les cessions (Renix, Micmo, participation dans Volvo, immeuble des Champs-Elysées), soit 1,687 milliard, tout comme les dotations en capital de l'Etat (3,311 milliards) n'ont pas empêché une forte progression de l'endettement à long et moyen terme : 48,6 milliards en 1985, contre 40,6 milliards en 1984, ce qui représente une charge financière de 5,4 milliards de francs (4,8 % du chiffre d'affaires). M. Besse a d'ailleurs un peu plus noirci le tableau en conseil d'administration en alourdissant ce poste des dettes à court terme. L'endettement total atteint alors près de 62 milliards de francs, et les frais financiers près de 7 milliards.

Là est l'un des principaux écueils du redressement de Renault. Pour 1986, M. Besse devra reconstituer les fonds propres de l'entreprise, alors qu'il n'est assuré que d'une dotation de 3 milliards de l'Etat. Le problème du financement risque d'être d'autant plus délicat que Bruxelles est venu fourrer son nez dans les aides publiques aux restructurations, en mettant notamment en cause les prêts du Fonds industriel de modernisation (au titre duquel Renault a touché 1,5 milliard en 1985).

L'autre épine dans la roue de Renault, ce sont les résultats médiocres de sa principale activité (72,2 %) : l'automobile. L'inquiétude tient autant à la part de marché du groupe (28,7 % en 1985 contre près de 40 % en 1982) qu'à l'évolution de son marché national, qui constitue quand même sa principale source de revenus (48,8 % du chiffre d'affaires). Le lancement de la Renault 21 et la bonne tenue de la Supercinq ou de la R 11 devraient permettre à Renault d'atteindre son objectif de part de marché de 30,5 % à 31 % fixé pour cette année. Par contre, l'état général du marché français, qui ne donne aucun signe de redémarrage, inquiète beaucoup les prévisionnistes de la Régie. Malgré tous les facteurs positifs pris en compte (remboursement de l'emprunt obligatoire, allégement des prélèvements obligatoires...) les Français semblent pour l'heure encore hésiter à remplacer leur voiture. Ce qui ne fait pas les affaires de la Régie, qui, malgré une prudence fraîchement acquise, avait tablé sur une légère reprise du marché français.

CLAIRE BLANDIN.

M. Balladur, artisan réfléchi de la libéralisation

(Suite de la première page.)

Ces deux groupes avaient été nationalisés par le gouvernement Mauroy, comme pour les punir d'être les instruments privilégiés du capitalisme financier. Personne ne comprendrait qu'on ne leur restitue pas, en quelque sorte, leur nature.

En revanche, le gouvernement hésite beaucoup à inclure dans son programme de privatisation ne fût-ce qu'une seule des trois grandes banques nationalisées depuis la Libération (BNP, Société générale, Crédit lyonnais). Leur personnel, fait-on remarquer, est inquiet des perspectives de réduction des effectifs que l'ancien président du Crédit du Nord, M. David Dautresme, avait estimé à 15 % du total pour les dix ans à venir. Le gouvernement issu de l'alliance entre le RPR et l'UDF se serait-il tardivement rallié à la circonspection recommandée naguère sur ce chapitre par M. Raymond Barre ? A cette question, les responsables de l'étroite majorité d'aujourd'hui seraient sans doute tentés de répondre que, si le député de Lyon n'avait pas privé la droite, en faisant cavalier seul, d'une bonne douzaine de députés supplémentaires, celle-ci serait en mesure de se montrer plus hardie. Mais laissons là une querelle qu'on a cessé tout au moins d'entendre, pour l'instant.

Le fond de l'affaire, on ne le connaît pas moins. Il est que la cohabitation ne pousse pas au maximalisme, et que l'action du gouvernement s'inscrit nécessairement dans une perspective à deux ans, même si les ordonnances sont en principe destinées à prévoir le programme d'une législature. Il sera toujours temps, fait-on remarquer, de les compléter le moment venu, entendez après l'élection présidentielle prévue pour 1988.

Mission confiée à M. de La Genière

Si le délai est relativement court, ce n'est pas une raison pour précipiter les choses. Ce n'est pas dans les cabinets ministériels que l'on parle aujourd'hui de brûler les étapes. Les rumeurs d'un réajustement monétaire décidé à la hâte pendant le weed-end pascal y sont qualifiées de *« ridicules »* (laissons à leurs auteurs la responsabilité de ces propos). La loi d'habilitation ne sera sans doute pas votée avant le mois de mai. Il faudra plusieurs semaines pour que soit définie une politique économique.

Par fidélité à l'idée lontemps caressée par les chiraquiens de proposer au pays l'équivalent d'un plan Pinay-Rueff (lequel, à l'aube de la Ve République, réforma profondément les finances), on feint de se demander laquelle des deux solutions serait la meilleure, l'annonce d'un grand plan en bonne et due forme, ou bien la mise en œuvre progressive d'une série de mesures. Il semble que la seconde solution soit jugée plus conforme aux nécessités, sinon aux contraintes du jour.

En vue de la préparation de la loi d'habilitation, M. Edouard Balladur aurait chargé M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, de lui dresser l'état des comptes budgétaires et sociaux et de s'interroger sur les conséquences à en tirer sur le plan de l'action gouvernementale. D'autres études, semble-t-il, sont lancées sur la question des tarifs publics, sur la majoration éventuelle de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). En ce qui concerne les salaires, on entend poursuivre la politique actuelle.

Une politique libérale mais raisonnable

Dans l'entourage de M. Balladur, on examine un autre projet qui consisterait à créer une caisse dont l'actif serait composé des biens à dénationaliser – représentant une soixantaine de milliards de francs dans une première étape, – c'est-à-dire, par définition, d'entreprises bénéficiaires du secteur public.

Au passif serait portée une fraction de l'endettement interne de l'Etat, qui s'élèvera, à la fin de cette année, à plus de 1 200 milliards de francs. L'idée serait de retirer au budget une partie de la charge d'intérêt du budget, laquelle représente désormais 10 % environ du total. Comme il est clair que les dividendes des groupes industriels et des banques à privatiser sont d'un montant très inférieur à la masse des intérêts à servir, la tentation sera grande d'affecter à leur financement le produit de la vente des actifs publics, une opération pour le moins discutable, que M. Barre avait, par avance, récusée, mais que, rappelons-le, Mme Thatcher n'a cessé de pratiquer malgré les critiques qu'une telle méthode lui a values.

Une chose est certaine en tout cas : une partie des biens à dénationaliser seront cédés contre remise de certaines obligations et de titres émis par l'Etat, ce qui permettra à celui-ci de se désendetter à due concurrence, selon un procédé tout à fait admissible en principe.

L'idée de lancer un grand emprunt de consolidation – 144 milliards de francs de la dette publique sont assortis d'un taux d'intérêt égal ou supérieur à 12 % – ne semble plus pour le gouvernement aussi séduisante qu'avant son arrivée au pouvoir. On en étudie en tout cas le coût : l'abaissement du taux ne serait-il pas chèrement payé du fait que, les titres en circulation cotant bien au-dessus du pair, leur rachat pourrait bien se révéler une opération onéreuse ? Un tel emprunt devait comporter, dans l'esprit de ses promoteurs, des allégements fiscaux. N'apparaîtrait-il pas aujourd'hui comme inopportun à cause des règles non écrites de la cohabitation ?

C'est aussi avec précaution que le gouvernement entend procéder au démantèlement du contrôle des prix qui subsiste et du contrôle des changes encore très contraignant. Plutôt que d'abolir d'un seul coup le contrôle des prix, comme cela avait été dit pendant la campagne, on envisage aujourd'hui de le supprimer par étape pour avoir le temps de réformer en profondeur la législation sur la concurrence, le terme final de l'opération n'ayant pas encore été décidé. MM. Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy avaient plusieurs fois laissé entendre que le contrôle des prix serait probablement supprimé d'ici à la fin de l'année.

Dans l'entourage du ministre d'Etat, on parle aussi d'une autre initiative. M. Balladur nommerait une commission des droits économiques du citoyen d'une dizaine de membres. Elle serait chargée de répertorier dans les deux mois à venir les procédures fiscales et douanières ainsi que d'autres réglementations exorbitantes du droit commun et contraires aux pratiques en vigueur dans les autres pays libéraux. Il s'agirait de mettre fin à certaines méthodes inquisitoriales de l'administration.

Libérale mais raisonnable, telle semble être la tonalité qu'on veut donner à la politique économique et financière tout en lui donnant une orientation moderne par des mesures concrètes d'encouragement à l'activité et à l'initiative. Pour la mettre en œuvre, M. Balladur entend ne pas s'en remettre uniquement aux recommandations traditionnelles de l'administration.

PAUL FABRA.

LICENCIEMENTS DANS LA RÉGION D'ANGERS

Le maire d'Angers, M. Jean Monnier (divers gauche), a annoncé son intention de demander au ministre chargé de l'aménagement du territoire de *« classer Angers et sa région parmi les pôles de conversion prioritaires pour l'attribution des aides de l'Etat au développement industriel »*. En effet, le groupe Thomson-Seipel a annoncé, le vendredi 28 mars, 380 licenciements dans deux usines du Maine-et-Loire, à Angers et à Saint-Pierre-Montlimart. 160 auront lieu dans les trois prochains mois. Ils s'ajoutent aux 180 départs en préretraite annoncés en janvier. D'autre part, la Société ardoisière de l'Anjou, qui compte quelque 580 salariés dans ses deux exploitations, a déposé son bilan le 28 mars. Le tribunal de commerce d'Angers a décidé de la mettre sous contrôle pendant trois mois.

Par ailleurs, la société Sambron (chariots élévateurs et engins à bras) a annoncé 127 licenciements à Pontchâteau (Loire-Atlantique) sur 277 salariés. L'entreprise qui comptait 450 personnes en 1983 lorsqu'elle avait été reprise par le groupe Potain, a déjà licencié 28 salariés en 1984 et 31 l'année suivante, accompagnés d'une centaine de départs en préretraite.

ENTREPRISES

UTA accroît de 55 % sa marge d'autofinancement

La compagnie aérienne française UTA continue d'afficher des résultats florissants. 1984 avait enregistré le plus important bénéfice de l'histoire de la compagnie : 219,4 millions de francs. 1985 fait mieux encore avec un solde bénéficiaire de 486,4 millions de francs, auquel s'ajoutent 296,5 millions de francs d'indemnités pour la perte d'un 747 détruit, en mars 1985, par un incendie sur l'aéroport Charles-de-Gaulle.

La marge brute d'autofinancement s'est accrue de 55 % et a atteint 997,7 millions de francs. Alors que les résultats de 1984 avaient été acquis malgré un recul du trafic de passagers (– 6,1 %), ceux de 1985 ont marqué, de ce point de vue, un véritable renversement de tendance avec une croissance de 5,2 %. La médiocrité du trafic de fret (– 2,7 %) traduit la mauvaise conjoncture économique persistante en Afrique. Les efforts de M. René Lapautre, PDG d'UTA, pour modérer les coûts salariaux et rentabiliser les appareils en service semblent avoir porté leurs fruits. Le personnel navigant commercial a été réduit à bord des 747 et des DC 10. Le coefficient de remplissage des avions est passé de 66,3 % à 69 %. UTA, qui demande à desservir San-Francisco, sur le chemin du Pacifique, est en bonne posture pour entamer une phase d'expansion commerciale.

Norsk Hydro : une usine géante d'ammoniac aux Pays-Bas

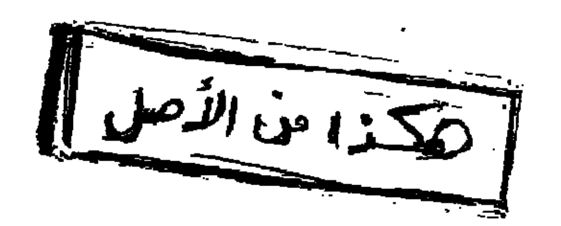
Le groupe norvégien Norsk Hydro se propose d'investir près de 1 milliard de couronnes (autant de francs) dans la construction, à Sluiskil (Pays-Bas), d'une nouvelle usine géante d'ammoniac (600 000 t/an). Cette ville néerlandaise, où Norsk Hydro possède déjà des installations d'une capacité de 900 000 t/an, deviendra ainsi la capitale européenne de l'ammoniac avec une production globale de 1,5 million de tonnes.

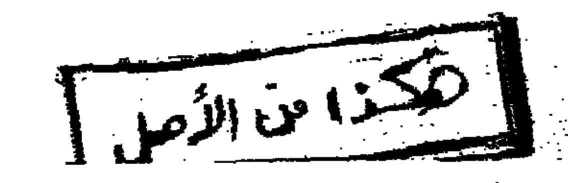
Lecteurs à laser : une usine Philips-Avnet à Taiwan

Les grandes manœuvres se poursuivent dans l'industrie opto-électronique. Après les accords Philips-Du Pont de Nemours dans le « soft » (disques compacts pour l'audio, la vidéo, l'informatique), Du Pont-British Telecom dans le « hard » (composants), une nouvelle alliance vient de se nouer entre Philips et la firme américaine Avnet (distribution de composants). Ensemble, les deux firmes sont convenues de créer à 50/50 une usine à Taipei (Taiwan), où seront fabriquées des pièces d'assemblage pour les lecteurs de disques compacts à laser. Philips fournira son assistance technologique pour la recherche et le développement, tandis qu'Avnet se chargera des problèmes d'intendance (qualité, volume, direction opérationnelle, expertises de fabrication à bas prix).

Carrefour rachète trois « Carrefour »

Carrefour a racheté à la société Genty sa participation de 50 % dans la société Grandes Surfaces et Distribution (GSD), qui exploite, sous l'enseigne Carrefour, trois hypermarchés en Savoie, en Isère et dans les Bouches-du-Rhône. A l'issue de cette opération, Carrefour contrôle intégralement le capital de GSD.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 27 mars

La crosse en l'air

« JE *t'aime ; plus qu'hier et bien moins que demain* », affirme en guise de slogan « *la médaille d'amour* » dont les vertus affectives sont abondamment commentées dans les gazettes matrimoniales. Cette semaine, les familiers du Palais Brongniart avaient encore suspendu à leur cou ce gri-gri et n'en finissaient pas de croiser les doigts autour de la corbeille en se demandant combien de temps cette bonne fortune allait durer. Grâce, en partie, à l'extraordinaire performance de mardi qui vit les cours des actions françaises grimper de plus de 2,8 %, cette semaine pascale ramenée à quatre séances a encore permis à la cote de bondir de plus de 5 %, ce qui porte son avance à 15 % en l'espace d'une dizaine de séances et à 35 % depuis le début de l'année !

Mais, c'est bien connu, toute médaille a son revers, et cette envolée des cours doublée d'une explosion des transactions sur le marché a eu pour effet de provoquer à la Bourse de Paris le plus formidable « bouchon » qu'elle ait jamais connu alors que le « PC de Rosny-sous-Bois » de la rue Vivienne se trouvait dans l'incapacité de donner les indications nécessaires sur cette formidable circulation en tous sens. En clair, le système informatique de la Chambre syndicale des agents de change, dont les ratés étaient devenus monnaie courante ces derniers mois, a bien failli rendre l'âme cette fois-ci.

Mercredi 26 mars, au lendemain d'une séance « *extraordinaire* » (le vocabulaire boursier est, lui aussi, gagné par l'escalade...) marquée par un volume d'affaires de près de 13 milliards de francs, dont 10,2 milliards pour le seul marché obligataire, les ordinateurs s'emmêlaient joyeusement les puces. La panne aura duré de mercredi 15 heures jusqu'au lendemain vers 5 heures du matin, et le redémarrage ne s'est effectué qu'à doses homéopathiques à la veille du week-end. Résultat : en dehors de quelques cours sporadiques sur le marché à règlement mensuel (RM), les cotations au comptant n'ont pas pu être obtenues pendant ces deux jours, pas plus que celles du hors-cote.

Durant la séance du matin, qui se déroule de 9 h 30 à 11 heures, normalement de manière entièrement informatisée, on se croyait revenu aux délices d'antan avec les cotations « à la main ». Le plus grave, en dehors du préjudice que subissent les lecteurs de journaux assurant une couverture boursière régulière (et ils sont chaque jour plus nombreux), est qu'il est difficile de savoir à présent quel est l'état exact de la position de chaque client dans sa charge, sans parler du MATIF, où, compte tenu des sommes en jeu sur ce marché à terme, les réveils risquent d'être douloureux.

« *Pour l'instant, tant que nous restons orientés à la hausse, il n'y a pas trop de problème*, assure un professionnel, *mais le jour où ça change...* » On doit à la vérité de préciser que Paris n'est pas seul dans ce cas. New-York, Tokyo, Londres, Milan, Sydney connaissent aussi de magnifiques embouteillages dus à une activité décuplée, qui a conduit tout récemment la Bourse de Sao-Paulo à prolonger d'une heure sa séance de cotation. Il est vrai que, dopée par le « *plan tropical* » mis en place par le gouvernement, la Bourse brésilienne a progressé de 19,5 % en une semaine et de 65 % depuis le ... 28 février.

Au Palais Brongniart, on n'est guère loquace sur les raisons — techniques uniquement, le marché se porte à merveille — de ces ennuis. « *Le logiciel n'est pas en cause ; c'est la faute au disque IBM qui a dysfonctionné pour la troisième fois en un mois* », assure-t-on, en renvoyant la balle au numéro un mondial de l'informatique, lequel se défend comme un beau diable. En tout cas, il est sûr que les autorités boursières ne pourront pas continuer à jouer la politique de l'autruche en se cachant la tête dans le tas de sable placé au beau milieu de la corbeille. Bien avant l'envolée actuelle du marché parisien, ce système a déjà connu des défaillances, et il est indispensable qu'une solution soit rapidement trouvée à ces divers problèmes qui ne font qu'accentuer la grogne du personnel boursier. Outre le fait qu'ils peuvent, à terme, mettre en cause, la crédibilité de la Bourse de Paris, qui, sans doute pour la première fois de son existence, peut véritablement jouer un rôle de « *place financière internationale* ».

Jeudi, les commis ont mis « *la crosse en l'air* » pendant la première demi-heure de la séance, pour manifester leur mécontentement en raison de cette désorganisation et de journées de travail devenues pratiquement « non stop ». Cette « *insoumission* » était assurée, il est vrai, d'être « *couverte* » par les organisations syndicales, qui, CGC et CFDT en tête, assuraient par voie de tracts que la situation ne pouvait plus durer. La CFDT-Bourse demande ainsi « *une réunion urgente du comité professionnel afin d'étudier avec la Chambre syndicale, la mise en place d'une structure professionnelle mieux adaptée aux besoins* ».

La montée des enchères

En l'absence de statistiques fiables, on peut tout de même indiquer que des titres comme Moulinex, Maisons Phénix, Laboratoires Bellon, Signaux, Moteurs Leroy, Mérieux, Perrier, Lesieur se sont envolés, avec des hausses de 20 % à 30 %. La — courte — semaine est cependant restée placée sous le signe de la montée des enchères autour de Générale Biscuit (plus 20 %), convoitée par BSN (plus 6 %), qui en détient, pour l'instant, 15 %, et qui se fait mordre la queue à son tour par des acheteurs au fort accent anglo-saxon.

Si Lafarge-Coppée a suscité aussi quelque excitation (la société annonce l'approbation du projet de fusion avec Carbonisation entreprise et céramique sur la base d'une action Lafarge pour trente titres CEC), le calme est revenu sur Valeo en attendant de savoir si oui ou non l'équipementier français peut invoquer son activité — limitée — dans le matériel militaire pour s'opposer durablement aux visées du groupe italien de Carlo de Benedetti.

Vendredi, alors que le calme était revenu dans les travées désertées par les « *aficionados* » de ce marché résolument « *bullish* » (haussier, selon l'expression américaine), on était de plus en plus convaincu que la nervosité perceptible la veille à propos d'un éventuel réalignement monétaire au sein du système monétaire européen, avec légère dévaluation du franc français à la clé, n'était pas justifiée. Ce n'était qu'un poisson d'avril.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27-3-86	Diff.
: 1/2 % 1973	1 555	− 44
7 % 1973	7 445	+ 10
10,30 % 1975	102,85	+ 1,25
?ME 10,6 % 1976	103,65	+ 1,45
3,80 % 1977	125,85	− 0,15
10 % 1978	104,80	+ 1,60
?,80 % 1978	104	+ 1,60
3,80 % 1978	100,28	+ 0,18
? % 1979	101,75	+ 0,65
10,80 % 1979	107,20	+ 1,60
13,80 % 1980	107,75	+ 0,55
16,75 % 1981	111,06	+ 0,47
16,20 % 1982	124,25	+ 1,30
16 % 1982	125,40	+ 1,15
15,75 % 1982	121	+ 1,10
CNE 3 %	3 910	+ 110
CNB bq. 5 000 F.	102,90	+ 0,28
CNB Paribas 5 000 F	105	− 0,80
CNB Suez 5 000 F	105	+ 0,40
CNI 5 000 F	103,20	+ 0,45

Valeurs diverses

	27-3-86	Diff.
Accor	449,50	+ 41,70
Agence Havas	1 630	− 80
Arjomari	1 505	+ 27
Bic	645	+ 23
Bis	1 003	+ 51
CGIP	1 110	+ 44
Club Méditerranée	605	+ 68
Essilor	2 459	+ 9
Europe I	1 145	+ 65
Hachette	2 350	inch.
L'Air Liquide	679	+ 5
L'Oréal	3 390	− 30
Navigation Mixte	920	+ 76
Nord-Est	208	+ 5
Presses de la Cité	2 150	− 70
Sanofi	720	+ 12
Skis Rossignol	1 375	+ 175

Produits chimiques

	27-3-86	Diff.
BASF	1 050	+ 45
Bayer	1 109	+ 34
Hoechst	1 045	+ 46
Imp. Chemical	111	− 0,70
Institut Mérieux	4 520	+ 985
Laboratoire Bellon	1 499	+ 243
Norsk Hydro	136	− 0,90
Roussel-Uclaf	1 565	+ 205

Alimentation

	27-3-86	Diff.
Béghin-Say	490	+ 25
Bongrain	1 959	+ 89
BSN G.-Danone	4 110	+ 205
Carrefour	3 380	− 110
Casino	1 569	+ 69
Cédis	875	+ 24
Euromarché	1 915	− 325
Guyenne et Gasc.	666	+ 27
Lesieur	1 110	+ 190
Martell	1 679	+ 94
Moët-Hennessy	2 235	− 15
Nestlé	34 250	+ 800
Occidentale (Gle)	925	+ 57
Olida-Caby	239	+ 4
Pernod-Ricard	1 100	− 15
Promodès	1 250	− 60
St-Louis-Bouchon	580	+ 15
C.S. Saupiquet	579	+ 15
Source Perrier	719	+ 129
Veuve Clicquot	3 680	+ 85

Mines d'or, diamants

	27-3-86	Diff.
Anglo-American	103,50	− 0,40
Amgold	552	− 3
Buf. Gold M.	183,50	− 5,50
De Beers	56	− 0,70
Drief. Cons.	126	− 6,70
Gencor	97,50	− 1,50
Gold Field	54,40	+ 1
Harmony	89,20	− 0,85
Randfontein	645	+ 7
Saint-Helena	91,85	− 7,15
Western Deep	275	− 16

Bâtiment, travaux publics

	27-3-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 150	+ 15
Bouygues	1 109	+ 126
Ciments Français	831	+ 16
Dumez	1 186	+ 28
GTM	350	+ 5
J. Lefebvre	688	+ 65
Lafarge	1 315	+ 95
Maisons Phénix	317	+ 58
Poliet et Chausson	1 255	+ 50
SCREG	119	+ 9
SGE-SB	74,70	+ 8,71

Pétroles

	27-3-86	Diff.
Elf-Aquitaine	234	+ 0,90
Esso	420	− 8
Exxon	423	+ 35
Francarep	293,80	+ 5,80
Petrofina	1 082	+ 16
Pétroles B.P.	102	− 7
Primagaz	471	+ 18
Raffinage	116,60	− 1,80
Royal Dutch	538	+ 18
Sogerap	525	+ 2
Total	337	+ 2,20

Métallurgie construction mécanique

	27-3-86	Diff.
Alspi	396	+ 6
Avions Dassault-B.	1 165	+ 15
Chiers-Châtillon	70	+ 1,50
De Dietrich	1 251	+ 34
FACOM	1 549	− 31
Fives-Lille	514	+ 16
Fonderie (Générale)	165	− 10
Marine Wendel	416	+ 6
Penhoët	1 400	+ 151
Peugeot SA	1 115	+ 36
Poclain	107	+ 1
Sagem	2 870	− 54
Vallourec	214,50	− 14,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Biscuit. gén.	293 359	585 525 400
BSN	109 350	430 721 424
Midi	70 521	391 487 825
Michelin	116 815	327 471 866
Peugeot	244 854	258 085 310
Lafarge	199 426	242 328 840
Perrier	339 128	205 646 213
Crédit fonc. Fr.	111 495	182 729 195
CSF	154 619	164 177 770
CGE part.	67 876	161 120 791
Pernod-Ricard	127 692	140 880 137
Eaux (Gle des)	99 268	140 256 835
L'Air liquide	196 216	131 808 839

(*) Du 20 au 26 mars inclus.

NDLR : Aucune statistique n'a été diffusée pour la séance du 27 mars.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Moulinex	+ 29,1	Majorette	− 8,3
Maisons Phénix	+ 24,9	Salnepar	− 6,9
Labo Bellon	+ 24	Scoa	− 6,6
Biscuit. génér.	+ 20	SAT	− 6,1
Signaux	+ 19,5	Agence Havas	− 6
Moteurs Leroy	+ 19,4	Pétrole BP	− 5,8
DMC	+ 17,6	Fromag. Bel	− 5,2
Compt. Entrep.	+ 17	Lebon Cie	− 5,1
Legrand	+ 16,5	Esso	− 5
Bouygues	+ 15,6	Promodès	− 4,9
Lesieur	+ 15,4	Papet. Gascog.	− 4,8
Penhoët	+ 15,2	Penarroya	− 4,7
Bail Invest.	+ 14,7	Arlom.-Prioux	− 4,6
Source Perrier	+ 14,4	Simnor	− 4,5

(*) Exceptionnellement du 20 au 26 mars inclus.

Matériel électrique services publics

	27-3-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	468	+ 17
CIT-Alcatel	2 385	+ 94
Crouzet	382	− 4
Générale des Eaux	1 370	− 75
IBM	1 100	+ 30
Intertechnique	2 228	− 20
ITT	349	+ 19
Legrand	3 790	+ 510
Lyonnaise des Eaux	1 310	+ 145
Matra	1 910	+ 80
Merlin-Gérin	3 620	+ 230
Moteurs Leroy-Somer	851	+ 56
Moulinex	88	+ 17,50
Philips	184,30	+ 3,80
PM Labinal	750	+ 10
Radiotechnique	865	+ 21
SEB	508	− 2
Siemens	2 240	+ 65
Schlumberger	234	+ 9
Signaux	648	+ 28
Télémécanique Électrique	3 560	+ 350
Thomson-CSF	1 139	+ 59

Mines, caoutchouc, outre-mer

	27-3-86	Diff.
Charter	26,40	− 1,50
Géophysique	417	− 3
Imétal	98	+ 9,40
INCO	118	inch.
Michelin	2 970	+ 145
Min. Penarroya	62,50	− 7
RTZ	77,30	+ 0,80
Zambia	1,54	− 0,04

Banques, assurances sociétés d'investissement

	27-3-86	Diff.
Bail Équipement	480	− 3
Bancaire (Cie)	1 250	+ 32
Cetelem	1 555	+ 165
Chargeurs SA	1 260	+ 28
CFF	1 740	+ 89
CFI	590	+ 28
Eurafrance	3 100	− 40
Hénin (La)	725	+ 19
Imm. Pl.-Monceau	915	+ 83
Locafrance	698	+ 88
Locindus	976	− 2
Midi	6 080	+ 700
Midland Bank	489	+ 54
OFP	1 520	+ 150
Parisienne de réesc.	2 030	+ 180
Prétabail	1 610	+ 110
Schneider	593	+ 15
UCB	780	+ 46

Filatures, textiles, magasins

	27-3-86	Diff.
André Roudière	231	− 9
Agache Willot	725	+ 20
BHV	575	+ 11
CFAO	1 775	+ 25
Damart-Serviposte	2 120	− 80
Darty	2 895	+ 225
DMC	527	+ 67
Galeries Lafayette	1 150	+ 70
La Redoute	2 490	+ 90
Nouvelles Galeries	487	− 43
Printemps	669	+ 23
SCOA	122,50	− 7,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
Or fin (kilo en barre)	78 600	79 600
— (kilo en lingot)	78 650	79 800
Pièce française (20 fr.)	562	553
Pièce française (10 fr.)	450	475
Pièce suisse (20 fr.)	562	520
Pièce latine (20 fr.)	480	485
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	485
Souverain	622	590
Souverain Elizabeth II	614	586
● Demi-souverain	368	355
Pièce de 20 dollars	3 395	3 340
— 10 dollars	1 770	1 690
● — 5 dollars	1 200	1 175
— 50 pesos	3 180	3 100
● — 20 marks	600	600
— 10 florins	520	500
● — 5 roubles	374	360

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nette reprise

Une nouvelle détente des taux d'intérêt hors banque ainsi que des statistiques économiques positives ont contribué, cette semaine à Wall Street dans un marché actif, à relancer la reprise historique des récents mois. L'indice des valeurs industrielles a crevé le plafond à deux reprises, mercredi et jeudi, et a terminé avec des gains de 53,16 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 821,71 points.

Les analystes ont fait le point de la conjoncture qu'ils ont jugée des plus favorables : les taux d'intérêt hors banque continuent à se détendre ; les prix de détail ont chuté de 0,4 % en février ; ceux du pétrole sont retombés au-dessous de 12 dollars le baril ; le déficit de la balance commerciale des États-Unis s'est réduit de 24 % le mois dernier et cette amélioration devrait s'accentuer dans les prochains mois en raison de la faiblesse du dollar stimulant les exportations.

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
Alcoa	42 5/8	43 1/4
ATT	22 7/8	22 1/4
Boeing	55 1/4	57 1/4
Chase Man. Bank	44 3/8	46 7/8
Du Pont de Nemours	72 1/2	75
Eastman Kodak	59 3/4	63 1/8
Exxon	54 3/4	56 1/4
Ford	79 3/4	83 1/4
General Electric	75 3/4	78
General Motors	83 1/4	88 3/8
Goodyear	34 3/8	36 1/2
IBM	148 1/2	149 1/8
ITT	46 5/8	47 1/2
Mobil Oil	23 1/2	29
Pfizer	58 1/4	60 3/4
Schlumberger	31	32 1/4
Texaco	29	30 1/8
UAL Inc.	55 3/4	57 3/4
Union Carbide	19 3/8	22 1/8
US Steel	22 3/4	22 3/4
Westinghouse	49 1/8	53 5/8
Xerox Corp	67 1/4	68

LONDRES

Correction technique

Le Stock Exchange a subi une sévère correction technique cette semaine, raccourcie d'une journée par les fêtes de Pâques. Le recul a été déclenché par la suspension des travaux de l'OPEP sans le moindre accord pour stabiliser le marché mondial du pétrole et par des prises de bénéfices rendues inévitables après deux mois de hausse quasi ininterrompue.

En l'espace de deux jours, l'indice Financial Times des industrielles a chuté de près de 50 points, ou 3,4 %, effaçant presque entièrement la hausse qu'avait provoquée la semaine précédente le contenu du budget annuel.

Indices « F.T. » : industrielles, 1 390 (contre 1 412,2) ; mines d'or, 286,9 (contre 312) ; fonds d'État, 91,98 (contre 91,24).

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
Beecham	381	361
Bowater	340	330
Brit. Petroleum	570	558
Charter	270	253
Courtaulds	230	294
De Beers (*)	783	753
Free State Ged. (*)	11 1/2	11 5/8
Glaxo	10 7/16	10 19/64
Gt. Univ. Stores	14	13
Imp. Chemical	991	951
Shell	771	783
Unilever	15 51/64	15 13/32
Vickers	475	483
War Loan	40 3/4	40

(*) En dollars.

FRANCFORT

La pause

La Bourse de Francfort n'a pas été soumise à des variations particulières, mais a semblé souffler durant cette semaine écourtée d'un jour en raison des fêtes de Pâques. L'indice de la Commerzbank a progressé de 30,2 points à 2085,5. Les seules hausses à signaler ont été notées sur les titres de métallurgie-biens d'équipement et sur les produits pharmaceutiques Schering.

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
AEG	332	332
BASF	315	320
Bayer	335	339,50
Commerzbank	314	322,20
Deutschebank	816	826
Hoechst	315	316
Karstadt	405	401
Mannesman	270,50	273,50
Siemens	683	690,50
Volkswagen	580,50	583

TOKYO

Toujours la hausse

Les cours se sont envolés, samedi, à la Bourse de Tokyo dans l'anticipation du démarrage, mardi 1er avril, d'une nouvelle année financière exceptionnelle. L'indice Nikkei, qui avait gagné 27,16 yens vendredi, a renchéri de 226,56 yens à un niveau de record de 15 590,90 yens, contre 15 364,34 le vendredi précédent. C'est la deuxième plus importante progression jamais enregistrée pour une demi-séance du samedi. L'indice général a battu un record en prenant 11,20 points à 1 240,08, contre 1 191,67.

	Cours 20 mars	Cours 27 mars
Akaï	400	371
Bridgestone	610	671
Canon	970	1 060
Fuji Bank	1 590	1 570
Honda Motors	1 050	1 140
Matsushita Electric	1 290	1 420
Mitsubishi Heavy	397	416
Sony Corp.	3 570	3 800
Toyota Motors	1 200	1 320

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 27 mars

COURS	ÉCHÉANCES				
	Mars 86	Avril 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	−	108,80	108,70	108,80	108,85
+ haut	−	109	109,05	109,30	109,30
+ bas	−	108,60	108,60	108,70	108,65
Dernier	−	109	109,05	109,30	109,30
Cours comp.	−	109	109,05	109,30	103,30

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 mars	25 mars	26 mars	27 mars	28 mars
RM	1 788 647	2 218 021	−	−	−
Comptant					
R. et obl.	7 060 322	10 127 329	(1)	(1)	−
Actions	449 672	506 630	−	−	−
Total	9 298 641	12 851 980	−	−	−

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)

Françaises	131,8	135,3	135,3	−	−
Étrangères	107,5	108,3	109,9	(1)	−

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)

Tendance	134,4	138,5	(1)	140,1	−

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	346,3	353,5	354,4	(1)	−

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	18 nov.	19 nov.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	−	−	−	−	−

(1) En raison des carences de l'ordinateur de la chambre syndicale, mais aussi des fêtes pascales, la plupart des statistiques (transactions, indices), se rapportant aux séances des 26 et 27 mars, n'ont pas été publiées.

L'euromarché

Activité record grâce au yen, au deutschemark et à la livre sterling

L'activité primaire du marché international des capitaux a, une fois de plus, battu tous ses records précédents, en progressant de près de 28 % pendant le premier trimestre de cette année. Toutefois, cette avance est, pour les trois quarts, due à la très forte augmentation des euro-émissions libellées en yens, en deutschemarks et en livres sterling.

La croissance des euro-emprunts en dollars américains a, en revanche, été faible. Les emprunteurs d'outre-Atlantique ont préféré lever des capitaux à New-York, où le coût de l'argent s'est révélé moins onéreux. De leur côté, les investisseurs internationaux ont eu tendance à se méfier du billet vert en raison de sa chute continue sur les marchés des changes et d'une profonde incertitude sur l'ampleur de la détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Les quatre cent quatorze euro-émissions lancées au cours des trois premiers mois de 1985 ont représenté l'équivalent de près de 44 milliards de dollars, contre seulement 31,7 milliards, par le truchement de trois cent vingt et une transactions, durant la même période de l'année précédente. Le montant libellé en dollars des Etats-Unis a, pendant ce premier trimestre, été de 25,7 milliards, soit une avance d'un peu plus de 4 % seulement par rapport aux 24,6 milliards lancés un an plus tôt.

Par contre, le yen, qui est devenu cette année la deuxième devise la plus utilisée sur le marché euro-obligataire, a fait un bond en avant de plus de 75 % pour atteindre l'équivalent de 5,2 milliards de dollars (contre 1,28 milliard).

Le deutschemark s'est inscrit en troisième place avec l'équivalent de 4,4 milliards de dollars, c'est-à-dire une progression de 72 % par rapport aux 1,22 milliard de dollars du premier trimestre 1985. Au quatrième rang, la livre sterling a également vu son importance s'accroître substantiellement de 61 % cette année, avec 3,1 milliards de dollars au lieu de 1,2 milliard.

Les deux grands perdants ont été l'ECU et le dollar canadien. La devise de la CEE a régressé de la deuxième place à la cinquième. Son utilisation, n'ayant progressé que de 18,75 %, a atteint l'équivalent de seulement 1,6 milliard de dollars contre un très confortable matelas de 1,3 milliard de dollars d'euro-émissions nouvelles pendant les trois premiers mois de 1985. L'éventualité d'un réajustement des parités au sein de l'ECU, dans la foulée des élections françaises, a fait fuir les investisseurs jusqu'à la mi-mars. Depuis, ils ont amorcé un retour en force.

Pour sa part, le rôle du dollar à la feuille d'érable a carrément diminué de 30 % cette année pour ne plus atteindre que 760 millions de dollars des Etats-Unis, contre 1,1 milliard antérieurement. Le dollar canadien s'est ainsi vu relégué au septième rang, derrière le dollar australien. Ce dernier s'est, en effet, hissé à la sixième place, avec un volume équivalent à 1,05 milliard de dollars de l'Oncle Sam alors qu'il n'avait précédemment représenté que 180 maigrelets millions de dollars.

Parmi les autres eurodevises, il faut signaler la présence, cette année, du franc français, avec l'équivalent de 571 millions de dollars de papier ; on ne peut établir de comparaison avec l'an passé puisque le marché des euro-émissions en monnaie tricolore ne s'est rouvert qu'en avril 1985. Enfin, il faut signaler la belle performance réalisée par la couronne danoise. Elle n'avait, l'an dernier, servi de support qu'à un volume d'euro-émissions représentant 93 millions de dollars. Il a atteint 300 millions au cours du premier trimestre 1986.

Retour massif des Japonais à New-York

La semaine qui vient de s'achever a parfaitement reproduit le scénario de ce premier trimestre. Alors que New-York s'envolait une fois de plus et que le marché international des capitaux continuait à se montrer sceptique devant ce bel optimisme, la diversification en euro-émissions libellées en devises autres que le dollar s'est poursuivie.

Les institutions japonaises, qui, au cours des deux premiers mois de cette année, avaient fortement freiné leurs achats de papier libellé en dollars à la suite de la baisse de la devise américaine, se seraient apparemment remises à acquérir massivement des obligations du Trésor américain. Selon des sources bien informées, ces achats auraient atteint le montant faramineux de 6 milliards de dollars durant la seule journée du mercredi 26 mars ! Il n'est, dans ces conditions, pas étonnant que le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, l'émission-phare tant de New-York que du marché international, se soit maintenant replié à 7,64 % et paraisse s'acheminer allègrement vers la barre des 7,50 %.

La nouvelle envolée de New-York a contribué à accroître à nouveau l'écart entre les deux côtés de l'Atlantique. Les euro-émissions se révélant trop chères pour les emprunteurs américains, l'activité primaire en dollars est restée limitée et devrait continuer de l'être après Pâques. Les quelques euro-emprunts à taux fixe libellés dans la devise américaine qui ont vu le jour cette semaine ont, dans l'ensemble, été assez pauvrement reçus malgré les bonnes dispositions du marché secondaire. Mais les coupons offerts par le Danemark et la Belgique ont été jugés comme insuffisants, tandis que le nom de Chevron éveillait des échos pétroliers qu'il n'est pas bon d'évoquer sous les auspices d'une OPEP plus déchirée que jamais.

Aussi l'euro-intérêt a-t-il continué de se concentrer sur les autres devises. La livre sterling, à cause de ses hauts coupons, demeure d'autant plus attrayante que Mme Thatcher devra bientôt commencer à songer à faire baisser les taux d'intérêt en Grande-Bretagne, en vue des prochaines élections.

Dans ce secteur, la BNP a réalisé une opération intéressante. Elle est la première banque française ayant été autorisée par la Banque d'Angleterre à codiriger un euro-emprunt en sterling. Il s'agit là d'une mesure de réciprocité à la suite de la permission accordée aux banques anglaises de codiriger des euro-émissions en francs français. L'eurotransaction concernée est pour la BNP elle-même. D'un montant de 50 millions de livres et d'une durée de cinq ans, elle a été proposée à un prix de 100,375 avec un coupon annuel de 9,50 %. Bien reçue, elle se traitait jeudi bien à l'intérieur de la commission bancaire de 1,875 %. Le produit de l'opération, après avoir fait l'objet d'un swap procurant des livres sterling à taux variable, sera concédé à la BNP Plc, filiale à Londres de la BNP.

Il est vraisemblable que les 9,09 milliards de deutschemarks d'euro-émissions nouvelles inscrites au calendrier d'avril de la Bundesbank ne seront pas lancés en totalité. Néanmoins, 75 % du volume anticipé a de fortes chances de voir le jour, et le fait même du montant record de ce calendrier indique à quel point les autorités allemandes misent sur une persistante demande de la part des investisseurs internationaux en papier autre que le dollar.

L'éventualité d'une dévaluation du franc français au travers d'un relèvement de la parité du deutschemark n'affecte aucunement le moral des grands investisseurs internationaux. Toute diminution de 5 % de la valeur de la devise française par rapport au deutschemark permettrait d'abaisser immédiatement de 1 % les taux d'intérêt en France. L'un compensant l'autre, les acheteurs étrangers n'ont donc cure des tripatouillages monétaires. Trust House Fortes, le groupe hôtelier britannique, s'en est aperçu cette semaine en proposant – à un prix de 99,75 – 400 millions d'euro-obligations à cinq ans dotées d'un coupon annuel de 8,625 %. Le papier s'est rapidement arraché et était même, à la veille du week-end pascal, offert avec une prime.

CHRISTOPHER HUGHES.

La devise et l'or

Le dollar pousse une pointe

Au cours d'une semaine réduite par les fêtes de Pâques, le dollar s'est rappelé à l'attention des opérateurs, en poussant une petite pointe qui a soulevé bien des commentaires et bien des interrogations.

Mardi 24 mars, en début de matinée, les cours du « billet vert » effectuaient un véritable bond, passant de 2,26 DM à 2,29 DM, de 6,96 F à 7,02 F et de 176 yens à 178,50 yens. La raison : une dépêche ou un « flash » sur les écrans des terminaux de l'agence Reuter dans les salles de changes, aux termes desquels les Banques centrales du Japon et des Etats-Unis seraient d'accord pour estimer que le dollar avait assez baissé. Source : un « haut responsable » de la Banque du Japon, qui ajoutait même que les dirigeants de la Réserve fédérale américaine étaient, désormais, partisans de donner un coup d'arrêt à la descente du « billet vert ».

Immédiatement, les milieux financiers internationaux faisaient le lien avec le départ du vice-président de la Réserve fédérale, M. Preston Martin, réputé favorable à une dépréciation supplémentaire du dollar, alors que le président, M. Paul Volcker, juge « dangereuse » la poursuite d'une telle dépréciation, susceptible de réveiller l'inflation aux Etats-Unis en renchérissant les prix des produits importés.

A ces déclarations japonaises, et aux commentaires sur le raffermissement apparent de la position de M. Volcker, que beaucoup à Washington jugeaient « menacé », s'est ajouté l'affrontement entre la VIe flotte et les forces libyennes dans le golfe de Syrte. Du coup, le dollar a bondi à près de 2,36 DM et atteint 7,23 F, ne dépassant pas, toutefois, 180 yens : les autorités monétaires nippones veillent.

Jeudi, jour de quasi-clôture des marchés de change, les cours du « billet vert » avaient un peu reflué, revenant à 2,33 DM et à 7,1650 F en raison de l'arrêt des hostilités dans le golfe de Syrte. Beaucoup d'opérateurs continuent de se montrer baissiers sur le dollar, ajoutant que les banques centrales du groupe des cinq pays les plus industrialisés du monde, après avoir fait sensiblement fléchir les cours de la devise américaine depuis leur réunion du 22 septembre 1985, n'allaient pas les laisser remonter.

Au sein du système monétaire européen, les rumeurs de réajustement et, surtout, de réévaluation du mark se sont remises à circuler en même temps que celles du « syndrome du week-end », marquées par des opérations spéculatives en fin de semaine dénouées au début de la semaine suivante.

Ainsi, vendredi 21 mars, la spéculation avait acheté du mark et vendu du franc, ce qui obligea la Banque de France à larguer 2 milliards de marks pour empêcher la devise allemande de dépasser le cours de 3,0775 F à Paris. Lundi, et surtout mardi, elle revendit ses marks et racheta ses francs, ce qui fit baisser le mark à 3,0675 F. Il remonta le lendemain à son cours initial, ce qui incita certains commentateurs à évoquer, un peu rapidement, une « attaque générale contre le franc ».

On n'en est pas là, et le vice-président de la Bundesbank, M. Schlesinger, juge « improbable » un rééquilibre du SME dans les prochains mois. De son côté, M. Wolfgang Roeller, président du directoire de la Dresdnerbank, estime les parités actuelles « satisfaisantes ». « Le SME a fait ses preuves », a-t-il déclaré.

Mais le président de la Kredietbank à Luxembourg est d'avis contraire. Le ministre des finances d'Allemagne de l'Ouest, M. Gerhard Stoltenberg, n'a-t-il pas réaffirmé à plusieurs reprises qu'un réajustement serait forcément nécessaire en raison de l'écart d'inflation cumulé depuis le dernier arrangement majeur de mars 1983 ? Entre la France et la RFA, celui-ci est de 13 % et entre la Belgique et l'Allemagne fédérale de 9 %.

En attendant, si, dans l'entourage de M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, on juge un réaménagement « absurde », M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre, a élevé la voix en affirmant que « les incertitudes actuelles sont préjudiciables à notre monnaie » et que « le gouvernement devait parler haut et clair ». Et d'ajouter : « Au moment où l'inflation est en passe d'être vaincue en France, ce serait une faute grave. »

C'est un point de vue. Mais d'autres font valoir qu'une opération monétaire au sein du SME permettrait de relever les prix agricoles français, comme le réclament les agriculteurs et leur nouveau ministre, M. François Guillaume, à condition, toutefois, que le franc soit dévalué sans création de montants compensatoires monétaires.

Interrogé, le spécialiste d'une grande banque française disait à la veille du week-end que le gouvernement pourrait permettre à terme une réévaluation du deutschemark, en l'accompagnant d'une levée du contrôle des changes pour les entreprises, promise dans le programme RPR-UDF. L'effet sur l'opinion serait ainsi plus positif.

D'après son scénario, les sorties de capitaux (environ 50 à 60 milliards de francs) seraient compensées par le redressement escompté de la balance commerciale avec la baisse du dollar et des prix du pétrole. Une nouvelle fiscalité sur les actions pourrait être mise en place, simultanément, qui favoriserait les investissements étrangers en France, notamment au moment de la privatisation des entreprises nationalisées. Alors, réajustement ou statu quo ? Vendredi soir, la moitié des cambistes le disaient imminent, tandis que les autres n'y croyaient pas.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 27 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4800	–	13,9470	51,2558	42,9185	2,0929	38,0952	0,0631
	1,4890	–	14,4341	52,9661	44,4247	2,1663	39,3391	0,0652
Paris	10,6116	7,1700	–	367,50	307,73	15,0000	273,14	4,5237
	10,3158	6,9280	–	366,94	307,76	15,0086	272,54	4,5192
Zurich	2,8875	1,9510	27,2106	–	83,7339	4,0816	74,3238	1,2309
	2,8112	1,8880	27,2524	–	83,8738	4,0901	74,2722	1,2315
Francfort	3,4484	2,3300	32,4965	119,43	–	4,8745	88,7619	1,4700
	3,1517	2,2510	32,4928	119,22	–	4,8765	88,5523	1,4683
Bruxelles	70,7440	47,80	6,6667	24,5083	20,5150	–	18,2095	3,0158
	68,7322	46,16	6,6628	24,4491	20,5064	–	18,1589	3,0110
Amsterdam	3,8850	2,6250	36,6109	134,55	112,66	5,4916	–	1,6562
	3,7859	2,5420	36,6918	134,63	112,92	5,5069	–	1,6581
Milan	2345,80	1585	221,06	812,40	680,26	33,1590	603,81	–
	2282,63	1533	221,27	811,97	681,83	33,2105	603,06	–
Tokyo	265,74	179,55	25,0418	92,0297	77,0601	3,7563	68,4000	0,1133
	262,21	176,10	25,4187	93,2733	78,2318	3,8149	69,2761	0,1148

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 27 mars, 3,9933 F contre 3,9341 F le jeudi 20 mars.

Les matières premières

Hausse du sucre, baisse du cacao

Activité réduite sur l'ensemble des marchés en raison de la trêve pascale. La chute des prix du pétrole et la reprise du dollar ont été les facteurs ayant exercé l'influence la plus sensible. Les regains de tension internationale ne font plus recette, les cours des divers métaux précieux ayant à peine réagi aux incidents entre la Libye et les Etats-Unis.

MÉTAUX. – *La crise de l'étain semble s'éloigner d'un dénouement rapide. Les transactions suspendues sur ce métal depuis le 24 octobre 1985 à Londres risquent fort de ne pas reprendre très prochainement. L'absence d'un prix de référence inquiète les intervenants sur ce marché. Les affaires à Kuala-Lumpur en Malaisie sont au point mort. Les conséquences en sont graves pour les pays producteurs, les fermetures de mines se succèdent. Sur le marché libre, de rares transactions ont été conclues à 3 700 livres la tonne. Le Metal Exchange de Londres serait dans quelques mois pourvu d'un organisme de compensation, ce qui permettra entre autres une meilleure surveillance des transactions.*

Les cours du cuivre ont évolué à Londres très près de leurs niveaux de la semaine précédente. Il faut s'attendre, selon les prévisions du CIPEC (Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre), prochainement à un déficit momentané de la production de métal raffiné.

Les cours du platine se sont encore effrités en se maintenant toutefois à un niveau peu éloigné de leur niveau record 444,50 dollars l'once troy).

La baisse s'est accentuée sur les cours du zinc à Londres très proches de leurs plus bas niveaux (392 livres la tonne). Les efforts des grands producteurs pour mieux adapter l'offre à la demande sont encore insuffisants pour permettre une reprise des cours.

DENRÉES. – *Flambée soudaine des cours du sucre sur l'ensemble des marchés. Depuis, le commencement de l'année la hausse selon les places oscille entre 40 % et 50 % sur le roux. Les meilleurs cours depuis pratiquement deux ans et demi sont désormais rejoints. La consommation mondiale pourrait dépasser les 100 millions de tonnes en 1986. L'activité s'est étoffée sur le marché mondial. Selon certaines rumeurs, l'URSS envisagerait de procéder à des achats relativement importants. Quant au Brésil, il ne remplirait pas ses obligations d'exportateurs en septembre prochain avec la livraison envisagée de 200 000 tonnes.*

Les cours du cacao retrouvent leurs niveaux les plus bas depuis presque trois ans. Plusieurs facteurs ont contribué à déprimer le marché : ventes accrues de la part du Ghana et du Nigéria, perspective d'une récolte mondiale de fèves encore excédentaire et menace de liquidation des 100 000 tonnes détenues par le stock régulateur.

Le marché du café semble avoir trouvé un point d'équilibre. Les achats des torréfacteurs ont diminué et la Colombie est de plus en plus présente comme vendeur.

LES COURS DU 27 MARS 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 985 (982,50) ; à trois mois, 1 003 (1003,50) ; plomb, 249,50 (251,20) ; zinc, 410 (421,30) ; aluminium, 807,50 (819,50) ; nickel, 2 710 (2 790,50) ; argent (en pence par once troy), 373 (382,15). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,20 (67) ; argent (en dollars par once), 5,56 (5,76) ; platine (en dollars par once), 426 (431,80). – Penang : étain (en ringgit par kilo) inch. (15,70).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mai, 65,56 (63,62) ; juillet, 65,99 (64,17). – Sydney (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 620 (619,50). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mai, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – Kuala-Lumpur (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 193,50 (194).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 883 (2 029) ; juillet, 1 933 (2 065) ; sucre, mai, 8,75 (7,24) ; juillet, 8,86 (7,51) ; café, mai, 245,01 (245,84) ; juillet, 252,32 (249,18). – Londres (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 215 (163,40) ; août, 216 (170,40) ; café, mai, 2 442 (2 490) ; juillet, 2 505 (2 550) ; cacao, mais, 1 419 (1 511) ; juillet, 1 452 (1 543). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 505 (1 500) ; septembre, 1 521 (1 520) ; café, mai, 2 580 (2 563) ; septembre, 2 700 (2 695) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 571 (1 417) ; avril, 1 615 (1 450). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai, 155,50 (160,90) ; juillet, 155,40 (160,50). – Londres (en livres par tonne), avril, 135,40 (136) ; juin, 131,30 (132).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 303,50 (310,20) ; juillet, 251,75 (257,40) ; maïs, mai, 233 (233,60) ; juillet, 228,75 (228,60).

INDICES. – Moody's, 961,50 (967,90) ; Reuter, 1 812,60 (1 792,20).

Marché monétaire et obligataire

Dans l'attente d'une baisse des taux

Sur un marché nettement plus calme, au cours d'une semaine réduite par le chômage pascal, les opérateurs ont continué d'anticiper une nouvelle baisse des taux d'intérêt en France, qui, selon eux, pourrait intervenir après un réajustement des parités au sein du système monétaire européen.

De toute façon, estiment-ils, les rendements vont diminuer en 1986, retombant dans une fourchette de 6 % à 7 % pour les emprunts d'Etat et de 7 % à 7,50 % pour ceux du secteur public. Pour l'instant, ces rendements sont d'environ 8,40 % pour les emprunts d'Etat de deux à sept ans, contre 8,77 % quinze jours auparavant, de 8,44 % pour ceux de deux à sept ans, contre 8,79 %, et de 9,56 % pour les emprunts du secteur public, contre 9,91 %.

Depuis le début de l'année, les rendements ont chuté de 2 points (pour les emprunts d'Etat), la mise en place du MATIF ayant joué un rôle certain dans l'accélération de la détente. Notons toutefois que, cette semaine, le dit MATIF s'est montré plus calme, plafonnant à 108,50 sur l'échéance d'avril et retombant un peu en dessous de 109 sur l'échéance de septembre, alors que l'échéance de décembre 1986 se traitait à 108,85 le 27 mars.

Il faut dire que les opérateurs sont incités à un peu de prudence. Le taux de l'argent au jour le jour s'étant raffermi jeudi pour s'établir à 8 3/4 %. Les banques devaient prendre leurs précautions et faire leurs ajustements avant un chômage de cinq jours. On notera qu'à 8 3/4 % le taux au jour le jour est supérieur au rendement des emprunts d'Etat à plus de sept ans et, d'ailleurs, aux taux désormais pratiqués sur les emprunts et emplois à long terme : ainsi, on peut emprunter à 8 1/4 % sur quinze ans, et même à 7 7/8 % à dix ans sur le marché hypothécaire. C'est dire que la situation actuelle ne saurait se perpétuer : ou le long terme remonte, ou le court terme baisse, ce qui paraît le plus probable.

Sur le front des émissions, la semaine a été assez pauvre. Trois petits emprunts, seulement, ont été lancés : 500 millions de francs à taux variable (TAM) pour la SAPAR, émanation d'EDF, et 350 millions de francs par le GOBTP en deux émissions, le tout « préplacé », sans diffusion dans les réseaux. La semaine prochaine, il est possible, et même probable, que le Trésor lance une nouvelle tranche d'obligations assimilables, comme, en principe, il le fait désormais au début de chaque mois.

De toute façon, étant donnée l'ampleur de la demande, l'Etat devra se « dévouer » si aucun grand émetteur public ne se manifeste. On parle d'une nouvelle tranche de 1 milliard de francs pour la caisse de refinancement hypothécaire, mais ce ne sera pas suffisant.

Pour les instruments de gestion collective, l'intérêt de la clientèle ne se dément pas, si l'on en juge par les dernières statistiques de TGF, filiale de la Caisse des dépôts. A la fin mars, les actifs des SICAV à court terme, celles que les gestionnaires suivent avec le plus d'intérêt, ont augmenté de 11,4 milliards de francs par rapport au mois précédent pour s'établir à 242,9 milliards. De leur côté, les SICAV dites monétaires ont vu leur actif baisser de 1 milliard de francs pour s'établir à 34,8 milliards de francs. Les SICAV « régulières » (qui mettent l'accent sur la régularité du placement) ont augmenté leur actif de 4,9 milliards pour atteindre 97,3 milliards, tandis que les SICAV « sensibles » (plus spéculatives) augmentaient de 7,5 milliards de francs, s'élevant à 110,8 milliards.

Toujours selon TGF, le classement des réseaux à partir de leurs encours en SICAV court terme s'établit ainsi : Crédit agricole (34 milliards de francs, en augmentation de 1,7 milliard d'un mois à l'autre), BNP (26,3 milliards de francs, plus 1,8 milliard), Société générale (24 milliards, plus 1,1 milliard), Crédit lyonnais (21,1 milliards, plus 1,1 milliard) et CDC-Caisse d'épargne (14,1 milliards, plus 0,1 milliard). Fin mars, la « banque verte » détenait toujours la première place avec 14 % du marché, suivie par les « trois vieilles » : 10,8 % pour la BNP, 9,9 % pour la Société générale et 8,7 % pour le Crédit lyonnais, la part de la CDC-Caisse d'épargne se situant à 5,8 %.

F. R.



هكذا من الأصل

Le Monde

DÉSIREUX DE PROPOSER DES RÉFORMES DANS TOUS LES DOMAINES AVANT SON DÉPART POUR TOKYO

M. Chirac demandera à l'Assemblée et au Sénat d'approuver son programme

Les représentants des formations de la majorité se sont réunis vendredi matin 28 mars à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Jacques Chirac, et ont décidé de se rencontrer ainsi chaque semaine. Ces réunions auront lieu le mardi soir, jour qui avait aussi été retenu, sous la législature précédente, pour la rencontre hebdomadaire du premier ministre et des dirigeants du parti et du groupe socialistes.

L'instance formelle convoquée par M. Chirac consacre le premier ministre dans son rôle de chef de la majorité. Depuis l'élection du président de la République au suffrage universel (décidée en 1962 et appliquée pour la première fois en 1965), le véritable chef de la majorité était, dans la pratique, le chef de l'Etat lui-même. C'est par rapport à lui que se formait la majorité lors des élections législatives et qu'elle se déterminait au sein du Parlement.

Le président de la République était ainsi le ciment de la majorité, ou tout au moins l'élément interdisant à celle-ci de se défaire. C'est d'ailleurs au nom de la solidarité de la majorité présidentielle qu'aucune crise fatale ne s'est produite entre 1976 et 1981, malgré un climat particulièrement détérioré au sein de celle-là. C'est également par délégation de M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, que M. Chirac, premier ministre, avait été investi du titre de *« coordonnateur »* de la majorité après les élections cantonales de mars 1976.

De même, depuis 1981, la tutelle du pouvoir exécutif sur le groupe parlementaire et sur le parti majoritaires s'exerçait au sommet, à l'occasion du « petit déjeuner du mardi » à l'Elysée, autour de M. Mitterrand, auquel assistaient le premier ministre et le premier secrétaire du PS.

Le comité de liaison autour de M. Chirac prend une tout autre signification. A la différence de ce qui avait pu se faire avant 1981, cette instance ne comprend pas seulement les chefs des groupes parlementaires (M. Gaudin pour l'UDF, M. Messmer pour les députés RPR et M. Romani pour les sénateurs RPR). S'y joignent les chefs des foramtions politiques alliées : M. Lecanuet pour l'UDF, M. Léotard pour le Parti républicain, M. Méhaignerie pour le CDS, M. Rossinot pour le Parti radical et M. Toubon pour le RPR.

Enfin, deux personnalités qui ont joué un rôle éminent auprès de M. Chirac au cours des derniers événements politiques : MM. Edouard Balladur, ministre d'Etat, et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, assisteront régulièrement à ces séances. Parmi les dix membres de ce comité politique de la majorité, cinq sont donc des ministres. Ainsi, le lien est formellement établi entre le gouvernement et sa majorité parlementaire dans chacune de ses composantes.

Au cours de la réunion du vendredi 28 mars, M. Chirac a succinctement rendu compte de l'entretien qu'il avait eu l'avant-veille avec M. Valéry Giscard d'Estaing pour se féliciter du contenu de ce dialogue. Il a précisé que l'ancien chef de l'Etat, *« à son sentiment »*, jouerait *« un rôle très positif pour la majorité »* et que lui-même prendrait ses avis, *« notamment en matière économique et sociale »*. Personne, en revanche, n'a commenté les déclarations de l'ancien chef de l'Etat faites au cours de l'émission *« Questions à domicile »*, la veille au soir, dont la tonalité critique n'a échappé à personne.

Le comité a examiné ensuite le problème de la répartition des postes au bureau et dans les commissions de l'Assemblée nationale. MM. Gaudin et Messmer, au nom des groupes UDF et RPR, ont été mandatés pour prendre contact avec M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, afin d'envisager les possibilités d'un accord en vue de la répartition des fonctions au sein du bureau. Si aucune entente n'est trouvée, les désignations se feront alors au moyen d'un vote dont les modalités n'ont toutefois pas été précisées.

Quant à la répartition des présidences des six commissions parlementaires entre l'UDF et le RPR, il a été convenu que celle des finances irait à l'UDF, ainsi que deux ou trois autres dont le choix n'est pas encore définitivement arrêté. Le RPR, de toute façon, présidera au moins la commission des lois, pour laquelle le nom de M. Jacques Toubon a été cité (le PS considère qu'il peut prétendre au tiers des postes de responsabilité dans les commissions).

Dans les meilleurs délais

M. Chirac a alors indiqué qu'il engagerait la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale, le mercredi 9 avril, après la réunion du conseil des ministres. Il a annoncé que, la semaine suivante, il ferait de même devant le Sénat, ainsi que le prévoit le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution, qui dispose : *« Le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. »*

Cette faculté n'a pas été fréquemment utilisée. M. Chirac ne court évidemment aucun risque à y recourir. Le Sénat, en effet, n'a pas le pouvoir de renverser le gouvernement, et sa composition actuelle est favorable à la nouvelle majorité. Le premier ministre attache cependant une valeur symbolique et politique à cette marque de considération qu'il donne à l'Assemblée du palais du Luxembourg. Il est vrai que celle-ci n'avait pas ménagé ses efforts contre la gauche pendant cinq ans.

Les membres du comité ont ensuite évoqué le programme du gouvernement. Le premier ministre les a informés de son intention de faire adopter par le conseil des ministres du 9 avril les deux projets de loi d'habilitation qui permettront au gouvernement d'agir par ordonnances en ce qui concerne *« le redressement économique et social »* et pour *« le rétablissement du scrutin majoritaire »*. Les projets de loi seront, *dans les meilleurs délais*, soumis à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale pour leur inscription à l'ordre du jour.

Le souhait de M. Chirac est que, dans tous les domaines de l'action gouvernementale, des réformes soient proposées ou engagées avant son départ pour le sommet de Tokyo, début mai.

ANDRÉ PASSERON.

FAUTE D'ACCORD SUR LES LIVRAISONS ET LE PRIX DU GAZ ALGÉRIEN

Distrigaz engage une procédure contre la SONATRACH

Les renégociations, prévues cette année, des contrats de gaz entre l'Algérie et ses trois principaux clients européens, la Belgique, l'Italie et la France, démarrent mal. La société belge Distrigaz, première à être entrée en lice, depuis le second semestre de l'an passé, vient en effet d'annoncer qu'elle allait engager une procédure d'arbitrage international contre la compagnie algérienne SONATRACH. Les deux partenaires, après plus de six mois de discussions, ne sont en effet pas parvenus à se mettre d'accord, ni sur les quantités prévues par le contrat, dont la Belgique souhaite une réduction, ni sur la formule de prix, jugée largement dépassée par les clients européens de la SONATRACH, puisqu'elle aboutit à un prix supérieur de 25 % à 30 % à ceux des gaz concurrents (néerlandais et soviétique).

« La complexité des matières en discussion et l'importance qu'elles représentent pour chacune des deux sociétés, jointes au fait que les négociations actuelles se déroulent dans un contexte énergétique fortement perturbé par les événements pétroliers, font que ces négociations nécessitent plus de temps qu'initialement envisagé », précise Distrigaz dans un communiqué, l'assurant que la procédure engagée est à titre *« conservatoire »*.

En clair, la société belge, faute d'accord satisfaisant, se place en position d'attente, et laisse passer les autres sociétés européennes d'abord la SNAM italienne – elle aussi en négociation depuis le début de l'année, – puis Gaz de France dont les discussions avec Alger doivent démarrer au second semestre, en espérant qu'elles auront plus de succès et ouvriront la voie. La compagnie italienne paraît mieux placée pour arracher des concessions à Alger. Contrairement à son homologue belge, elle ne souhaite pas réduire les volumes de gaz enlevés, et paraît avoir les coudées franches, notamment au niveau gouvernemental.

Distrigaz, malgré l'échec des négociations, se sent en position suffisamment forte pour engager elle-même une procédure d'arbitrage. Jusqu'ici c'était toujours la SONATRACH qui avait pris l'initiative de ce type de demande, contre ses clients américains ou espagnols, pour non-respect des clauses du contrat. En attendant l'issue dans plusieurs mois de cette procédure, Distrigaz continuera d'enlever du gaz algérien au même rythme qu'auparavant, soit 2,5 milliards de mètres cubes-an, à un prix... qui reste à déterminer. Car si la société belge continue, faute de nouvelle formule de prix, à appliquer l'ancienne, elle se trouve confrontée, comme l'ensemble de ses collègues européens, à un problème d'interprétation.

Les formules appliquées aux contrats belge, italien et français indexent, en effet, le prix du gaz sur les prix de vente officiels d'un panier de sept bruts. Or les prix officiels de l'OPEP ne sont plus appliqués depuis l'an passé, les ventes de pétrole s'effectuant actuellement à des niveaux inférieurs de plus de 50 %. Les sociétés gazières européennes veulent donc fixer avec la SONATRACH de nouvelles bases de référence reflétant la valeur réelle des bruts applicables le trimestre prochain.

Les discussions sur ce point risquent également de se révéler houleuses, car la prise en compte de nouveaux prix du brut, proches des cours du marché, ramènerait les tarifs du gaz algérien en dessous de ceux des gaz concurrents, en raison du caractère très réactif de la formule de prix. Plus longtemps les cours du pétrole demeureront aux niveaux actuels, plus il deviendra difficile à la SONATRACH de maintenir son ancienne formule, devenue caduque faute de bases de référence.

V. M.

M. Séguin entend « poursuivre et amplifier un dialogue social de qualité »

Concluant le 28 mars ses entretiens avec les partenaires sociaux, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a estimé qu'ils ont *« certainement servi à amorcer un climat de compréhension des positions mutuelles »*. *« Nous avons eu*, a-t-il souligné, *des conversations franches, approfondies, parfois chaleureuses, toujours enrichissantes. »* M. Séguin a affirmé *« la détermination du gouvernement à mettre en œuvre la priorité absolue qu'il réserve au problème de l'emploi »* et à *« poursuivre et à amplifier un dialogue social de qualité »*.

Retirant un *« sentiment particulièrement positif »* de ses entretiens, au cours desquels il a recueilli *« des propositions et des suggestions qui nous seront précieuses »*, M. Séguin en rendra compte à M. Chirac, qui recevra à son tour les partenaires sociaux. Il n'a pas écarté de nouvelles discussions entre la loi d'habilitation et les ordonnances.

La délégation de la CFDT, conduite par M. Edmond Maire, qui a présenté de nombreuses propositions *(le Monde* du 29 mars) a aussi jugé positif le climat d'un entretien de deux heures *« centré sur l'emploi »*. M. Maire a souligné que la CFDT était *« décidée à discuter pas à pas, à négocier pour que les décisions prises soient les meilleures possible pour les salariés autant que pour les entreprises »*. *« Si*, a-t-il poursuivi, *le gouvernement comprend que l'avenir de l'emploi et des entreprises passe par une participation active des salariés et par la négociation avec les syndicats, alors on pourra trouver des points d'accord. »* M. Maire a indiqué que *« la préparation d'une des ordonnances en matière économique et qui touchera le social est en pleine accélération. »* Elle pourrait concerner les seuils sociaux des entreprises.

Auparavant, M. Séguin avait reçu M. René Bernasconi, président de la CGPME, qui a insisté sur la nécessité de *« redonner aux chefs d'entreprise leur pleine capacité »*. *« L'autorisation préalable de licenciement*, a précisé M. Bernasconi, *ne peut pas être réglée globalement : le problème n'est pas le même pour les grandes que pour les petites entreprises. »*

UNE LOI SUR L'AUDIOVISUEL AVANT L'ÉTÉ

Une nouvelle loi sur la communication audiovisuelle sera soumise au Parlement d'ici à l'été, confirment les milieux gouvernementaux et notamment le cabinet de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Cette loi, discutée au cours de la prochaine cession parlementaire ou lors d'une cession ordinaire, rendra caduque la loi du 29 juillet 1982, présentée à l'époque par M. Pierre Mauroy comme *« la grande charte de l'audiovisuel »*. Elle appliquera les principaux points de la plate-forme UDF-RPR, et devrait instituer une nouvelle instance qui remplacerait la Haute Autorité et bénéficierait d'une compétence élargie. Celle notamment de désigner les attributaires des chaînes de télévision, locales et nationales.

A B C D E F G H

La droite et l'extrême droite en Picardie

LE PARTI RADICAL DE L'OISE ESTIME QU'IL NE FALLAIT PAS ACCORDER DE VICE-PRÉSIDENCE AU FRONT NATIONAL

(De notre correspondant.)

Beauvais. – Avant le 16 mars, en désaccord avec la composition des listes UDF aux régionales, la fédération de l'Oise du Parti radical avait choisi de quitter les instances départementales du parti de M. Jean Lecanuet. Cette discorde n'avait pas été ébruitée.

Aujourd'hui, le secrétaire de la fédération de l'Oise, M. Olivier Taboureux, intervient publiquement pour dénoncer le fait que des voix RPR et UDF aient permis à M. Guy Harlé d'Ophove, du Front national, d'accéder à la sixième vice-présidence du conseil régional.

« Je ne conteste en aucune manière la légitimité des élus du Front national, mais cette désignation est tout simplement contraire aux engagements pris au plan national avant le 16 mars par tous les responsables de l'actuelle majorité parlementaire, explique-t-il. *Avec un minimum de courage politique et en mettant chacun devant ses responsabilités, cette situation pouvait être évitée en Picardie.*

P. L.

NOUVEAUX TYPES DE PRÊTS DU FMI AUX PAYS PAUVRES

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a arrêté, le 27 mars, les modalités qui permettront aux pays les plus pauvres du tiers-monde de bénéficier d'un nouveau type de prêts au titre de la facilité d'ajustement structurel (FAS), dont le principe avait été arrêté lors de l'assemblée annuelle du Fonds, à Séoul, en octobre 1985. Pour bénéficier de cette nouvelle facilité, disposant d'une enveloppe de 2,7 milliards de droits de tirage spéciaux (3,8 milliards de dollars) – grâce au « fonds fiduciaire » alimenté par la vente, au milieu des années 70, d'une partie de l'or du FMI, – les pays connaissant des difficultés de balance des paiements devront s'engager à respecter un programme d'assainissement économique de trois ans.

Ce programme, qui devra obtenir l'approbation du FMI et de la Banque mondiale, assurera l'octroi de crédits à très bas taux d'intérêt. Une soixantaine de pays, essentiellement africains, peuvent espérer en profiter. L'Inde et la Chine ont accepté d'abandonner leurs droits pour permettre une action concentrée sur l'Afrique. Les prêts pourront atteindre jusqu'à 47 % de la quote-part du pays emprunteur auprès du FMI, soit quelque 100 millions de dollars pour l'Ethiopie ou 130 millions pour la Bolivie.

Aux Etats-Unis

Assouplissement de la réglementation pour les banques en difficulté

Les banques américaines affectées par les crises sévissant dans l'agriculture et le secteur pétrolier vont bénéficier de règles plus souples destinées à leur permettre de surmonter en partie leurs difficultés. La Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), l'une des agences fédérales contrôlant les activités de plus de huit mille cinq cents banques aux Etats-Unis, vient d'adresser aux responsables de ces banques les détails de son programme. Ce programme accorde un très long délai pour redresser le ratio du capital des banques en difficulté dans ces deux secteurs, et dont la gestion est considérée comme saine.

Les deux autres organismes de régulation bancaire aux Etats-Unis, la Réserve fédérale et le Bureau du contrôleur de la monnaie (Office of the Comptroller of the Currency), doivent très prochainement faire connaître à leur tour leurs nouvelles réglementations pour ces banques en difficulté. Les banques concernées par l'assouplissement des réglementations de la FDIC sont celles dont les prêts à l'agriculture ou à des sociétés pétrolières et gazières dépassent 25 % du total de leurs crédits.

Quelque quatre mille banques dans le secteur agricole et cinq cents dans le secteur énergétique peuvent théoriquement, précise le FDIC, bénéficier de cette facilité. Selon les nouvelles règles, les banques en difficulté dans les deux secteurs auront jusqu'au 1er janvier 1993 pour redresser ce ratio, à condition cependant qu'il ne chute pas au-dessous de 4 %. En 1985, sur les 118 faillites de banques commerciales aux Etats-Unis, 68 étaient des banques agricoles, et le nombre de banques à « problèmes » dans ce secteur dépassait 300, contre 100 il y a trois ans. Selon une étude récente de la FDIC, les prêts bancaires au secteur pétrolier et gazier s'élevaient en 1985 à 61 milliards de dollars, dont 10 milliards classés comme « créances douteuses » avant le début en novembre de l'effondrement des prix internationaux du pétrole brut. – *(AFP.)*

● *Meurtre d'un Européen en Nouvelle-Calédonie.* – Le cadavre d'un jeune Calédonien d'origine européenne, tué à coups de chevrotines, a été découvert, jeudi 27 mars, dans la maison de ses parents adoptifs, près du col des Roussettes (200 km de Nouméa).

La mort de Jean-Marie Kabar, vingt-quatre ans, remonte selon les premières constatations médicales, à plusieurs jours. Le jeune homme a succombé à une ou plusieurs décharges de chevrotines à la tête et à la poitrine. Son corps avait été dissimulé à l'intérieur de la maison qu'il était chargé de garder.

Mgr Jacques JULLIEN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mgr Jullien, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, sera invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche de Pâques, 30 mars de 18 h 15 à 19 h 30.

Le prélat, qui est notamment spécialiste des problèmes d'éthique, répondra aux questions d'Henri Tincq et de Christian Tual du *Monde*, de Menie Grégoire et de Catherine Mangin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

LE NIGÉRIA AURAIT DEMANDÉ UN MORATOIRE DE TROIS MOIS

A l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Londres, jeudi, entre un comité de onze banques internationales représentant les principaux créanciers du Nigéria et une délégation dirigée par le ministre des finances de ce pays, M. Chu Okongwu, celui-ci aurait, selon notre confrère de *The Financial Times*, demandé un moratoire de trois mois pour le paiement du principal des dettes à moyen et long terme venant à échéances. Le comité en question aurait immédiatement télexé aux autres banques créancières, leur recommandant d'accéder à la demande du Nigéria.

Ce pays, le plus peuplé d'Afrique (environ 90 millions d'habitants) et membre de l'OPEP, est durement touché par la baisse du prix du pétrole. Au total, sa dette extérieure est de l'ordre de 17 milliards de dollars. Le moratoire porterait sur le deuxième trimestre. Les intérêts afférents à la dette due aux banques continueraient d'être payés pendant cette période. Le Nigéria avait, à la fin de l'année dernière, annoncé son intention de limiter les versements au titre de la dette extérieure à 30 % de ses recettes d'exportation.

A Rome

TROIS ACQUITTEMENTS DANS LE PROCÈS DE LA « FILIÈRE BULGARE »

Rome (AFP.) – La cour d'assises de Rome a acquitté, ce samedi 29 mars, pour insuffisance de preuves, les trois Bulgares, dont l'ex-chef d'escale de la Balkan Air à Rome, Sergueï Ivanov Antonov, impliqués dans le procès dit de la « filière bulgare », concernant l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape Jean-Paul II.

Le tribunal a également acquitté pour insuffisance de preuves l'extrémiste turc Musa Serdar Celebi, présent au procès, et le terroriste turc Oral Celik, en fuite depuis cinq ans.

Enfin, la cour a infligé trois ans et deux mois de prison au Turc Omar Bagci, qui avait introduit en Italie l'arme avec laquelle Mehmet Ali Agca, déjà condamné à la réclusion perpétuelle lors d'un précédent procès, avait tiré contre le pape. Agca lui-même a été condamné à un an pour détention de cette arme.

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1986 a été tiré à 485 635 exemplaires

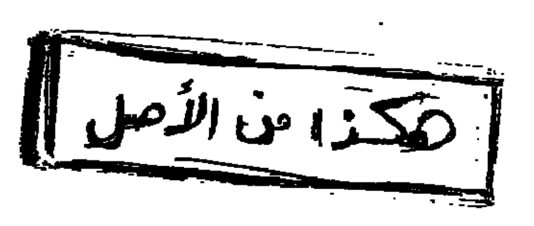
Le Monde
AUJOURD'HUI

CONTRE-PLANS AMÉRICAINS

ROBINSON A TUÉ CRUSOÉ
EROS INDIEN, PLAISIR DES DIEUX
AMSTERDAM SOUS MORPHINE
BECKETT DANS UNE PRISON DE SUÈDE
MÉMOIRES D'UN NEZ
LA SYNTHÈSE PAR L'IMAGE
REVOILA PIERRE SCHAEFFER
TRADUIRE LE NOUVEAU ROMAN

LES CHUTES DU NIAGARA
PHOTO FRANCOIS LE DIASCORN

Supplément au n° 12805. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 30 - Lundi 31 mars 1986.



COURRIER

LE SOLEIL, COMME LA NUIT, AVEUGLE

Je m'étonne et regrette qu'une personnalité d'un talent et d'une lucidité aussi incontestés que ceux d'Ariane Mnouchkine ait pu, à son tour, être tourneboulée par l'encens instillé dans la lumière du jour naissant de 1981 par un ministre florentin, comme son maître, de la culture : Jack Lang (*le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 mars). (...)

Il est inexact et indécent vis-à-vis des autres compagnies de la même catégorie (hors commission) de soutenir que *« sans le doublement du montant de sa subvention, le Théâtre du Soleil n'existerait plus aujourd'hui »*. Il a bien existé, même « rayonné » pendant les années 70 en disposant de moins de la moitié de cette subvention. Il est vrai que ce montant a été doublé, en une seule fois, passant de 2 millions à 4 millions de francs entre 1981 et 1982. Il est non moins vrai que ce doublement a été opéré à l'intérieur d'un accroissement sans précédent de la part du budget du ministère de la culture dans le budget général de l'Etat : en pourcentage, elle est passée de 0,48 % en 1980 à 0,97 % en 1986, et, entre 1981 et 1982, de 0,45 % à 0,75 %.

Par-delà toute querelle de chiffres, le Théâtre du Soleil s'est trouvé, depuis 1978, et sans doute auparavant, en très bonne position à l'intérieur de sa catégorie, celle des compagnies dramatiques hors commission : à la deuxième ou troisième place. Et c'est justifié. Alors que, pendant des années, il disposait de moins de 2 millions de francs de subventions de l'Etat, n'est-ce pas lui qui a produit des spectacles aussi complets que *1789, 1793, l'Age d'or,* et même *la Cuisine, les Clowns, le Songe,* etc. ? Je ne soutiendrai pas le paradoxe que c'est lorsqu'il disposait de moins de crédits de l'Etat qu'il a produit ses spectacles les plus « forts ». Mais peut-on sérieusement affirmer qu'avec moins de 2 millions de francs (200 millions de centimes) de l'Etat il est impossible à une compagnie d'exister, c'est-à-dire de produire des spectacles ? L'exemple qu'il fut prouve le contraire. Il n'existe pas de rapport proportionnel, ni inversement proportionnel, entre l'inventivité des acteurs d'une compagnie et les crédits qui sont alloués à celle-ci.

Quoi qu'il en soit, les autres compagnies de la même catégorie, celles qui « produisent » avec 75000 F ou 100000 F, apprécieront.

Il me semble grave de faire ou de laisser croire qu'il existerait une « culture de gauche » (qui n'existe pas plus qu'une culture de droite) et qu'elle serait caractérisée par un double attribut : une attention portée à l'autre, un équilibre entre héritage et ouverture, mémoire et « exploration ». Nul n'a le privilège de la générosité. Celle-ci n'est particulière ni à la culture ni à « la gauche », elle relève de la dignité, d'un bon usage de la liberté et du comportement de chacun. (...)

L'entretien tout entier est révélateur de ce que fut l'action de M. Jack Lang au ministère de la culture : la mise en place d'un réseau de complicités entre des fonctionnaires activistes et politisés, d'une part, et les différentes catégories de créateurs, d'autre part. Cet amalgame, dangereux pour la culture et pour la démocratie, a pour effet une perversion de la fonction publique, dont les agents deviennent ainsi de véritables producteurs au service d'une culture d'Etat. (...)

Je me contenterai, en conclusion, de poser une seule question : la culture doit-elle devenir entièrement affaire d'Etat ? C'est le seul enjeu sérieux que permet de poser cet entretien.

GUY SAMAMA,
ancien conseiller technique au cabinet de M. Lecat, ancien ministre de la culture et de la communication.


DANIEL LACHAUD

Boite aux lettres cubaine, La Havane, mai 1984.

DE CERTAINES « COLONNADES »

Permettre à Daniel Buren de « se défendre » (1) en présentant ses œuvres aux Français : parfaitement d'accord ; mais ailleurs que dans un site merveilleux d'harmonie, chargé d'histoire et qui se suffit à lui-même, tel le Palais-Royal. Il y a assez de quartiers modernes, de déserts culturels et de stations balnéaires ou thermales pour qu'on leur trouve une bonne place.

DENISE VAN DEN BURG-PORTE.
(Neuilly-sur-Seine.)

(1) Voir *le Monde* du 14 mars 1986.

UN WALLON EN COLÈRE

Vu, à Liège, sur un cadeau traditionnel de fiancée, un aveu d'amour, en français, datant de 1775. Il y est gravé. Comme est gravé dans cette région d'Europe un bilinguisme franco-dialectal multiséculaire. Cette région, c'est la Wallonie. Wallons, de toute ancienneté, fut un synonyme de « français ». Le sait-on assez ? Le premier ministre « belge » (mais surtout flamand), n'est pas toujours si méprisant vis-à-vis des réalités populaires profondes. Il a laissé tomber à Paris, au sommet de la francophonie, cette phrase, juste et pourtant incroyable dans le contexte : *« Une partie de la population de Belgique a le français comme langue maternelle »* qui est *« même »* une des langues officielles du pays.

A ce « même » beaucoup de Wallons ont serré les poings. Ils savent que, économiquement, l'Etat belge les massacre. Ils ne peuvent supporter que, en un long discours, trois phrases froides seulement ont pu être prononcées sur ce qui justifiait le sommet de Paris. Ils admettent difficilement le couplet sur la Belgique « ouverte à tous » : *« Quand on n'est plus rien que serait-on d'autre sinon « ouvert » ?*

Au-delà de cette langue, qui est presque plus la nôtre que la vôtre, amis français, il y a les Wallons, le plus vieux peuple français du monde — ni francisé ni francophone : « wallon » tout simplement — s'enfonçant dans un marasme économique sans issue (d'ailleurs en route depuis 1960), attendant depuis trop longtemps la liberté.

JOSÉ FONTAINE.
(Petit-Enghien, Wallonie.)

SCHWEITZER ET KOUCHNER

Malgré son habituel sens des nuances — ou à cause de lui ! — votre journal se livre, quelquefois, à des rapprochements audacieux. Ainsi, il n'hésite pas, dans son édition datée 9-10 mars 1986, à comparer l'expérience du docteur Kouchner à celle du docteur Schweitzer. (« Kouchner après Schweitzer », titre-t-il en page XII du supplément « le Monde Aujourd'hui.)

Vous me permettrez de ne pas partager cette manière de voir. Il m'apparaît, en effet, qu'il y a une grande différence entre ces deux hommes : les moustiques. Autant ceux-ci assaillaient le « vieux monsieur de Lambaréné », autant ils ne se risqueraient pas dans les salons que fréquente le « jeune homme » de Médecins du monde. A eux seuls, les diptères peuvent constituer, entre les hommes, une barrière infranchissable.

PHILIPPE MÉLY.
(Paris.)

CATHOLIQUES ET PEINE DE MORT

Dans le courrier du 23-24 mars de Françoise Ferrand, on peut se demander si l'intéressée ne met pas sur le même pied, avec certains penseurs chrétiens (comme l'a montré jadis Bertrand de Margerie S.J., dans un article dont je m'inspirai très largement), le droit de l'*innocent* (non encore né ou nouveau-né) et le droit du *criminel* à la vie. L'un et l'autre auraient le droit absolu d'avoir la vie protégée par l'Etat. Or il est incontestable que l'Eglise catholique n'a jamais reconnu un droit absolu à la vie que chez les *innocents*. D'ailleurs, il semble bien qu'aucune conférence épiscopale ou aucun évêque n'ait jamais reconnu un droit inconditionnel et absolu du criminel à la vie temporelle.

C'est peut-être à cause de l'Epitre aux Romains 13,4 *« Crains si tu fais le mal, car ce n'est pas pour rien que l'autorité porte le glaive : elle est un instrument de Dieu pour faire justice et châtier qui fait le mal ».*

L'Eglise n'a pas encore officiellement défini le sens de ce texte, mais, avec la plupart des exégètes, il semble difficile de lui reprocher de ne pas avoir condamné la peine de mort, ce qui n'exclut pas le droit de grâce.

Et tant pis si le R-P Bruckberger, qui en a vu bien d'autres, touche des droits d'auteur (?!) pour avoir osé exprimer son opinion.

G. COUTIÈRE.
(Orvilliers, Yvelines.)

DES JEUX, OUI ; DU PAIN, NON

« *Majesté, ils n'ont pas de pain.*

— Qu'ils regardent la télé ! La cinquième, la sixième, la septième ; les chaînes, nous en avons, pour le bon peuple ; qu'ils jouent au Tiercé, au Quarté, au Loto, au sportif au non sportif ! Ils n'ont pas de travail ? Qu'ils attendent Disneyland, l'Opéra de la Bastille, la kermesse en Lorraine. Ils n'ont rien à manger ? Qu'ils aillent à l'étranger, avec leurs 10000 francs de devises ; ou prier saint Brieuc, à la fête à Jospin, à la fête à Rocard ; trop tard ? Qu'ils jouent de la musique ; qu'ils jouent sur leurs maux, nous ferons les petites phrases ; et d'ailleurs, vous qui avez faim, vous n'existez pas, c'est la droite qui vous le fait croire, et les journalistes. Que la fête continue, la fête au pouvoir, le gai pouvoir, sans fin. »

MARIE-ANDRÉE GAUVIN.
(Paris.)

Chronique

VIVEMENT AVANT-HIER !

par Bruno Frappat

COLUCHE arborait ce soir-là une très belle veste rose. Lorsqu'il pénétra dans la vaste nef du Zénith, à La Villette, la foule se dressa comme un seul homme, lame de fond aux mille pompons. On avait distribué aux spectateurs des milliers de bérets bleus à pompon rouge. Sagement, ils les avaient mis sur leurs têtes juvéniles, ces marins d'un soir. Quand l'« enfoiré » entra, les bérets s'agitèrent au vent de l'enthousiasme. Une clameur immense accueillit l'invité de marque rose qui saluait sur son passage, comme Chirac en meeting. Un triomphe. Des milliers de poitrines jaillit le cri de ralliement de cette étrange, nocturne et post-électorale assemblée, un cri de guerre pour une subversion de valeurs, un substantif ironique, incorrect, célébrissime : *« EN-FOI-RÉ ! EN-FOI-RÉ ! »*

La France était encore sous le choc du 16 mars, dans cette sorte d'état second, état de non-grâce, gueule de bois politico-sociale qui voyait les vainqueurs amers et les vaincus consolés. Chirac était nommé et Fabius envolé. François Léotard avait succédé à Jack Lang. Dans l'obscurité du Zénith, ils étaient là sept mille, huit mille peut-être, réunis pour une ultime célébration liturgique d'une religion nouvelle dont le grand prêtre s'appelle Renaud. Le chanteur qu'abomine l'Angleterre, le cauchemar de Mme Thatcher, avait accepté de chanter un soir de plus que prévu. Une soirée du cœur au service des « restaurants du cœur » de son ami Coluche.

Donc, les enfoirés s'entassaient ce dimanche-là. Loubards gentils, papas en goguette, intellos défrisés, minettes éperdues d'enthousiasme, généreux de toutes les banlieues, étudiants de toutes les facs. Ils étaient unis par une musique du temps et par un insaisissable consensus fondé sur une révolte plus rhétorique que violente, un anarchisme de bon aloi, le goût des rythmes qui font battre les cœurs, un vague sentiment d'espérance, l'idée que le monde n'est pas tel qu'il devrait être. Une foi sans théologie, une religion sans église, une spiritualité du sentiment.

Et Renaud chantait. Et la foule l'accompagnait, récitant avec lui des paroles fortes, des gros mots alignés, des cris venus des tripes. Tantôt elle trépignait de rage, tantôt elle brandissait ses briquets allumés, comme autant de cierges profanes. Parfois des chandelles magiques crépitaient, lançant des millions d'étincelles. A d'autres moments, bras enlacés, les rangs des spectateurs se balançaient en cadence, comme font en Bavière les gros buveurs de bière.

Cette joie était amère, aussi Renaud, la voix cassée comme il se doit, parlait entre deux chansons. Tout à coup, il se lança dans une question d'actualité, ministre de la parole devant l'assemblée de la jeunesse nationale. Il évoqua le ministre que la jeunesse regrettait : Jack Lang. Il annonca que, sans doute, le cher Jack avait dû *« prendre le maquis »* depuis que la France était *« occupée par le chiraquisme »*. La foule explosa. Hommage au disparu — c'était peut-être le sens de cette veste rose de Coluche, — huées pour les arrivants, les bataillons de la revanche, la reconquête des « beaufs ».

L'impression en fut très passagère. Cette irruption de la politique explicite fut soudaine mais on n'insista pas. Elle résumait la soirée, l'état d'esprit de la foule assemblée, mais on était au Zénith et les slogans devaient céder la place aux rimes brutales, et les désaccords aux accords des guitares électriques. Nostalgie déjà, mais musique toujours. Passent les régimes, les gouvernements, les ministres. Tournent et se retournent les vestes de toutes les couleurs : au Zénith, dimanche soir, la contestation gentille de Renaud se moquait du passé et déjà du présent. La foule pensait en chœur : vivement après demain !

∴

Du passé ne faisons pas table rase. Il revient en force par les temps qui courent (à reculons). On vit à cet égard, comme aurait dit Reiser, une époque formidable. Le sens de l'histoire est devenu un sens giratoire, et à la linéarité des espérances a succédé, depuis le 16 mars, la circularité du perpétuel retour.

En 1974, il y a douze ans, le trio infernal de la droite nous avait offert un inoubliable moment de théâtre de boulevard. Chaban, Giscard, Chirac. Il fallait choisir. Contre le duc d'Aquitaine, gaulliste historique, Jacques Chirac, gaulliste de la deuxième génération, avait choisi Giscard. Douze ans plus tard, les mêmes personnages s'étaient réunis pour un *remake* de ce western à rebondissements.

Règlement de comptes à OK Union. Chirac, toujours, était maître du jeu. Chirac, encore, pour un perchoir à consolation, devait encore et toujours choisir entre Chaban et Giscard. La roue tourne : cette fois il choisirait Chaban, prouvant par là qu'il n'était pas systématique, pas rancunier et, somme toute, assez libre de ses engagements, variable dans ses fidélités. Ainsi vont les carrières, les attachements, les unions que défait le temps. Il est libre, Jacques !

Donc, Jacques Chaban-Delmas va remonter sur ce perchoir qu'il occupa longtemps, si longtemps qu'on se demande s'il n'était pas né pour cette fonction-là plus que pour toute autre. Chaban au perchoir, Chirac à Matignon : cela vous a une allure de déjà vu, de film passé à l'envers qui inciterait à se demander si, dans la campagne du RPR baptisée *« Vivement demain ! »*, il n'y a pas eu un gigantesque lapsus, une coquille géante et si, sur les affiches, on n'aurait pas dû lire et comprendre : *« Vivement hier ! »*.

∴

Et quand on dit hier, on reste même gentil. Charitable. C'est bien à avant-hier (pour ne pas remonter plus loin dans le temps) que l'on songe, quand on apprend quelle a été la première démarche, le premier acte de gouvernement de M. Edouard Balladur, l'homme qui a remplacé M. Bérégovoy aux finances. M. Balladur s'est précipité — toutes affaires cessantes — chez M. Antoine Pinay pour en recevoir on ne sait quelle onction financière et sacrée.

Visite hautement symbolique. Ce n'est pas nous qui le disons, mais M. Balladur lui-même qui a accepté qu'on caractérise ainsi ce pèlerinage aux sources. Aux sources d'un mythe tenace. M. Pinay, le patriarche de Saint-Chamond, fut président du conseil en 1952 et ministre des finances en 1958. C'était au milieu du vingtième siècle, et nous abordons aujourd'hui aux rives du troisième millénaire. A l'extraordinaire longévité de l'homme — il a quatre-vingt-quatorze ans — correspond l'inaltérable longévité du mythe. Mythe usé jusqu'à la corde mais qui apparemment fonctionne très utilement. La gauche avait Mendès France, qui servait aussi à cela : bénir les jeunots. La droite avait, a, aura Antoine Pinay. Quand on a demandé à M. Pinay ce qu'il ferait à la place de M. Balladur, il a déclaré : *« Je tiendrais les promesses et les engagements qui ont été faits et je m'efforcerais de rétablir la confiance. »* Bon sang mais c'est bien sûr ! Comment n'y avait-on pas songé plus tôt ?

Confiance : un état d'esprit, l'arme suprême des gouvernants. Aux passagers de l'histoire à l'envers, M. Pinay inspire confiance. Les visites qu'on lui rend n'ont d'autre but que de parvenir à lui dérober, par une transfusion de confiance, une part de son secret.

Bon mythe, bon pilote. On vient de l'apprendre cette semaine, par une enquête de la prévention routière de la Loire. Il y a dans ce département un homme qui a son permis de conduire depuis 1912 (près de trois quarts de siècle). Un record ! Ce permis lui a été délivré à Lyon. A l'époque, on appelait cela un *« certificat de capacité pour la conduite des véhicules à pétrole »*. Cet homme n'a jamais eu d'accident. Il a donc bien mérité la médaille de vermeil de la prévention routière qu'on vient de lui remettre. Il s'agit, bien sûr, de M. Antoine Pinay. Un homme qui a toujours bien tenu sa droite. ■

ROBINSON A TUÉ CRUSOÉ

par Jacques Meunier

A l'écologie douce, voilà que répond l'écologie dure. Faudra-t-il, comme Dieuleveult ou Thierry Sabine, perdre la vie pour lui donner un sens ? Faudra-t-il courir après la mort violente pour échapper à la mort lente des habitudes ? Les nouveaux Robinson s'acharnent sur Crusoé.



IN « DÉLIVRANCE », DE JOHN BOORMAN, CAHIERS DU CINÉMA

L'HOMME moderne s'est avachi. Quelque chose en lui s'est cassé : le ressort du néolithique. Il n'a plus l'élan vital et il a mis des pantoufles à l'esprit pionnier. Le sauvage en nous s'est embourgeoisé. La moindre variation climatique et nous sommes naufragés, la moindre fuite de baignoire et nous appelons SOS-plombiers. Voilà ce que l'on entend un peu partout dans les chaumières, à la radio, à la télé. Si bien qu'à l'écologie douce des années 60 se substitue un autre discours : celui de l'écologie dure. La mère nature est devenue une sœur ennemie. Une raideur reaganienne nous envahit.

La guerre atomique, l'insécurité et le chômage ne sont sans doute pas étrangers à ce retour idéologique de la survie. Mais il y a plus sournois, plus subtil. La société d'aujourd'hui, bardée de sondages et de calculs de probabilités, nous a rendus prévisibles. A tel point que nous vivons le présent sur le mode du futur antérieur et que, spectateurs impuissants, nous avons le sentiment que la « vraie vie » nous échappe. Le seul remède sera le risque volontaire. L'aventure compensatoire.

La valorisation du risque et de l'exploit ressemble à une parade de mort. Pour survivre à son époque, faudra-t-il entrer dans le livre des records ? Faudra-t-il comme Dieuleveult ou Thierry Sabine perdre la vie pour lui donner un sens ? Faudra-t-il courir après la mort violente pour échapper à la mort lente des habitudes ?

Questions obsessionnelles et bizarres. L'idée de guerre froide a contaminé notre rapport à la nature. Le rapport des hommes entre eux aussi a changé. Tout se passe comme si nous devions constamment nous tenir sur nos gardes. Une seconde d'inattention et hop ! plus de bonhomme, plus de civilisation. L'esprit néolithique a fait place à l'esprit commando. Les jeux électroniques célèbrent le triomphe du réflexe sur la réflexion, l'esquive et la contre-attaque sont désormais nos principales figures de rhétorique. Un certain refus de penser, rejeton attendu du poujadisme ambiant, marque les trois dernières décennies. En littérature, cela se tradnit par la saccade, l'ellipse, le style sujet-verbe-complément, présentés comme des sommets de simplicité et de vigueur. La virilité de l'adverbe est appréciée. Enormément. Surtout lorsqu'il est renvoyé en fin de phrase, et entre deux points.

Le style télégraphique tient le haut du pavé. Même la critique, qui ne veut pas avoir l'air débranchée, donne à ses jugements l'allure martiale et militaire : *« J'ai reçu le roman de Michel Tournier cinq sur cinq »*, m'a confié l'autre jour un ami, par ailleurs tout ce qu'il y a de raffiné.

Lutter contre la vitesse prouve-t-il que l'on est dépassé ? Le culte de la lenteur relève-t-il d'une incapacité à s'adapter à son époque ? Sans doute. Encore faut-il préciser que l'idéologie de la survie n'est pas la survie assurée et que les signes extérieurs de santé ne sont pas la santé.

Les boutiques affichent beaucoup la survie ces temps-ci. Des films et des livres, des romans de rôles ou de stratégie, des jeux-vidéo, des gadgets et des publicités, vous initient au cauchemar personnalisé. Finis les émois de l'identification, la peur rétrospective pour le héros ; c'est vous, en chair et en os, qui allez devenir la cible des *Aliens* et des envahisseurs ! Vous devenez cette tache baladeuse que des enzymes perverses essaient de désintégrer. Vous êtes à votre tour le gibier du comte Zaroff ou le protagoniste en cavale de *Punishment Park*. Vous êtes métamorphosé en gogo candide que les robots en folie de *Mondwest* veulent « révolvériser ». Le héros mortifié de *l'Ile de béton*, de Ballard, ou ceux de *Délivrance*, c'est encore vous !

Les bonnes armureries

Et ne vous étonnez pas si, au Noël prochain, votre garçon (qui, entre parenthèses, surnomme sa mère Mad Max, ce qui n'est pas gentil) vous demande un gilet pare-balles...

Toutes les bonnes armureries vendent maintenant des couteaux-survie. Cet instrument barbare relègue le couteau suisse à vingt lames au rayon des objets folkloriques. Rien qu'à l'acheter vous vous sentez déjà Davy Crockett. Pensez donc : un sifflet, une boussole, une scie, un tire-bouchon, du papier, un crayon, du fil, un hameçon, sans parler du tournevis, des ciseaux et des innombrables poinçons, y sont incorporés. Une boîte à outils à lui tout seul. Avec cet instrument universel, ce fantasme mécanisé, vous ne craignez plus rien. Ni l'ours ni l'avenir.

Il y a bien sûr aussi les mallettes d'espion et les bombes lacrymogènes. Avec la survie, l'autodéfense n'est jamais loin. Elle participe de la même idéologie : l'homme qui défend sa peau a le droit de rompre avec les règles du jeu. Tous les coups sont permis.

Les manuels de survie sont d'accord là-dessus. Le premier ennemi en cas d'urgence pratique et de situation grave, c'est vous. Si vous ne vous acceptez pas et que vous doutez de vos chances, vous êtes foutu. Viennent ensuite les meilleurs conseils pour surmonter la peur. La tactique sera de transformer l'effroi qui paralyse en un effroi qui stimule. Il faut canaliser l'adrénaline pour en faire le moteur de l'action. Notez que tout cela se trouve déjà dans Robinson Crusoé, héros culturel qui se cache derrière toute mythologie du salut par soi-même.

Robinson était habillé de peaux de chèvres et Tarzan était nu. Le héros de la nouvelle Apocalypse, vu sous l'angle du vêtement, prend figure de compromis : il est en loques. Le prestigieux naufragé solitaire vivait sous le signe de l'eau, l'homme-singe était aérien et aquatique, alors que Rambo and Co se rangent résolument sous le signe du feu. Eternelle histoire qui revient dans la philosophie des sciences et de l'inconscient et qui oppose le neptunisme et le vulcanisme...

La connaissance du milieu sera aussi un chapitre de choix dans ces manuels de solitude que sont *le Guide de survie de l'armée américaine* (1), *le Guide pratique pour l'expédition et l'aventure* (2), *Vivre et survivre dans la nature* (3) ou *Vivre en forêt* (4). Ils vous apprennent comment devenir un *jungle expert* en dix leçons. Ils vous préviennent contre les champignons vénéneux, les lianes hallucinogènes et les scorpions. Ils vous donnent des tuyaux sur l'attitude à prendre à l'égard des femmes indigènes. Baden Powell et Rudyard Kipling sont passés par là. Défricheurs, pionniers, colons, *raiders*, *trackers* et naufragés, même combat.

Malgré l'exemple relativement récent de l'avion qui s'est écrasé dans les Andes, la question du cannibalisme n'est jamais abordée de front. Dommage, car il est partout présent dans l'alternative de l'homme en proie à ses ennemis potentiels : manger ou être mangé, voilà la question. Les beaux jours du *Struggle for life* sont revenus. Demain vous serez darwinien ou vous ne serez plus. J'exagère à peine.

Libéralisme sauvage

Pas besoin d'être un anthropologue patenté pour deviner ce qui se profile derrière tout cela. La philosophie du chacun pour soi a partie liée avec le libéralisme sauvage. L'aventure égoïste du baroudeur met au défi l'aventure collective des militants. Relisez la préface de Jean-Paul Sartre au *Portrait de l'aventurier*, de Roger Stéphane, et le beau livre de Jankélévitch, *l'Aventure, l'Ennui et le Sérieux*. Les écoles de survie ne sont pas forcément des écoles de solidarité.

Mais un dernier point, qui va au-delà de la lutte des classes et du conflit des générations, transparaît dans la nouvelle mystique de l'aventure, et c'est justement son caractère initiatique religieux. Robinson avait constamment recours à la Bible. L'histoire de sa survie se double de celle d'une conversion. Les aventuriers modernes seraient plutôt tournés vers l'Orient, avec les sports de combat et l'hédonisme épuré du tao. Ils ont lu Carlos Castaneda et Herman Hesse, qui de *Siddharta* au *Loup des steppes* ont montré la voie. Malheureusement, la quête spirituelle s'édulcore et, en devenant un produit de supermarché, se réduit aux élucubrations bêtifiantes de quelques zozos de l'ésotérisme. Phénomène de déperdition propre au transfert des techniques d'éveil : difficile de concilier l'utilitarisme et l'ouverture d'esprit.

Les mots d'ordre « se retrouver soi-même », « se réaliser », « se découvrir dans l'aventure » ne sont, bien entendu, que des leurres. Ce n'est jamais soi que l'on découvre, mais une image de soi. Des images de soi qui se répètent à l'infini. Cet effet « chambre d'écho » sonne familièrement à l'oreille de ceux qui ont pris l'habitude d'en écouter : c'est un mythe. Une fiction. Une ruse politique qui ne parle de libération que pour mieux subjuguer. Assujettir.

Dans un livre (5), presque totalement passé inaperçu, parce que la critique et le public l'ont confondu avec un récit de chasse, Tom Brown raconte comment, après des années de formation au déchiffrage des empreintes et au pistage des bêtes, il a été confronté à une terrible épreuve : retrouver un homme, débile et fugitif, dans un paysage de neige. Il s'aperçoit alors que l'homme est l'animal le plus difficile à traquer. Les lois du terrain, la logique de l'orientation, les manières de l'instinct sont modifiées par la géographie mentale. Chaque individu est un cas d'espèce. Celui qu'il recherche a, en plus, l'argument de la déraison : une sorte de géant immature, dont l'intelligence physique déjoue les règles de la déduction. Au fil des jours, pourtant, un portrait de la proie se dessine, des schémas de conduite apparaissent, et le chasseur d'hommes met la main sur l'homme-qui-fuit.

Entre eux, il y a désormais une longue histoire et même, dans le regard de celui qui est pris, de l'amitié et de la reconnaissance. C'est alors que le pisteur se promet de ne plus jamais prendre en chasse un homme, fût-il criminel, car il a vu s'éloigner, entre deux policiers, un frère en schizophrénie. Le double de lui-même. ■

---

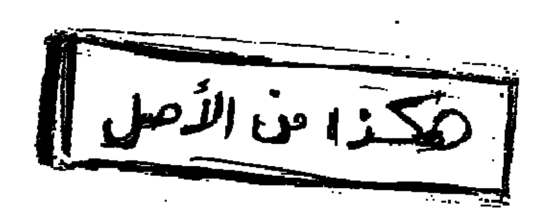
(1) *Le Guide de survie de l'armée américaine*, Les Editions de l'homme, Montréal, 1981.

(2) *Le Guide pratique pour l'expédition et l'aventure*, par Gérard Thiemmonge, Copernic éd.

(3) *Vivre et survivre dans la nature*, par Yves Coineau et L.P. Knoepffler, Dunod éd.

(4) *Vivre en forêt*, par Paul Provencher, Les Editions de l'homme, Montréal.

(5) *Le Pisteur*, Tom Brown, Flammarion éd.



ŒIL NEUF

AMERICA HOURRAH !...

par Patrick Roegiers

« LES gens, ici, sont devenus ce qu'ils prétendent être », constate non sans amertume Sam Shepard dans une des nouvelles de *Motel Chronicles*. Durant une année, au volant de son vieux camping-car qui rendit l'âme 200 kilomètres avant la fin du périple, François Le Diascorn, trente-huit ans, né à La Flèche (Sarthe), ancien membre de l'agence Viva présentement chez Rapho, est allé à leur rencontre.

Libre de ses mouvements, oscillant entre la ballade et le folk-song, c'est en routard solitaire, comme on le dit d'un rocker, qu'il mène au quotidien son aventure, sillonnant de long en large comme sur un écran cette Amérique profonde où il a vécu de 1972 à 1973, et dont il rapporte une vision sentimentale et colorée, faussement critique.

Flairant le vent d'où souffle l'imprévu, il smurfe sur les crêtes de son organigramme personnel, et, serrant au plus près son sujet, courant souvent au plus pressé, tout au long de ces quarante-deux Etats traversés sur 55 000 kilomètres, laisse venir à lui l'inhabituel et l'inconnu, sans se dérober mais sans rien provoquer, en prenant la route pour seul fil conducteur.

Lui-même l'avoue : *« En Amérique, vous pouvez rouler pendant des heures et des jours, et c'est toujours la même route droite, les mêmes paysages, des gens qui se rassemblent, les interminables faubourgs avec leurs parkings, leurs centres commerciaux, l'arche dorée des MacDonalds partout. Je n'aime pas photographier dans le béton. »*

Si bien chantée par Robert Frank ou Jack Kerouac, la route est pourtant le lieu commun où se confortent le plus aisément les idées fausses. Carrefour des contrastes et de toutes les tensions, c'est en elle que se discerne la relation entre les êtres ou bien leur solitude, à l'image de cette naine ravie de se voir grandie dans le miroir de l'objectif (Noël, New-Jersey).

Candide, fiévreuse ou pathétique, il est rare qu'au cinéma, en littérature ou en peinture l'Amérique propose d'elle-même une image qui soit plus belle que la réalité, mais où, ailleurs que sous les palmiers de Floride, les citoyens s'enrobent-ils dans les étoiles de leur bannière ? Contradictoire et dissonante, l'Amérique échappe sans cesse à son image et, se jouant des yeux de haine ou de velours posés sur elle, se déclare inaliénable.

Piquant au hasard des rencontres un rictus, un ventre, une expression, de Pennsylvanie (Philadelphie) à l'Illinois (Chicago), François Le Diascorn pénètre au cœur divers microcosmes. Pétrie de sectes, de clans, de communautés et de tribus d'un autre âge, qu'il s'agisse des femmes amishes, des « marines » ou des nudistes, l'Amérique aux cent visages lève ses barrières pour celui qui la traverse et ne fait que passer.

Imprévisible et partout différente, elle exhibe volontiers sa folie. Une chose est sûre : les Américains n'ont pas peur de l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes, et cela est aussi vrai pour un forgeron, une reine de beauté du troisième âge ou un député en chemise à carreaux qui se prend pour Reagan. Sous forme d'un geyser giclant d'un jardin en Floride, d'une bourgade nommée Silver-Dollar, d'Indiens célébrant la danse des papillons (Nouveau-Mexique), l'impensable surgit à chaque coin de rue.

L'Amérique de François Le Diascorn représente tout cela. Inexportable, irrationnelle et prude, elle revendique ses poncifs comme ses shérifs et ne craint pas de trahir son mythe par des clichés. On a tous en mémoire l'image de Tintin quittant l'Amérique et murmurant avant de s'embarquer pour l'Europe : *« C'est bien dommage... Je commençais à peine à m'habituer. »* ■

● François Le Diascorn, « Travelling américain », FNAC Etoile, 26, avenue de Wagram, Paris-8e. Jusqu'au 19 avril.



Parade de boy-scouts à Saint-Louis (Missouri).



Cadillac Ranch (Texas).



Femmes mennonites (amishes) à la sortie de l'office près de Lancaster (Pennsylvanie).

ŒIL NEUF

ÉROS INDIEN, PLAISIR DES DIEUX

par Renée David

Le Grand Palais présente une grande exposition de sculptures et de miniatures autour des neuf sentiments fondamentaux de la tradition hindoue (1). Shringāra, le « sentiment érotique », en est le roi. Pourtant, l'Inde d'aujourd'hui est une sainte-nitouche.

DIFFICILE de se rendre à une aussi cruelle évidence. Les belles Indiennes, seins ronds, hanches généreuses, sont plus intouchables que les intouchables. Le visiteur arrive la tête pleine des stances du *Kama-soutra* et des accouplements cosmiques de Shiva et de Pavarti, son épouse. Revenu bredouille des jungles pudibondes, il s'interroge. D'où vient que ces trésors d'érotisme n'aient guère inspiré les mœurs sexuelles de l'Inde contemporaine ?

Aux premiers siècles de notre ère, les kshatriyas, caste des rois et des guerriers, compulsaient le *Kama-soutra* pour trouver dans ce traité de l'érotisme des éléments d'expertise et de raffinement. Capiteuses liqueurs bues ensemble dans les pavillons de repos. Parcs bruissants du cri des oiseaux et du clapotis des fontaines. Raffinements inouïs de toilettes, poèmes lus sur l'oreiller. Miniatures représentant l'amant contemplées à longueur de journée.

En ces temps reculés, les amants apprenaient des mots d'amour à leur perroquet afin que celui-ci les répète à l'amante en leur absence. Pour égayer ce peuple royal, courtisanes et concubines prenaient la relève des étreintes légitimes. Il y en avait pour tous les goûts : de la vulgaire catin à la créature la plus raffinée, élevée dans les arts de l'amour et les belles-lettres. Certaines menaient grand train, et même les plus austères des brahmanes les appréciaient grâce aux généreuses donations qu'elles savaient faire aux temples. Les plus raffinées tenaient des salons littéraires, voire des galeries d'art.

Le Bouddha lui-même accepta l'invitation à déjeuner d'une courtisane contre celle d'un préfet. Et si Jésus sut avoir pitié de Marie-Madeleine la pécheresse l'espace religieux de l'Inde a su accorder une réelle légitimité à la fonction amoureuse.

Existe-t-il une autre culture où l'union sexuelle tienne aussi clairement lieu de métaphore de l'union avec la conscience divine ? Un autre pays où la symbolique sexuelle soit omniprésente dans la représentation des dieux ?

Shiva androgyne, Shiva-phallus encastré dans la Yoni (vulve) de Sati, sa parèdre. Jusqu'à l'essence divine même, représentée comme la conscience (principe masculin) animée par Shakti, l'énergie créatrice (principe féminin). Nombreux sont les sanctuaires où sont vénérées les représentations sexuelles des divinités : temples shivaïtes hérissés de phallus à Pashoupatinath, au Népal ; à Gauhati, en Assam, temple Khamakya consacré à la vulve de Sati. Amarnath, dans l'Himalaya, attire chaque année des milliers de pèlerins venus adorer le phallus de Shiva ; stalagmite de glace dressé à l'intérieur d'une grotte. Métaphore de l'expérience mystique, l'union sexuelle constitue la liturgie fondamentale du mouvement tantrique, courant du shivaïsme qui utilise les transgressions comme moyen d'accès au divin.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que tantrisme et *Kama-soutra* confondus aient tant érotisé l'image de l'Inde. Cette Inde précieuse et lascive qui couvre les pages des albums de photos et les murs des offices de tourisme. Mais à cet érotisme des représentations répond un ordre sexuel marqué par un sévère puritanisme d'essence patriarcale. Celui des prescriptions brahmaniques auquel est venue s'ajouter l'influence de l'islam qui s'exerce dès le onzième siècle. La pudibonderie victorienne importée par le colon anglais parachève la forme spécifiquement indienne de la séparation des sexes.

L'opium des filles

A mesure que les peuples indo-européens se sédentarisaient, le code de la morale brahmanique s'est formalisé, devenant élitiste et profondément patriarcal. Peu à peu, la femme nomade et relativement indépendante de l'époque des Vedas (ensemble de textes sacrés composés entre 1500 et 600 avant J.-C.) a vu son statut changer. Manou, le grand législateur de l'Inde brahmanique des premiers siècles de notre ère, le fixa en ces termes : *« Elle ne doit en rien manifester de l'indépendance, même dans sa propre maison. Enfant, elle obéit à son père, plus tard à son mari et, lorsque celui-ci est mort, à ses fils. Elle n'a jamais la joie de vivre libre. »*

La naissance d'une fille n'est jamais célébrée, car, du point de vue tant économique que religieux, sa venue au monde est indésirable. C'est le fils (*poutra* en sanskrit) qui, à la mort du père, accomplit les rituels destinés à sauver l'âme en transmigration des enfers (*poutr'* signifie « enfer », *a*, « celui qui libère de »...). C'est le fils qui apporte sa force de travail, ses revenus à la famille.

Les chansons traditionnelles abondent en complaintes de l'enfant sans importance : *« Ecoute, ô Dieu Soukhma, voici qu'à présent on joue du tambour à la naissance d'un garçon ; pour moi, on aura seulement tapé sur un plateau de cuivre ! »*

Dans certaines régions de l'Inde occidentale, il arrivait qu'en période de disette soit pratiquée une forme insidieuse d'infanticide des filles. La mère enduit ses bouts de sein d'opium et donne ainsi de jour en jour une tétée mortelle à sa fille.

Indésirable à sa naissance, la fille est aussi indésirée, voire crainte dans sa maturité. *« La sagesse, l'énergie, la force, la vitalité, la puissance d'un homme qui s'approche d'une femme menstruée disparaissent instantanément »*, met en garde Manou le législateur. D'une culture l'autre, les mythes de l'impureté se ressemblent, et, comme ailleurs, l'épouse indienne, sexuellement frustrée, investit un peu trop dans ses fils.

Nombreux sont les mythes hindous rapportés par Sudhir Kakar, psychanalyste indien, dans son remarquable livre *Moksha* (2) témoignant de l'angoisse de castration, ainsi celui des appétits de Devi et de son armée : *« Rourou le démon attaque les dieux à la tête d'une puissante armée. Pris de panique, les dieux prirent refuge auprès de Devi, l'épouse de Shiva, et la prièrent d'intervenir. Aussitôt, une armée de déesses sortit de la bouche de Devi et massacra Rourou et ses troupes. Leur fait d'armes accompli, les déesses manifestèrent leur faim. Devi fit savoir à Shiva qu'elle désirait un peu de sa chair, qui sent si bon le bouc. Shiva s'y opposa violemment, proposant que les déesses se nourrissent de ce que les femmes enceintes ont rendu impur en le touchant. Devi refuse avec véhémence et finit par obtenir la nourriture suprême : les testicules de Shiva... »* Car si Shakti communique l'énergie à la conscience, la femme dévore celle de l'homme, mettant en danger son intégrité et celle du groupe familial.

J.-L. NOU

Couple divin
grès XI[e] siècle
après J.-C.
Archéological
museum, Khajuraho.

Le diktat des aînés

Lieu de vie économique et de transmission des traditions, la famille indivise indienne abrite le patriarche, sa femme, ses fils et leurs familles. Le fils aîné règne après son père sur l'univers domestique et son épouse, sur ses belles-sœurs. Chaque femme est encouragée à aimer ses neveux comme ses propres enfants. Elevés en frères et sœurs, les enfants de la famille indivise disposent de l'attention et de la tendresse de nombreux adultes.

Une telle structure familiale, si elle protège du funeste triangle œdipien et procure une sécurité affective réelle, n'encourage guère le développement des individualités. Le groupe est ici l'être raisonnant, non l'individu, et le mode de décision à l'intérieur du groupe, de type consensuel, écarte toute confrontation.

Dans une telle matrice psycho-sociale, l'enfant n'est jamais livré à lui-même. Aussi, devenu adulte, explique Sudhir Kakar, l'individu a tendance à se conformer au diktat de ses aînés, qu'il s'agisse du choix de son métier ou de son partenaire sexuel.

Au sein de cette famille pléthorique, le jeune garçon est élevé par sa mère jusqu'à cinq ans. Il est ensuite brutalement projeté vers une communauté masculine. Son père en est une des figures parmi d'autres et se fait un devoir de ne pas marquer de préférence entre fils et neveux. La quête insatisfaite de la figure paternelle produirait, selon Kakar, une profonde blessure narcissique engendrant une identité masculine peu affirmée.

La fillette, elle, demeure au sein de la communauté féminine, où elle fera son apprentissage d'épouse et de mère. Manou, par ailleurs peu tendre pour la femme, jette des tombereaux de fleurs sur l'épouse : *« Celles-ci doivent être comblées d'égards et de présents par leurs père, frères et mari lorsque ceux-ci désirent vivre dans la prospérité. »*

La primauté du rôle social sur l'individu conditionne, on le voit, le bien-être et la stabilité de la communauté. Et c'est non sans discernement que ce type de société considère l'amour romantique comme éminemment fragile et peu qualifié pour construire une cellule familiale.

« Folie que de laisser un mariage se faire à la faveur d'une passion amoureuse ; c'est la meilleure garantie d'échec ! », assure Roupmati, la mère d'Asha (dix-sept ans) que la famille s'apprête à marier à un jeune homme de la même *jâti* (« sous-caste ») recruté par voie de presse.

Petites annonces

Comme tout passage important de la vie, le mariage est en Inde l'affaire de la famille. En milieu urbain, où les castes sont disséminées, il n'est pas rare, comme dans le cas de Roupmati, d'avoir recours aux petites annonces des grands quotidiens. Rien n'est laissé au hasard, surtout pas la pureté de la jeune fille : *« Il y a quelque chose de fondamentalement vulgaire chez les filles qui rient et plaisantent avec des garçons »*, explique Asha, jeune fille de la bourgeoisie de New-Delhi... *« Je pense que c'est précisément la distance qu'une jeune fille sait instaurer entre elle et les garçons qui lui confère charme et dignité. »* De fait, les milieux indiens dits occidentalisés établissent un net distinguo entre l'éducation et les mœurs occidentales, ces dernières étant jugées vulgaires et relâchées.

Entrée par mariage dans une famille indivise traditionnelle, la jeune femme est ressentie comme une menace pour son intégrité : si le fils se prenait trop de passion pour elle, il pourrait en oublier ses devoirs familiaux.

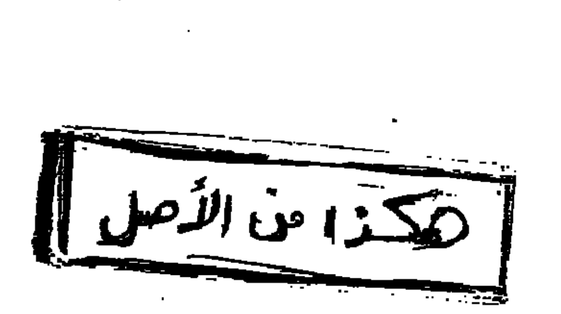
La *sas* (« belle-mère ») et la *nanad* (« sœur du mari ») mettent un point d'honneur à empêcher une trop grande proximité physique, voire toute démonstration d'affection entre les jeunes époux. Ce véritable cauchemar sexuel est astucieusement mis en évidence dans une publicité pour un fabricant de maisons : un jeune homme et une jeune femme, chacun à un bout d'une pièce encombrée par une nombreuse parentèle, se regardent catastrophés. Sous la photo un slogan résolument progressiste : *« Pour être enfin ensemble, achetez une maison X pour vous seuls. Toutes facilités de crédit... »*

Ce n'est que bien plus tard, ayant apporté un ou plusieurs fils au groupe, que le couple est autorisé à développer une intimité fondée sur la responsabilité parentale, seule intimité véritablement admise. De même, la tradition indienne attachant peu d'importance à l'épanouissement des individualités ne prévoit pas le divorce. *« Je ne comprends pas ce qu'incompatibilité d'humeur veut dire »*, s'interroge Rohini, mère de trois enfants à New-Delhi. *« Bien sûr, il faut beaucoup de temps pour parvenir à comprendre son mari, je dirais que c'est là tout l'intérêt du mariage. Pour moi, le mariage est un art de vivre, j'adore toute ma belle-famille, pourquoi se concentrer sur un seul individu ? « Et d'ailleurs,* ajoute-t-elle, de la malice dans l'œil, *ne croyez-vous pas que votre taux de divorces est lié à votre individualisme et à votre exclusivisme ? »* Certes, certes, mais depuis notre orageuse alliance avec le Dieu unique nous avons singulièrement pris goût aux scènes de ménage. Pour le meilleur et pour le pire... ■

---

(1) Grand Palais, jusqu'au 16 juin (*le Monde* du 20 mars).

(2) Sudhir Kakar, *Moksha, le monde intérieur*, préface de Catherine Clément, Les Belles Lettres, Paris 1985.



COUPS D'AUDACE

LE JOUR DE LA MORPHINE

par Alain Franco

Distribution gratuite de morphine à certains drogués d'Amsterdam... Depuis deux ans, ce programme révolutionnaire qui tente de venir en aide aux toxicomanes les plus touchés a été mis au point en accord avec la municipalité et le gouvernement de La Haye.

QUATRE initiales plaquées sur la vitre d'une grande maison semblable aux autres, au bord d'un canal du centre d'Amsterdam, signalent discrètement qu'ici se trouve le Service médical et social pour les toxicomanes ; en quelque sorte, le syndicat des junkies de la ville.

Ce qui, dans le milieu des années 70, n'était qu'un abri pour les nombreux drogués du quartier, un endroit pour se reposer, boire un café, mais surtout échapper à la rue – et à son corollaire, la police – s'est peu à peu transformé, sous l'impulsion d'un psychiatre, Léo Riemens, et d'un assistant social, August, en une véritable organisation.

Depuis 1980, le MGHD est subventionné par la ville et reçoit la coquette somme de 200 000 florins par an, ce qui lui permet d'éditer un périodique et des bulletins d'information et d'employer un personnel hétérogène composé de véritables toxicomanes, d'anciens junkies qui ont décroché ou de simples bénévoles désireux de venir en aide à ceux qui en ont besoin et que beaucoup considèrent comme des gens à problèmes, au même titre que les alcooliques, par exemple.

Car la clé de l'existence d'une telle organisation réside dans cette vision des choses : « *Ici*, me confiera le responsable des problèmes de drogue de la mairie, *nous refusons de pratiquer la politique de l'autruche ; l'héroïne est un phénomène de société, de nos sociétés. Nous devons le combattre aussi bien par la prévention et la compréhension que par la répression.* » Cette opinion s'est d'ailleurs répandue dans tous les Pays-Bas, et il existe maintenant douze organisations semblables essaimées sur le territoire, qui forment une sorte de fédération en contact constant.

Ronald navigue vers la trentaine. Les cheveux noirs et longs, les yeux cernés, pantalon et blouson de jeans, complètement « speedé », il me raconte son travail au sein du « club », comme il dit, en y mélangeant des anecdotes sur sa vie. « Accro » à l'héroïne pendant de longues années, il fait maintenant partie des quarante « toxicomanes à problèmes majeurs » qui bénéficient, dans le cadre d'un programme strict organisé par la municipalité, d'une distribution gratuite de 100 mg de morphine par jour, plus deux seringues stérilisables et jetables.

Ce programme révolutionnaire, qui existe depuis deux ans pour venir en aide à ceux qui ne peuvent plus réellement décrocher, a été étudié et mis en place après consultations entre le MGHD et la ville et, bien sûr, à la suite du feu vert accordé par le gouvernement de La Haye. Il est encore trop tôt pour étudier en profondeur les résultats d'une telle expérience, mais tout porte à croire qu'elle se poursuivra encore un certain temps, car le but avoué de la municipalité n'est pas d'aider ces irrécupérables à décrocher mais plutôt de leur permettre de « *réguler l'usage qu'ils font des drogues dures, afin de réduire les risques et de réorganiser leur propre vie* ». Ainsi, grâce à cette manne, Ronald ne touche plus à l'héro, ne « deale » plus, et se consacre pleinement à son travail pour l'organisation.

Rick a l'air net de celui qui ne touche pas aux drogues dures. Il m'entretient d'un autre programme municipal. Il s'agit là encore de distribution gratuite, mais d'un autre produit, la méthadone, qui a comme particularité de combler les effets de manque de l'héroïne, sans pour autant créer de « flash » ou de sensation de bien-être. La distribution se fait au moyen de deux bus qui sillonnent la ville avec un itinéraire, des horaires et des arrêts précis. Un personnel qualifié fournit à chaque individu préalablement inscrit (afin d'éviter tout abus) une dose de maintenance qui correspond au réel besoin de chacun ou, au choix, une dose de plus en plus réduite pour faciliter le décrochage. Cette formule, qui existe depuis cinq ans, concerne environ deux mille toxicomanes qui sont ainsi régulièrement suivis, conseillés et parfois orientés vers un centre de désintoxication.

Selon la mairie, les études faites à ce jour montrent que l'âge moyen des participants à ce programme augmente avec les ans, ce qui peut s'interpréter soit comme une preuve qu'il ne favorise pas la création de nouveaux jeunes toxicomanes malgré la facilité d'approvisionnement en cas de manque, soit que ceux-ci ne croient pas en un tel programme.

Le travail de Ronald, de Rick et des autres membres ne se limite pas à la défense de ces deux projets. A la demande pressante de l'organisation, les ambulances appelées pour soigner une overdose ne sont plus tenues d'en référer à la police. En cas de problème grave, la peur de mettre le doigt dans l'engrenage police-justice n'a plus cours, et le nombre de morts par overdose a considérablement chuté, d'autant plus que les trousses pharmaceutiques contiennent maintenant les médicaments nécessaires à un traitement sur place.

Dans le magazine du MGHD, on trouve quantité d'articles allant de la présence de junkies étrangers à Amsterdam à des conseils d'hygiène afin d'éviter les infections et la propagation des maladies. Car le MGHD est fortement concerné par la lutte contre les maladies virales et, dans le cadre d'un programme officiel, l'organisation est habilitée à fournir gratuitement à quiconque des seringues stérilisées et jetables. Celles-ci proviennent de centres médicaux agréés, sont stockées, répertoriées et échangées gratuitement contre un nombre équivalent de seringues usagées qui seront ensuite détruites par le département de la santé.

Voilà peut-être la raison pour laquelle le nombre d'héroïnomanes atteints d'hépatite est faible et, surtout, pourquoi les Pays-Bas ne comptent que deux toxicomanes malades du SIDA à ce jour, sur une base estimée de quinze mille à vingt mille usagers réguliers. Parallèlement à ces publications périodiques, où jamais il n'est question de prosélytisme en faveur des drogues dures, le MGHD édite un guide pour ceux qui désirent se désintoxiquer sans intégrer un centre spécialisé : « *J'ai essayé moi-même de décrocher*, me dit Ronald, *et je suis parti à la campagne où j'étais sûr de ne pas pouvoir me fournir.* » Visiblement, cela ne marche pas à tous les coups...

« Contre la politique de l'autruche... L'héroïne est un phénomène de société. Nous devons le combattre par la compréhension autant que par la répression. »

Enfin, il m'entretient d'un projet qui a fait couler beaucoup d'encre en 1984 et que le MGHD n'est pas prêt d'oublier : avant sa nomination, le maire d'Amsterdam, Ed Van Thijn, avait promis d'étudier un programme de distribution gratuite... d'héroïne. En effet, cette dernière, au même titre que la méthadone ou la morphine, fait partie de la catégorie des stupéfiants que la loi néerlandaise sur les narcotiques autorise pour un usage à but médical. Mais ce projet de distribution gratuite sous contrôle scientifique sérieux s'est heurté à la levée de boucliers de plusieurs partis politiques, si bien que le ministère de la santé a refusé de délivrer l'autorisation nécessaire à la réalisation du programme. Cependant, ce n'est peut-être que partie remise, car les responsables de la mairie ne cachent pas que les discussions ont toujours lieu avec des scientifiques sur l'opportunité d'un tel projet.

Existence d'un syndicat de toxicomanes, distribution de morphine et de méthadone aujourd'hui, d'héroïne demain peut-être. Est-ce à dire qu'Amsterdam est un havre pour les junkies de tout poil ?

« *Négatif* », répond le responsable des problèmes de drogue. « *Nous avons le profond désir de changer cette réputation. Tolérance ne signifie pas laxisme.* »

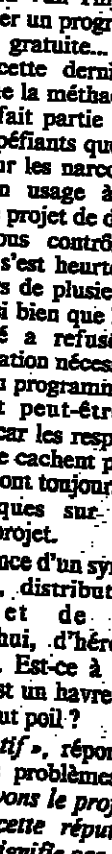
Et c'est bien vrai. Ces dernières années, la municipalité a développé ses efforts en faveur de la police en augmentant ses effectifs. Dans les quartiers tels que le Zeedijk, réputés autrefois pour ses prostituées et sa drogue à bon marché, le nombre d'îlotiers en uniforme a considérablement augmenté, et le quartier a été rénové. Les vieilles maisons insalubres sont remises à neuf et louées à des jeunes possédant un travail stable, tous triés sur le volet.

Dans un rapport publié en 1984, la municipalité a demandé à la justice d'être plus strict avec les toxicomanes étrangers ainsi qu'avec les trafiquants et les « dealers » nationaux. Enfin, au niveau international, la police néerlandaise collabore avec ses homologues européens et américains.

En fait, la philosophie des autorités d'Amsterdam en matière de drogues dures tient en ces quelques phrases extraites du rapport de 1984 : « *Chaque individu est libre d'organiser sa vie comme il le désire tout en étant responsable de ses choix. Mais il existe des limites à cette liberté, précisément quand elle implique des risques pour l'individu en question et pour son environnement.* »

Par une politique à la fois lucide et courageuse de dialogue avec toutes les parties concernées, les responsables d'Amsterdam démontrent qu'il est possible d'agir humainement en faveur des toxicomanes, sans pour autant baisser les bras et cesser de lutter. ■





PHOTOS SIPA



COUPS D'AUDACE

GODOT EN QUARTIER DE HAUTE SURVEILLANCE

par Laurent Leblond

Rien n'arrête les réformateurs suédois dans leurs recherches pour améliorer les conditions de détention de leurs prisonniers. Aujourd'hui, c'est le théâtre qui fait son entrée derrière les hauts murs de la maison d'arrêt de Kumla.



ENGUERAND

Georges Wilson et Rufus jouent Beckett au TNP en 1978.

KUMLA, en Suède. *« Quel endroit charmant ! Quel avenir enivrant ! »*, lancent avec ironie des hommes qui se trouvent réellement dans la situation absurde de la pièce de Beckett. Ces cinq étrangers – un Soviétique, un Yougoslave, un Espagnol, un citoyen du Honduras et un Chinois de Hongkong – sont condamnés pour trafic de drogue à des peines de réclusion de six à huit ans, qu'ils purgent dans la prison de Kumla.

Situé à 200 kilomètres à l'ouest de Stockholm, cet établissement de haute sécurité est réservé aux individus coupables de crimes particulièrement graves : terrorisme, homicide volontaire, viol et commerce des stupéfiants. Ces « durs à cuire » n'ont droit à aucune sortie et reçoivent une seule visite par mois. Pour les empêcher de s'évader, un énorme mur et cinq portes les isolent de l'extérieur, mais, comme la plupart des maisons de détention suédoises, l'édifice est confortable et moderne.

Il y a presque un an, à l'occasion d'une tournée dans les prisons du pays, manifestation courante en Suède, l'acteur Jan Jönson est venu à Kumla. Agé de quarante ans, il a fait partie de la troupe du Théâtre royal de Stockholm, et, lors de son passage parmi eux, les détenus ont beaucoup apprécié la façon dont il jouait le rôle des êtres sans espoir.

Ils ont demandé s'ils pouvaient travailler avec lui, et le directeur de l'établissement a accepté avec enthousiasme. Pendant six mois, le metteur en scène a voyagé entre Stockholm et Kumla, et il a passé de nombreuses nuits dans les hôtels les moins coûteux d'Orebro, ville voisine de la prison.

Comme les détenus disposaient seulement de quelques heures par semaine pour répéter, il n'a monté avec eux que le premier acte, qui dure déjà deux heures. Toujours par idéalisme, Jan Jönson a accepté de faire ce travail pour une faible somme d'argent, que lui a attribuée une association proche d'une Eglise méthodiste.

Pour éviter d'avoir à régler des droits d'auteur, les représentations n'ont pas été ouvertes au public. Dans le gymnase de Kumla, et aux théâtres municipaux de Malmö et de Göteborg, où ils ont été invités, les comédiens ont joué devant d'autres détenus, des gardiens de prison et des professionnels de l'art dramatique.

L'étonnement des nouveaux comédiens

De la part d'hommes qui n'étaient jamais entrés dans un théâtre et n'étaient pas encore montés sur une scène, les résultats ont dépassé toutes les espérances. Ils ont longuement travaillé un texte en anglais, qui a donné des maux de tête aux intellectuels et aux spectateurs depuis plus de trente ans. Et, grâce à leur talent, des comédiens éprouvés ont redécouvert *En attendant Godot*.

Les nouveaux interprètes ont été les premiers étonnés : *« C'est un soleil qui brillera longtemps pour moi. C'est étrange que cela ait pu se réaliser »*, a confié le Soviétique Micha.

Quant à l'Espagnol Francisco Cabrerizo et au Yougoslave Zoran Lovrencic, ils espèrent continuer à jouer et rêvent même de devenir un jour des acteurs de théâtre ou de cinéma. Avec le soutien de Jan Jönson, Zoran a posé sa candidature à une école de théâtre où il est très difficile d'être admis.



UZAN/GAMMA

Détenu suédois pointant avant d'entrer dans l'atelier de mécanique.

Mais il a une bonne raison de persévérer dans ses projets : ayant séjourné cinq ans en Suède avant sa condamnation, il est devenu citoyen suédois et ne sera pas expulsé. Ce n'est pas le cas des autres acteurs, qui courent toujours ce risque, jusqu'ici conjuré grâce à l'intervention de Jan.

Pour atteindre son but, Zoran souhaiterait que, en raison de sa bonne conduite, les cinq ans de réclusion qu'il doit encore subir soient réduits de moitié. Surtout, il aimerait se retrouver en milieu ouvert, où il jouirait d'une liberté surveillée et dépendrait d'un agent, responsable de plusieurs condamnés.

Le rêve de Zoran

Le rêve de Zoran n'est pas complètement impossible à réaliser. Car, depuis 1973, date à laquelle le Parlement suédois a adopté un projet de réforme du traitement pénal, l'objectif essentiel de la justice du pays est *« d'éviter, dans la mesure du possible, les peines de privation de liberté, qui gênent plutôt l'adaptation de l'individu à la société »*.

Aussi, tout en ayant un réel souci de la sécurité publique, les députés ont privilégié le traitement en milieu ouvert, qui est plus humain et moins onéreux pour la collectivité. En cas d'incarcération, le même esprit d'ouverture existe. Ainsi, certaines prisons sont réservées aux jeunes qui peuvent y acquérir une formation professionnelle.

En règle générale, l'administration pénale dirige le condamné vers un lieu de détention proche de son domicile, où il restera plus facilement en relation avec sa famille. Dès son arrivée sur place, le personnel de l'établissement examine son état de santé, son comportement avec les autres, et le type d'études adapté à son cas. Puis, avec l'accord du détenu, on établit, en vue de la réinsertion sociale, un plan de travail qui s'appliquera aussi après sa libération.

Il doit alors travailler dans la prison pour l'un des multiples secteurs de l'économie suédoise, et, par exemple, contribuer à la fabrication de meubles ou d'équipement téléphonique. Et il est rémunéré aux conditions du marché du travail.

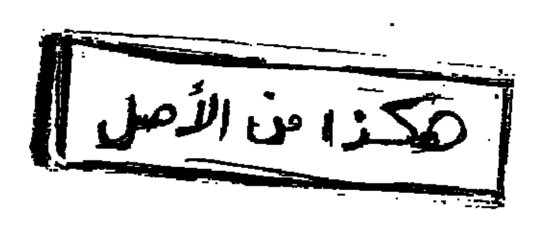
Il bénéficie aussi de possibilités de loisirs (sports, activités culturelles), de permissions régulières pour sortir, et du secret de la correspondance. Ces deux derniers avantages ne sont pas accordés aux prisonniers les plus dangereux, dont le sort a cependant été amélioré depuis 1976, où l'isolement en cellule disciplinaire a été aboli.

Cette sanction ne concernait qu'une minorité de détenus, puisque seulement 9 % des 14 647 personnes incarcérées en 1984 étaient condamnées à rester plus d'un an en prison, 65 % y demeurant trois mois ou moins. Les infractions principales étaient la conduite en état d'ivresse et le vol, le commerce des stupéfiants représentant 6 % des délits. Dans ce tableau, les prisonniers étrangers (17 % du total) étaient assez nombreux, surtout parmi les citoyens des pays nordiques, la palme revenant aux Finlandais (55 % des détenus étrangers).

Incontestablement, le système suédois de sanction s'humanise toujours davantage, et ses principaux responsables y contribuent. Ainsi, Marianne Håkansson, chargée du traitement pénal à la direction nationale des établissements pénitentiaires, a assisté à la représentation d'*En attendant Godot*, donnée à Kumla par les cinq détenus.

Elle est tout à fait favorable à cette expérience : *« Il faut de telles initiatives, dans une prison aussi fermée, et pour des détenus de longue durée »*, a-t-elle précisé à l'issue du spectacle. Marianne Håkansson est même d'accord pour continuer dans cette voie avec Jan Jönson, mais elle ne pense pas que les autres metteurs en scène professionnels acceptent de travailler pour le peu d'argent dont elle dispose. Pour l'instant, son administration soutiendra les efforts des fonctionnaires régionaux dans ce domaine.

Et les cinq prisonniers de Kumla continueront à jouer la pièce de Beckett, dont ils répètent le deuxième acte depuis peu : *« Car le plus important, c'est de se retrouver avec des copains qui s'engagent de tout leur cœur et d'oublier un moment le climat froid de la prison »*, explique Zoran. ■



NOUVELLE

VISITEURS D'UN SOIR DE NEIGE

par Feng Jicai

« *ECOUTE, quelqu'un frappe,* dis-je. *Qui peut venir à une heure pareille ? C'est le vent qui souffle contre la porte.* » Ma femme, qui cousait à la lumière d'une lampe, n'avait même pas levé la tête.

J'écoutai attentivement. Un vent glacial s'engouffrait en bourrasques rugissantes dans la petite cour et, sous ses rafales, la neige grésillait contre les carreaux tandis que le plastique gelé recouvrant le panier de charbon s'agitait en claquements secs ; dépassant le toit, très haut dans le ciel, les branches entremêlées de quelques vieux sophoras se balançaient, faisant entendre le grincement d'arbres prêts à se briser.

Qui aurait bien pu venir ici, par ces temps de rares visites, où la nuit était à la tempête de neige ? Ma petite maison, avec ses deux pièces basses, disparaissait peu à peu sous d'épaisses congères. A ce moment-là, il semblait n'y avoir de réels que ma femme et moi en un face-à-face silencieux, veillant tous deux au petit fourneau et à la bouilloire qui lançait son long chuintement. L'aiguille que ma femme tenait à la main et la fumée que je rejetais lentement de ma cigarette renvoyaient, reflets fugaces, la lumière de la lampe posée sur la table. Probablement pensions-nous tous les deux la même chose mais nous ne disions rien, probablement aussi et de façon tacite ne voulions-nous pas troubler le silence, comme pour laisser errer notre imagination, compagne de nos cœurs solitaires. Souvent, j'espérais qu'un petit chat égaré viendrait gratter à la porte, mais seuls les flocons de neige voltigeaient par l'entrebâillement, pour s'évanouir aussitôt...

Des coups contre la porte.

« *Ce n'est pas...* » J'allais dire que, cette fois-ci, quelqu'un frappait vraiment.

Ma femme avait déposé son ouvrage et était allée ouvrir. Je la suivis. En cette époque pleine d'imprévus, les imprévus m'inquiétaient.

« *Qui es-tu ?* », demandai-je.

L'individu ne répondit pas mais me poussa avant de pénétrer dans la maison. Ma femme et moi fermâmes la porte et entrâmes dans la pièce, curieux de voir cet hôte étrange et importun. Un chapeau de cuir, un masque de gaze, une écharpe, des vêtements de coton élimés le dissimulaient complètement. J'allais à nouveau lui poser ma question lorsque, d'une voix d'homme, grave et rauque, il dit :

« *Comment ? Tu ne me connais pas ou tu ne veux pas me connaître ?* »

A peine avais-je entendu le son de la voix que, sans prendre le temps de répondre ni de réfléchir, je l'étreignais chaleureusement. Mon vieux camarade ! Sur son épaule, mon menton était agité de tremblements : « *Tu... Comment as-tu pu... ? Tu as été libéré ?* »

Il ne répondit pas. Je relâchai mon étreinte et le fixai. Il avait ôté son masque et, sur ses joues découvertes, il y avait des traces humides : quelques flocons de neige fondus, des larmes d'émotion ? Je ne voyais que sa bouche aux commissures crispées, et son regard qui s'illuminait sous la violence des sentiments, comme si cet homme d'une franchise sauvage, qui gardait sur le cœur tant de paroles contenues, allait tout livrer de son histoire. Pourtant il s'arrêta, réprimant toute émotion, et dit, la main tendue :

« *D'abord, donnez-moi quelque chose à manger, j'ai très froid, très faim !*

– ... Bien sûr ! » Ce fut d'une même voix que ma femme et moi lâchâmes ces mots.

Je lui allumai une cigarette. Il nous suivit pour préparer le repas.

De notre dîner ne restaient que deux petits pains cuits à la vapeur et un peu de chou râpé que nous nous dépêchâmes de réchauffer et de lui apporter. D'un carton glissé sous le lit, ma femme avait sorti, puis ouvrait cette boîte de sardines que nous gardions depuis si longtemps sans jamais nous résoudre à y toucher. Je cherchais dans tous les tiroirs et toutes les armoires, déplorant de n'y découvrir aucun mets de choix, mais notre maison avait été pillée et semblait dévastée comme après une guerre ! Après plusieurs fouilles serrées, je n'avais trouvé qu'un œuf centenaire, quelques miettes d'oreilles de Judas, une poignée de vermicelles jaunis et cassants et, au fond d'un bocal, quelques crevettes séchées agglutinées qui se détachèrent avec un bruit sec. Ma femme, généralement avare de paroles élogieuses, y alla de son compliment. Elle tourna vers moi un visage épanoui : « *Tu es parfait, avec tout ça on va pouvoir faire un bol de soupe !* » Puis brusquement, comme s'il se fût agi d'un trésor, elle me dit :

« *Sors aussi quelques petits légumes en saumure, avec des baguettes propres, prends ceux du dessus, c'est une nouvelle couche, ils sont tout frais. N'hésite pas, il en reste encore plein dans la jarre !* »

Une fois que j'eus apporté ce qu'elle me demandait, il y avait sur la table tout ce qui peut composer un repas.

« *C'est un dîner improvisé ! Mais il est trop tard pour acheter quoi que ce soit*, dis-je à mon ami.

– S'il y avait un œuf à mettre dans la soupe, ce serait bien mieux », dit ma femme, navrée.

Notre visiteur avait retiré sa veste de coton : dessous, son corps robuste était étroitement serré dans un vieux maillot moletonné, ni bleu ni gris, au col râpé, aux poignets effilochés, avachis ; dans la douce chaleur de la pièce, son teint s'était légèrement coloré.

Il écrasa sa cigarette et frotta l'une contre l'autre ses mains rugueuses. Dans son regard arrêté sur ces plats improvisés, sur leurs couleurs, se lisait une surprise joyeuse, et comme une légère ivresse animait son visage : « *Mais c'est un vrai banquet !* » Il avala une gorgée d'eau et continua : « *J'y vais !* » Puis, saisissant sans plus attendre bol et baguettes, il se mit à manger gloutonnement. Il semblait tenaillé par une faim de plusieurs jours et, sans même goûter les aliments, il les mâchait rapidement, les engloutissait aussitôt.

Enfin, pleinement rassasié, il dit, tout bredouillant :

« *C'était très bon, vraiment très bon, très parfumé !* » Ce n'était pourtant qu'un dîner des plus ordinaires, des plus simples, la quotidienne frugalité, mais son enthousiasme révélait combien avait été longue sa solitude, loin de la chaleur de repas partagés.

Les femmes sont toujours plus sensibles et mon épouse demanda : « *Tu viens d'être libéré, tu n'es pas encore rentré chez toi alors ?* »

J'attrapais ses mots au vol et continuai : « *J'ai entendu dire que ta femme a déjà...* » J'attendais fébrilement qu'il poursuivît lui-même le récit de sa propre histoire.

Il inclina la tête et fixa sur moi un regard enflammé, regard étrange, figé dans cette implacable sévérité que mes paroles avaient fait naître. Je restai hébété. Que s'était-il passé ? Je ne comprenais pas.

MA femme me lança un coup d'œil et détourna la conversation : « *Et dire que je l'ai encore vue l'année dernière devant le grand magasin !* »

Il n'avait pas bougé et personne n'aurait pu dire s'il avait entendu. Il hocha la tête et toute sa détresse se retrouva dans un sourire amer, tandis que de sa voix la plus sourde il dit :

« *Non, tu n'as pas pu la voir...* »

Qu'était-il arrivé ? Sa femme était-elle morte, avaient-ils divorcé et volé chacun vers d'autres horizons ? De toute façon, sa famille avait éclaté et il restait seul, tout seul. D'où venait-il ? Où irait-il ?

Un instant, ma femme et moi ne sûmes que dire, et nous le dévisageâmes, interdits, comme si nous attendions qu'il nous révélât l'étrangeté de son infortune. Il devait parler ! Autrefois, il eût déjà tout raconté.

J'attendais... Son regard, soudain, s'arrêta sur la fumée des plats ; il tendit une main large, épaisse, en un geste qui balayait toute la mélancolie rassemblée sur son visage, et ses prunelles s'illuminèrent, tandis qu'il élevait la voix :

« *Est-ce qu'il y a du vin ? Donnez-m'en un verre !*

– Du vin ? Ma femme et moi demeurâmes stupéfaits.

– Oui ! Du vin ! Comment d'aussi bons plats pourraient-ils se passer de vin ? » Un sourire forcé s'était dessiné sur son visage, sourire mensonger qui, à l'évidence, cachait toute la douleur qu'il avait précédemment laissé voir.

« *...Il y en a, mais c'est du shaoxing, que j'utilise pour la cuisine*, dit ma femme. *Nous, les gens du Nord, nous n'arrivons pas à nous habituer à boire ce vin.*

– Peu importe ! C'est du vin, c'est l'essentiel ! Allez, buvons ! » Ses paroles étaient empreintes du désir violent d'une ivresse qui l'eût apaisé.

« *Voilà !* Ma femme avait apporté du vin. *Est-ce qu'il faut le chauffer un peu ?*

– Non, non, c'est très bien comme ça ! » Disant cela, il avait saisi la bouteille.

Ma femme lui remplit son verre, qu'il leva : « *Pourquoi me laissez-vous boire seul ? Ça fait presque deux ans que nous ne nous sommes pas vus, nous sommes là, assis à la même table, toujours en vie et ça n'a pas été si facile ! Allez, buvez avec moi !* »

C'est vrai, il fallait boire ensemble ! Ma femme et moi étions quelque peu émus et nous nous versâmes chacun un gobelet de vin. En prenant mon verre, dont le liquide ambré ondoyait, j'avais l'impression qu'en chacun de nous sourdaient les sentiments intenses de vieux amis rencontrés dans l'épreuve. Sentiments indéfinissables, dont je n'aurais pu dire s'ils étaient doux ou amers. Avant de choquer nos verres, je ne pus m'empêcher de demander :

« *Que pouvons-nous te souhaiter ? Nous ne savons toujours rien...* » Son visage s'empourpra subitement et, tout aussi brusquement, ses pupilles parurent s'enflammer comme si, obéissant à son instinct, il eût voulu s'épancher.

Puis il regarda la petite pièce saccagée, misérable, aux murs d'une morne tristesse, et ravala ses mots ; seule sa pomme d'Adam s'agitait, comme pour refouler avec force ce que sa gorge eût voulu crier. Il fit un geste de la main, nous considéra, ma femme et moi, avec une tendresse profonde, inhabituelle chez lui, et dit d'une voix gagnée par l'émotion :

« *A quoi bon vous raconter ? Cet instant, cet endroit, moi, vous, n'est-ce pas suffisant ? Que peut-il y avoir de mieux que tout cela ? Buvons à maintenant !* »

Soudain, je compris ce qu'étaient, à ce moment précis, ses sentiments. Mon épouse – les femmes ont toujours cette connaissance intuitive des autres, – d'un léger hochement de tête, lui avait exprimé son assentiment.

Comme deux cœurs que nous lui eussions offerts, nous levâmes vers lui nos gobelets qui vinrent heurter son verre, vibrant d'un imperceptible tremblement. Nous bûmes beaucoup.

Le vin, ce n'est pas de l'eau. Il ne pouvait éteindre ce feu qui brûlait en lui, mais l'attisait mille fois.

Je l'observai : il saisit son chapeau, le posa sur sa tête, le retira puis, avec des gestes désordonnés, il déboutonna tous ses vêtements, de sa veste molletonnée jusqu'à sa chemise. Expression de son trouble, ses sourcils se fronçaient et son regard se faisait tantôt vague, comme s'il eût été plongé en lui-même, tantôt menaçant, fixé sur moi ; l'âcre breuvage donnait aux souffrances de son cœur une grande violence, comme une pluie qui se fût déversée en torrents impétueux...

Ma femme et moi nous hâtâmes de l'inciter à manger, à boire. Surtout, ne pas lui donner l'occasion de parler. A peine ouvrait-il la bouche que, sans attendre qu'il parlât, nous approchions de ses lèvres un nouveau verre de vin, et nous nous démenions, sans pourtant nous être rien dit, semblables à des pêcheurs qui tentent d'intercepter la course affolée d'un poisson.

Lui, il nous regarda soudain avec attention. Et j'eus la certitude que ce regard percevait nos pensées secrètes. Il se calma, son visage se détendit, s'apaisa ; il se contenta alors de manger, de boire, répétant sans cesse « *bon* », « *bon* »... Finalement, d'un air satisfait, il se mit à dodeliner de la tête. Je connaissais sa résistance à l'alcool, ce n'était pas de l'ivresse, mais une façon de jouir intensément de la vie des hommes dont il avait été si longtemps coupé, de profiter à satiété de cette transparence, de cette sincérité dont nos cœurs débordaient...


NICOLAS GUILBER

INUTILE de dire que, ayant traversé des époques d'hypocrisie, d'inhumanité, nous avions conscience, naturellement, de la valeur des choses. On peut tirer parti des pires épreuves. C'est toujours dans l'âpreté et l'amertume de l'existence que chacun apprend à savourer le miel le plus doux. Nous nous comprenions sans avoir besoin de mots. Je lui allumai une cigarette. Nous fumions dans un silence partagé, nous contentant d'un sourire léger, serein. Derrière le jeu des volutes bleutées de la fumée, nos visages apparaissaient, disparaissaient. Maintenant, il semblait que seul ce sourire léger pût éterniser la douceur de ces instants. Dans ce sourire offert à l'autre, il y avait tant d'attention, de nostalgie, de réconfort, d'encouragement, c'était un sourire si chaleureux, si sincère, qu'au coin de nos yeux tremblaient des larmes hésitantes.

Si toutes les choses agréables ont une fin, ces regards que nous avions échangés aujourd'hui n'échappaient pas à cette loi. Justement, à ce moment, mon vieux camarade mettait son chapeau et se levait pour faire ses adieux. Nous avions compris combien la vie est précieuse !

Dehors, c'étaient toujours ce vent violent et cette tempête de neige dans un ciel de glace.

Le temps très court où nous nous séparâmes sur le seuil, balayé par un vent glacial hurlant, il vit mes lèvres frémir et, rapidement, il éleva la main pour m'arrêter. J'acquiesçai, et ce fut notre adieu ! Un réel sentiment de satisfaction paraissait l'animer, il releva le col de sa veste et partit dans la neige et le vent glacé.

Où allait-il ? Il ne l'avait pas dit.

Ma femme et moi ne sûmes combien de temps nous restâmes ainsi, debout dans le vent glacial.

Très vite la tempête de neige recouvrit ses traces, étendue blanche et vide de l'infini comme si jamais il n'était venu ; mais ce visiteur d'un soir de neige avait en moi comblé un vide, un blanc... ■

(Traduit du chinois par Françoise Naour-Repussard.)

[Né en 1942 à Tianjin, Feng Jicai a commencé une carrière de basketteur, qu'il dut arrêter à la suite d'une blessure. Il travailla ensuite pour les éditions de peinture chinoise de Tianjin et commença à peindre et à écrire, tout en étant professeur. Depuis 1978, il est écrivain professionnel et, depuis 1981, vice-président de l'Association des écrivains chinois pour la ville de Tianjin. Il est l'auteur de plusieurs romans et nouvelles dont *A* (Ah ! 1979, roman primé pour la période 1977-1980), *Diaohua Yandou* (*la Pipe sculptée*, nouvelle primée en 1979), *Linjie de Chuang* (*Fenêtre sur rue*, 1984), *Shenbian* (*le Fouet magique*, nouvelle primée en 1984), *Jintian Jiezhe Zuotian* (*Après hier, aujourd'hui*, 1984)... Aucun de ces romans ou nouvelles n'ont été traduits en français. *Visiteur d'un soir de neige* a été publiée en 1985 dans *Shouhuo*, revue littéraire mensuelle.]

ART ET MÉTIER

MÉMOIRES D'UN NEZ

par Franck Nouchi

*De quelle mystérieuse chimie
ou alchimie
procède la naissance d'un parfum ?
Jacques Polge,
l'un des grands « compositeurs » actuels,
livre ici sinon des secrets,
du moins les sensations
et les observations de l'homme de l'art.*

CHAQUE sens a ses créateurs. L'odorat a les siens, les compositeurs de parfums. Des méconnus : qui connaît le nom d'Ernest Beaux, le compositeur du fameux « Nº 5 » de Chanel ?

Quelques grandes maisons – Chanel, Guerlain, Patou, par exemple, – ont un compositeur attitré. Jacques Polge est de ceux-là : créateur de « Coco », il est le « nez » de Chanel. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, il raconte son métier, en précisant — mais faut-il le croire ? — que créer un parfum est à la portée de chacun, pourvu qu'il ait un nez. L'inné et l'acquis, ou l'histoire des parfums. Et tout d'abord, puisqu'on ne naît pas « nez », comment le devient-on ?

∴

Par hasard. Rien ne me destinait spécialement à ce métier. Simplement, il se trouve que, pendant quelques années, j'ai habité Grasse, la ville qui, en matière de parfumerie, concentre le plus grand savoir-faire. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce qu'un jour on m'ait proposé d'essayer mon nez. J'ai accepté, et pendant trois mois j'ai senti des « orgues à parfum », petits morceaux de papier que l'on trempe dans différentes essences. J'ai ainsi emmagasiné dans ma mémoire des centaines d'odeurs différentes.

Rien d'extraordinaire à cela : tout le monde a un nez et, théoriquement, pourrait en faire autant. Simplement, il se trouve que, habituellement, on se sert de son nez de manière inconsciente, tandis que moi j'ai essayé de le développer un petit peu, comme le pianiste qui, chaque jour, fait ses gammes pour améliorer sa dextérité.

Ainsi, à force de travail et grâce aux conseils de Jean Carles, sans doute le seul parfumeur qui ait tenté de mettre au point une méthode pour enseigner la parfumerie, j'ai commencé à composer des parfums.

Un parfum, au-delà de son odeur, c'est une longue liste de produits en face desquels on inscrit un certain poids. Le total de ces poids, c'est ce que l'on appelle le concentré. Au fur et à mesure que l'on dilue ce concentré dans l'alcool, on obtient successivement de l'extrait de parfum, puis de l'eau de parfum, puis de l'eau de toilette.

La culture des parfums

Les produits utilisés peuvent être rosés, fruités, boisés, épicés, rosés jasminés, rosés tubérosés... Chaque compositeur à sa propre classification. Mais il faut savoir que, à partir d'un même produit naturel, selon la manière dont on le traite pour obtenir son essence, on peut aboutir à des odeurs totalement différentes. Ainsi, par exemple, de la fleur d'oranger traitée à la vapeur d'eau aura un parfum différent de celui qu'elle aurait si elle était traitée par un solvant volatil.

Pour apprendre à composer des parfums, il faut au préalable avoir appris à connaître les parfums déjà existants. Cette notion de culture des parfums est un élément fondamental. De la même manière qu'il est important pour un peintre de connaître l'histoire de la peinture. C'est cette culture qui nous permet d'apprécier tel style de parfum plutôt que tel autre. Cela dit, rares sont les marques qui ont un style propre : Guerlain, Chanel, et quelques autres.

Connaître les parfums est une chose. Savoir en parler en est une autre. Il est frappant de constater que les gens n'osent pas parler du parfum, comme s'ils étaient un peu gênés. Alors que, par ailleurs, ils n'auront aucun mal à parler de littérature, de peinture, ou même de cuisine. Pourtant, il existe un vocabulaire du parfum, d'ailleurs assez voisin de celui du vin. Ce vocabulaire, au départ assez folklorique, évolue à mesure que l'on introduit, pour la fabrication des parfums, des instruments d'analyse de plus en plus complexes, comme la chromatographie en phase gazeuse. Ainsi, avant la guerre, on ne connaissait que six constituants de l'essence de jasmin. Aujourd'hui, on en connaît plus de deux cent cinquante. Ce qui fait que notre langage est devenu plus précis. Et sans doute, aussi, moins imagé qu'autrefois.

Un « nez », c'est donc quelqu'un qui est capable de lire des formules de parfum, un petit peu comme un musicien lit une partition. En lisant une formule, on sait immédiatement ce qu'elle « sent ». A la limite, un « nez » enrhumé est tout à fait capable de composer un parfum. Uniquement sur le papier. Et il sera parfaitement capable de décrire l'odeur de ce parfum.

L'activité d'un compositeur s'organise autour de trois pôles : la création, le contrôle de ce qui est fabriqué et la sélection des produits.

Il y a quelques années, nous avons décidé de créer un nouveau parfum. Chanel n'en avait pas lancé depuis longtemps, et en outre, en matière de couture, il s'était produit des changements importants qu'il nous semblait souhaitable de prolonger au niveau de la parfumerie. Au départ, je ne savais donc rien de ce nouveau parfum : odeur, appellation, habillage, rien n'était connu. Le problème de sa création se posait donc dans sa globalité. Seul impératif : tenir compte du fait que seulement deux parfums Chanel étaient encore commercialisés : le « Nº 5 » et le « Nº 19 ».

La composition de « Coco »

D'où la nécessité de composer un parfum très différent, mais fonctionnant dans l'univers de Chanel et, autant que possible, venant dynamiser cet univers. Pour cela, j'ai dû faire une sorte de retour aux sources.

Le déclic fut pour moi la visite de l'appartement de Coco Chanel, tout en dorures, en tentures et en miroirs. J'ai toujours pensé que la manière dont on s'entoure signifie quelque chose. Immédiatement, cet appartement m'est apparu en parfaite contradiction avec ce que je savais, ce que je croyais savoir, de Chanel : une grande créatrice qui avait réussi à introduire une vraie simplicité dans le vêtement.

Finalement, j'en ai conclu que le style Chanel reposait essentiellement sur deux grands axes :

– Un axe que j'appellerais « fleuri », illustré par le « Nº 5 », qui, soit dit en passant, a été le premier parfum « fleuri abstrait ». C'est-à-dire un parfum composé avec des fleurs, mais qui ne renvoie pas à une senteur précise de fleurs. A la différence, par exemple, de « Diorissimo » de Dior, qui renvoie à une senteur de muguet. De même le « Nº 19 » est, lui aussi, un parfum fleuri.

– L'autre axe, je l'ai découvert un peu par hasard, en rééditant de vieux parfums de Coco Chanel : « Bois des îles », « Cuir de Russie », « Gardénia ». Un courant d'inspiration baroque, assez proche de la veine orientale, d'un « Shalimar » (Guerlain) ou d'un « Opium » (Saint Laurent). « Coco » fut donc créé à partir de cette veine baroque, en utilisant beaucoup d'épices et de bois. Alors qu'au départ j'avais souhaité utiliser peu de fleurs, j'ai quand même dû me résoudre à m'en servir, non pas pour leurs senteurs, mais pour l'espèce de richesse, de luxe, qu'elles apportent.

Au fond, je fais partie d'une génération de « nez » qui crée en fonction d'une certaine culture du parfum. Pour composer, je choisis certains ancêtres et je m'efforce de respecter une certaine tradition. Deux « nez » seulement m'ont précédé dans cette maison : Ernest Beaux, le créateur du « Nº 5 » en 1921, et Henri Robert, le compositeur du « Nº 19 ».

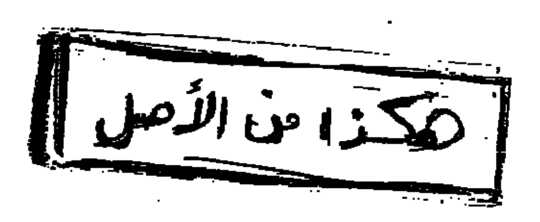
Il est difficile de bien parler du parfum. C'est une spécialité en soi, un monde bien particulier dans lequel on utilise des mots qui viennent de la peinture, de la musique. On parle de note, de composition, de palette. A cela il y a probablement des raisons. Mais sans doute cela tient avant tout au fait que l'on n'a pas encore trouvé des mots justes, véritables.

Et puis, un parfum, cela n'existe pas comme cela, *in abstracto*. Il me semble qu'un parfum n'existe que porté. Quel plaisir pour un compositeur de retrouver son parfum sur une femme. Au demeurant, j'aimerais composer pour une seule personne, sur mesure.

Si un parfum existe, c'est qu'il dit à sa façon des choses que probablement on ne pourrait pas dire autrement. ■



NICOLAS GUILBERT



MOI SYNTHÈSE, TOI IMAGE

un entretien avec François Dagognet

L'image est médiatique.
Elle est un pont entre l'intelligible et le sensible.
François Dagognet, professeur de philosophie à l'université de Lyon-III, tire la conclusion d'un récent colloque consacré, à Monte-Carlo, aux images de synthèse.

« LA lettre de l'image : en quoi les images de synthèse peuvent-elles nourrir la réflexion philosophique ?

– Dans ses commencements, la philosophie a été liée à l'écriture. Il y a un tel passé par rapport à elle que l'image a toujours été mise en quarantaine, refoulée. A juste titre, peut-être d'ailleurs. Il y avait une espèce de compétition entre le visuel et l'immatérialité de la parole, dont l'écriture était l'image. A l'heure actuelle, on ne peut plus maintenir cette sujétion. Les lycées eux-mêmes se sont ouverts à une foule, à une population qui n'est pas toujours obligée de se mouvoir dans le champ de la seule écriture, qui est un canal ésotérique, compliqué. Pourquoi refuser l'immédiateté graphique ?

» Je ne partage pas cette idée très répandue, à savoir que la télévision abîme l'esprit des enfants. Je condamne vivement cette opinion. Que les programmes soient mauvais, je veux bien vous le concéder.

» Mais l'image maintenant vient de conquérir ses titres de noblesse, qu'elle a perdus, peu à peu, ce qui la handicapait et la limitait : alors, c'est pour elle une revanche. Elle est là. Il faut vivre avec elle. Et elle va très vite, ce dont je me félicite. L'image de synthèse, c'est la locomotive. Mais d'autres images méritent d'être créditées. Même l'image passive, la photographie. Justement, elle est devenue un art. Jadis, on la mettait un peu à l'écart.

– Les images ont-elles un sens, ne sont-elles pas pure apparence ?

– Je pense qu'elles véhiculent un sens surabondant, plus que la parole. On a trouvé mille moyens pour l'abaisser. L'image contient une foule de références, de sous-entendus. On nous a appris la grammaire, l'analyse logique. Mais comme on n'a rien fait pour l'image, alors elle se présente là, tout de go. On est « en proie aux images ». Je pense que la pédagogie va changer. On va apprendre à l'enfant à analyser l'image, à s'initier à son décryptement. Il verra qu'elle énonce beaucoup plus qu'on ne croit. En dépit de sa vitesse. En dépit de son syncrétisme.

– Ne pensez-vous pas que l'image a d'abord pouvoir de fascination et qu'elle prend dans ses faisceaux celui qui la regarde ?

– Je pense exactement le contraire. D'ailleurs, le colloque des nouvelles images de Monte-Carlo en a apporté une preuve irrécusable. Parce qu'il montre que l'image et la science sont liées. A Monte-Carlo, les choses vont très vite. C'est l'image de demain. Cette image est capable de simuler l'avenir, elle donne des informations tout à fait neuves, dans l'interactivité la plus nette, qui permettent précisément de devancer l'action. Bref, elle est très opératoire. De toute manière, il n'y a que la réalité évolutive qui compte. Or cette réalité bouge. Il faut donc l'épouser. Parce qu'une philosophie, une épistémologie, ou une pédagogie qui serait nostalgique, qu'en penser ?

– Dans *Philosophie de l'image*, vous dites que depuis Platon on a toujours privilégié l'original au détriment de la copie. Il y aurait un lourd préjugé...

– Un formidable préjugé. A juste titre, la philosophie a toujours cru avantager le réel. Alors, chaque fois que le réel était apparemment dédoublé, évidemment, elle craignait, elle redoutait ce leurre, ce simulacre. Simuler : ce jeu-là a toujours paru tellement dangereux ! Le sosie, aussi, a fait frémir. On ne peut pas aimer la dissémination d'êtres. Seulement, cette crainte repose sur un sophisme : croire que le double ressemble à l'original. Alors que, moi, je crois qu'il l'enrichit. Plus il y a de représentations, plus le réel est sauvé. La philosophie, à juste titre, croyait le contraire. Ah ! le polymorphisme des reflets... Oui, les primitifs avaient peur de leur image dans le miroir. Ils y voyaient des fantômes, des esprits. Alors, ça remonte évidemment à beaucoup plus loin que Platon. Je comprends cette peur.

» Mais je pense qu'aujourd'hui on ne plus la maintenir, ni la défendre. Au contraire. Plus il y a de reflets, plus il y a de multiplicité. Je le répète, le réel est enrichi. Il n'est pas du tout confisqué, reproduit ou perdu.

– Vous avez cité Max Milner, et son livre *la Fantasmagorie*...

– Milner a écrit un très beau livre. Pour plusieurs raisons. D'abord, il a écrit une histoire de l'optique fantasmagorique aux dix-septième - dix-huitième siècles. Les charlatans de foire ou les esprits curieux avaient, à cette époque, créé des expériences illusionnistes très intéressantes. C'étaient des petits artisans qui fabriquaient des petits spectacles. La population se ruait pour voir cela. Max Milner a très bien décrit dans son premier chapitre cette situation curieuse. Surtout, ce qu'il a montré, c'est que la littérature fantastique allemande et française – qui est très riche – a pris acte de cette situation d'étrangeté, de bizarrerie optique. J'ai trouvé cela très intéressant comme lecture des textes littéraires, à partir de montages optiques peu développés, peu connus, qu'il a ressuscités. C'est ça son livre.

» Au dix-huitième siècle, Robertson, par exemple, réunissait les gens dans une salle. Il faisait ressusciter les morts grâce à son appareil optique. Il faisait ressusciter Charlemagne... Les gens qui venaient là tombaient en catalepsie quand ils voyaient cela. Il ne révélait pas son jeu. Sur ces expériences magnétiques, optiques, chimiques, les scientifiques étaient, à juste titre, très réservés. Mais il n'en est pas moins vrai que ces individus étaient très ingénieux. Ils arrivaient à bricoler leur scénographie et produisaient des images tout à fait étonnantes qui stupéfiaient. Les savants étaient peu prompts à entrer dans cette mascarade.

– Vous développez aussi – dans *le Nombre et le Lieu* je crois – l'idée de polysensorialité chère aux poètes.

– Prenez quelqu'un comme Michaux. Il y a toute une littérature qui consiste à associer des images synesthésiques, le graphique, le son. D'une manière générale, quand c'est mono-sensoriel, c'est très surveillé. Donc, ça risque d'être appauvri. Tandis que lorsqu'il y a une espèce de confluence de tous les sens je pense que l'art passe parfois par ce moyen de délivrance. Je vais prendre un simple exemple. Apollinaire s'amusait dans ses poèmes calligrammes, qui étaient des idéogrammes lyriques. Avec ses lettres, il écrivait un poème. Mais il donnait en même temps à ses lettres une forme d'image. Vous aviez le rythme, un petit peu phonique, et le dessin. C'était très joli. Claudel aussi. Tant d'autres. Paz. Bref, ils ont été à la recherche de la simultanéité sensorielle.

– Dans *les Cinq Sens*, de Michel Serres, il y a l'idée que la philosophie a perdu le monde, le monde comme objet, et que, simultanément, les sens s'émoussent pour finalement se perdre.

– Que les sens se perdent, oui. Oui et non. Je vous donne un simple exemple. Il paraît que les enfants et les adultes latins étaient entraînés à la mémorisation d'une façon extraordinaire. On m'a soutenu – autant qu'on puisse le vérifier – que Cicéron était capable non seulement de réciter sa plaidoirie, mais encore de la déclamer à l'envers, tellement il la connaissait.

» Or, aujourd'hui, les enfants ne peuvent plus retenir. Seulement voilà : ils ont tout confié à la bibliothèque. Ils ont à la fois moins de puissance de conserver, et beaucoup plus, parce qu'ils gardent les références. Les étudiants savent que s'ils veulent tels développements il suffit qu'ils aillent chercher dans tel fichier, dans tel catalogue, dans tel livre.

» Donc, ils n'ont pas besoin de retenir. Tandis qu'au temps des Romains, où il n'y avait pas de livres, il fallait tout enregistrer. Mais vous allez me dire : ce n'est pas la même chose ! Si. La sensorialité délègue beaucoup, mais elle a perdu la chair des choses. Est-ce un handicap ? Non, puisqu'on a mis en œuvre des suppléances. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une perte déplorable. Et justement, l'image, à cet égard, permettrait de modifier cette situation parce qu'elle est à la fois scientifique et sensible.

» L'art devient d'autant plus compliqué qu'il est obligé d'évoluer et d'aller dans des domaines où on a du mal à le suivre. Il n'y a pas une crise de l'art, il y a une complexification.

» Enfin, la thèse de M. Serres me convient.

– Dans ce livre, il ajoute que nous sommes plongés dans la science jusqu'au cou. On ne peut pas y échapper. Et, avec elle, s'installe l'univers des codes, de la simulation. Cela se fait au détriment de la langue : on ne sait plus écrire, on ne sait plus parler.

– Justement, au colloque de Monte-Carlo, on assiste à une véritable réplique à cette situation. Je reviens toujours à cette idée : l'image est vraiment un pont entre l'intelligible et le sensible. Ce couplage sensible/intelligible est réalisé par l'image. C'est très porteur et très important pour la psychopédagogie. D'ailleurs, il y a un fait que vous ne pouvez pas nier. Quand on regarde un livre d'il y a quarante ans – même de physique, – on s'aperçoit qu'il y avait à peine un vague croquis. Regardez aujourd'hui les manuels, ils sont saturés d'images.

» Donc, il y a un changement. Vous ne pouvez pas dire qu'ici il y a régression du médium. L'ancien manuel : c'était des lettres exclusivement. Les enfants d'aujourd'hui ne pourraient pas les lire. Il leur faut de la couleur, des dessins. Par conséquent, c'est bien le moyen de réconciliation de la sensibilité de l'enfant et de l'intelligibilité à laquelle on le conduit, sans avoir à refouler les images. L'image est médiatrice.

– Avec les images de synthèse, ce qu'il y a de frappant c'est la métamorphose, cette capacité infinie d'engendrements.

– On ne peut pas nier leur prolifération, leurs débordements, leurs excroissances. L'image était spontanément anamorphe. Elle est une anamorphose en elle-même. Je reconnais qu'aujourd'hui les moyens technologiques la rendent encore plus désaliénée.

– On sent un retour à Méliès, avec ces sortes de vues à transformation...

– Oui. Mais la transformation était dans sa nature, et, par conséquent, cela a giclé. Mais c'était déjà son sens. Je ne veux pas trop donner d'importance aux images de synthèse, croire que c'est la révolution et que préalablement on était dans l'immaturité. Il y avait déjà quelque chose. D'ailleurs, l'optique était la science des projections et des déformations. Fondamentalement. C'est ce qui la disqualifiait qui, en même temps, la valorise à mes yeux. La géométrie projective est déjà une image parce qu'un corps quel qu'il soit, projeté sur le sol, est déjà à deux dimensions. Puis il prend une autre forme, c'est une anamorphose. On peut retourner logiquement de cette anamorphose au modèle.

– Quand il voit ses toiles électroniques, le peintre Matta évoque l'écriture automatique préconisée par les surréalistes. Pensez-vous qu'il y ait là un parallèle à établir ?

– Tout à fait. D'ailleurs, le premier défenseur de l'image a été le surréalisme. André Breton a écrit sur l'image. Les grands imagiers que je connais le mieux appartenaient à l'école surréaliste : les photographes. Photographie et surréalité allaient ensemble. Ce qu'on ne croit pas et ce qu'on ne comprend pas, si on ne sait pas ce qu'est le surréalisme et si on donne de la photographie et des photographes une version tout à fait inexacte. Mais Adget, Man Ray, étaient surréalistes. André Breton a d'ailleurs écrit sur Adget. Les peintres ont toujours été les amis des photographes.

» En dépit de quelques conflits parmi les moins marquants. Parce que les photographes ont toujours cherché à sauver la photographie de l'impasse réaliste. Les surréalistes étaient les grands spécialistes de la photographie, et vice versa. Cela va de soi, parce que c'est la vraie écriture automatique, la photographie. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN DE MAUSSION.

● *François Dagognet a notamment publié le Nombre et le Lieu, Philosophie de l'image, et Rematérialiser, chez Vrin.*



Peter Oppenheimer, Floraison, New York Institute of Technology's Computer Graphics Lab.

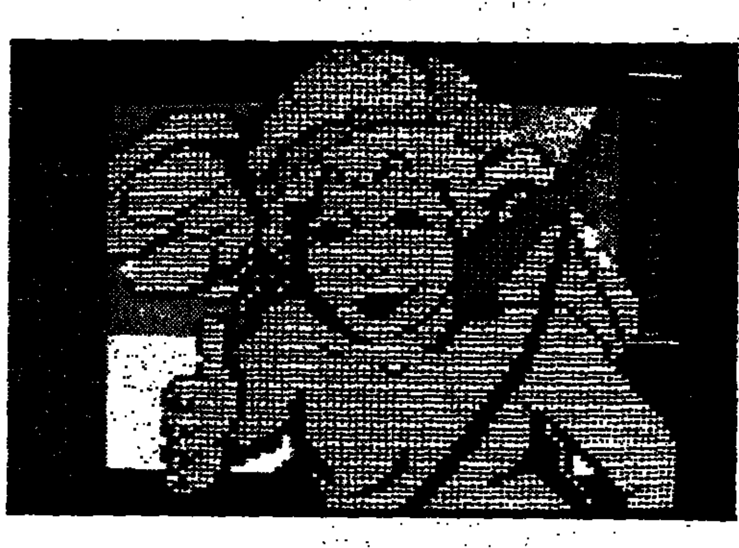
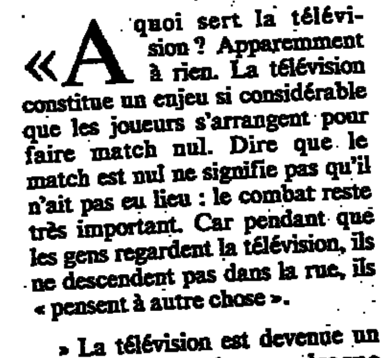


Image réalisée à l'aide de caractères semi-graphiques ; *in* L'image et l'ordinateur de Françoise Holtz-Bonneau.





TEMPS MODERNES

LES SÉQUESTRÉS DE LA RÉTINE

un entretien avec Pierre Schaeffer

Après le Groupe de recherches musicales, en 1951, Pierre Schaeffer avait créé en 1960, à l'ORTF, le service de la recherche. Depuis 1974, il écrit. « Faber et Sapiens » est une histoire de l'humanité entre paléontologie et psychanalyse. L'ouvrage vient de sortir chez Belfond. Il regarde aussi la télévision. D'un œil aigu.

« A quoi sert la télévision ? Apparemment à rien. La télévision constitue un enjeu si considérable que les joueurs s'arrangent pour faire match nul. Dire que le match est nul ne signifie pas qu'il n'ait pas eu lieu : le combat reste très important. Car pendant que les gens regardent la télévision, ils ne descendent pas dans la rue, ils « pensent à autre chose ».

» La télévision est devenue un besoin artificiel, une drogue douce, un de ces objets que la civilisation contemporaine se met dans le ventre parce qu'elle a le ventre creux. Dans un monde où toute idée de condition humaine, de destin humain, a disparu, on bourre les gens d'images qui ne sont ni bonnes ni mauvaises.

– En France, l'inflation est en effet considérable.

– *« Nos concitoyens ont faim d'images, ils ont le droit d'exercer leurs choix »*... C'est ce que disent les ministres, les industriels, les leaders. Il ne faut pas en croire un mot. Nos concitoyens s'en fichent. On ne leur offre pas des programmes assez divers pour qu'ils aient à opérer des choix : toutes les chaînes ont le même type de programmes.

» On empile les canaux, on importe des émissions ou des styles d'émission de l'étranger, sans réfléchir un instant aux effets de cette abondance. Cela crée un espace qui, pour une classe que je qualifierais de « politico-mercantile », doit absolument être conquis.

» Les pouvoirs successifs ont haï l'ORTF parce qu'il leur résistait. Bizarrement, le public haïssait également l'ORTF parce qu'il le croyait soumis à l'Etat. Pendant ce temps, les syndicats maison considéraient l'ORTF comme leur chose et, se croyant propriétaires des réseaux, résistaient à toute tentative d'innovation.

» Ne nous étonnons pas que la situation ait brutalement basculé et que les chaînes, après les radios libres, aient brusquement proliféré. Mais ces chaînes, ni les pouvoirs politiques ni les pouvoirs d'argent ne peuvent les ignorer. Alors que l'ORTF, quoi qu'on ait dit, était libre.

» La grande perfidie du gouvernement Giscard d'Estaing est d'avoir créé des chaînes rivales au lieu de leur donner des fonctions différentes pour combler des besoins différents. Restait au gouvernement suivant à brader le patrimoine – ce qui ne manque pas d'étonner quand on se rappelle les couplets de la gauche sur la pureté du monopole – sans se soucier de savoir si la qualité française méritait ce châtiment.

– L'esthétique Berlusconi correspond à une sensibilité ; n'a-t-elle pas le droit d'être représentée ?

– Il valait mieux, à tout prendre, s'en tenir au modèle américain. Je suis un grand admirateur de « Dallas » et du lieutenant Colombo, dont je ne rate aucune des apparitions. « Dallas » est un chef-d'œuvre, l'équivalent des grands feuilletons du dix-neuvième siècle, et prouve que les Américains savent, eux, réussir un coup financier en jouant un jeu correct.

– Mais comment expliquer cette application des gouvernements successifs à déstabiliser les chaînes ?

– Les gens de droite détestent être contrôlés par des journalistes réputés de gauche. Les gens de gauche croient au Père Noël et se disent : *« Ce sera tellement mieux quand tout le monde pourra s'exprimer, rien n'aura plus d'importance. »* Chaque passage à la télévision est une épreuve terrible pour les hommes politiques de tous bords qui savent que le moindre de leurs trébuchements sera grossi comme par une loupe.

» Tous haïssent cette caméra qui les fascine par ailleurs. En multipliant les chaînes, leur but inconscient est peut-être d'en neutraliser les effets. Plus il y a de chaînes, plus il y a de messages, plus la somme des messages s'annule.

» La télévision, tous les sociologues le disent, n'a aucun effet sur la violence publique ni sur le résultat des élections, tant les messages qu'elle diffuse sont intentionnellement contradictoires. Si on additionne les incitations à la violence et les incitations à la résignation, la somme égale zéro : le match est nul, les sociologues ont raison. Mais, en même temps, ils ont tort parce qu'ils s'en tiennent à cette seule comptabilité.

» Ils oublient que, d'un message à son contraire, l'amplitude est considérable et que cela n'est pas sans répercussions. En réalité, la télévision peut plonger un pays dans l'anarchie en vingt-quatre heures.

» Mais depuis quarante ans et plus que les gens absorbent de la télé sans pouvoir y répondre, sans pouvoir y entrer, ils se sont conditionnés. Comme des chiens bien dressés, ils savent que, devant ces signaux-là, il ne faut pas japper. Couché !

– Et les émissions interactives comme celles qui devraient permettre aux téléspectateurs d'intervenir dans le déroulement d'un téléfilm en choisissant entre plusieurs « embranchements » possibles ?

– L'interactivité n'est pas de permettre à l'audience d'intervenir par téléphone dans les péripéties d'une fiction. Elle n'existe que si elle s'applique à la réalité. Elle suppose que l'on s'adresse à une profession donnée, à une classe d'âge délimitée, aux habitants d'une localité, qu'on leur ouvre au moins une demi-heure d'antenne par semaine pour leur permettre de débattre de leurs difficultés et de trouver les interlocuteurs utiles.

» Elle implique que l'on entre dans un circuit de consultation avec un but politique. Appliquer l'interactivité à de la fiction, en faire du spectacle, c'est la galvauder.

» En fait, les initiatives réellement interactives sont rarement accueillies avec enthousiasme. Il n'y a qu'à voir le peu de succès remporté par une entreprise courageuse qui n'est pas de la télévision – et donc peu coûteuse, – un créneau sur ondes courtes donnant l'hospitalité sur les antennes de Radio-France à un certain nombre d'associations et de syndicats de marins. Grâce à cela, n'importe quel navigateur dans le monde, de l'océan Indien à la Manche, peut virtuellement parler à sa famille et recevoir les informations nécessaires.

» J'ai fait la quête, je me suis fait recevoir poliment, assez bien même chez Fillioud, mais personne n'y croit. Le public est, dit-on, trop spécifique. Mais si l'on ajoutait aux marins les agri-culteurs et cent autres métiers, il y aurait de quoi organiser bien des dialogues utiles entre gens qui ont un intérêt vital à communiquer.

» Chômage, débouchés... Nombreux sont les problèmes qui pourraient être traités de cette façon, par une mobilisation active de personnes concernées. On voit bien quelle voie féconde, sensationnelle, s'ouvrirait pour une télévision à l'échelle européenne qui accueillerait enfin des citoyens à part entière. Pour l'instant, on nous traite comme de simples rétines.

– Vous avez créé le service de la recherche. Pour chercher quoi ?

– Ce service a été créé pour des raisons accessoires : la notion de recherche était à la mode, on ne savait trop quoi faire de moi. Le but était de réunir des créateurs et des penseurs venus de toutes les disciplines pour définir une politique de la communication et cesser d'agir dans l'improvisation. Les hauts conseils successifs devaient servir à ça, mais ils sont peu écoutés et rarement consultés : il faut savoir que, quand intervint la réforme de l'ORTF, un haut conseil était en exercice, Giscard d'Estaing ne l'a même pas consulté.

» Nous, nous étions de la maison, nos conseils n'étaient pas forcément ressentis comme subversifs. Nous allions dire par exemple aux directeurs successifs – j'en ai connu vingt-deux dans toute ma carrière et environ une demi-douzaine du temps de la recherche – qu'il fallait nous associer des équipes de production extérieures et faire des coproductions avec le cinéma.

» Nous avons à cette époque donné un sacré coup de main au court métrage français et nous en avons recueilli les fruits avec les Shadoks. Les coproductions sont nombreuses aujourd'hui, mais si on m'avait écouté à ce moment-là on aurait aidé le cinéma en temps utile, et non pas après que la crise eut définitivement détérioré la situation.

» Le rôle du son, les sens de l'image, la psychologie de la perception, auraient dû constituer les grands axes de notre recherche. Mais cela n'intéressait personne, on ne donne pas de l'argent pour ces plaisanteries !

» Alors, que faire ? De la production comme tout le monde. Dresser le pavillon du service de la recherche à l'antenne en faisant des émissions si possible un peu meilleures que les autres et si possible un peu moins coûteuses. Il nous arrivait d'y réussir, et nous suscitions alors une vague de jalousie profonde, y compris de la part du directeur des programmes, surtout lorsque celui-ci s'appelait Contamine.

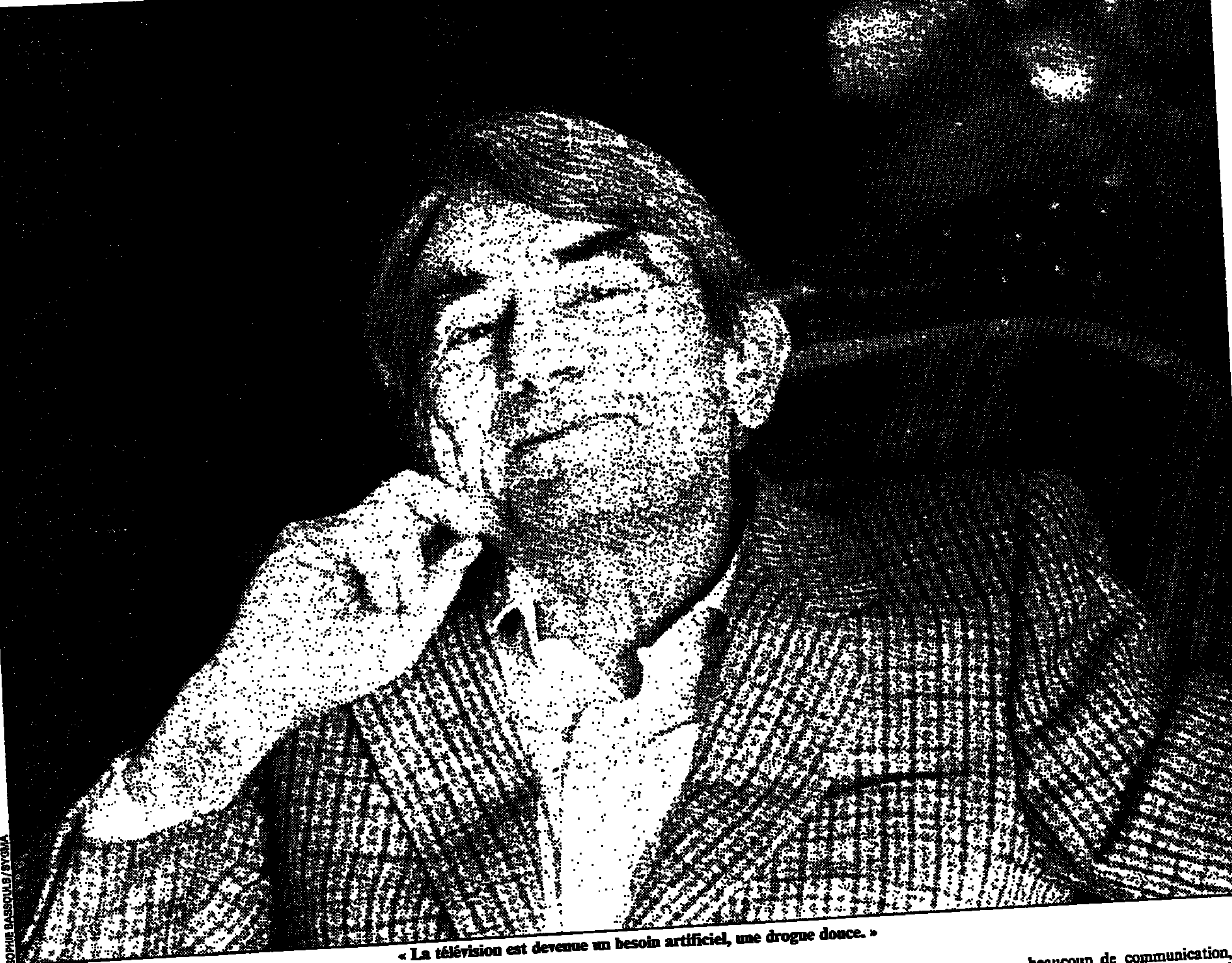
– Vous représentez la France dans tous les colloques internationaux sur la communication. La réflexion progresse-t-elle ?

– Les livres sur la communication ne sont jamais lus, j'en parle par expérience. Et si l'on parle beaucoup de communication, on ne sait toujours pas de quoi on parle. J'ai, pour ma part, longtemps cherché le sens étymologique de ce mot désormais usé jusqu'à la corde pour essayer de le rajeunir. Voici, sous toutes réserves, le résultat de mes investigations.

» Le préfixe *cum* est bien connu, il indique la pluralité et l'échange. *Municatio* signifie munir, se prémunir, et s'applique aux travaux de terrassement et de fortification. *Munia*, peut-être de la même racine, désigne enfin, chez les Romains, le pécule rattaché aux charges officielles et les cadeaux – les munificences – que le futur consul distribuait à ses électeurs.

» Avouons que tout cela est très intéressant. On y trouve les deux aspects plus ou moins cachés de la communication : celui du jeu pour le pouvoir et celui, plus cru, sans doute plus réel, du jeu de munition. La communication, c'est la guerre. Communiquer c'est s'envoyer des marrons, des tomates, des patates, des coups, d'un côté à l'autre d'une barrière autrement infranchissable. »

Propos recueillis par
ANNE REY.


SOPHIE BASSOULS/SYGMA
« La télévision est devenue un besoin artificiel, une drogue douce. »



RENCONTRE

TRADUISEZ-NOUS SI VOUS L'OSEZ !

un entretien avec Elmar Tophoven

En s'attaquant au Nouveau Roman, les traducteurs n'ont plus la permission de passer pour des « traîtres ». Ainsi d'Elmar Tophoven qui travaille sur des auteurs au phrasé aussi ardu que Beckett, Adamov, Nathalie Sarraute et Claude Simon, le dernier Nobel.

ELMAR Tophoven partage sa vie entre Paris, où il enseigne la traduction littéraire aux germanistes de la rue d'Ulm, et Straelen, où il est né en 1923, à quelques kilomètres de la frontière néerlandaise, à l'écart des grandes voies de circulation. Né de mère hollandaise, il sera d'abord élevé dans cette langue, qui reste pour lui « la langue du paradis ». Son rapport à l'allemand, la langue dans *laquelle il traduit, en aura été profondément marqué.*

Comment en est-il arrivé à manier cette langue apprise et devenir l'un des plus brillants traducteurs des auteurs français contemporains parmi les plus importants ?.

« Mon rapport initial à l'allemand a été troublé, mais de façon productive, par ma langue maternelle. A Straelen, j'essayais bien de parler le dialecte qui était la langue de tous les jours, mais mes camarades de classe se rendaient bien compte que ça manquait de naturel. Quant au *Hochdeutsch*, l'allemand « standard », c'était là-bas une langue qu'il fallait *apprendre*. Et pour m'affirmer contre mes camarades, qui se moquaient de moi et me rejetaient, j'ai résolu d'acquérir une pratique du *Hochdeutsch* qu'eux n'avaient pas...

— On peut penser que vos premières traductions portaient sur des ouvrages néerlandais ?

— On pourrait en effet s'y attendre, mais non. Et si j'ai effectivement traduit par la suite quelques textes du néerlandais ma première traduction concerne un texte français.

» C'était au printemps 1946, au camp de Mourmelon-le-Grand. Je faisait l'interprète à l'entrée du camp (un autre type de frontière...) entre un gendarme français et l'interprète du capitaine américain. A un moment, le gendarme m'a demandé à quoi j'occupais mes journées. Je répondis que je publiais un petit journal et que j'avais monté une pièce de théâtre, mais que je regrettais de ne pouvoir mettre la main sur une pièce de Molière, pour la jouer avec mes camarades. Il se trouvait que c'était le jour de mon anniversaire, et que nous en avons parlé dans la conversation... L'après-midi même, on m'apporta un cadeau : des textes de Molière, dont *le Médecin malgré lui.*

» J'ai voulu remercier le gendarme, mais je ne l'ai malheureusement jamais retrouvé. Je me suis mis à traduire avec l'ardeur que vous imaginez, en me faisant aider par des profs de français pour résoudre les dernières difficultés linguistiques. Il est évident pour moi que c'est cette générosité discrète d'un gendarme français qui m'a encouragé à poursuivre dans cette voie : traduire « du français ».

— ... Et du théâtre ?

— Et du théâtre. Après trois années d'études à l'université de Mayence, où j'ai travaillé le français, l'allemand et la dramaturgie, j'ai été, en 1949, le premier lecteur envoyé de RFA à la Sorbonne. Là, j'avais beaucoup de traductions à corriger, ce qui était un bon aiguillon.

» Tout s'est accéléré à partir de 1951, dans des conditions d'ailleurs assez fortuites : j'avais fait venir des amis allemands pour jouer un texte de Kafka, qui était alors au programme à la Sorbonne. J'avais invité Adamov à cette représentation, parce que je trouvais beaucoup de points communs entre lui et Kafka. Adamov n'a pu venir ce soir-là (il était à Londres, au chevet de la dernière compagne de Kafka), mais nous nous sommes rapidement vus ensuite et il m'a donné, lui aussi, une pièce radiophonique à traduire, puis, presque aussitôt après, *Tous contre tous* : j'étais « lancé ».

» Mais ce que je dois avant tout à Adamov, c'est de m'avoir fait rencontrer Beckett. C'est lui qui m'a emmené à la première d'*En attendant Godot*, que je traduisis aussitôt, en trois semaines... Je suis allé montrer le résultat de mon travail à Beckett, nous l'avons repris ensemble, et je me souviens très bien de sa phrase : « *Je crois que nous sommes arrivés à quelque chose de bien* ». Mais il n'empêche que depuis nous ne manquons jamais une occasion d'améliorer cette traduction !

— Beckett doit être un auteur passionnant pour un traducteur : il est lui-même aussi le traducteur de ses propres textes, et les frontières communément admises entre « original » et « traduction » doivent commencer à bouger sérieusement...

— Certainement. Cela fait trente ans que je travaille avec Beckett, et c'est une chance inouïe, d'autant que c'est un auteur très avare de confidences publiques sur son œuvre. Il a toujours suivi de très près mes traductions.

» C'est très excitant de traduire Beckett, car la conception qu'il a de son travail d'écriture n'interdit pas de penser qu'un jour il décide de reprendre à son compte une trouvaille d'un de ses traducteurs.

» Outre la rencontre de Beckett, je dois encore autre chose à Adamov : c'est de m'avoir fait découvrir Valery Larbaud, à qui il vouait une grande admiration. C'est ainsi que j'ai lu *Fermina Marquez*, puis traduit, pour me tester, une des *Enfantines*. Mais Larbaud m'a aussi vivement intéressé par ses réflexions sur la traduction, et notamment le fameux *Sous l'invocation de saint Jérôme*, traduit par Anette Kolb. Bizarrement, ses essais sur la traduction n'avaient pas été traduits, et je me suis mis au travail pour combler cette lacune (1).

— Comment le projet de Collège européen des traducteurs installé à Straelen, votre ville natale, a-t-il germé dans votre esprit ?

— Cela remonte assez loin. Après la guerre, ma décision était prise : je ne me voyais pas vivre ailleurs qu'en France ; je ne pouvais m'imaginer traduisant des auteurs français sans partager la même atmosphère linguistique qu'eux. J'avais aussi pensé que mes amis allemands me suivraient, pour moi il n'y avait pas d'alternative. Mais ce rêve ne s'est pas réalisé.

» C'est quand j'ai dû me rendre à cette évidence qu'a germé en moi l'idée du Collège européen : en gros, il s'agissait de décloisonner un peu cette profession très marquée d'individualisme.

» Mais il y a aussi une ambition plus grande, quelque chose comme la réalisation d'un vieux rêve du romantisme allemand : créer un contact, une contamination positive entre les langues, par et pour les traducteurs. Pratiquement, il s'agirait aussi de réaliser, avec les moyens modernes et notamment l'informatique, une idée de Valery Larbaud. Dans son essai *les Livres consulaires*, il parle d'un dictionnaire dans lequel on intercalerait des pages blanches, qu'on remplirait au fur et à mesure du travail et des observations qu'on peut en tirer.



ULP ANDERSEN

Nathalie Sarraute.

Si Claude Simon a eu le prix Nobel, c'est aussi parce que toute son œuvre était déjà traduite en suédois.



R. ALLARD/VU

Claude Simon.

» Les ordinateurs dont nous disposons à Straelen donnent enfin aux traducteurs la possibilité matérielle de mettre en mémoire leurs « trouvailles », qui deviennent alors disponibles à l'ensemble de la communauté des traducteurs. Il y a treize ans, le rêve d'un dictionnaire électronique était considéré comme techniquement réalisable, mais d'un coût tel qu'il en restait totalement abstrait... Il y a quatre ans, un linguiste messin a annoncé que son université démarrait le projet. A Straelen, nous comptons bien apporter notre pierre à cet édifice.

— Comment se déroule une journée-type à Straelen ?

— Une séance est consacrée, le matin, à exploiter en commun les livres que nous recevons par un travail de comparaison. Mais ce travail de dépouillement ne tient compte que des aspects positifs des traductions. Il ne s'agit donc aucunement de critique de traduction au sens universitaire du terme. Notre but est ici de mettre en valeur les passages réussis, pour que le plus grand nombre puisse ensuite en profiter.

» Le soir, une autre séance de travail est consacrée à des traductions en cours d'élaboration : l'un des résidents lit son travail de la semaine devant des collègues compétents dans les deux langues concernées, et alors s'engage un dialogue qui peut être très fructueux et qui débouche souvent sur de véritables trouvailles, aussitôt mises en mémoire.

» Pour le reste, les collègues sont entièrement libres de leur temps, et ils ont aussi à leur service une bibliothèque spécialisée d'environ 20 000 volumes, elle aussi en constante expansion.

— Voyez-vous des possibilités encore inexploitées, des domaines ou des activités dans lesquels le Collège pourrait jouer un rôle moteur ?

— Par les activités que je viens de décrire, les traducteurs s'acquittent en quelque sorte de leur dette envers le Collège. Mais je pense qu'ils pourraient aussi favoriser la traduction de textes qui en valent la peine, mais auxquels les éditeurs, pour toutes sortes de raisons, ne pensent pas.

— On touche là à un problème crucial, qui tient aussi aux préjugés dont la traduction est encore loin d'être libérée. Même l'œuvre d'un Claude Simon, dont vous êtes le principal traducteur, n'a pu entièrement s'imposer chez les éditeurs allemands...

— En effet, je pense qu'un peu moins de la moitié de son œuvre a été traduite en allemand pour l'instant. En ce qui me concerne, j'ai traduit *la Route des Flandres*, *le Palace* et *l'Herbe*. Quatre autres romans ont été traduits, chacun par un traducteur différent.

— Comment avez-vous ressenti l'annonce du prix Nobel ?

— Cela n'a pas été une véritable surprise, car on en parlait depuis plusieurs années. Mais ce que je voudrais souligner d'emblée, c'est qu'une des raisons qui ont déterminé à coup sûr le choix du comité Nobel réside dans le fait que Claude Simon était un des rares « nobélisables » dont pratiquement toute l'œuvre avait été traduite en suédois. Il me paraît important de souligner que la reconnaissance mondiale d'une œuvre — ce que confère à l'évidence le Nobel — peut être due pour une part non négligeable au goût personnel d'un traducteur, Carl-Gustav Bjurström en l'occurrence, qui s'attèle avec talent et ténacité à une tâche aussi colossale.

— Peut-on, à travers le filtre des traductions, se faire une idée de ce que représente aujourd'hui Claude Simon en RFA ?

— Claude Simon est très respecté en RFA, où on a très tôt vu en lui un écrivain de première importance. J'en veux pour seule preuve que la première traduction d'un de ses textes (il s'agissait du roman *le Vent*) aura été l'œuvre d'Eva Rechel-Mertens, qui n'était autre que la traductrice de Proust... C'est un symptôme irréfutable : en RFA, on a tendance à considérer Claude Simon comme l'écrivain européen le plus important depuis la mort de Sartre.

— Comment expliquer, dès lors, une certaine « timidité » des éditeurs ?

— Il faut compter avec le rejet, dans les années 70, de ce que l'on a appelé en RFA la « *littérature linguistique* », c'est-à-dire, en fait, la littérature de recherche.

» Ce phénomène est en train de s'estomper, et on redécouvre les auteurs du Nouveau Roman. Ainsi, ma traduction du dernier livre de Nathalie Sarraute, *Enfance*, sort déjà en livre de poche. Et puis, le Nobel de Claude Simon va sans doute redonner du courage aux éditeurs : je viens de recevoir une lettre de chez Piper, qui a publié la plupart des titres disponibles en allemand, et qui m'annonce que *la Route des Flandres* et *le Palace* viennent de se vendre à douze mille exemplaires en quelques semaines !

— Cela vous incite-t-il à vous remettre à traduire Claude Simon ?

— En fait, je n'ai jamais vraiment cessé : j'ai traduit, ces dernières années, mais pour mon plaisir personnel ou les besoins de mon enseignement, une bonne partie d'*Histoire*, un texte qui m'intéresse beaucoup, et un long passage des *Géorgiques*. Et, bien sûr, si un éditeur s'adresse à moi, je suis partant.

» Mais je voudrais aussi pouvoir reprendre mes anciennes traductions, qui ont pris à mes yeux un coup de vieux... C'est ce que je suis en train de faire avec ma traduction du *Voyeur*, de Robbe-Grillet, dont Suhrkamp prépare une réédition. Il faut considérer le statut provisoire d'une traduction comme une chance, et non comme une faiblesse : si une traduction peut se transformer, s'améliorer, elle peut aussi toucher par là les lecteurs qu'elle n'avait pas su trouver auparavant. Peut-être les éditeurs y penseront-ils un jour...

Propos recueillis par
PHILIPPE FORGET.

(1) Ces textes ont été réédités à l'occasion des premières assises de la traduction littéraire (Arles, 1984), dont le compte rendu vient de paraître chez Actes-Sud.